

## L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

■ Une guerre d'usure entre Southam et FP Publications — page 13

■ Le Montreal Star peut survivre, mais il ne sera plus le même — page 14

■ Avec la taxe de vente, le meuble risque de frapper un noeud en 1980 — page 15

■ Le groupe La Laurentienne gère \$1,27 milliard de capitaux

■ Canam Manac reçoit un important contrat de la Défense — page 17

# La FFHQ rejette la monarchie et reconnaît le principe des deux peuples fondateurs

par Claude Turcotte

OTTAWA — Les Francophones hors Québec veulent un nouveau testament, n'en déplaise à Lord Durham dont ils répudient l'héritage fait de survivance folklorique, de trahisons, d'injustices, de privilèges, composantes dérisoires d'une existence précaire.

Ce nouveau testament, ce n'est rien de moins qu'une nouvelle constitution qui ferait du Canada une république ayant rompu tout lien colonial, reconnaissant les deux peuples fondateurs, protégeant les droits des Indiens, accordant des droits individuels et collectifs aux minorités de langue officielle, respectant les compétences constitutionnelles des gouvernements fédéral et provinciaux.

Ce rapport préparé par un comité politique de la Fédération des francophones hors Québec et rendu public hier à Ottawa se ramène en somme à une seule idée maîtresse que La Sagouine n'aurait

pas réussi à mieux formuler: «Voilà qu'aujourd'hui ils ne veulent plus rien réclamer de tout si ce n'est que l'essentiel: un pays».

Il y a 22 mois, la FFHQ présentait un dossier tout à fait noir sur la situation des minorités francophones qu'elle avait appelée «Les héritiers de Lord Durham». Elle constatait maintenant que la réponse à ce cri de détresse a été «non».

«Toute cette expérience, négative s'il en est, a mis à jour la nécessité vitale pour les francophones hors Québec d'obtenir, dans un avenir prochain, en plus de protections efficaces contre l'assimilation, des outils de développement communautaire qui leur font défaut à des degrés divers partout au Canada», explique la FFHQ.

On comprend alors que c'est beaucoup plus la rage au coeur qu'un sentiment de douce euphorie qui anime la FFHQ lorsqu'elle lance ce rapport à la face de tous

les gouvernements et de l'opinion publique du Canada.

Intitulé «pour ne plus être... SANS PAYS», le document présente en couverture une vignette: une vieille dame, debout et immobile à côté de sa valise, regarde un horizon nu à l'infini. Une seule chose est certaine, c'est qu'elle est prête à partir. Mais où?

L'orientation proposée par le comité politique de la FFHQ est, doit-on dire en premier lieu, fédéraliste et canadienne. Jusque-là, tout le monde comprend. Mais après ça, les propositions de la FFHQ vont faire sursauter bien du monde tout au moins dans les milieux anglophones.

Car la FFHQ rejette la monarchie. La reine et son gouvernement seraient remplacés par un président élu par la Chambre des communes, qui, elle, demeurerait ce qu'elle est présentement. Les postes de lieutenant-gouverneur et le conseil privé disparaîtraient aussi.

Voir page 6: FFHQ



M. Paul Comeau

# Vaugeois «adoucit» sa loi-cadre sur le livre

par Jean Royer

L'éventuelle loi-cadre sur l'industrie du livre au Québec sera contraignante, même si son application, confiée au ministre des Affaires culturelles, pourra être remise en cause par des processus démocratiques de révision, et un droit d'appel.

C'est du moins ce que laisse voir le «document de travail pour une politique de la lecture et du livre», dont LE DEVOIR a obtenu copie, étiqueté «confidentiel» et soumis la semaine dernière aux différents milieux du livre par le ministre, M. Denis Vaugeois.

Ce texte du ministère des Affaires culturelles, visiblement écrit à la hâte, confirme, en l'adoucissant à peine, l'avant-projet de loi soumis au Comité consultatif du livre et révélé par LE DEVOIR le 27 janvier dernier. C'est-à-dire que l'accord et ses privilèges seront réservés aux éditeurs, distributeurs et libraires à propriété entièrement québécoise; c'est-à-dire que toute autre entreprise de l'industrie du livre se verra accorder un «certificat d'exploitation» par le ministre des Affaires culturelles, à condition de soumettre un rapport annuel et détaillé

de ses activités et opérations; c'est-à-dire que le ministre aura certains pouvoirs de vérification pour l'application de la loi mais que ses décisions seront soumises à l'avis du Comité consultatif du livre et, en cas de contestation, à un comité de révision nommé par le gouvernement.

Les principales hypothèses soumises au monde du livre par le ministre des Affaires culturelles sont à peu près celles révélées dans LE DEVOIR il y a dix jours: le marché du manuel scolaire est libéré tandis que celui des bibliothèques municipales est accordé aux seuls libraires à propriété entièrement québécoise.

Le projet de loi de M. Vaugeois s'en tiendra donc finalement à la propriété 100% québécoise pour tout agrément et les privilèges qui s'y attachent. Cette mesure écartera les libraires et distributeurs français, tel Hachette et le groupe Dussault-Garneau, des programmes d'aide gouvernementaux mais non du manuel scolaire.

D'autre part, tout éditeur, distributeur et libraire non agréé, recevra son «certificat d'exploitation» en s'inscrivant à un fichier du MAC. Chaque demande d'inscription devra s'accompagner d'un

Voir page 6: Vaugeois



Trois suspects ont été arrêtés dimanche soir à San Juan de Porto-Rico en relation avec l'attentat qui a coûté la vie à l'agent René Vallée, de la police de la Communauté urbaine de Montréal, le 16 février à Outremont. Il s'agit de Patricia Chauvin, 23 ans, Pierre Renaud, 25 ans, et Maude Chauvin, 29 ans. Les deux jeunes femmes d'origine française sont connues comme danseuses et modèles à Montréal. Nos informations, page 7.

(Photolaser AP)

## AU SOMMAIRE

■ La banlieue ne demande pas d'enquête sur Des Bailleurs — page 3

■ Une hypothèse courageuse: un éditorial de Lise Bissonnette

■ Aberration québécoise: un commentaire de Jean-Claude Leclerc — page 4

■ Adi Amin se prépare à livrer son dernier combat — page 10

# Le Québec a son ambassade à Paris

PARIS (PC) — Le Québec n'est sans doute pas encore indépendant, mais il a une ambassade à Paris. C'est du moins ce qu'en dit le nouvel annuaire téléphonique de la capitale de la France. Et, il l'affirme en gros caractères: «Ambassade du Québec» avec, entre parenthèses, la mention «délégation générale du gouvernement du Québec».

L'ambassade du Canada à Paris est au courant de ce fait et elle s'en occupe.

Les autorités françaises reconnaissent à la représentation du Québec un statut particulier, assorti de certaines prérogatives diplomatiques, comme la possibilité d'acheter des boissons alcooliques et des voitures en franchise douanière. Mais, elles l'ont toujours considérée comme une délégation générale.

La plaque posée à l'entrée de la représentation, au 68, rue Pergolèse, la désigne comme délégation générale et c'est sous

Voir page 6: Ambassade

# La Chine propose au Vietnam de négocier la paix

HONG KONG, (d'après Reuter, AP et AFP) — La Chine a demandé aujourd'hui au Vietnam d'ouvrir des négociations en vue de mettre un terme à leur conflit frontalier, annonce l'Agence Chine-Nouvelle.

«Nous espérons sincèrement que les autorités vietnamiennes évaluent avec lucidité la situation... et acceptent la proposition raisonnable de tenir des pourparlers rapidement» écrit l'agence, qui cite un éditorial du Quotidien du Peuple.

Ces propositions interviennent alors que les combats déclenchés par l'invasion

chinoise du Vietnam entrent dans leur onzième jour.

«À l'heure actuelle, la grande majorité des pays du monde de même que l'opinion publique, a lancé un appel à la Chine et au Vietnam pour qu'ils mettent fin à leur conflit frontalier par des négociations pacifiques».

«Cette aspiration à maintenir la paix

Voir page 6: Chine

# Drapeau craint avant tout le mouvement de décentralisation

par Alain Duhamel

Aussi mauvaise que puisse paraître la situation politique et économique du Canada et du Québec, Montréal conserve ses attributs de métropole et les conservera pour peu que son rôle de moteur économique soit soutenu et consolidé.

«La vocation de Montréal est celle d'une vraie métropole, c'était vrai dans le passé, ça demeure vrai pour l'avenir. Rien de ce qui, jusqu'à présent, a conduit Montréal à son destin n'est disparu, ni ses valeurs spirituelles, ni ses éléments matériels», a dit le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, dans un discours qu'il a

prononcé entièrement en anglais au Canadien Club, hier.

En fait, le maire de Montréal paraît craindre beaucoup plus des mouvements peu judicieux de décentralisation que le contexte politique et économique dans lequel Montréal doit évoluer.

La perspective d'un ou de plusieurs référendums, la loi 101, les démenagements de sièges sociaux, le salaire minimum élevé, la puissance des syndicats, la charge fiscale des contribuables et l'avenir incertain du Québec composent un climat instable qui pourrait éventuellement se dissiper sans que les Montréalais aient

l'assurance qu'ils recherchent sur leur avenir.

«Il est bien évident que tous les problèmes dont on entend parler constituent des problèmes qui actuellement coûtent cher au Québec et à Montréal. À tort ou à raison», a dit M. Jean Drapeau.

«Si dans tout le Québec, ses institutions, ses structures économiques, sa position d'état industriel avaient été plus profondément ancrées dans le monde de la finance et des affaires, si Montréal avait été bien et solidement consolidée à son poste d'avant-garde, soutenue, renforcée, en résumé si tout le Québec avait

Voir page 6: Drapeau

**RIMOUSKI**

Une ville aux dimensions humaines, un milieu d'études, un milieu de vie.

Université du Québec à Rimouski



M. Jean Drapeau

<b>Provincial SUPERLOTO</b> NUMÉROS GAGNANTS <b>\$1,000,000</b>	TIRAGE: 25/2/79	Les détenteurs de billets se terminant par:				PROCHAIN TIRAGE: 25 mars 1979  Chaque billet est valide pour 2 tirages.  Vérifiez les vôtres
	3106429	106429	06429	6429	429	
	3248612	248612	48612	8612	612	
	10039188	039188	39188	9188	188	
	1007144	007144	07144	7144	144	
	1774675	774675	74675	4675	675	
NUMÉRO BONI: 3140908 (non décomposable) GAGNE \$1,000,000	Les billets gagnants de \$25, \$100 et \$1,000 sont encaissables à toute succursale de la BCN.	Tous les billets gagnants, sans exception, sont encaissables aux bureaux de LOTO-QUÉBEC, 2000, rue Berri, Montréal H2L 4N5.				

**dussault**

la grande Librairie du 8955 saint-laurent

lundi 9 à 5h 30  
 mardi 9 à 5h 30  
 merc. 9 à 5h 30  
 jeudi 9 à 9h  
 vend. 9 à 9h  
 samedi 9 à 5h

Un accord de trois ans

# Le Canada vendra 10,5 millions de tonnes de blé à la Chine

OTTAWA (CP) — La Chine a accepté d'acheter jusqu'à 10,5 millions de tonnes de blé du Canada au cours des trois prochaines années. Le ministre responsable de la Commission canadienne du blé, M. Otto Lang, a reçu hier une délégation commerciale chinoise et a annoncé les termes de l'entente qui prévoit des livraisons minimum de 8,4 millions de tonnes et des livraisons maximum de 10,5 millions. L'accord entre en vigueur le 1er août de cette année.

La Chine est depuis 1961 le plus grand acheteur de blé du Canada. M. Lang a précisé hier que cette vente de blé à la

Chine avait été rendue possible grâce au crédit garanti par le gouvernement, selon lequel 25% des achats seront payés comptant lorsque le blé sera chargé à bord de navires, et le reste 18 mois plus tard. Cet accord, a laissé entendre M. Lang, pourrait rapporter \$1,5 milliard aux agriculteurs de l'ouest au cours des trois prochaines années. Ce contrat, a poursuivi M. Lang, ne représente pas une grande augmentation des livraisons de blé canadien à la Chine mais assure une certaine stabilité. Dans le passé, le Canada négociait des contrats d'une durée d'un an avec la Chine.

Zhang Jian Hua, président de la société nationale chinoise d'importation et d'exportation de céréales, d'huiles et d'aliments, a déclaré par le biais d'un interprète que son pays comptait sur le Canada pour livrer cette commande. Pékin, croit-on savoir, se préoccupe des traditionnels problèmes de transport du blé des Prairies vers la côte ouest, le point d'embarquement. « Par la coopération, les problèmes peuvent être réso-

lus », a déclaré M. Hua, en rappelant que le Canada et la Chine avaient bien coopéré depuis 20 ans. M. Lang a souligné que les livraisons minimum vers la Chine, 8,4 millions de tonnes, sont plus importantes que les ventes conclues lors de précédents accords à long terme. Il reste à négocier les quantités et la qualité de blé qui sera livré à la Chine, qui achète dans le passé du blé de catégorie deux et trois.

## La hausse du prix du poulet Broadbent réclame une commission de surveillance

OTTAWA (PC) — Selon le chef du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent, le gouvernement fédéral devrait intervenir pour contrer les hausses injustifiées du prix du poulet, dont semblent profiter certains intermédiaires.

Pour ce faire, il faudrait mettre sur pied une commission de surveillance des prix, qui aurait le pouvoir d'annuler les hausses de prix injustifiées, de même que de retarder les augmentations annoncées afin de faire enquête. Aux Communes le leader néo-démocrate a rappelé que, depuis un an, le prix du poulet avait augmenté de quelque 35%, soit deux fois plus que la hausse consentie aux producteurs.

Le gouvernement devrait pouvoir annuler les hausses du prix du poulet puisqu'il semble que les intermédiaires augmentent leurs profits en haussant leurs prix parallèlement à la montée du prix du boeuf sans que les coûts de production le justifient, a dit M. Broadbent.

Le ministre de la Consommation et des Corporations, M. Warren Allmand, a pour sa part expliqué aux Communes qu'il ne fait aucun doute que la hausse du prix de la volaille soit une conséquence de la phénoménale montée du prix du boeuf.

Parce qu'il y a eu un changement au niveau du choix des sources de protéines de la part des consommateurs, l'offre ne répond plus à la demande, et le prix du poulet augmentera donc en rapport avec les conditions du marché, a dit M. Allmand.

Pour permettre une baisse des prix, il faudra que les offices de commercialisation du poulet et du dindon haussent les quotas de production pour augmenter les approvisionnements, a-t-il ajouté.

M. Allmand a reconnu que le gouvernement n'avait plus les pouvoirs d'annuler les hausses de prix depuis le démantèlement de la Commission de lutte contre l'inflation. Le gouvernement envisage toutefois de prendre des mesures qui pourraient modérer la hausse des prix, a indiqué M. Allmand, rappelant par ailleurs que les consommateurs devraient songer à acheter du porc, dont le prix a été très bon ces dernières semaines.

En ce qui concerne les produits de boulangerie, le ministre a affirmé que la suppression de la subvention fédérale à la consommation devrait se traduire par une nouvelle hausse de sept cents du prix du pain.

De son côté, le chef du NPD, a déclaré que le gouvernement doit se doter sans délai des pouvoirs lui permettant d'intervenir pour contrer les hausses injustifiées des prix, afin d'éviter une nouvelle poussée de l'inflation.

Il a rappelé que le prix des aliments a progressé de 21% depuis un an, et qu'en 1978, la hausse du coût de la vie s'était chiffrée par 9% alors que les revenus n'avaient augmenté que de 6,4%.

En plus des produits alimentaires, M. Broadbent a souligné que le prix des matériaux de construction et de l'acier, notamment, avaient contribué à la hausse de l'indice des prix à la consommation.

## Les fonctionnaires font des progrès

OTTAWA (PC) — Les contribuables n'ont aucun moyen de savoir si le gouvernement leur en donne pour leur argent parce que la plupart des ministères n'ont fait aucun effort véritable pour mesurer l'efficacité des services qu'ils fournissent.

Le président du Conseil du trésor, M. Judd Buchanan a expliqué hier en déposant le troisième rapport annuel de son ministère sur l'efficacité administrative, que la plupart

des ministères et agences de l'État ne déployaient pas suffisamment d'effort pour évaluer leur travail.

Il a déposé le document de 160 pages aux Communes après avoir demandé aux responsables de la fonction publique de fournir des renseignements plus nombreux et de meilleure qualité sur leurs programmes.

« Bien que certains progrès substantiels aient été notés dans certains ministères, il reste beaucoup à accomplir ailleurs... »

Pour la première fois le rapport de cette année a été réalisé sous la surveillance du vérificateur général, M. Harry Rogers.

Dans le passé, cette responsabilité était assumée par des fonctionnaires du conseil.

Au printemps, le gouvernement a créé le poste de vérificateur général dans le but d'assurer une gestion plus vigoureuse de l'efficacité administrative.



Le ministre responsable de la Commission canadienne du blé, M. Otto Lang, à gauche, a signé hier à Ottawa un accord prévoyant la vente d'au moins 8,4 millions de tonnes de blé à la Chine au cours des trois prochaines années. (Photolaser CP)

## Un sondage de CTV accorde une avance de 5 points à Trudeau

TORONTO (PC) — Selon un sondage mené par le service des nouvelles de la chaîne de télévision privée CTV, le Parti libéral du Canada obtient la plus grande faveur des électeurs canadiens à l'échelle nationale mais traîne la patte derrière le Parti progressiste-conservateur dans certaines régions.

Ainsi 42% des citoyens choisiraient les libéraux une fois dans l'isoloir, 37% les tories de M. Joe Clark et 17% le Nouveau parti démocratique. CTV affirme que 2.000 personnes ont été sondées durant la première semaine de février et que la marge d'erreur, 19 fois sur 20, est de 2%.

De plus chez ces sondés, 20% se sont dit indécis et 13% ont refusé de répondre à la question: « Si des élections fédérales avaient lieu aujourd'hui, pour quel parti voteriez-vous? »

La formation du premier

ministère Trudeau domine largement au Québec et jouit d'une belle avance dans les Maritimes mais elle cède aux conservateurs en Ontario, province qui compte le plus de sièges aux Communes, de même que dans les Prairies et en Colombie-Britannique.

Au Québec, 63% des répondants préfèrent les libéraux, 19% les conservateurs et 7% le NPD. Dans les Maritimes, la distribution des intentions est, dans le même ordre, de 46%, 31% et 21%. CTV ne donne pas de chiffre pour le Parti Crédit social du Canada.

En Ontario, la situation est renversée alors que 42% des citoyens disent préférer le parti de M. Clark, 38% celui de M. Trudeau et 20% celui de M. Ed Broadbent.

Dans la région métropolitaine de Toronto, château fort libéral aux élections du 8 juillet 1974, les tories ont un score de 43%, les libéraux 35% et les

néo-démocrates 22%. L'Ontario sans Toronto donne 41% au PC, 40% aux PLC et 19% au NPD.

Au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta, les tories affichent avec force un 52%, les whegs 26% et les néo-démocrates 18%.

En Colombie-Britannique, les conservateurs obtiennent 40%, les libéraux 31% et le NPD 24%.

C'est la maison Complan Research Associates de Toronto qui a réalisé ce sondage pour le compte de CTV. Il se distingue par l'ampleur relative de son échantillon: 2.000 répondants plutôt que 1.000 comme dans le cas de Gallup. Quand le nombre des personnes interrogées est aussi considérable, il devient possible de procéder à des extrapolations régionales et d'établir la cote des partis par province, ce que le faible échantillon de Gallup ne permet pas de faire.

## Gatt: MacEachen se dit optimiste

TORONTO (PC) — Dans un discours prononcé hier au Canadian Club à Toronto, M. Allan MacEachen, vice-premier ministre, a donné un avant-goût de ce que à quoi les Canadiens peuvent s'attendre des négociations du Gatt à Genève, qui doivent bientôt prendre fin.

Le président du Conseil privé a été optimiste, tout en précisant que certaines déceptions sont inévitables. Cependant, dit-il, le succès des nouvelles ententes dépendra de notre aptitude à nous adapter.

Les négociations de Genève, a encore dit M. MacEachen, n'ont pas tout à fait répondu à l'attente de certains pays.

« Mais, dans l'ensemble, on peut espérer des résultats substantiels dans le domaine des tarifs industriels. Les marchés mondiaux devenus plus accessibles vont stimuler la production et les investissements.

En ce qui concerne l'agriculture, quelques difficultés ont surgi et certains pays seront déçus de n'avoir pu obtenir, pour leurs produits, un accès plus important aux marchés mondiaux.

Pour les Canadiens, dit-il, les possibilités s'améliorent en ce qui concerne le bétail, la viande, les oléagineux, les huiles végétales, certains céréales, les fruits et légumes et toute une gamme de produits agricoles transformés.

Le Canada devra libéraliser ses échanges agricoles avec les États-Unis et supprimer certaines disparités tarifaires qui ont entravé les échanges entre les deux pays.

De meilleures perspectives s'offrent pour la vente du poisson canadien et de ses dérivés aux États-Unis, en Europe et au Japon.

Quant à l'industrie, dit-il, non seulement les marchés seront d'un accès plus facile pour la plupart des produits, mais il y aura une atténuation des barrières tarifaires qui, dans les marchés étrangers, seraient à protéger la transformation des matières premières et des produits alimentaires au détriment des mêmes produits du Canada.

Toutefois, il existe d'importantes lacunes dans les propositions avancées par le Japon et les pays de la Communauté européenne. Ces propositions, en effet, ne tiennent pas assez compte de nombreux intérêts canadiens.

« Pour arriver à une entente mutuellement avantageuse ces pays et devraient améliorer leurs offres, notamment en ce qui concerne certains produits agricoles, les pêcheries, les produits forestiers et les métaux non-ferreux.

**5. LIVRAISON de COURRIER LE JOUR MÊME CUEILLETTE AVANT-MIDI**

**TORONTO**

ESSAYEZ-NOUS, VOUS VERREZ LA DIFFÉRENCE

**LES SERVICES DE MESSAGERIE MARATHON**

**849-5215**

des ministères et agences de l'État ne déployaient pas suffisamment d'effort pour évaluer leur travail.

POUR VOTRE **R.E.E.R.**

nous vous suggérons l'achat d'obligations de

**MUNICIPALITÉS, CÉGÉPS OU COMMISSIONS SCOLAIRES**

6 à 10 ans **10 1/2 %**

INTÉRÊT SEMI-ANNUEL

**MOLSON, ROUSSEAU & CIE**

LIMITÉE

MONTRÉAL **866-1551** Maurice Dupont

OTTAWA - HULL **233-3455** Gaëtan Schingh

QUÉBEC **683-2965** Georges Lamothe

*Marie-Victorine*

collège **marie-victorin**

7000, rue marie-victorin  
montréal H1G 2J6  
325-0150

**Fiducie du Québec**

**Le Plan d'Épargne-Retraite Dépôts Garantis...**

**aucuns frais**

**10** intérêts composés **5 ans**

**10 3/8** intérêts payés annuellement **5 ans**

La Fiducie du Québec, une institution du Mouvement Desjardins, vous offre un grand choix de Plans Enregistrés d'Épargne-Retraite parmi lesquels le Plan Dépôts Garantis. Vous placez votre argent en toute sécurité: capital et intérêts sont entièrement garantis. Il n'y a aucuns frais d'adhésion, d'administration ni de fermeture et le dépôt minimum n'est que de \$500.

En plus du Plan Dépôts Garantis, la Fiducie du Québec vous offre d'autres Plans Enregistrés d'Épargne-Retraite et un guide pour vous les expliquer. Pour l'obtenir ou pour tout autre renseignement, venez, écrivez ou téléphonez-nous.

Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôt du Québec  
Taux sujet à changement sans préavis

**DERNIÈRE SEMAINE**  
**Complexe Desjardins**  
**Lundi 26 février à jeudi 1<sup>er</sup> mars inclusivement**  
**Heures d'ouverture prolongées**  
**9h00 à 21h00**

**desjardins**

Perfectionnement

**Cours de Cuisine de Réception**

Démonstration, Livret, Repas

Professeur **Henri Bernard**

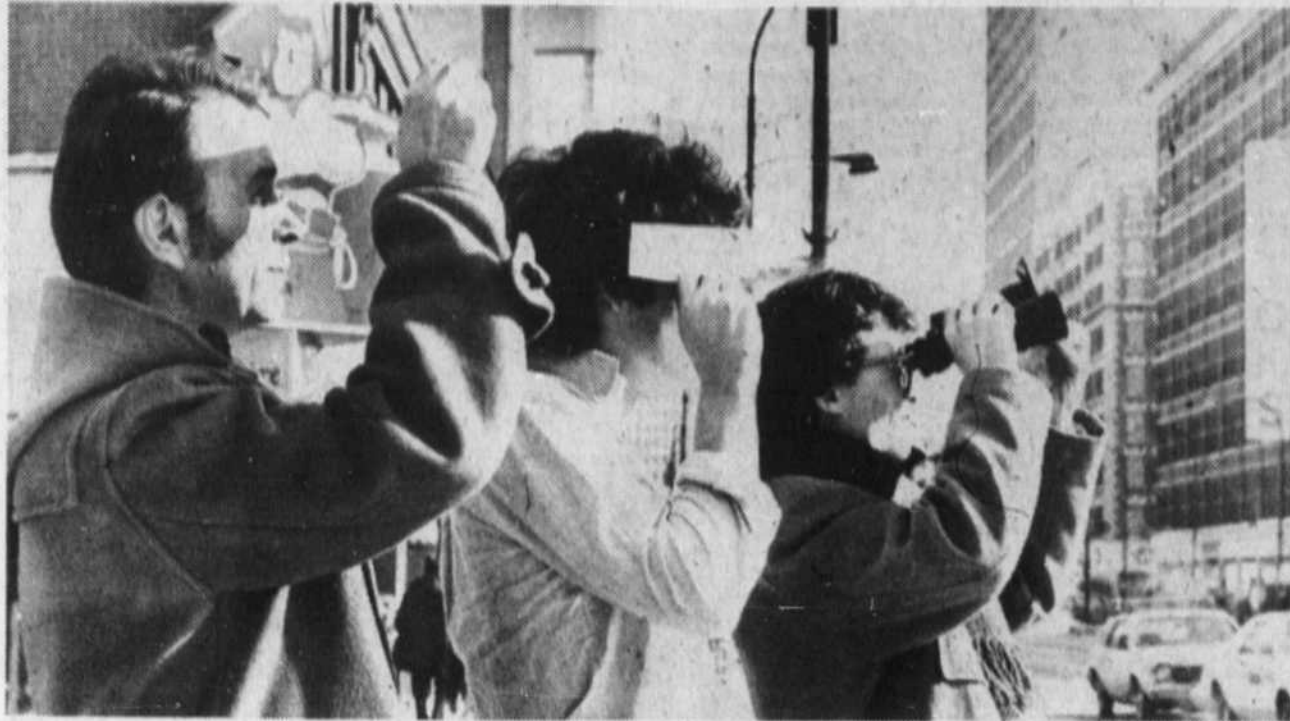
**5 Menus Gastronomiques**

un par semaine du 7 Mars au 5 Avril pouvant se prendre au choix

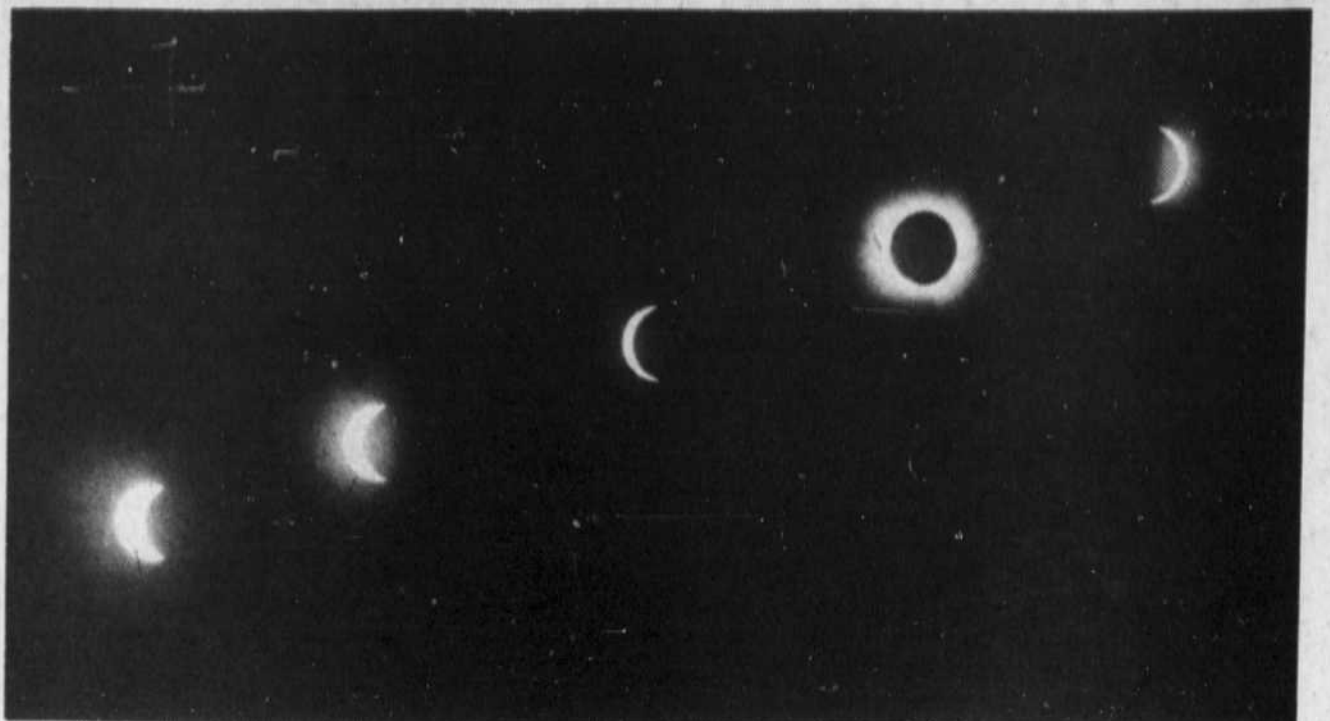
Renseignements Menus **843-6481**

Institut Culinaire Henri Bernard

2075 de la Montagne Suite #10 Montréal



Trois habitants de Winnipeg utilisent trois techniques différentes pour observer la première étape de l'éclipse solaire qui, hier matin, a totalement obscurci le ciel de la capitale manitobaine pendant deux minutes et 16 secondes. (Photolaser CP)



Ces photos montrent, de gauche à droite, les différentes étapes du passage de la lune devant le soleil, durant l'éclipse d'hier. Elles ont été prises à sept minutes d'intervalle à Starbuck, à l'ouest de Winnipeg. (Photolaser CP)

## Heureusement, le ciel était dégagé à Winnipeg...

WINNIPEG (PC) — C'est dans un ciel généralement clair qu'on a pu observer hier l'éclipse de soleil dans le sud du Manitoba.

Peu avant 11 heures, la ville de Winnipeg a été plongée dans l'obscurité totale durant deux minutes et 16 secondes. À Brandon, l'obscurité a duré deux minutes et 50 secondes.

Un ciel nuageux n'a pas permis d'aussi bonnes observations dans le nord-ouest de l'Ontario. Ailleurs au Canada, l'éclipse n'a été que plus ou moins partielle.

À Brandon, des astronomes américaines et des cameramen de la télévision japonaise s'étaient installés sur le toit de l'université.

Dans le sud du Manitoba, où les visiteurs ont afflué par milliers, on a vendu des souvenirs, allant du simple macaron au tee-shirt.

La dernière éclipse totale au Canada re-

monte à 1972. La prochaine, qu'on ne verra que dans l'Arctique, aura lieu en 2008.

Il y a une éclipse quelque part dans le monde en moyenne une fois chaque année et demie. Mais elle ne se produit au même endroit qu'environ à tous les 360 ans.

La plupart des écoliers, au Manitoba, ont surveillé l'éclipse à la télévision. On les avait avertis qu'un simple coup d'oeil à l'extérieur pouvait causer des dégâts irréparables à leurs yeux.

L'Association canadienne des optométristes fera rapport, dans quelques semaines, des accidents qui auraient pu survenir hier.

Par ailleurs, l'épaisse couche nuageuse n'a pas eu raison de l'enthousiasme des habitants de Red Lake, petite localité minière du nord de l'Ontario.

Ils se sont rassemblés dehors, hier,

malgré un froid sibérien, pour observer le lancement des fusées dans le ciel obscurci par l'éclipse totale du soleil.

Mais les nuages ont malgré tout causé une certaine déception parmi les 5,000 citoyens de Red Lake. On leur avait donné congé pour observer le phénomène, mais le ciel ne s'est dégagé que lorsque tout a été fini.

Pendant des semaines, ils avaient pu observer l'activité des savants du Conseil national de la recherche (CNR), de l'Administration américaine de l'aéronautique et de l'espace (NASA), de l'armée et de l'aviation des États-Unis qui effectuaient les derniers préparatifs en vue de la dernière éclipse totale du soleil visible en Amérique du Nord au cours du siècle actuel.

Même si neuf des 34 fusées américaines avaient été lancées avant lundi, le clou du spectacle qui a précédé l'éclipse aura été

le décollage de l'impressionnant engin canadien, une fusée Black Brant 5-A, engin d'une tonne et demie et de 30 pieds de longueur.

La section supérieure de 12 pieds contient les appareils nécessaires pour la réalisation de trois expériences.

Un porte-parole du CNR a affirmé que tout s'était déroulé normalement au cours de l'ascension de l'engin jusqu'à une altitude de 120 kilomètres.

On devait récupérer la charge utile plus tard dans la journée. Il faudra attendre deux ans avant de connaître les conclusions des expériences effectuées hier.

Les chercheurs américains, qui ont utilisé du matériel scientifique venu d'ailleurs loin que le polygone de White Sands au Nouveau-Mexique ont manifesté leur satisfaction devant les résultats préliminaires de leurs expériences.

Sept petites fusées américaines et 11

engins de taille plus imposantes devaient être lancées de deux rampes séparées d'une vingtaine de milles. Quatre autres fusées allaient être lancées après le coucher du soleil.

Parmi les expériences effectuées, on s'est livré à l'étude des charges électriques, des particules d'énergie en haute atmosphère et des radiations.

De nombreuses observations ont été faites par voie des airs. Le centre scientifique de Seattle, dans l'État de Washington, avait loué un Boeing 727 de la compagnie Alaska Airlines.

Pour \$135, les « dingues de la totale » comme on les appelle aux États-Unis ont pu s'extasier à 11,500 mètres d'altitude sur le spectacle de l'éclipse. Pour le prix du billet, une coupe de champagne était offerte à bord de l'avion.

Comme à chaque éclipse totale, ces maniaques se sont rassemblés dans la bande

d'ombre projetée par la Lune sur la Terre. Ainsi, Ira Schneider, 45 ans, dirigeait un groupe de 75 Newyorkais installés à Lewinstown, ville de 8,000 habitants qui attendait 4,000 visiteurs pour cet événement. L'année dernière, Mme Schneider était en Colombie où devait se produire une éclipse solaire totale. Mais elle s'était fait avoir par des nuages.

Les autres, les astronomes amateurs, les simples curieux, se sont réunis sur les parkings, les pelouses avec leurs télescopes et leurs jumelles.

Selon les régions, la durée de l'éclipse a varié entre 45 secondes et deux minutes 36 secondes. À Portland, ville la plus importante située dans l'ombre de la lune, la ville a été plongée dans l'obscurité. Mais du fait des nuages, c'est à la télévision que les habitants ont suivi l'événement filmé par avion et diffusé dans tous les États-Unis.

## Préférant scruter la tarification de l'eau La banlieue ne demande pas d'enquête sur Des Bailleurs

par Alain Duhamel

Faisant cause commune, une dizaine de villes de la banlieue montréalaise demanderont ce matin à la Commission municipale du Québec (CMQ) des délais supplémentaires dans le but de compléter un examen approfondi des méthodes de tarification de l'eau de la Ville de Montréal.

Sans aller jusqu'à réclamer une enquête sur la construction de l'usine Charles Des Bailleurs, les villes de banlieue voudraient amener la Commission municipale à leur permettre d'intervenir en temps utile lorsque la ville de Montréal s'engage dans des projets d'immobilisations dans son service d'aqueducs.

« Nous voudrions amener la CMQ à dire dans son ordonnance que la Ville de Montréal ne puisse plus faire des immobilisations sans que les villes clientes ne soient parties aux décisions », nous dit le

président de la Conférence des maires de banlieue, M. Jean Corbeil.

Une étude commandée par la Conférence des maires de banlieue indiquait que la Ville de Montréal n'avait jamais informé ses clients de l'ampleur des travaux qu'elle avait entrepris après avoir obtenu, en 1972, l'approbation de la Communauté urbaine pour un programme d'expansion de son service d'aqueduc de \$137 millions, dont \$25 millions pour la construction de l'usine de filtration.

Dès 1973, la Ville de Montréal évaluait à \$72 millions la construction de l'usine et en 1978, cette évaluation passait à plus de \$204 millions. « En aucun moment, les municipalités n'ont été informées de l'ampleur des travaux de la Ville de Montréal, travaux qui les engageaient indirectement dans les tarifs de l'eau », affirmait-on dans cette étude remise aux maires le 15 décembre 1978.

Depuis, la Ville de Montréal a indiqué à ses clients que les tarifs passeront en 1979-80 à 46,2 cents les mille gallons alors que les banlieues, s'appuyant sur des renseignements fournis par Montréal, estimaient à 40,27 cents les mille gallons le prix de l'eau.

« Nous sommes des clients captifs et nous sommes obligés de payer les choses pour lesquelles nous n'avons pas été consultés », nous dit M. Jean Corbeil.

Les délais que réclameront les banlieues devraient leur permettre de distinguer dans les méthodes de tarification de Montréal les coûts directs des coûts indirects et d'identifier des éléments « arbitraires » et « inéquitables ».

Les démarches des villes de banlieue placeront sans doute la Commission municipale du Québec au milieu d'un débat de procédure.

Voir page 6: Des Bailleurs

## Le STCC débouté comme négociateur des téléphonistes de Bell Canada

par Louis-Gilles Francoeur

Le Conseil canadien des relations de travail (CCRT) a refusé d'accréditer le Syndicat des travailleurs en communications du Canada (FTQ-CTC) comme agent négociateur des quelque 7,400 téléphonistes de Bell Canada du Québec et de l'Ontario, a-t-on appris hier soir d'un porte-parole du ministère fédéral du Travail et d'un porte-parole du STCC lui-même.

L'adjoint du ministre, qui n'avait pas devant lui la décision des commissaires, a cependant précisé qu'il avait eu dans la journée des informations indiquant que le CCRT avait tranché en faveur du syndicat existant à Bell Canada, le Syndicat des communications du Canada dénoncé à plusieurs reprises comme « syndicat de boutique » par ses adversaires.

Selon les informations reçues hier, la CCRT a arrêté sa décision la semaine dernière et l'aurait fait connaître officiellement aux parties en cause hier matin par le courrier officiel.

L'arrêt du CCRT met fin, du moins dans l'immédiat, à une longue bataille syndicale en vue de faire une place aux téléphonistes de Bell Canada au sein de la grande centrale syndicale canadienne. Le STCC avait réussi, il y a deux ans, à supplanter le même syndicat indépendant en place à l'époque chez les 12,000 techniciens de Bell Canada. Il croyait fermement réussir la même gageure chez les téléphonistes.

**10 1/2 %**  
6 À 10 ANS  
OBLIGATIONS  
MUNICIPALES, SCOLAIRES, HÔPITAUX, CÉGÉPS

DEMANDEZ NOS INFORMATIONS

**Mcneil Mantha** INC.  
210 rue St-Jacques  
Montréal, H2Y 1L9  
845-8201  
FONDÉE EN 1930

Membre de la Bourse de Montréal et de l'ACOVAM

NOM \_\_\_\_\_  
ADR. SSE \_\_\_\_\_  
VILLE \_\_\_\_\_ CODE POSTAL \_\_\_\_\_  
TÉLÉPHONE \_\_\_\_\_  
LA LISTE DES OBLIGATIONS \_\_\_\_\_

Le SCC toutefois s'est repris rapidement et bien conscient que sa défaite chez les téléphonistes équivaldrait à sa disparition pure et simple, il a de toute évidence mis les bouchées doubles pour se maintenir dans ce dernier fief.

Le STCC avait une difficulté de taille devant lui. L'accréditation de son rival couvrirait plusieurs provinces.

Il s'était constitué un fort bastion d'appuis au Québec mais l'intérêt moindre affiché par les téléphonistes ontariennes à son endroit a peut-être eu raison de sa détermination.

Les téléphonistes avaient demandé récemment au ministre du Travail, M. Martin O'Connell, de venir les rencontrer ce soir à Montréal à l'occasion d'une importante assemblée syndicale. Elles voulaient que le ministre oblige son conciliateur, M. Pierre Dufresne, à poursuivre son travail sans attendre la décision du CCRT qui tardait depuis plusieurs mois.

Le code du travail suspend les négociations tant qu'une requête en accréditation demeure en suspens afin d'éviter qu'une convention collective ne soit négociée par un syndicat à qui cette accréditation pouvait être éventuellement référée.

Les téléphonistes de Bell Canada avaient par ailleurs pressé le président du CCRT, M. Marc Lapointe, de rendre sa décision le plus rapidement possible en ordonnant un vote d'allégeance à l'échelle de leur unité d'accréditation. Le

Voir page 6: Bell

## «Week-end rouge»: le premier procès mais non le dernier

par Guy Bourdon

En inscrivant une poursuite de \$17,229 contre la Ville de Montréal, l'Association internationale des pompiers de Montréal et 40 sapeurs individuellement, M. Léo Parent déclenche vraisemblablement une avalanche de procédures devant la Cour supérieure en rapport avec ce qu'on a convenu d'appeler le « week-end rouge » du 31 octobre au 4 novembre 1974.

Le juge Châteauguay Perrault commencera d'entendre cette cause jeudi sur la responsabilité à attribuer à chacun pour l'incendie qui a détruit, le 2 novembre 1974, la demeure de M. Parent, au 1761 rue Wolfe.

M. Parent impute aussi à la Ville son obstination et sa désinvolture dans ses relations de travail avec ses employés.

Quant à l'Association internationale, le demandeur lui reproche sa mauvaise foi dans ses négociations avec la Ville et de ne pas avoir exercé un contrôle efficace de ses membres.

Enfin, M. Parent s'en prend aux 40 pompiers qui auraient dû être de service aux casernes Ontario-Beaudry, Craig-Cartier, Ontario-Hôtel-de-Ville, Fullum, Saint-Dominique et Rachel au moment du sinistre qui lui aurait causé des pertes de \$17,299.

Cette affaire remémorera à plusieurs les incidents tragiques survenus à cette époque quand des dégâts de plus de \$2 millions auraient été causés à 141 sinistrés qui attendent le résultat de cette cause-type.

Reprenant les conclusions de l'enquête Allison qui avait étudié les faits et conséquences survenus pendant une grève des pompiers de la métropole, M. Parent attribue ses malheurs à la faute, négligence et imprudence de la Ville de Montréal qui aurait manqué à ses obligations légales et maintenir un service d'incendie normal et adéquat par des mises à pied illégales d'un grand nombre de pompiers, en octobre 1974, par la fermeture de plusieurs casernes, des communiqués provocants et des déclarations intempestives qui auraient provoqué un débrayage ou une grève illégale de ses pompiers.

Les 40 pompiers défendeurs, pour leur part, ont annoncé que leur défense portera sur le fait qu'un tiers seulement des sapeurs étaient favorables au débrayage mais qu'ils auraient réussi à paralyser sérieusement le service des incendies par la violence et la menace de violence. Ils alléguent que des pompiers de l'extérieur, appelés à la rescousse, auraient été forcés de rebrousser chemin par des attaques à coups de bouteilles et autres projectiles. Ils tenteront également de prouver que ce sont des policiers qui ont « fermé » des casernes à la demande de la Ville et qu'il était dangereux de se présenter au travail à cause de menaces anonymes. Enfin, ils contesteront la réclamation de M. Parent comme étant exagérée.

L'Association internationale des pompiers, pour sa part, tentera de démontrer qu'elle a tout fait pour éviter la grève, qu'elle a lancé des appels au

Voir page 6: Week-end

## La guerre des tarifs CP Air porte plainte

OTTAWA (PC) — La compagnie CP Air a présenté une plainte officielle auprès de la Commission canadienne des transports (CCT), prétextant que le projet d'Air Canada de diminuer sensiblement les tarifs aériens pour une période de sept semaines à compter du 17 mars, causerait des difficultés financières aux autres transporteurs régionaux.

La plainte de CP Air ajoute que les tarifs d'Air Canada ne sont pas compensatoires et qu'ils constituent en fait un véritable acte de pillage.

Un porte-parole de la commission a révélé que la plainte avait été transmise à Air Canada. La société d'État a maintenant deux semaines pour répondre.

Entre-temps, a ajouté le porte-parole, Air Canada peut continuer à offrir des tarifs réduits pour la période qui s'étend entre le 27 mars et le 7 mai.

Les nouveaux tarifs, annoncés la semaine dernière, prévoient des réductions de 48 à 68%. Environ 445,000 places sont disponibles et Air Canada signale que les affaires sont bonnes.

La compagnie CP Air a annoncé vendredi dernier « qu'elle ne se laissera pas faire » et qu'elle était prête à offrir les mêmes avantages sur ses lignes internationales.

Elle est allée plus loin en annonçant qu'elle étudierait des formules susceptibles de lui permettre de faire la même chose pour d'autres services.

À 12 h, conférence de M. André J. Tanguay, administrateur général de la Corporation professionnelle des administrateurs du Québec, sous les auspices du comité d'organisation de la régionale de commerce de Montréal. Titre: La Maison du commerce, 1089, Côte du Beaver Hall, salle Le Village Montréal.

À 12 h 15, conférence de M. Julien Major, vice-président du Conseil du travail du Canada, dans le cadre des activités de l'Institut d'administration publique du Canada (régionale de Québec). À l'Auberge des Gouverneurs, Place Haute-Ville, à Québec.

À 12 h 30, causerie de M. Roger Hamel, directeur pour le Québec de la Compagnie pétrolière Impériale Limitée, devant les invités de la Chambre de commerce de Montréal. Titre: L'avenir du Québec, coûts d'État ou coups d'oeur? À l'hôtel Windsor.

À 13 h 30, conférence de M. Pierre Danseur, écologiste, professeur à l'Université du Québec à Montréal, sous les auspices de la Société d'étude et de conférences (section de Montréal). Titre: La sagesse dans l'aménagement du territoire. À l'Auditorium de la Banque Royale, 1, Place Ville-Marie.

À 19 h 30, rencontre avec Michel Tremblay, écrivain et dramaturge, organisée par la Bibliothèque de Montréal avec en collaboration la Société des écrivains canadiens.

**La Chambre de commerce de Montréal**  
Déjeuner-causerie hebdomadaire  
LE MARDI, 27 FÉVRIER 1979

**M. ROGER HAMEL**  
Directeur-Québec  
Compagnie Pétrolière Impériale Ltée

Titre:  
"L'Avenir du Québec... coûts d'État ou coups d'oeur?"  
Hôtel Windsor  
12h30

Le public est admis  
Billets à l'entrée \$10.  
Des carnets d'abonnement sont également disponibles à l'entrée \$100.  
(\$90, membres)  
Renseignements: 866-2861

## Une hypothèse courageuse

Du déluge de mots de l'après 1976 jusqu'à la récolte de propositions constitutionnelles de 1978, les francophones hors Québec auront fait un acquis ferme: ils font désormais partie du vocabulaire. Ils sont passés du statut d'ombres ignorées à celui d'abstractions couramment évoquées. Le français n'en est pas brusquement sorti de sa guangue à Maillardville, mais il est devenu de meilleur ton de faire rougir ou de réduire au silence ceux qui entendent ouvertement l'y laisser.

Au total, toutefois, c'est toujours au dessus de la tête de la communauté francophone que discutent les détenteurs des leviers de la réforme, radicale ou modérée. Alors que cette communauté est devenue monnaie d'échange dans la majorité des discours, au point où les lendemains de la commission Pépin-Robarts se sont trouvés liés à un débat sur ses droits linguistiques, ses représentants ne sont toujours pas conviés à participer directement aux discussions qu'ils alimentent. Aussi, avant d'être un mémoire constitutionnel comme un autre, le document intitulé *Pour ne plus être... sans pays* publié hier par la Fédération des francophones hors Québec est-il d'abord une tentative de sortir du non-être. S'il ne rencontre que silence ou indifférence, comme plusieurs des interventions antérieures de la FFHQ, il dira au moins ce que vaut le papier sur lequel sont écrites moult propositions de refonte de la fédération.

Les projets constitutionnels de la FFHQ sont ambitieux. Prenant au pied de la lettre la théorie des « deux peuples fondateurs », son comité politique propose de la traduire non seulement dans des droits linguistiques fort larges et inscrits dans la constitution, mais encore d'en tirer les fondements de modifications profondes des institutions politiques. Au niveau fédéral, on trouverait une chambre haute à composition également francophone et anglophone, avec des pouvoirs très larges, élue au suffrage universel. Une Commission culturelle bi-nationale, tribunal administratif de dernière instance, serait chargée de faire respecter tant la charte des droits fondamentaux que celle des droits linguistiques, et d'en arbitrer les modalités d'application, même au niveau provincial. A ce palier, on reconnaîtrait aux communautés de langue officielle un « droit d'initiative » — dûment inscrit dans la constitution — leur permettant de réclamer et d'obtenir par voie référendaire la gestion de services et institutions qu'elles croient indispensables à leur épanouissement: commission scolaire, écoles, services sociaux notamment.

A force de vouloir participer au grand jeu constitutionnel, la FFHQ s'est peut-être enfoncée trop avant dans la définition de mécanismes complexes qui, pas plus que les solutions de la commission Pépin-Robarts, ne trouveront l'oreille des leaders politiques. Mais pour peu que l'on veuille décoder son document, notamment son chapitre sur le « droit d'initiative », on y trouvera le début d'une réponse réaliste et équilibrée au problème que pose leur difficile existence en dispersion à travers le pays.

Tant à Ottawa qu'à Québec, en effet, la méconnaissance totale et l'utilisation cyniquement politique du problème des francophones hors Québec ont été à l'origine de solutions-clichés, qui s'annulent l'une l'autre par leur paternalisme. Après la publication du mémoire *Les héritiers de lord Durham*, par la même FFHQ l'an dernier, le gouvernement fédéral a refusé de définir le plan de développement que demandaient les francophones minoritaires, leur a nié une participation officielle aux décisions qui les concernaient, même aux plus humbles, prises dans les officines du Secrétariat d'Etat. Mais il a choisi de noyer les associations provinciales des francophones sous les subventions et de s'accrocher sur la place publique au leitmotiv des « garanties linguistiques » à inscrire dans la constitution. Loin d'être négligeables, puisqu'elles assurent un recours, ces garanties n'en sont pas moins une protection passive; elles ne peuvent en rien stimuler le développement.

Revisant en hâte ses diagnostics devant une francophonie moins agonisante qu'il ne le disait, le gouvernement du Québec s'est replié

pour sa part sur la théorie de la « réciprocité » des garanties aux minorités, mutuellement assurées entre provinces consentantes. On aime aussi évoquer ici et là une « loi du retour » qui corrigerait les accidents de l'histoire et de la géographie en québéçisant les Manitobains et autres Franco-colombiens, pour leur plus grand bien qu'ils comprendront un jour.

Ce que la francophonie hors Québec réclame aujourd'hui, c'est la prérogative de décréter elle-même sa volonté de vivre ou de mourir là où elle se trouve. Il est loin d'être certain, en l'état exsangue où elles sont en certains endroits, que toutes les communautés minoritaires voudraient gérer leurs propres services, se donner leurs propres institutions. Ce ne sont pas tous les francophones de la région concernée, même au Nouveau-Brunswick, qui étaient l'année dernière prêts à livrer bataille pour obtenir une commission scolaire « homogène », de langue française uniquement. En Colombie-Britannique, c'est presque avec crainte que les francophones acceptent les classes françaises que la loi leur consent désormais.

Au total le « droit d'initiative » laisse donc à la minorité elle-même le fardeau de la preuve. Son exercice, sous une forme ou sous une autre, pourrait aboutir aux mêmes résultats que les prédictions de froide démographie qu'on aime évoquer au Québec pour se donner bonne conscience: les plus forts et les plus déterminés suivent, peut-être seulement en Ontario, au Nouveau-Brunswick, au Manitoba. Il fallait du courage à la FFHQ pour ouvrir cette voie.

La FFHQ n'aurait pas eu à se lancer dans des acrobaties de refonte constitutionnelle à l'évidence lourde et irréaliste si les provinces, premières responsables des conditions d'existence de leurs populations, ne percevaient pas ce droit d'initiative comme une monstruosité. A voir le combat qui se livre pour une commission scolaire homogène francophone dans une province comme l'Ontario, on croirait qu'une idée aussi simple menace mortellement la santé du Canada central. Il y a des paix, en ce pays, qu'on se refuse même à bas prix.

Lise BISSONNETTE

LES CHINOIS  
POURSUIVENT  
LEUR OFFENSIVE

NOUS SOMMES  
TOUJOURS EN TRAIN  
DE DONNER AU VIETNAM  
UNE BONNE LEÇON!



## LETRES AU DEVOIR

### ■ Serait-ce l'année de la discipline?

L'année 1979 est l'année internationale des enfants. C'est aussi l'année du centenaire d'Einstein. Pour souligner les deux événements, j'aimerais porter à l'attention de vos lecteurs une réflexion de M. Albert Einstein portant sur l'Éducation. Cette réflexion de M. Einstein n'a jamais eu la portée de ses découvertes scientifiques, mais sa signification est toutefois beaucoup plus accessible à la majorité des gens que ses fameuses équations scientifiques. La voici:

« On devait se bourner le crâne de toutes ces sottises, de gré ou de force. Cette certification avait un effet si déprimant que, après avoir subi l'examen final, je fus dégoûté de tout problème scientifique pendant une année entière.

En réalité, c'est presque un miracle si les méthodes modernes d'enseignement n'ont pas encore complètement éteint cette espèce de curiosité spirituelle qui incite à la recherche, car cette délicate petite plante a essentiellement besoin de liberté, et non pas de stimulation, sous peine de s'étioler et de disparaître irrémédiablement. C'est une erreur grossière et lourde de conséquences que de penser que le plaisir issu de l'observation et de la recherche puisse être accru par des moyens coercitifs et un appel au sens du devoir. Je crois, au contraire, qu'il serait possible

d'annihiler jusqu'à la voracité d'une bête féroce, si l'on pouvait, à l'aide d'un fouet, forcer cet animal à dévorer inlassablement, même lorsqu'il n'éprouve aucune faim, en particulier si la nourriture qu'on l'obligerait ainsi à ingurgiter était choisie en conséquence. » (Extrait de *Examining in Harvard College*.)

Lors de la consultation publique sur le livre vert de l'enseignement primaire et secondaire qui se tenait l'année dernière au Québec, 85% des personnes et des groupes consultés ont réclamé plus de discipline, des programmes plus stricts, plus rigoureux et plus académiques, et des contrôles plus sévères et plus standardisés. Alors que les réformes que l'on appliquera à la suite de cette consultation publique toucheront directement dix ans de la vie de nos enfants, il est pour le moins étonnant qu'aucun enfant n'ait eu le droit de parole lors de cette consultation publique. Des organismes aussi étrangers à l'éducation que la Chambre de Commerce de la province de Québec, le Congrès juif canadien, l'Union des producteurs agricoles, une école très connue de méditation transcendantale, et j'en passe, ont eu le droit de venir dire au ministre de l'Éducation ce que devrait être l'école qu'on impose à nos enfants. Mais aucun jeune n'a eu le droit d'intervenir. Ils

étaient en classe et devaient se contenter de regarder par la fenêtre tous ces adultes, mâles pour la plupart, qui venaient à l'auditorium de leur polyvalente exposer leurs points de vue sur l'école. On ne leur a même pas donné l'autorisation d'assister à ces débats. Ils étaient en classe, programme oblige. Seules quelques jeunes filles ont eu le privilège (sic) d'être hôtesse et de servir le café. On leur fournissait même un beau costume à la mode...

Cette tendance vers un retour à la discipline n'est pas unique au Québec. Elle se retrouve dans la plupart des pays industrialisés. A ce titre d'exemple, sachez, chers lecteurs, qu'un arrêté en conseil de la Cour Suprême a rétabli en octobre 1975, sur le territoire des États-Unis, le droit aux châtiements corporels à l'école, après sommation. (Source: Les enfants d'abord, de Christiane Rochefort, éditions L'Étincelle, A lire.) De même, en Colombie Britannique, on ré-autorise tout récemment l'usage de la « strap »...

C'est l'année internationale des enfants. C'est à se demander si ce ne sera pas plutôt l'année internationale de la discipline envers les enfants... Pierre VAILLANCOURT pour le Comité de liaison du Mouvement pour des Ecoles publiques autonomes Montréal, le 15 février 1979.

## L'aberration québécoise

D'après le dernier sondage fait par la chaîne de télévision privée CTV, le Parti libéral du Canada aurait repris l'avance sur l'Opposition conservatrice. Même en supposant que les résultats de cette consultation coïdent de près à la réalité politique, on ne peut en déduire pour autant qu'en cette première semaine de février 1979, le gouvernement Trudeau aurait remporté le pouvoir automatiquement. En effet, si M. Joe Clark ne fait pas encore le poids dans les provinces de l'Atlantique, par contre M. Pierre Trudeau, lui, est toujours répudié à l'ouest de l'Outaouais. Pour expliquer l'avance apparente des libéraux, il faut encore une fois recourir à ce vieux facteur qu'on pourrait appeler « l'aberration québécoise ».

Avec un appui de 63% au Québec, en effet, le premier ministre jouit d'une faveur excessive; il aurait plutôt besoin d'une indulgence moins chiche en Ontario. Mais le sondage de CTV ne tient pas compte de ces disparités régionales; il ne permet surtout pas de traduire, en nombre de sièges aux Communes, la faveur respective des partis. On en vient ainsi à prendre le Québec pour acquis aux libéraux, à oublier jusque dans les sondages la présence d'un important électoral créditiste parmi l'opposition, et ainsi à ne plus voir dans cette province qu'un bizarre territoire, rouge à Ottawa et séparatiste à Québec.

Aussi n'est-il pas inutile de rappeler, sous l'aberration apparente des sondages, quelques données politiques vérifiées depuis plus de quatre élections générales.

Ces données indiquent nettement, pour qui veut bien les lire, que ce ne sont pas les électeurs qui ont manqué à l'opposition dans la province de Québec au cours des trois dernières élections tenues sous le régime Trudeau, mais un leadership crédible capable de canaliser le mécontentement populaire. Ce n'est qu'à sa troisième épreuve électorale que le nouveau premier ministre a réussi à gagner une majorité absolue des suffrages dans cette province réputée libérale. Quand Lester Pearson lâche la direction du gouvernement et du parti, les libéraux ont moins de votes que leurs adversaires au Qué-

bec, même si la division de l'opposition leur vaut d'y remporter une écrasante majorité des sièges. M. Trudeau redonnera aux ministériels une mince avance et un déluge de sièges: il n'en restera pas moins qu'en 1974, si 1,3 million d'électeurs ont dit oui aux libéraux, 1,1 million leur ont dit non.

Le Québec n'est donc pas ce qu'on pourrait appeler une province livrée pieds et poings liés aux libéraux. Ils y gagent certes une avance confortable et de quoi conserver une bonne majorité des circonscriptions au prochain scrutin. Mais de là à prédire la disparition de l'opposition et l'octroi aux libéraux des 75 sièges du Québec, il y a une marge que rien ne nous permet de franchir. Les ministériels ont vieilliss dans cette province comme dans le reste du Canada. Leurs politiques y ont failli autant que dans les autres provinces. La popularité du gouvernement Trudeau n'a point subi de chute dramatique au Québec, mais cela s'explique en grande partie par l'absence de forces québécoises d'opposition capables de lui donner la réplique et d'en faire la critique.

Sauf à l'élection de 1972, où ils furent dépassés par les Créditistes, les Conservateurs ont été le principal parti d'opposition au Québec sur la scène fédérale. Après avoir misé sur l'arme absolue d'un « lieutenant » québécois prestigieux, M. Claude Wagner, nommé depuis au sénat par les Libéraux, les Conservateurs ont choisi de vendre l'image de M. Joe Clark. La vente s'annonçait maigre, le PC en est venu à donner des ultimatums. N'est-ce pas renoncer un peu trop vite aux possibilités, limitées mais réelles, que s'offrent malgré tout à eux? Pour peu qu'une équipe de candidats et un programme sérieux traduisent les aspirations du vieil électoral anti-libéral, les troupes de M. Clark, sans faire de miracles, pourraient améliorer leurs positions. Le champs n'a jamais été aussi libre, du reste, que depuis la disparition de Réal Caouette.

Si les Conservateurs ne savent pas profiter de cette conjoncture, peut-être les Créditistes sauront-ils faire mieux? En effet, malgré que les troupes de feu Réal Caouette furent généralement moins suivies, leur concentration dans quelques comtés leur a valu une plus juste part de sièges aux Communes.

Les élections ont montré que, privés de leur chef traditionnel, les créditistes n'étaient pas disposés à passer avec armes et bagages dans le camp libéral ou conservateur.

Les Créditistes, poussés par on ne sait qui, ont commis la bêtise d'élire un chef sans base électoral sérieuse. M. Lorne Reznowski a, depuis, corrigé cette erreur historique en démissionnant. Il est permis de penser que si les créditistes québécois allaient aux urnes avec à leur tête un chef crédible, ils pourraient encore réserver des surprises à ceux qui les éliminent déjà de la carte politique.

Malheureusement, les seuls candidats potentiels aptes à prendre leur tête sont à Québec. Poussant sa vocation théâtrale jusqu'au bout, M. Camil Samson vient de fonder la troupe des « Démocrates », annonçant ainsi son retrait prochain de la scène politique. Courtisé par tous les partis à l'Assemblée nationale, M. Fabien Roy reste la seule figure électorale à émerger du Parti national populaire, il n'a plus rien à perdre ni à gagner sur la scène provinciale. Aussi l'idée est-elle naturellement venue à certains créditistes fédéraux de songer à lui, inexpugnable dans son comté de Beauve, pour prendre la tête des députés du CS à Ottawa.

Chaque jour qui passe nous rapproche désormais des élections fédérales. Les partis se comportent comme si plus rien ne pouvait changer la situation au Québec et que cette province était condamnée à rester libérale. La paradoxale vérité, c'est qu'elle ne l'a jamais été, malgré les distorsions infligées aux partis d'opposition. Le comble du paradoxe, ce serait maintenant que les libéraux, vieilliss et déçus, y gagnent par défaut le reste du terrain, jusque là rébarbatif aux ministériels.

Il ne tient plus qu'aux Conservateurs et aux Créditistes de faire mentir les sondages et l'apparente « aberration québécoise » qu'ils reflètent. Une généreuse part des suffrages les attend, pour peu qu'ils la prennent. Au lieu de rêver en couleur, M. Clark n'a qu'à s'occuper de cet électoral conservateur. Il en va de même pour les créditistes, qu'un Fabien Roy ou un autre chef crédible pourrait facilement garder dans la course.

Jean-Claude LECLERC

## INAGUANIÉ

## Se retrouver, en traduction

par Louis Duchesne

Démographe, l'auteur est à l'emploi du gouvernement du Québec.

Le rapport *Se retrouver* de la Commission de l'unité canadienne est certainement un des textes les plus intéressants qui nous soient venus d'Ottawa depuis longtemps, une bouffée d'air frais qui tranche agréablement avec les pamphlets putrides auxquels nous avons habitués les Lalonde, Chrétien, Bégin et autres fervents de l'argumentation bottine qui, d'ailleurs, se font rabrouer vertement par les commissaires. Il nous vient cependant un goût amer puisque, encore une fois, ce rapport témoignait que le français est à Ottawa une langue seconde, voire secondaire, pour reprendre l'expression de Lise Bissonnette.

En effet, pour un rapport dont la première recommandation concerne « l'égalité du statut, des droits et des privilèges des langues française et anglaise » et plus précisément « l'égalité des deux langues officielles envisagées comme langues de travail » dans les organismes fédéraux et la « la disponibilité, dans les deux langues officielles, de tous les textes imprimés destinés à la population en général » (page 129), on aurait dû s'assurer que le texte français soit au moins fidèle à l'original anglais. Il y a fort à parier que le français n'a guère été utilisé

comme langue de travail par la Commission: le texte français est une version souvent si mal traduite qu'on ne se retrouve plus, et nous avons dû avoir recours à l'édition originale anglaise pour trouver parfois exactement le contraire du sens de la phrase en français. En somme, on se retrouve, en anglais.

Nous croyons qu'il est important de signaler les principales erreurs de traduction, surtout celles des pages 50 et 51, dans le paragraphe *La langue et le Québec* où on cite des statistiques démographiques qui portent à confusion. Ainsi, on dit que les Canadiens français « représentaient, en 1951, 82 p. cent de la population de la province, ils étaient en 1976, 85 p. cent et selon les estimations démographiques ils seront 95 p. cent en 2001 » alors que dans le texte anglais on dit: « en 1951, 82 p. cent de Canada's French mother tongue population lived in that province; by 1976, this proportion had risen to 85 per cent and demographers have estimated that by the census of 2001, approximately 95 per cent of Canada's francophone will be located in Quebec » (page 47). Il s'agit en fait de la concentration au Québec des francophones canadiens au lieu du pourcentage de francophones dans la population du Québec comme le laisse croire le texte français.

Une diminution de l'usage de l'anglais au Québec » alors qu'en anglais on est plus nuancé et l'usage de l'anglais « may be declining ». On apprend ensuite en français que « en 1931, 17 p. cent de la population masculine québécoise ne parlait qu'anglais » alors que dans le texte original, il s'agit de la population adulte masculine, et la proportion est plutôt de 16 p. cent: « the proportion of adult males in the province who speak English only has declined from 16 per cent in 1931... » (page 47).

Suit une autre perle: « Quant à ceux (les immigrants) qui ne parlent ni l'une ni l'autre de ces deux langues, 70 p. cent seulement s'assimile à la majorité francophone ». Il s'agit ici des allophones qui font des transferts linguistiques: 70 p. cent s'assimilent à la minorité anglophone et seulement 30 p. cent à la majorité francophone! « Of those who arrive with a knowledge of neither French nor English, we estimate that 70 per cent assimilate to the anglophone and 30 per cent to the francophone community. » (page 47). Nous croyons qu'il est permis de dire que le texte anglais est fautif, qu'il s'agirait plutôt des immigrants ayant une langue maternelle autre et qui peuvent quand même connaître le français ou l'anglais. Nous ne devinons pas d'où vient l'impertinent « seulement ».

Les vaillants traducteurs, après ce tour de force, sautent une phrase et

### ■ Mise au point d'Amnistie internationale

Amnistie Internationale fait tenir la mise au point suivante, par la voie de son président, M. Jean-Luc Héty.

Le Devoir de lundi le 19 février dernier publiait sous la rubrique Libre Opinion un texte intitulé « Jean-Paul II perpétue l'illusion ». Les deux

auteurs de ce texte s'étant associés à Amnistie Internationale, il importe d'apporter les précisions suivantes.

Amnistie Internationale ne se prononce ni sur l'idéologie, ni sur les motivations, ni sur les croyances des personnes, groupes ou régimes qui peu-

vent ou pourraient être impliqués directement ou par leur appui tacite à des violations des droits humains.

Amnistie Internationale n'intervient que dans des cas précis de violations, et ce, à partir de faits dûment vérifiés, et ses interventions se limitent à demander que soit mis fin à ces violations spécifiques.

### ■ Libérez Pierre-Paul Geoffroy

Vendredi dernier (16 février) avait lieu l'ouverture de la campagne pour la libération de l'ex-felqiste Pierre-Paul Geoffroy. Cette campagne fait suite au 3e refus de la Commission Nationale des libérations conditionnelles, de libérer Geoffroy qui a droit à sa libération de jour depuis mars 1973 et à sa libération totale depuis mars 1976.

Pourquoi la CNLC s'obstine-t-elle à ne pas libérer Geoffroy? A la suite de l'étude du dossier préparé par le Comité pour la libération de Pierre-Paul Geoffroy, je ne vois aucune raison qui puisse empêcher la libération de ce dernier qui purge depuis déjà 10 ans sa sentence (soit dit en passant, la plus longue dans les annales judiciaires du Commonwealth).

Tous les fonctionnaires qui ont coté Geoffroy sont favorables à sa libération. Il a toujours eu une conduite exemplaire et son dossier carcéral est vierge. De plus, les commissaires Cumas et Lette qui étudient le dossier de Pierre-Paul Geoffroy depuis le tout début, ont toujours été favorables à sa libération. Je ne peux m'expliquer le refus des autres commissaires, d'autant plus que ces derniers n'ont jamais eu à rencontrer Geoffroy, contrairement à Cumas et Lette.

laisser songer: 1e- Le commissaire principal de la CNLC pour le Québec est J. Paul Gilbert, celui-là même qui était le chef de la police de la CUM à l'époque de l'arrestation de Geoffroy...

2e- Lors de sa 2e comparution à la CNLC, un faux rapport a été inclus à son dossier. Ce n'est qu'après le refus que l'on découvre que le dossier est faux. Drôle de coïncidence...

A la lumière de ces constatations, quelques questions me viennent à l'esprit: — Gilbert ne fait-il pas du cas Geoffroy, une affaire de rancune personnelle? — La CNLC veut-elle vraiment reconnaître à Geoffroy son droit fondamental à la liberté?

— La CNLC ne fait-elle pas du cas de Pierre-Paul Geoffroy, un cas politique, en niant qu'il a les mêmes droits que tous les autres détenus? Pour moi, depuis 3 ans, Pierre-Paul Geoffroy aurait dû avoir réintégré la société. C'est pourquoi, j'invoite tous ceux qui croient encore à la justice, à manifester leur appui à la cause de Geoffroy, pour forcer la CNLC à reconnaître à Geoffroy son droit à la liberté. Libérez Pierre-Paul Geoffroy.

Michel DUBOIS Saint-Jean, février 1979.

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1K1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville Lasalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$65; par année: six mois: \$36; trois mois: \$24. À rétroagir: \$70 par année, six mois: \$38; trois mois: \$27. Éditions du samedi: \$19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1,50 par semaine. Tarif de rabonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 444-3361 (lignes groupées).

# Les qui-perd-gagne

## 1) Mettre une cause de plus dans l'histoire

par **Pierre Vadeboncoeur**

Pour la première fois depuis que je suis né, il y a un gouvernement neuf. Ce gouvernement entend faire quelque chose pour essayer de sortir les Québécois de leurs ornières historiques. C'est une entreprise difficile, tant à cause de notre pesante habitude de subir tout ce qui peut ressembler à la force des choses, qu'à cause de notre encadrement rigoureux par l'étranger. Mais il y a eu tout de même le fait que, pour une fois, plusieurs circonstances favorables ayant convergé, ce qui est toujours très rare, nous nous sommes en bonne partie rassemblés en une force. Nous allons donc pouvoir enfin modifier notre corps, corriger certaines données plus ou moins considérées comme fatidiques, bref nous assumer enfin, pousser sur des obstacles, par notre volonté pour une fois, après un siècle et davantage de scrupuleuse attention à mener nos affaires selon le courant qui les menait toujours ailleurs.

Nous allons être, figurez-vous! Il me semble que ce n'était pas un luxe. Tout le monde et en particulier mes camarades de Cité libre avaient déjà remarqué notre dérive et le fait que depuis longtemps nous n'avions pas mis une cause de plus dans l'histoire. Mais voilà que nous allons le faire! Nous étions sur le point de poser ça et là, à notre gré, par notre propre pouvoir, mot étrange à nos oreilles, des actes qui enfin seraient de nous. Chose inouïe, redoutable! Créer, vouloir, diriger, occuper du terrain, fixer notre domaine, faire nos erreurs, avoir nos succès, survenir, être là, malgré d'autres forcement. Quelle catastrophe! Vivre. Cela ne se fait pas dans les limites préétablies selon les desiderata des autres, ni dans des constitutions faites

pour un autre âge. La vie, c'est par définition l'inconnu par avance; ce n'est pas l'obéissance mécanique à un programme. Nous allons vivre et il paraît que nous en avons grand besoin. Il n'était pas raisonnable de croire que nous allons vivre et en même temps ne connaître aucune expansion, ni dans les lois, ni dans les constitutions, ni sur le terrain, surtout que le nôtre — ceci aussi était connu dès 1950, tout spécialement dans le groupe Cité libre — avait été réduit aux dimensions ridicules que l'on sait, dans les affaires comme dans la culture, dans les activités comme dans le commandement. Épanouissez-vous, mais dans votre volume antérieur. Épanouissez-vous, mais pourvu que vous restiez comprimés. Vivez, mais ne dérangez pas. Existez historiquement, mais sans modifier l'histoire. Survivez dans l'histoire, mais qu'on ne s'en aperçoive pas. En somme, restez comme vous étiez par rapport à ce qui était avant que vous ne commenciez à exister vraiment. Dites-vous un peuple, mais sans en devenir un. Prenez ce qu'il vous faut, mais dans ce qui vous appartient déjà. Soyez nouveaux, mais comme vous étiez auparavant. Car, les bornes étant posées, vous n'avez le droit ni d'avoir un pays, ni celui de prendre les moyens pour assurer efficacement votre culture, ni de vous introduire substantiellement dans l'économie sauf dans ce que vous en possédiez préalablement, ni d'infécher le développement se-

lon vos besoins, ni rien. Faites agir la démocratie, mais de telle façon qu'elle ne vous confère par volonté populaire aucun pouvoir que vous ne possédiez déjà, et qu'elle ne décide d'aucune résolution susceptible de modifier réellement votre loi. Ainsi parlait Trudeau. Ainsi parlait Trudeau. Car autrement vous risqueriez d'attenter aux droits de l'homme. Les droits de l'homme, c'est le statu quo également pour tous. Ce sont ceux que chacun en possède dans le moment présent. En particulier collectivement. Il y a des gens et des collectivités qui ont beaucoup, d'autres qui ont moins, et les droits de l'homme consistent à dire qu'il est illégitime que ceux qui ont moins acquièrent davantage et que ceux qui ont trop cèdent un peu de ce trop. Quand tout reste comme avant, il n'y a pas de crime contre l'humanité. Dit Trudeau.

Pierre Trudeau, qui avait jadis décidé en lui-même que notre peuple devait entrer dans l'histoire, dans le changement et, pour un bon coup, dans l'existence, trouva que cela devait se faire dans les règles d'une pratique politique surveillée et pas le moins du monde dérogatoire. Il avait promulgué par conséquent une sorte de loi selon laquelle ce qui est organique doit se comporter en tout point comme ce qui est mécanique. Comme ici les choses se passaient plutôt selon les lois de la vie, il est allé ailleurs, où il n'a plus rien trouvé d'étrange ni de choquant pour son esprit profondément conservateur.

Or, le distingué quidam qui nous faisait ici les sermons de son anti-nationalisme est justement le même qui s'est trouvé chez les voisins à stimuler, à organiser et à présider les débordements du nationalisme desdits voisins. Ceux-ci avaient l'a-

vantage de n'avoir pas à établir leurs droits mais à les agrandir et à les parfaire. Je suppose qu'il y a de la passion anticivile dans le mouvement d'un peuple qui cherche du droit et des moyens d'être, mais qu'il n'y en a pas un atome dans celui d'un autre peuple qui utilise droit et puissance pour empêcher le premier de conquérir son minimum d'espace vital. Il n'y a pas le moindre nationalisme ni le moindre racisme, ni domination, ni menace, ni haine, ni arbitraire, dans le fait de rester en situation de quasi-monopole de pouvoir, de moyens, d'ambition, de richesse et d'orgueil quand on l'est depuis toujours par rapport à quelqu'un d'autre qui a peu et qui se perd de plus en plus lui-même; mais je suppose qu'il y a tous les torts dans celui qui, étant ainsi réduit depuis toujours et ayant maintenant à faire face à pis encore, déclare que peut-être il pourrait respectueusement prétendre à ne plus être un peuple dont on fait exactement ce que le bon plaisir des autres prétend qu'on en fera. Être vaincu n'est rien et cela est très moral; être malade, décliner, perdre, cela aussi c'est très bien; mais essayer de faire un peu l'histoire après tant l'avoir subie, tenter un effort pour exister à son tour et renverser des décrets du sort qui ne sont que trop clairs, reculer devant l'échec final et la condamnation sans remède, arriver sur la place pour y faire enfin sa propre déclaration et non celle de l'importeur qui d'autre, il faut supposer, d'après Trudeau, ce véritablement ce comportement a quelque chose d'admissible selon le droit et de détestable selon l'esthétique.

On assiste d'ailleurs à un phénomène singulier. Ce qui est extraordinaire, c'est que les activistes du fédéralisme aient réussi, chez ceux qui les suivent et même

chez ceux qui ne les suivent pas mais se contentent de les regarder, à répandre, à propos de la question nationale, une vision qui la fait voir non pas comme un drame mais comme une affaire. C'est une espèce de tour de force. Il consiste en une réduction générale de la problématique nationale, à commencer par celle que l'on opère en prétendant considérer l'échec possible du plus grand effort politique que notre peuple ait fourni en un siècle comme un événement dont les conséquences seraient plutôt restreintes, ordinaires, à l'échelle de la chronique plutôt qu'à celle de l'histoire, — appartenant à l'ordre de l'histoire routinière plutôt qu'à celui de l'histoire rompu. Il n'y a pas de problématique nationale, disent-ils en réalité. L'affirmation qu'il en irait ainsi n'est pas hésitante, ni inquiète, elle est formelle, elle est sereine et elle est politique.

Reduction. Il n'y a pas de grande menace à la nation. Il n'y a d'ailleurs pas de nation, c'est plus simple. Cette nation reçoit des noms curieux, dont on peut apprécier l'ampleur, égale sans doute à celle des pensées qui les emploient: cette nation n'est pas une nation, c'est une minorité, ou bien c'est un groupe, ou bien c'est une « communauté », et l'on dit même que c'est un élément... Comment un élément serait-il dans l'histoire et quand parler de chute historique comment il s'agit d'un élément? Eh bien donc! cet élément, ou cette donnée, ce groupe, ou les a traités selon la nature qu'on leur prêtait; on a pensé que les points de vue et les catégories de l'Administration seraient tout indiqués pour permettre d'en philosopher convenablement. Comme un essor politique national

entraîné fort mal dans des mesures établies suivant de telles catégories, on s'est montré plutôt enclin à y voir l'effet d'un délire ou tout au moins d'une excitation latente et passagère. Cette sobriété dans le jugement avait l'avantage de faire l'affaire d'un certain nombre d'intérêts certainement beaucoup plus passionnés. Ceux-ci ne prenaient pas le devant de la scène, bien entendu. Suivant l'idée officielle, la situation historique des Québécois n'a rien d'alarmant. Leur fièvre est superfétatoire. Une génération presque entière a parlé, mais elle n'a rien dit. On peut sans dommage pour quiconque tout faire rentrer dans l'ordre. C'est une question de force et de dextérité, l'une à l'autre mêlée et les deux contenues dans des limites suffisamment discrètes. L'histoire neutre continue de couler comme les jours de l'Administration, ce qu'elle est et ce qu'est aussi la politique. Il n'y a pas l'ombre d'un génocide en cours, ni d'ailleurs de processus de mort lente et naturelle. Non seulement n'imagine-t-on pas que le fait de briser le premier grand élan politique de notre peuple — de notre époque — depuis plus d'un siècle pourrait provoquer dans ce peuple une sorte de stupeur démissionnaire et dissolvante, mais on ne prend pas davantage en considération que dans notre condition de dominés nous avons vécu pendant quelque cent cinquante ans et qu'il en résulterait, si cela devait continuer, si le ressassement devait tourner court, la conséquence suivante: nous léguons à notre immédiate postérité et à sa propre suite la psychologie d'un peuple perdu et lâche devant l'histoire, et à celui-ci l'exemple et les conséquences de sa propre dérision.

(A suivre)

# ENTRE MARX ET MAHOMET

par **Léopold Battel**

Politologue, l'auteur est spécialisé en relations internationales.

Les événements récents survenus en Iran, le coup d'État militaire marxiste en Afghanistan de l'an dernier, les événements qui ont impliqué le Yémen du Sud dans la corne de l'Afrique, présentent les signes d'une nouvelle modalité de l'expansion du marxisme dans le monde, plus précisément dans le tiers-monde. Si l'on considère le marxisme en tant que philosophie, ensemble de valeurs ou «vue du monde» l'analogie peut s'opérer au même titre que l'expansion de l'Islam. Marxisme et Islam se sont diffusés dans un temps historique relativement court. Ces deux «philosophies» ont su transformer les mentalités, et surtout la vie politique, économique et sociale au point de laisser parfois leur empreinte de façon irréversible.

Aucun leader musulman n'a pu véritablement se défaire de l'emprise solide instituée par les préceptes coraniques. Tous les dirigeants politiques islamiques doivent adhérer aux principes de l'Islam,

qui, traduit littéralement, signifie «la soumission», afin de rassurer les éléments conservateurs sur le plan social, quitte ensuite à entreprendre des réformes ou des visées politiques progressistes. L'Islam comporte un élément théocratique. Quant au marxisme, il repose essentiellement sur l'abolition de la propriété privée au profit d'un État géré par le parti-élite.

L'histoire nous a appris comment s'est répandu l'Islam qui couvre un territoire allant du Maroc à l'Indonésie et une par-

tie de l'Afrique sub-saharienne. Parallèlement, le marxisme, ou sa variante atténuée, le socialisme, s'est propagé en diverses phases, de la troisième Internationale à l'occupation de l'Europe de l'Est. C'est la période actuelle qui procure des dimensions toutes nouvelles à l'étude de l'expansion de son influence. L'Asie et l'Afrique surtout, viennent de vivre leur décolonisation, obtenue parfois au prix de luttes armées. Un survol des pays islamiques révèle que pour la plupart ce sont des régimes militaires ou reposant sur l'appui indispensable de ceux-ci, qui constituent un des éléments-clés du pouvoir politique.

Ces militaires ont eu maintes fois recours aux coups d'État, aux interventions directes ou indirectes, pour influencer sur la gestion politique de leur pays. Ceux-ci, plus récemment, ont remplacé des régimes traditionnels pour les convertir en nations plus modernes. Cette conversion constitue le point crucial car il s'agit dans

bien des cas d'instituer des changements qui impliquent une transformation des mentalités. Avec le marxisme ou le socialisme, les nouveaux leaders s'accaparent d'un «projet de gestion» de la société, d'autant plus applicable que le pays est sous-développé. Il s'agit dans bien des cas de politiques de prestige visant à doter leur nation d'un programme de décollage industriel et d'entreprendre des programmes de rattrapage de l'Occident. Bien sûr, cela ne va pas sans heurts car les vieilles mentalités sont réticentes, surtout si le «projet de gestion» enfreint les traditions concernant la propriété. Néanmoins, la stratégie politique de ces leaders a su faire preuve d'habileté en couplant le marxisme avec l'Islam, cette dernière, sanctionnant par excellence le «projet de gestion». À des degrés variés, c'est le cas de l'Iraq, de la Libye, de l'Algérie, du Yémen Sud, de l'Afghanistan, de la Somalie et peut-être prochainement, mais cela est spéculatif, de l'Iran.

Evidemment, il y aura eu différents scénarios, car l'Islam est une religion qui s'ajuste plutôt mal au modernisme. Le développement économique accéléré a engendré le changement et l'effritement sociaux. L'écart de fortunes s'est accentué entre la majorité et l'élite. Il s'ensuit l'inflation, le chômage et le manque évident des biens fondamentaux, tels l'habitation, le transport et la nourriture qui grèvent lourdement tout espoir d'amélioration socio-économique. L'Islam apparaît alors comme le palliatif à tous ces maux, le refuge ultime aux dislocations apportées par les valeurs de l'Occident. Comme dans bien des cas, l'opposition politique ne fut pas tolérée, n'a pu s'exprimer dans un processus légal démocratique, c'est autour du mouvement religieux qu'elle s'est cristallisée comme on a pu le constater en Iran. Et c'est sans doute pour cette raison primordiale que les régimes socialistes musulmans se réclament tels, (même s'ils ne sont pas socialistes). Le paradoxe s'efface devant l'utilité.

Le retour à la pureté islamique en vue d'aspirer à un «projet de gestion» de type marxiste n'est peut-être pas si paradoxal si l'on considère que l'Islam repose sur des fondements condamnant l'usure, favorisant une entraide communautaire, etc. Et si certains pays ou régimes renvoient dos à dos capitalisme et marxisme, cela ne signifie pas qu'ils les ont complètement rejetés. Ils peuvent très bien inventer la «voie islamique vers le socialisme» tout comme ils peuvent, à l'instar de l'Arabie Saoudite, condamner l'athéisme du marxisme. La nouvelle modalité d'expansion du marxisme dans les pays islamiques provient de ce que le marxisme a su subordonner l'Islam à ses fins, en faisant un véritable instrument social, politique et économique. Une fois ce stade atteint, la voie ne semble guère ouverte pour un retour en arrière. Les minorités musulmanes d'URSS ne disposent guère de la marge de manoeuvre des partisans de l'Ayatollah Khomeiny contre le Shah d'Iran. Malgré cela, le retour à la pureté islamique semble être fortement engagé: au Pakistan, le régime militaire a proclamé des révisions au code juridique allant dans le sens du Coran (amputation de la main aux voleurs, fouet pour l'adultère, etc.); le colonel Khadafi de Libye est considéré puritain islamique; le nouveau régime marxiste de l'Afghanistan prêche le respect des principes de l'Islam.

Les implications politiques de cette tendance sont nombreuses. Les leaders militaires tentent d'asseoir leur «projet de gestion» sur la religion, facteur unificateur non contestable. Consciemment ou involontairement, ils font le choix en

faveur du marxisme ou d'un socialisme comme cadre de référence à ce «plan de gestion» ce qui aboutit à l'expansion du marxisme et l'unification de l'Islam. Le cas iranien illustre: on croit déceler les signes d'un déplacement vers la gauche, les forces de Khomeiny ne semblant pas en mesure de contrôler les événements qu'ils ont provoqués; de plus, les révolutionnaires ont uni leurs efforts à ceux de leurs «frères» arabes en déclarant leurs sanctions prochaines contre Israël, qui se traduiront par la cessation des livraisons de pétrole à ce pays. Le «pacte islamique» auquel faisaient obstacle les divers nationalismes semble prendre une valeur complètement nouvelle sous l'égide du marxisme. Le pacte islamique correspond à un vif espoir religieux de réunir le monde musulman dans un même bloc. Cela, en dernière instance, permettrait à l'URSS de s'immiscer de loin dans ces régions, pour le moins stratégiques, tout en vidant les nationalisme de leur contenu.

Des opposants farouches se dressent encore sur la voie d'un tel pacte. L'Égypte, la Tunisie, le Maroc, l'Arabie Saoudite. En Égypte, l'opposition au président Sadate vient des Frères musulmans à travers leur revue «El Daawa». En Arabie Saoudite, le premier ministre, le Prince Fahd, est sous la pression d'une faction islamique plus traditionnelle de la famille royale. Les changements qui peuvent survenir ne sont pas à l'abri de manipulations imprévisibles comme le témoignent l'Iran.

Les événements du présent qui façonnent notre futur se déroulent de façon accélérée sous nos yeux. C'est le monde islamique qui semble se ranimer par on ne sait quelle force. D'autres pays pourraient emboîter le pas. En Turquie s'esquissent déjà les signes avant-coureurs d'autres événements: les affrontements entre la gauche et la droite se multiplient. Peut-être qu'ailleurs, tout n'est que fausse quiétude. Le Maroc n'est pas à l'écart des mouvements d'opposition au roi Hassan II. La Tunisie a connu l'effervescence de la contestation étudiante et ouvrière contre le parti unique.

L'explication de l'attrait du marxisme ou du socialisme ne peut être réduite à de simples constats politiques. Il faut sans doute rechercher dans l'Occident une part de responsabilité. Les militaires, ou les régimes assistés par des militaires, ont peut-être perçu l'Occident comme corrompu et décadent, incapable de se constituer en exemple politique valable. Ils en ont conclu, peut-être sans mesurer l'ampleur de leur décision, que le marxisme se rapprochait plus de leur conception militaire que le libéralisme occidental.

### IBRE-TORINION

# La juste tonalité du message papal

par **Marc M. Parent**

L'auteur est diplômé en relations internationales.

Comme nous avons pu en avoir la preuve dernièrement, l'Église catholique romaine a encore le pouvoir de mobiliser d'énormes masses populaires dans au moins deux parties du monde: l'Europe de l'Est et l'Amérique Latine. La visite qu'a effectuée le pape Jean-Paul II à Puebla, et par extension à l'ensemble des catholiques de cette hémisphère, nous l'a bien montré. Et sa visite en Pologne pour y célébrer le 900<sup>ème</sup> anniversaire de saint Stanislas s'avère déjà toute aussi populaire.

Si le pape a choisi l'Amérique Latine pour son premier voyage, c'est pour y donner un message particulier aux catholiques et au clergé de ce continent. Les membres de la communauté catholique latino-américaine sont près de la moitié des catholiques romains à travers le monde; et dans cette partie du monde, il existe des problèmes très spécifiques qui ne pouvaient être ignorés. Le discours d'ouverture de la conférence épiscopale tenue à Puebla s'adressait surtout à la

tendance progressiste du clergé latino-américain, cette tendance que l'on dit politisée et marxiste. Les membres de ce groupe n'ont pas été surpris de la teneur du message que le Saint-Père avait à leur livrer, mais ils n'en ont pas moins été déçus. Pourtant le discours n'était pas une condamnation, bien au contraire. Parlant à Mexico, où au début du siècle les prêtres étaient attaqués sur les ordres des autorités nationales, le pape a demandé si ce ne serait pas une erreur pour le clergé de s'impliquer dans les affaires politiques. La réponse qu'il donnait était simple: l'évangélisation doit être la principale mission de l'Église catholique. Quelquefois, disait-il, la motivation religieuse peut être affaiblie par la nature humaine, mais parfois aussi le processus de libération de l'homme appelle à certaines actions contre toutes formes de domination, d'esclavage, de discrimination, de violence, d'attaque des libertés religieuses et contre la personne.

Depuis 1964, neuf des 19 pays latino-américains sont tombés sous le joug d'un régime militaire issu de leurs forces armées. De plus, sept autres pays ont des régimes dictatoriaux. Avec les véritables démocrates obligés de se cacher contre la répression, l'Église est devenue la seule opposition légale, indépendante, ayant

l'appui de la population. Elle est la seule qui peut s'élever pour dénoncer les injustices et les atrocités qui sont trop souvent commises.

Les soldats de ces régimes dictatoriaux ne peuvent tuer des prêtres aussi impunément qu'ils tuent ceux qu'ils qualifient de communistes et d'anarchistes. Et quand les évêques respectés à travers le monde parlent de la situation qui prévaut au Brésil, à El Salvador, au Paraguay, au Nicaragua et au Honduras, les généraux eux-mêmes écoutent ce qu'ils ont à dire. Personne n'ose s'opposer aux recherches de l'organisme «Vicariat de la Solidarité», appuyé par l'Église catholique au Chili. Cet organisme s'est donné comme objectif d'informer, et de venir en aide aux familles des personnes disparues. Personne non plus n'ose s'opposer aux recherches similaires faites par l'Église catholique d'Argentine, ou à l'aide de l'Église aux grévistes qui réclament la libération de prisonniers politiques au Bolivie.

Il est bien facile de s'attaquer par la force aux soldats d'un régime dictatorial, mais c'est autre chose que de trouver des options politiques viables. Et cette tâche ne revient pas au clergé. C'est ce que le pape Jean Paul II a voulu faire ressortir dans son discours. L'Église, a-t-il dit, devrait rester en dehors du domaine politique pour ne s'occuper que de l'être humain.

Des hommes aussi respectés que les cardinaux Arns et Lorscheider du Brésil, le cardinal Enrique Silva du Chili, le cardinal Pironio d'Argentine et le cardinal Romero d'El Salvador sont capables d'attirer l'attention du monde entier sur les violations des droits de l'homme justement parce que les autorités ne peuvent les identifier comme communistes ou marxistes. Des prêtres et des évêques qui rapprochent les enseignements du Christ à ceux de Marx sont des cibles faciles pour les militaires et les extrémistes de droite.

Sur un continent où l'inégalité des richesses est voyante et se retrouve partout, dans chaque ville et village, le pape a critiqué ouvertement les riches propriétaires terriens qui n'utilisent pas pleinement les ressources dont ils disposent. N'utilisant pas leurs terres pour y faire de la culture, ils privent les plus pauvres de leur nourriture. Il a rejeté catégoriquement la théologie dite «de libération», appuyée par certains prêtres progressistes, comme étant un exercice sociologique. Il a enfin dénoncé le recours au terrorisme, qui ne sert que de prétexte aux régimes dictatoriaux pour ignorer les

droits fondamentaux des personnes. La fin du message de Jean-Paul II résume bien la position de l'Église catholique partout dans le monde: l'Église doit demeurer au-dessus des conflits politiques.

Si le pape n'a pas parlé du courage et du détachement dont des milliers de prêtres ont fait preuve en rejetant leur vie confortable de paroisse pour aller travailler avec les déshérités, mettant sur pied des communes, des coopératives et de regroupements paysans, il avait ses raisons. En effet, bien que cette œuvre soit louable et que le travail accompli soit considérable, trop souvent ces regroupements et communes ont servi à des fins politiques. Par ailleurs, d'autres ont atteint leur objectif, celui de rallumer la foi et la croyance religieuse qui sommeillaient dans la population.

On a malheureusement passé sous silence, lors de la tournée triomphale du pape Jean-Paul II, l'attitude de certains évêques latino-américains. En effet, beaucoup d'entre eux appuient ouvertement les régimes dictatoriaux, fermant les yeux devant les multiples injustices quotidiennes. Cela ne favorise ni le respect ni le bien-être de l'être humain, pas plus que ne le fait l'appel au marxisme.

**COLLÈGE DOMINICAIN DE PHILOSOPHIE ET DE THÉOLOGIE**  
**FACULTÉ DE THÉOLOGIE**

La FACULTÉ DE THÉOLOGIE du Collège dominicain offre un programme d'études conduisant aux grades canoniques et civils suivants:

- 1er cycle: — certificat d'études en théologie (un an)  
— baccalauréat en théologie: B.Th. (3 ans)
- 2e et 3e cycles: — maîtrise en théologie: M.Th. (un an après de B.Th.)  
— maîtrise ès arts en théologie: M.A.Th. (2 ans après le B.Th.)  
— Ph.D. en théologie (2 ans après le M.Th.)

Renseignements et demande d'admission, s'adresser à:

Secrétariat  
**COLLÈGE DOMINICAIN DE PHILOSOPHIE ET DE THÉOLOGIE**  
96, avenue Empress  
Ottawa, Ontario, K1R 7G2  
Tél.: (613) 233-5696 ou 233-5697

**CONSERVATOIRE LASSALLE**  
COLLÈGE PRIVÉ RECONNU D'INTÉRÊT PUBLIC  
ANNÉE SCOLAIRE 79-80

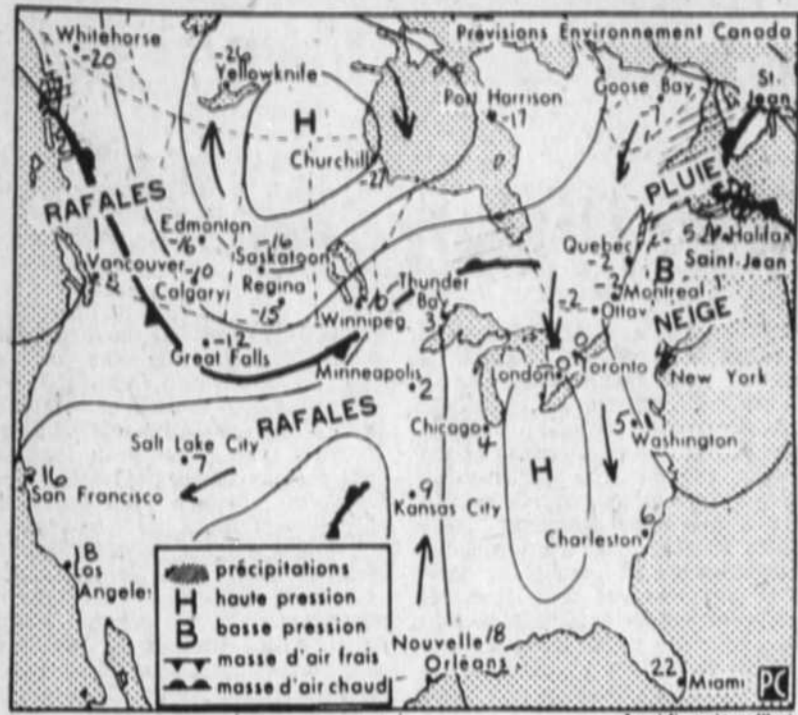
**COURS PROFESSIONNEL (JOUR OU SOIR)**

- COMMUNICATION
- THÉÂTRE
- HISTOIRE
- FRANÇAIS
- PHILOSOPHIE

**PROSPECTUS ENVOYÉS SUR DEMANDE**  
**288-4140** Permis no. 749569

3505 RUE DUROCHER - MONTRÉAL - H2X 2E7

# AMÉTIÉO



Abitibi-Témiscamingue: nébulosité variable. Maximum -7 à -5. Aperçu pour mercredi: beau.

Réservoirs Cabonga et Gouin: nuageux avec quelques flocons de neige. Maximum -7 à -5. Aperçu pour mercredi: beau.

Pontiac-Gatineau, Rivière-du-Lièvre, Laurentides: nuageux avec quelques flocons de neige et vents modérés par moments. Maximum -4. Aperçu pour mercredi: dégagement.

Outaouais: nuageux avec quelques flocons de neige. Vents modérés provoquant de la poudrière par endroits. Maximum -2. Aperçu pour mercredi: dégagement.

Montréal: nuageux avec quelques flocons de neige. Accumulation totale de 5 à 10 cm. Vents modérés. Maximum -2. Aperçu pour mercredi: dégagement.

Trois-Rivières, Drummondville, Québec: neige mêlée de grésil et risque de pluie verglaçante. Vents modérés. Accumulation de neige de 10 cm. Maximum -4 à -2. Aperçu pour mercredi: dégagement en après-midi.

Région montagneuse de l'Estrie-Beauce: neige ou grésil. Périodes de pluie verglaçante. Accumulation de 10 cm. Maximum -2. Aperçu pour mercredi: dégagement en fin de journée.

Lac-Saint-Jean: neige intermittente. Vents modérés provoquant de la poudrière par endroits. Maximum -6. Aperçu pour mercredi: dégagement en fin de journée.

Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides: neige possible mêlée de grésil. Vents modérés provoquant de la poudrière par endroits. Accumulation de 5 à 10 cm. Maximum -4. Aperçu pour mercredi: dégagement en fin de journée.

Rivière-du-Loup, Rimouski-Matapédia: neige mêlée de grésil et pluie verglaçante. Accumulation de 5 cm. Vents modérés provoquant de la poudrière par endroits. Maximum -2. Aperçu pour mercredi: nuageux avec quelques chutes de neige.

Sainte-Anne-des-Monts, Parc de la Gaspésie, Gaspé: neige ou grésil avec périodes de pluie verglaçante. Accumulation de 5 cm. Vents modérés provoquant de la poudrière par endroits. Maximum -2 à zéro. Aperçu pour mercredi: nuageux avec chutes de neige.

Baie-Comeau, Sept-Îles, Basse Côte-Nord, Ile Anticosti: neige mêlée de grésil et risque de pluie verglaçante en après-midi. Accumulation de 5 cm. Vents modérés provoquant de la poudrière par endroits. Maximum -4 à -2. Aperçu pour mercredi: nuageux avec chutes de neige.

bues par des entreprises françaises et américaines.

Dans son ensemble, le projet de loi proposé par le ministre des Affaires Culturelles, M. Denis Vaugeois, tient compte des exigences des milieux québécois de l'industrie du livre depuis plusieurs années. Le projet de loi veut rétablir l'équilibre d'un marché envahi par des intérêts français aux niveaux de la distribution et de la librairie, et ce, au détriment des entreprises québécoises.

Cependant, les dispositions et règlements proposés par les récents documents émanant du ministère des Affaires culturelles accordent au ministre un pouvoir d'inspection et de vérification qui lui feront connaître les détails d'opérations des entreprises privées et lui ouvriront les livres de comptabilité de tous éditeurs, distributeurs et libraires opérant au Québec. Même s'il est dit, dans le dernier document du MAC daté du 13 février, que « le ministre délivre automatiquement un certificat d'inscription... »

## ◆ Drapeau

été plus fort, les coups paraîtraient moins durs ».

Le maire de Montréal a indiqué qu'il ne se tiendra pas à l'écart des grands débats qui s'annoncent sur l'avenir du pays. « Je ne suis pas fatigué, et la question me passionne », a-t-il dit.

Pour l'heure, cependant, le prochain sommet économique, les efforts conjoints de Québec et de Montréal pour la promotion et l'expansion économiques de la région métropolitaine, la reconnaissance de Montréal comme pôle central du développement retiennent son attention.

« Toutes les richesses naturelles du Québec, tout son potentiel économique n'ont de valeur dynamique que si le moteur qui constitue la grande métropole fonctionne à plein. Inversement, le moteur ne fonctionne à plein que si le Québec tout entier comprend, admet et favorise son plein fonctionnement de grande métropole ».

« Tout ce qui tend à, ou a pour effet de gêner, de paralyser le bon fonctionnement de Montréal, d'en diminuer l'importance, et d'en atténuer le rayonnement, la grandeur, est mauvais pour l'ensemble du Québec, et pour l'ensemble du Canada ».

« Tout le Québec, et les gouvernements successifs du Québec auraient dû ne jamais se laisser distraire d'une constatation aussi fondamentale: Montréal n'est pas en concurrence avec d'autres villes du Québec, mais avec des villes des autres provinces. Et dans la mesure où sous les fallacieuses prétextes de décentralisation, de répartition, on affaiblit Montréal, on favorise d'autant le déplacement et la consolidation hors du Québec du principal rôle économique du Canada. Le Québec dans son ensemble a commencé de payer cher pour une telle fausse conception du rôle de Montréal ».

Le prochain budget de la ville de Montréal devrait indiquer dans quelles voies s'engageront les efforts nouveaux de l'administration municipale à l'égard de son développement économique.

Contrairement à plusieurs autres intervenants de la région métropolitaine, le maire de Montréal a gardé confiance en l'apport économique d'un projet aussi vaste que l'aéroport international de Mirabel que plusieurs n'hésitent pas à qualifier « d'élephant blanc ». Si Montréal demeure un important port de mer grâce à son fleuve, sa situation sur les grandes « voies d'air » lui fait entrevoir un « essor économique prodigieux ».

« La question est bien plus de savoir si toute la communauté, la grande, la très grande communauté montréalaise, industrielle, commerciale et financière, et le Québec tout entier, oui, sciemment et inconsciemment, se désintéressent du plus puissant potentiel jamais rassemblé dans et autour d'une même ville, ou bien s'y intéressent résolument, rapidement, avec entêtement s'il le faut ».

## ◆ Chine

mondiale et à garder les principes gouvernant les relations internationales est conforme à la position constante du gouvernement chinois », ajoute le Quotidien du Peuple.

Pendant, le vice-premier ministre chinois Deng Xiaoping avait déclaré hier que « l'action punitive » contre le Vietnam pourrait prendre fin dans une dizaine de jours, tandis qu'Hanoi faisait état d'une importante offensive et que M. Gromyko invitait les Chinois à partir avant « qu'il ne soit trop tard ».

Le dirigeant chinois, qui était interrogé par l'agence de presse japonaise Kyodo, a une fois encore dressé un parallèle avec le conflit de l'Inde qui, en 1962, avait duré 33 jours. M. Deng a toutefois souligné que les combats pourraient se prolonger un peu plus parce que « le Vietnam est plus fort que l'Inde », mais que « la Chine ne veut pas de territoires étrangers ».

Le vice-premier ministre a approuvé tout projet de résolution aux Nations-Unies qui lierait le problème de l'évacuation du Cambodge par les soldats vietnamiens et du Vietnam par la Chine, mais il a donné à entendre que Pékin n'en « ferait pas une condition de marchandage ».

D'autre part, après quarante-huit heures d'ajournement, le Conseil de sécurité des Nations unies reprend aujourd'hui ses délibérations publiques sur la situation en Indochine. Cette interruption visait à mettre au point un projet de résolution qui puisse représenter l'opinion majoritaire au Conseil (même s'il se heurte au veto soviétique).

Le Conseil est déjà saisi d'un projet soviétique, dirigé exclusivement contre la Chine, qui demande non seulement le retrait immédiat des forces chinoises du Vietnam, mais l'arrêt de la fourniture à la Chine d'armes et de matériel susceptible d'être utilisé à des fins militaires. Un autre texte, présenté par la Chine, traite uniquement de la situation au Cambodge, et demande le retrait inconditionnel des forces et éléments vietnamiens du pays et la non-reconnaissance du nouveau régime de Phnom Penh. Ni l'un ni l'autre de ces projets n'est susceptible d'être adopté par le Conseil de sécurité, et il n'est même pas certain que leurs auteurs souhaitent les soumettre au scrutin, pour laisser planer un doute sur le nombre de leurs partisans.

Entre-temps, les combats entre forces chinoises et vietnamiennes se déroulaient, semble-t-il, hier, dans le nord-est du Vietnam en-dessous de la frontière de la Chine, selon des informations recueillies à Hanoi.

Selon ces informations, puisées à des sources officielles comme à des sources



Des éboueurs de Londres, moyennant \$400 par semaine, ont accepté de mettre temporairement fin à leur grève pour nettoyer Leicester Square où doit se tenir une fête d'enfants à l'occasion de l'Année internationale de l'enfant. (Photolaser AP)

## ◆ Ambassade

cette désignation qu'elle figurait encore dans le dernier annuaire téléphonique de Paris qui remonte à deux ans.

Dans la partie alphabétique du nouvel annuaire, on peut lire la désignation « Délégation générale du Québec ».

Généralement, le ministère des Affaires intergouvernementales à Québec, désigne ses représentations à l'extérieur sous le vocable de délégation ou délégation générale, mais jamais d'ambassade.

Un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay (ministère des Affaires étrangères), interrogé hier à ce sujet, a dit que la représentation québécoise est bien une délégation générale et non une ambassade.

« Elle ne peut avoir le statut d'ambassade, dit-il. Elle jouit d'un statut particulier, mais ce n'est pas une ambassade. »

A la délégation même, le principal porte-parole était absent, mais une dame attachée au service de presse, s'est sentie bien embarrassée d'avoir à répondre aux questions à ce sujet.

« En fait, dit-elle, c'est une ambassade. J. Jean Deschamps, le délégué général, est l'équivalent d'un ambassadeur. »

L'ambassade du Canada, aucun commentaire officiel. On s'est contenté de dire « Nous sommes au courant ».

Cependant, le même annuaire fait mention de l'ambassade du Canada, mais en caractère nettement plus petits que ceux utilisés pour la délégation du Québec. Les gros caractères ne sont utilisés que sur commande spéciale de l'abonné et moyennant paiement.

L'Ontario est la seule autre province canadienne à avoir un bureau à Paris, ouvert il y a un an. Le directeur des affaires économiques de ce bureau, M. Bob Decent, a déclaré que « des négociations sont en cours avec le Quai d'Orsay » pour obtenir le même statut que le Québec, celui de délégation générale.

Contrairement à la délégation du Québec qui emploie quelques dizaines de personnes, le bureau de l'Ontario ne compte que cinq employés, qui s'occupent essentiellement des relations commerciales entre l'Ontario et la France.

A Londres, en Grande-Bretagne, le bureau de l'Ontario s'appelle « Ontario House - Agent, General », alors que le Québec est enregistré sous le nom de « Quebec Government Agent General ».

## ◆ Bell

Suite de la page 3.

CCRT n'a pas retenu, semble-t-il, la mécanique du vote, s'estimant de toute évidence prêt à rendre une décision.

Normalement, les votes d'allégeance sont organisés par le CCRT lorsque la preuve déposée devant cet organisme n'est pas concluante en faveur d'un groupe ou d'un autre.

Les membres québécois du STCC soutiennent pour leur part avoir obtenu l'adhésion de 75% d'entre elles.

Dans leur lettre du 8 février au président du CCRT, elles insistent sur la nécessité d'une décision rapide afin de permettre une reprise immédiate des négociations gelées par la requête en accréditation du STCC. Elles n'ont pas eu d'augmentation de salaire depuis le 25 novembre 1976, peut-on lire dans leur lettre.

D'autre part, les téléphonistes ont manifesté leur intention de négocier des mécanismes de sécurité d'emploi, qu'elles jugent d'autant plus nécessaires que Bell Canada menacerait plusieurs de leurs emplois par l'introduction de nouveaux systèmes automatiques.

La direction montrealaise du STCC, qui avait eu vent hier soir de la décision fédérale, s'affairait à préparer l'assemblée générale de ce soir, dont la teneur s'en trouvera substantiellement modifiée. Le président de la FTQ, M. Louis Loberge, doit en principe y participer.

Le syndicat en question, qui n'avait pas encore pris connaissance des motifs du CCRT, estimait « que l'on se préparait pour une autre bataille comme celle des gens de l'air » et que « le dossier n'en restera pas là ».

## ◆ Des Baillets

Suite de la page 3

En effet, les banlieues font cause commune à l'occasion de l'examen du cas de la ville de Saint-Léonard. Elles devront persuader la CMQ que les questions qu'elles soulèvent sont suffisamment importantes pour justifier ce recours collectif et la présentation d'une seule et même preuve pour toutes les municipalités. Si la CMQ accédait à cette requête, elle devrait ensuite décider s'il y a lieu d'accorder un délai d'environ six mois pour

compléter le dossier.

La Ville de Montréal, qui a inscrit des requêtes contre chacune des villes faisant cause commune, ne renouvelle plus ses contrats d'approvisionnement en eau que pour un an à la fois. Dans le cas de quatre villes de banlieue, Outremont, Westmount, Saint-Pierre et Côte-Saint-Luc, la Commission municipale du Québec doit fixer le tarif avant le 1er avril si les municipalités ne se sont pas entendues entre elles.

L'étude de la Conférence des maires de banlieue a recommandé aux municipalités clientes de Montréal d'exiger un programme des dépenses d'investissement d'au moins cinq ans avec des projections raisonnables sur les coûts afin qu'elles puissent mieux planifier leurs dépenses en eau.

## ◆ Week-end

Suite de la page 3

calme et au respect de la loi lors de ses assemblées ainsi que par des appels téléphoniques et des contacts personnels avec ses membres.

Pour ce qui est de la Ville de Montréal, elle n'a pas encore annoncé ses moyens de défense, mais on s'attend qu'elle opposera une délégation générale et qu'elle cherchera à faire porter tout le blâme sur ses pompiers et leur association à cause de leur grève illégale et sauvage.

## ◆ Traduction

Suite de la page 4

À la page 80 du texte français (page 74 du texte anglais), on a négligé de traduire deux titres: « Income disparities between francophones and anglophones » et « Quebec and the surplus from economic union ». On trouve également certaines curiosités dans le texte anglais: à la page 74, on utilise l'expression « Québécois », à la page 75, « Quebecers », à la page 76, « French-speaking Quebecers », ailleurs « francophone Québécois » (page 46) et « francophone Quebecers » (page 13) sans oublier l'étonnant « French-speaking Québécois » (page 50).

On ne peut que regretter qu'une Commission qui se dit consciente des frustrations qu'éprouvent souvent les francophones canadiens tourne le fer dans la plaie avec un document par ailleurs très compréhensif envers les aspirations des Québécois francophones. Les auteurs expliquent d'ailleurs eux-mêmes que la « théorie du refuge » ne peut s'appliquer que si les diverses communautés qui forment le pays sont convaincues qu'on les traite à peu près correctement » (page 41). Fournir une traduction française qui est à certains égards lamentable n'est pas ce que nous appelons être traité correctement.

Nous avons l'impression que c'est surtout quand il y a des chiffres que les traducteurs ont perdu les pédales: on ne s'est heureusement pas trompé pour une certaine date qui résume le rapport, le 15 novembre 1976...

## 27 février

par la PC et l'AP

Il y a cinq ans aujourd'hui, le 27 février 1974, le gouvernement fidèle à l'empereur d'Éthiopie démissionnait alors que la rébellion militaire s'étendait depuis Asmara, sur les bords de la mer Rouge.

1970 - Mort de Marie Dionne-Houle, l'une des quintuplées.

1962 - L'URSS annonce qu'une action militaire américaine contre les maquisards communistes au Sud-Vietnam pourrait avoir des « conséquences alarmantes » pour la paix mondiale.

1933 - Incendie du Reichstag à Berlin: les nazis accusent les communistes d'en être les auteurs et les pourchassent.

1920 - Les Alliés laissent Constantinople, aujourd'hui Istanbul, à la Turquie mais le détroit des Dardanelles est placé sous contrôle international.

1906 - Fondation du Parti travailliste britannique, dont Ramsay MacDonald prend la direction.

1861 - L'armée russe ouvre le feu sur une foule manifestant à Varsovie contre la domination russe.

Ils sont nés un 27 février: l'écrivain français Ernest Renan (1823-1892); l'écrivain américain John Steinbeck, auteur des Raisins de la colère (1902-1968).

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

## ◆ FFHQ

Les deux peuples fondateurs participeraient également à une Chambre de la Fédération, qui remplacerait le Sénat. Les 106 représentants, soit 53 anglophones et 53 francophones, seraient élus pour un mandat de sept ans et leur rôle consisterait à représenter les deux peuples fondateurs et les diverses régions du pays.

Les pouvoirs de cette Chambre seraient les suivants: exercer un droit de veto suspensif de 90 jours sur tout projet de loi de la Chambre des communes; proposer des projets de loi, sauf s'ils prévoient des dépenses publiques; nommer les juges de la Cour suprême et les commissaires à la Commission culturelle et binationale (un nouvel organisme); ratifier les nominations de tous les hauts fonctionnaires de l'État, les chefs d'agence, les ambassadeurs et les juges nommés par le gouvernement fédéral.

Cette Chambre ratifierait en plus tous les traités avec d'autres États ou organismes internationaux, les programmes à frais partagés, les déclarations de guerre ou d'insurrection réelle ou appréhendée. Elle pourrait enfin faire des enquêtes.

Parmi les propositions tout à fait originales de ce rapport, il y a cette Commission culturelle et binationale, qui serait de nature quasi-judiciaire et composée de dix membres, qui verrait à l'application rigoureuse des principes et de la lettre de la Charte des droits linguistiques.

Le comité politique de la FFHQ estime que cet organisme permettrait d'éviter des crises politiques et constituerait un élément de sécurité indispensable aux communautés minoritaires souvent sans ressources importantes.

Cette Commission comprendrait cinq anglophones et cinq francophones choisis par la Chambre de la fédération pour un mandat de cinq ans. Par ailleurs, la Cour suprême aurait deux Chambres, l'une de juridiction générale de neuf juges, dont trois du Québec, et l'autre pour les questions constitutionnelles comprenant cinq juges, dont deux du Québec, un de l'Ontario, un de l'Ouest et un des Maritimes.

Evidemment, la FFHQ n'étonne personne en donnant son appui le plus ferme à l'enchevêtrement dans la constitution des droits fondamentaux et linguistiques. Elle parle bien sur des droits individuels, mais elle amène en outre la notion des droits collectifs, ce qui jusqu'à maintenant a été absent des propositions fédérales, provinciales ou extra-gouvernementales.

« Les droits collectifs, écrit-on, doivent prévoir l'obligation pour les gouvernements de reconnaître les communautés minoritaires de langue officielle et de prendre des mesures spéciales en vue de donner une plus grande réalité à l'égalité des peuples fondateurs ».

Au chapitre de la modification à la constitution, la FFHQ avance que « toute communauté minoritaire officielle représentant 15% de la population d'une province doit l'assentiment est requis pour la réalisation d'un changement de fronti-

res aurait le pouvoir d'exiger la tenue d'un référendum par lequel elle pourrait faire échec au projet et même se prononcer en faveur d'un autre encadrement politique ».

En revanche, le rapport se montre plutôt conservateur en ce qui concerne le partage des pouvoirs. On soutient que le système des pouvoirs exclusifs reconnus à chacun des deux ordres de gouvernement doit être maintenu et les pouvoirs concurrents limités à quelques domaines seulement, dont l'immigration, les communications, l'assurance-retraite, les allocations familiales, la taxation directe et indirecte.

Le principe de la redistribution de la richesse nationale serait inscrit dans le préambule de la constitution. Dans les propositions de la FFHQ, il s'en trouve plusieurs que le Canada anglais va lire avec incrédulité. Par exemple, la Chambre de la Fédération aurait 41 représentants du Québec comparativement à 31 pour l'Ontario, dont neuf seraient francophones, alors qu'il n'y aurait que six anglophones du Québec.

En avant-propos, le président de la FFHQ, M. Paul Comeau fait une brève allusion au Québec en disant ceci: « Et si ce pays s'ouvrait comme une lumière devant cette collectivité, il s'ouvrirait nécessairement aux Québécois qui appellent eux aussi la majorité à l'ouverture d'esprit et à l'honnêteté ».

Et si le déblocage espéré ne vient jamais, que reste-t-il aux francophones hors Québec à faire? Un commissaire répond sans hésiter. Il y a quatre choix: l'assimilation, la poursuite de la survivance folklorique, se battre éternellement ou faire sa valise et déménager au Québec, ou dans certaines régions du Nouveau-Brunswick ou de l'Ontario.

La FFHQ tiendra une réunion en avril pour apporter, si nécessaire, des corrections à ce document, préparé par Michel Bastarache, avocat et professeur de Moncton; Clinton Archibald, professeur à l'Université d'Ottawa; Hubert Gauthier, militant très actif, tout comme Pierre Poulin et Rhéal Tefaine, avocat de St-Boniface.

## ◆ Vaugeois

certain nombre de statistiques et renseignements concernant les activités commerciales et les opérations financières de l'entreprise.

Les conditions sont plus sévères pour l'agrément. Par exemple, tout éditeur québécois, pour être agréé, devra avoir payé ses droits dus aux auteurs.

Le document de travail du ministère des Affaires culturelles précise que la loi demandera un « minimum de données les plus essentielles » aux entreprises et que son application devra se faire avec « les mécanismes les plus souples et les moins contraignants ». Le texte précise aussi toutefois que le ministre devra avoir certains pouvoirs de vérification, par exemple, l'inspection, pour connaître en cas de doute la propriété réelle d'une entreprise. Il faut « garantir à tous les citoyens que l'État agit si les mesures ne viennent pas d'elles-mêmes... » même si « L'État veut intervenir le moins possible et laisser aux associations professionnelles le soin de s'organiser... », ajoute le document.

Par ailleurs, le document de travail en vue du projet de loi du livre, exclut le livre scolaire, largement subventionné par le ministère de l'Éducation, en même temps qu'il ne s'attaque pas au marché des périodiques, majoritairement distri-

## Le meurtre de l'agent Vallée

# Trois suspects sont arrêtés à Porto Rico

par François Roberge

Pierre Renaud, 25 ans, et les soeurs Maude et Patricia Chauvin, âgées de 29 et 23 ans respectivement, ont été arrêtés, tard dimanche soir, dans un immeuble d'habitation à San Juan de Porto-Rico.

Il s'agit de trois des quatre suspects recherchés par la police de la Communauté urbaine de Montréal à la suite du meurtre de l'agent René Vallée et de la tentative de meurtre de deux policiers, Réjean Bastien et Garry Smith le vendredi 16 février à Outremont.

Des bandits armés avaient alors tiré à bout portant sur les policiers, se croyant pourchassés à la suite d'un vol à main armée commis quelques minutes plus tôt à Mont-Royal. Ce vol a permis à ses auteurs de faire main basse sur des bijoux évalués à plus de \$100,000 au domicile de M. Freddie Ouilmar, rue Saint-Clare.

La police de la CUM avait d'abord repéré en fin de semaine dernière la voiture de

marque Camaro aperçue sur les lieux du crime le 16 février. Elle diffusait dimanche le nom et la photographie des quatre suspects, sachant déjà qu'au moins un d'entre eux se trouvait à l'étranger, ayant été aperçu par un agent des douanes à Dorval et formellement identifié.

Les destinations nord-américaines étaient particulièrement retenues, et la police diffusait le signalement des suspects sur l'ensemble du territoire américain.

Il semble que ce soit la collaboration entre la police de la CUM, le FBI américain et la police municipale de San Juan qui ait permis l'arrestation des trois personnes. Elles seront détenues à Porto-Rico jusqu'à ce que des agents de la CUM aillent les chercher au cours des jours qui viennent pour les interroger à Montréal.

Entre-temps, les recherches s'intensifient en vue de retrouver Michel Renaud, l'aîné des deux frères



Trois des suspects recherchés par la police de la CUM en relation avec l'assassinat de l'agent Vallée ont été arrêtés dimanche soir à Porto-Rico. Il s'agit de Pierre Renaud et Patricia et Maude Chauvin, de gauche à droite ci-dessus. Quant à Michel Renaud (frère aîné de Pierre), qui figure à droite ci-dessus, il est toujours en fuite.

qui n'a toujours pas été arrêté. Agé de 28 ans, Renaud est connu de la police et considéré comme extrêmement dangereux. Il porte des tatouages aux deux bras: à droite, le nom de Michel et à gauche, un poignard marqué « M.G. Father »; à gauche, un coeur portant l'inscription

« Mother, Jacki et Monique ». Il a les cheveux bruns et aux dernières nouvelles portait une coiffure de style « afro ».

Quand aux deux soeurs Chauvin arrêtées en compagnie de Pierre Renaud, elles sont connues dans la métropole comme danseuses

« topliss » et « escortes ». Elles sont d'origine française.

La police de la CUM estime avoir de bonnes chances de retrouver Michel Renaud sous peu.

L'agent Mario D'Arcy des relations publiques a déclaré cependant que la police ne

faisait aucun lien entre les incidents survenus à Outremont et Mont-Royal et ceux qui se sont déroulés samedi dernier à Dorval, où des coups de feu ont de nouveau été tirés sur des agents.

La police croit que Pierre Renaud se trouvait à Porto-Rico depuis le 18 février.

## Les pourparlers avec les chargés de cours

# Un conciliateur nommé à l'UQAM

par Paule des Rivières

Les négociations entre le Syndicat des chargés de cours de l'Université du Québec à Montréal (SCCUQAM) et la direction de l'établissement se déroulent désormais dirigées par le conciliateur Yvan Saint-Onge, nommé hier par le ministre du Travail, peu après la demande de conciliation de la partie patronale.

En annonçant cette décision, accueillie avec réserve par le syndicat, le recteur de l'UQAM, M. Claude Pichette, a parlé de « difficulté majeure dans le processus de négociation » pour laquelle il « n'existe pas de modèle plus ou moins imitable ». La demande de conciliation est survenue quelques jours après que les chargés de cours eurent donné un mandat de grève à leur exécutif.

Les négociations se sont déroulées de façon irrégulière depuis le dépôt en août dernier du projet syndical, auquel la partie patronale répondait par une contre-proposition le 20 octobre. Elle déposait ses offres salariales le 20 février. Tout récemment, le SCCUQAM signait avec le syndicat des professeurs un protocole d'harmonisation des conventions collectives, notamment en ce qui a trait aux procédures d'embauche des chargés de cours. L'Université ajustait ses demandes et déposait la semaine dernière des textes nouveaux qui furent décriés par le syndicat des chargés de cours.

Les salaires, les conditions de travail et les modalités d'embauche, arbitraires à l'heure actuelle, font problème. Le SCCUQAM, qui représente environ 50% des enseignants de l'UQAM, demande que l'ancienneté soit reconnue dans les procédures d'embauche, c'est-à-dire que les chargés de cours qui ont déjà été employés par l'université soient les premiers embauchés, par ordre de pointage et selon leurs qualifications et leurs choix prioritaires. Une compétence réputée serait établie pour régir cet ordre d'embauche.

Le protocole d'harmonisation signé récemment entre le SCCUQAM et le syndicat des professeurs prévoit aussi que les assemblées départementales conservent leur pouvoir de recommandation sauf pour les chargés de cours bénéficiant de la compétence réputée, laquelle peut par ailleurs être contestée. Le SCCUQAM a retenu d'autre part l'évaluation

sur plainte seulement. La direction de l'UQAM de son côté a proposé que le directeur d'un département donné procède à l'embauche du chargé de cours, plutôt que l'assemblée départementale. Elle prévoit aussi des mesures transitoires pour venir de l'implantation de la compétence réputée et propose un système de pointage qui est différent de celui élaboré par le syndicat.

Le SCCUQAM en est à sa première négociation et c'est même la première fois en Amérique du Nord que ces « pigistes » de l'enseignement sont en voie de voir leurs conditions régies par une convention collective. Le SCCUQAM obtenait son accréditation en février, après de longues démarches et après avoir été contesté par l'UQAM.

Le recteur a d'ailleurs indiqué hier que toutes les autres institutions universitaires (qui emploient toutes un fort pourcentage de chargés de cours) suivent avec attention l'évolution des pourparlers à l'UQAM. De façon plus générale, en réponse à une question, il a affirmé que les universités se concertent habituellement sur les salaires de leurs employés.

Au sujet des demandes salariales qui constituent un des points particulièrement litigieux, M. Pichette estime à \$4 millions additionnels ce qu'il faudrait débours pour satisfaire aux demandes du syndicat.

Les chargés de cours gagnent actuellement \$1740, en moyenne, pour 45 heures de cours; l'université est prête à leur offrir \$1,895 et les syndiqués réclament un salaire de base de \$4,295. Ces ajustements, estime le syndicat, permettraient aux chargés de cours, qui n'ont pas de sécurité d'emploi totale de par leur statut, de se voir au moins rémunérés décentement.

De son côté, le partage patronal répond simplement: « Nous n'avons pas cet argent qu'on nous demande ».



centraide

## LES TRIBUNAUX

### L'ex-felquist Charette est envoyé à son procès

Dispensant le ministère public de lui faire subir une enquête préliminaire, l'ex-felquist Jean-Pierre Charette, rentré d'exil en janvier dernier, à l'instar de Jacques Lancôt et du couple Cossette-Trudel qui l'avaient fait avant lui, a été cité directement à son procès à la prochaine session des assises criminelles. Il devra se défendre de trois accusations d'avoir déposé des engins explosifs, en 1968, à trois endroits différents de la rue Sherbrooke, à Montréal.

Le juge Jacques Lessard a ordonné à l'accusé, maintenant âgé de 34 ans, de revenir à la cour le 5 mars pour voir fixer la date de

son procès, au printemps.

Passible de 14 ans de pénitencier, Charette avait passé une dizaine d'années en exil à Cuba et en France avant de revenir au Canada pour faire face aux accusations portées contre lui.

Dès son retour, il dut comparaître devant le commissaire des incendies, Me Cyrille Delage, mais même avant la décision de celui-ci, le ministère public décidait de le faire immédiatement comparaître en Correctionnelle.

Le 22 septembre 1968, Charette aurait déposé une bombe de faible intensité qui aurait explosé à l'arrière du 5125 Sherbrooke ouest, à une succursale de la Régie des alcools.

Puis, le 14 octobre suivant, il aurait déposé d'autres engins au Club de Réforme du Parti libéral et au Club de la Renaissance de l'Union nationale.

### Maurice Hébert en appel

Plus d'un an après sa condamnation à six mois d'emprisonnement pour une affaire de fraude de \$130,000, l'avocat Maurice-S. Hébert a attaqué sur tous les points, hier, le jugement de culpabilité rendu par le juge Orville Frenette qui avait entendu la cause, mettant aussi en scène l'ex-policier Robert Samson, de la GRC, et un certain Frédéric Cole.

Les crimes reprochés à l'avocat auraient été commis en 1975 alors qu'il était le procureur de Samson dans l'affaire de la bombe à la demeure du président de Steinberg.

A cette époque, Hébert était président de SRJ Consultant et il avait comme associé un certain Frédéric Cole. Étant le seul autorisé à signer les chèques de cette société, Hébert en aurait émis un certain nombre, en blanc, tirés sur un compte à la Garantie Trust. Or, quatre de ces chèques auraient été encaissés par Samson à une succursale de la Banque Canadienne Nationale en retour de traites à être tirées sur le compte de SRJ à la Garantie Trust.

Selon Me Michel Proulx, qui défend la cause de l'avocat Hébert, devant la Cour d'appel, il s'agirait d'une affaire de « chèques d'acommodement » (kiting) qui aurait profité à Samson et à Cole alors que l'accusé, bien loin d'y trouver avantage, aurait dû rembourser la BCN des traites sans provisions suffisantes du fait que l'argent (ou le crédit) tiré de cette banque ne fut pas entièrement retourné à la Garantie Trust parce que Samson et Cole y auraient soustrait certaines « commissions ».

Le ministère public, représenté par Me Yves Berthiaume, conteste que Hébert aient remis des chèques « en blanc » à Cole et prétend que l'accusé aurait été de complicité pour obtenir, par cette manoeuvre, un crédit temporaire auquel il n'aurait pas eu droit.

Selon Me Proulx, cette prétention ne serait pas supportée par la preuve faite devant le juge Frenette qui, à son tour, aurait

basé son jugement sur la complexité d'une caissière de Garantie Trust alors qu'elle n'avait même pas été « nommée » à la conspiration.

Les juges Laurent Bélanger, Yves Bernier et Rodolphe Paré de la Cour d'appel, ont pris l'affaire en délibéré. D'ici le jugement, l'accusé continuera de demeurer en liberté en vertu d'un cautionnement qui lui avait été accordé dès l'inscription de sa cause au plus haut tribunal du Québec.

### Acquitté... par défaut

L'arrêt ministériel 1203, adopté par la Législature du Québec, le 17 avril 1968, est venu hier au secours de Me Auguste Choquette et de son client Reynald Levert. Celui-ci, en effet, a été acquitté par le juge Bernard Bilodeau à cause du défaut du ministère public de faire la preuve de l'absence de l'accusé dans une ou l'autre des prisons communes québécoises, à une certaine date.

Levert avait été reconnu antérieurement coupable de facultés affaiblies et un juge de la Correctionnelle l'avait condamné à passer quelques fins de semaines « à la prison commune »... sans préciser davantage.

Or, depuis ce temps, l'accusé est revenu en cours pas moins de 22 fois pour se défendre d'avoir été en liberté illégale puisqu'on lui reprochait d'avoir été absent de la prison de Bordeaux à une des dates déterminées par le tribunal.

Le ministère public n'a eu aucune peine à en faire la preuve mais Me Choquette opposa une requête de non-lieu qui causa quelque souci au juge Bilodeau. Le procureur de la défense alléguait que rien n'indiquait, jusque-là, que son client n'avait pas purgé ses fins de semaines dans une « prison commune » puisque, selon lui, d'autres institutions que le centre de détention de Bordeaux constituaient des « prisons communes ».

Bref, après quelques ajournements, le juge Bilodeau déclare avoir découvert l'arrêt ministériel 1203 déclarant le centre de prévention Parthenais « prison commune ». Levert aurait donc pu se trouver à cet endroit à la date de son absence de Bordeaux.

Force fut donc d'acquiescer l'accusé puisque, légalement, on ne peut prouver qu'il ait été en liberté « illégale ».

« Je l'acquiesce, a dit le juge, mais ça ne veut pas dire qu'il est innocent. Ça veut simplement dire que le ministère public ne s'est pas déchargé de son fardeau de la preuve. Comme le disent certains de mes collègues: je vous acquiesce, mais ne recommandez pas ».

— Guy Bourdon

## XIIe CONGRÈS ANNUEL DU CLUB DES RELATIONS INTERNATIONALES: LES RELATIONS EST-OUEST: CONFRONTATION OU DÉTENTE

Montréal, le 20 février 1979 — Le Club des Relations Internationales (C.R.I.) organise son XIIe congrès annuel sous le thème des Relations Est-Ouest: Confrontation ou détente. Le congrès se tiendra les 2 et 3 mars 1979 à l'Université de Montréal.

Plusieurs conférenciers de marque y prendront la parole; notons en particulier, le Général français Pierre Gallois, auteur du livre « Le paradoxe de la paix » à la conférence d'ouverture et le Général-Major Robert Close, président du Comité des problèmes nationaux de défense de Belgique et auteur du livre « L'Europe sans défense » à la conférence de clôture.

Les professeurs Albert Legault de l'Université Laval, John Sigler de l'Université Carleton, Bahgat Korany et Philippe Garigue de l'Université de Montréal sont également au nombre des conférenciers invités.

**CLUB DES RELATIONS INTERNATIONALES**  
3200 Jean Brillant, local 1273  
Université de Montréal,  
Montréal, Qué., H3T 1N8 - 737-1877



# Viscount No 1.

## Au moins 30% plus douce que Médaille.



### La cigarette la plus douce au pays.

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage—éviter d'inhaler. Moy. par cigarette: "goudron" 0.7 mg., nicotine 0.07 mg.



Je cours, je vole vers le Trust National!

Vous avez jusqu'au 1er mars pour réaliser des économies sur vos impôts de 1978 en faisant votre contribution à un Régime Enregistré d'Épargne-Retraite. Mais n'attendez donc pas à la dernière minute, que vous ayez déjà un tel régime ou non.

Cette année au Trust National, les taux d'intérêt sont très élevés. Notre REER à Fonds Garanti est probablement le placement le plus intéressant qui soit. Votre argent, c'est-à-dire le capital et les intérêts, est

totallement garanti pour 5 ans. Les conditions sont flexibles, c'est-à-dire que vous pouvez faire des retraits n'importe quand. Le taux d'intérêt est élevé et est composé semestriellement. Votre intérêt vous rapporte donc de l'intérêt!

Vous pouvez déduire de votre revenu imposable la totalité de vos contributions à tous les Régimes Enregistrés d'Épargne-Retraite du Trust National. Passez au Trust National avant le 1er mars. Vous pourriez probablement faire des économies plus qu'intéressantes.

**Fonds Garanti Régimes d'Auto-Gestion Contributions du conjoint Régimes Enregistrés d'Épargne-Retraite**

**Trust National**

1350, rue Sherbrooke ouest  
N° de tél.: 281-1570

1011, rue Sainte-Catherine ouest  
N° de tél.: 281-1570

Centre commercial Rockland  
N° de tél.: 739-4758

Mail Cavendish  
N° de tél.: 482-3430

## Une initiative éducative originale sur Montebello

par Paule des Rivières

Le gouvernement québécois a entrepris une démarche éducative passablement originale en préparant à l'intention des étudiants un guide d'analyse et de synthèse sur le sommet socio-économique prévu à Montebello les 14, 15 et 16 mars.

Ce dossier d'information économique, édité par le ministère de l'Éducation et préparé par ce dernier avec la collaboration du Secrétariat des conférences socio-économiques, vise à encourager les étudiants de niveau universitaire, collégial et secondaire V à s'intéresser au sommet et à s'associer au débat.

Les objectifs décrits sur un des quatre «panneaux» de carton formant le dossier sont les suivants: se sensibiliser à la chose économique par le biais d'un événement d'actualité, identifier les principaux agents économiques, faire connaître leurs interventions dans le cadre du sommet, se situer par rapport aux thèmes soulevés et faire le lien avec les positions des intervenants.

Les textes du dossier ou guide identifient les participants et les principales activités du sommet de Montebello et invite les étudiants à résumer les positions respectives des

agents économiques puis à les comparer avec leur propre point de vue. Des espaces sont prévus à cette fin sur les panneaux.

Les intéressés sont également invités à définir leur position sur les principaux thèmes du sommet de Montebello, à savoir l'accès aux marchés, les investissements et les ressources humaines. Une liste de références sommaires incluse dans le guide signale les documents, émissions ou écrits à surveiller avant, pendant et après la conférence.

Les étudiants intéressés à se procurer le guide pourront se renseigner auprès de leur professeur d'économie ou de la direction de leur établissement: les responsables de ce projet ont déjà fait parvenir 800 exemplaires du dossier aux recteurs d'universités, directeurs des services pédagogiques des cégeps et directions d'écoles secondaires et les associations de professeurs d'économie doivent également être informés de cette initiative.

Les notes explicatives accompagnant le guide suggèrent d'ailleurs aux professeurs de l'utiliser, s'ils le jugent à propos, en classe.

Les personnes intéressées à se procurer le document peuvent également communiquer avec le Service général des communications du ministère de l'Éducation, 1035 de la Chevrotière, 16e étage, à Québec.

## Les mineurs de Glace Bay reprennent le travail, mais le mystère persiste

GLACE BAY, Nouvelle-Écosse (d'après CP) — Les mineurs ont repris le travail hier dans deux des trois puits de la mine 26 où une explosion a fait dix morts et six blessés samedi, près de Glace Bay, au Cap Breton.

Personne n'est cependant retourné dans la section de la mine touchée par l'explosion, et qui se situe à près de neuf kilomètres de l'entrée de la

mine, à 88 mètres sous le niveau de la mer.

C'est l'inspecteur général des mines du ministère fédéral du Travail, M. Bernie Powers, qui a autorisé le retour au travail hier. Une équipe de 29 enquêteurs de la Cape Breton Development Corporation a passé la journée de dimanche dans la mine pour déterminer les causes de l'explosion, mais sans succès. La

compagnie a fait appel à un spécialiste de Grande-Bretagne qui doit arriver à Glace Bay demain.

Un porte-parole de la compagnie a indiqué hier que 199 mineurs et 35 contremaîtres sont retournés sous terre hier matin pour les deux premiers quarts de travail, c'est-à-dire l'équipe normale.

Les mineurs qui sont entrés dans la mine immédiatement

après l'explosion n'ont rien remarqué d'anormal sauf les corps des morts et des blessés, a déclaré le porte-parole de Devco. La galerie où s'est produite l'explosion n'a pas subi de dommages.

L'état de santé des six mineurs brûlés dans cette explosion n'a pas changé. Trois d'entre eux sont gravement brûlés, les trois autres sont dans un état critique.

À l'hôpital général Victoria de Halifax, où les six mineurs

brûlés ont été conduits en ambulance, on indique que leur état a peu évolué depuis leur hospitalisation. La période critique pour ces grands brûlés, de 40 à 90%, peut durer plusieurs jours encore, a fait savoir le directeur général, le Dr Malcolm MacAulay.

Les mineurs sont arrivés à l'hôpital huit heures à peu près après l'explosion. Ils ont été conduits à Halifax parce que l'hôpital de cette ville dispose d'un centre de traitement pour les grands brûlés.

## Quebecair ne s'engage pas dans la guerre des prix

par Guy Deshaies

La société Quebecair étudie la possibilité d'offrir des tarifs réduits pour sa clientèle touristique d'été mais n'envisage pas de modifications après l'annonce faite par Air Canada et CP Air de réduire jusqu'à 68% leurs tarifs transcontinentaux du 27 mars au 7 mai prochains.

Un porte-parole de Quebecair a fait valoir que les routes à tarifs réduits d'Air Canada et de CP Air n'étaient pas celles que celles de Quebecair qui se trouvent au Québec et que la clientèle de Quebecair durant la période de «solde des billets» était constituée non pas de touristes mais d'hommes d'affaires ou de travailleurs de compagnies établies dans le Nord.

«Nous suivons cependant de très près la situation», a expliqué hier M. Jean-Marie Pelletier, directeur des relations extérieures de la compagnie.

Pour l'instant, Quebecair se préoccupe beaucoup du Boeing 707 qui s'est endommagé à Sainte-Lucie dans les Caraïbes la semaine dernière. L'équipe de spécialistes de la compagnie, accompagnée par un ingénieur de Boeing Corporation, devait revenir hier soir à Montréal pour donner son verdict sur les possibilités de réparer l'appareil.

L'avion, au moment où il se trouvait en approche finale de la piste, aurait rencontré un courant descendant («wind

shear») qui l'aurait précipité au sol, sur la piste, mais très durement. L'avion aurait rebondi et les pneus du train avant auraient alors éclaté, forçant terriblement le train avant au cours de la décélération qui s'est faite sur une distance de 2,000 pieds. Le train avant aurait cédé et l'appareil se serait considérablement endommagé. Le commandant Claude Laurin, toujours selon le porte-parole de Quebecair, a fait évacuer l'appareil à cause des risques d'incendie et deux personnes auraient été légèrement blessées dans les descentes de secours.

La compagnie se voit ainsi privée d'un appareil qui devait servir intensément aux vols nolisés de Quebecair. L'autre 707 de la compagnie sera employé plus fréquemment et des pourparlers sont engagés pour la location d'un autre 707 dans les plus brefs délais. Que-

becair fait savoir que tous les détenteurs de billets nolisés n'ont pas à s'inquiéter puisque des sous-contracts ont été conclus avec d'autres transporteurs pour assurer les places que Quebecair ne pourra pas avoir. La compagnie a dû mettre à pied huit employés temporairement, faute de travail à cause de la perte de l'appareil à Sainte-Lucie.

Entre-temps, Quebecair a placé deux commandes pour deux Boeing 737 neufs et maintient ses options sur deux autres avions semblables qui seront appelés à remplacer les F-27 actuels sur les liaisons régulières.

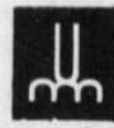


fait se tenir... en santé

### CONFÉRENCE SUR LE MOUVEMENT DES JARDINS DANS LES ANNÉES 80

Mercredi 28 février de 19h à 22h.

par: M. Alfred Rouleau  
Président du Mouvement Desjardins  
Lieu: Pavillon Lionel Groulx (Pavillon des sciences sociales), salle 4240.  
Entrée libre  
Renseignements: 343-6090



Faculté de l'éducation permanente Université de Montréal

## ÉDUCATION

### Le français par la suggesto-pédie

La suggesto-pédie est la méthode choisie par la Commission des écoles catholiques de Québec (CECQ) pour enseigner le français aux Inuit et aux Cris du Nord. C'est la Commission scolaire de Sault-Saint-Louis qui fut la première au Québec à utiliser cette méthode qui consiste à affubler les étudiants adultes d'une nouvelle identité qu'ils conservent durant les cinq semaines du cours. C'est M. Laurent Bélisle, ancienement du Bureau des langues du gouvernement fédéral, avait le premier utilisé cette méthode au Canada. La suggesto-pédie réduirait considérablement les inhibitions des étudiants. À la CECQ, le programme est rendu possible par une contribution de la Direction générale de l'éducation des adultes et aussi un soutien du Secrétariat des activités gouvernementales en milieu indien et inuit (SAGMI) qui s'occupe de l'hébergement des visiteurs de Fort Chimo et Poste à la Baleine et voit à ce qu'ils prennent contact avec la culture québécoise.

### Sondage électoral

Un sondage mené par le professeur Richard Townsend de l'Ontario Institute for Studies in Education auprès des candidats aux élections scolaires de juin 1977 à Montréal conclut que les candidats auraient avantage à s'assurer l'appui d'un groupe confessionnel, de messages à imprimer, de fonds en quantités telles qu'ils ne se

sentiraient pas lésés au cours de leur campagne, de ressources et de souplesse pour faire face aux tactiques des adversaires et enfin de thèmes de portée provinciale à exploiter au besoin. L'enquête, dont les résultats ont été rendus publics le mois dernier, a constitué en une série de questions auxquelles ont répondu 104 des 313 personnes qui ont pris part à la course électorale. Le professeur Townsend a utilisé une méthode d'analyse discriminante. Il conclut que la loi des élections scolaires pourrait souffrir quelques changements et, au chapitre financier, on y apprend que 30% ont dépensé moins de \$250, que 41 personnes ont dépensé entre \$1,000 et \$2,000 et qu'un candidat a investi plus de \$3,000. On ne sait si ce dernier candidat est sorti vainqueur.

### 100 bourses à l'UdM

L'Université de Montréal a rappelé récemment qu'elle offrirait, pour la prochaine année universitaire, 100 bourses de \$500 qui s'adressent aux étudiants actuellement au collège. Les formules de demandes sont disponibles dans les cégeps ou au Secrétariat du jury des bourses de premier cycle de l'université. Les formules doivent accompagner la demande d'admission et parvenir au plus tard le 1er mars à l'université, qui invite par ailleurs les étudiants à s'informer auprès du Bureau de l'aide financière des services aux étudiants s'ils désirent en savoir plus long sur les autres programmes de bourses.

— Paule des Rivières

## L'EUROPE ET LE MONDE



Moi, j'ai choisi l'efficacité du réseau de correspondances d'Air Canada.

On y va ensemble?

De Zurich, Paris, Londres... le monde

Air Canada vous ouvre chaque jour le monde des affaires. Nos vols vers Zurich, Paris et Londres par gros porteurs vous donnent accès aux grandes villes de l'Europe, du Moyen-Orient et de l'Afrique.

Un réseau de correspondances efficaces

Que vos affaires vous conduisent à Milan, Athènes, Genève, Koweït, Bombay, Johannesburg, chez Air Canada, nous voyons à faciliter votre voyage. Nous possédons toutes les données permettant de vous tracer l'itinéraire le plus efficace, quelle que soit votre destination.

Le service international d'Air Canada

Les vols d'Air Canada à destination de Zurich se font en L-1011; vers Paris et Londres, en 747. À bord, le service d'Air Canada à son meilleur, y compris la détente de la musique et le divertissement du cinéma. Et nous vous offrons sur demande, chaque fois que c'est possible, un fauteuil en «cabine internationale» où un groupe de fauteuils de classe économique sont réservés à l'usage de voyageurs payant le plein tarif.

Renseignez-vous auprès de votre agent de voyage ou Air Canada au 931-4411. Votre agent de voyage ou Air Canada vous aideront à régler efficacement vos réservations et locations; vous pouvez également utiliser votre carte enRoute pour régler rapidement certains frais du voyage.



On y va ensemble

# AIR CANADA

VOYAGES

# TRAVELAIDE

LTÉE

4454 St-Denis  
911 Beauvieux est  
Centre Laval  
1010 Ste-Catherine o.

845-8225  
273-7755  
688-5310  
861-7272

Place Longueuil  
Plaza St-Hubert  
Peel - Ste-Catherine  
Centre Domaine

679-3777  
273-7755  
861-7277  
254-9969

Place Portobello  
Galeries Normandie  
Beloil  
Laval-ouest

672-5353  
331-9971  
467-1171  
627-5151

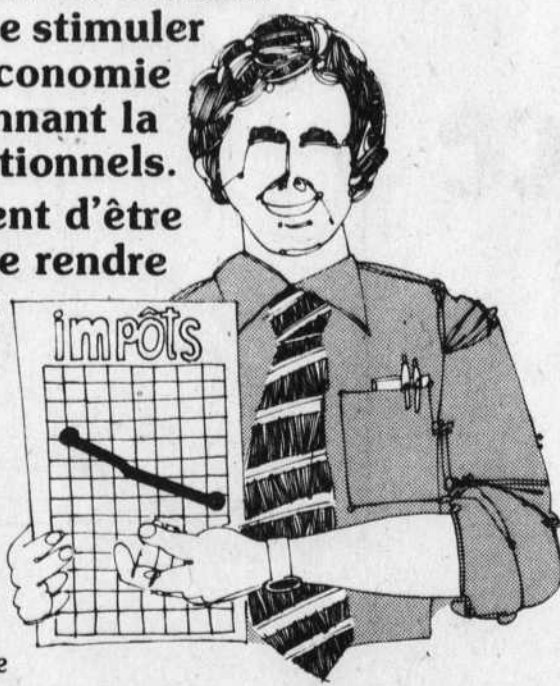
## employeurs RÉDUISEZ VOS IMPÔTS AUGMENTEZ VOS AFFAIRES

LE PROGRAMME DE CRÉDIT D'IMPÔT À L'EMPLOI du gouvernement du Canada a pour but de stimuler

notre économie en subventionnant la création d'emplois additionnels.

Ce programme vient d'être amélioré afin de le rendre encore plus accessible et plus profitable:

- 1 la durée du programme a été portée de 9 à 12 mois; ainsi vos crédits d'impôt peuvent être augmentés de 33 1/3%.
- 2 la procédure de participation au programme a été simplifiée;
- 3 les employeurs admissibles sont maintenant plus nombreux;
- 4 la sélection des employés est encore plus grande (employés en chômage depuis 2 semaines ou plus au lieu de 8 semaines ou plus précédemment).



rapide: votre crédit se déduit de vos versements réguliers d'impôt fédéral.

simple: il n'y a que deux formules d'une seule page à remplir au cours de l'année.

pratique: vous choisissez vos nouveaux employés au Centre d'Emploi du Canada/Centre de Main-d'œuvre du Canada le plus près de chez vous.

**PARTICIPEZ IMMÉDIATEMENT À CE PROGRAMME**

Pour vous inscrire ou pour obtenir de plus amples informations, communiquez avec le Centre d'Emploi du Canada/Centre de Main-d'œuvre du Canada le plus près de chez vous ou téléphonez à frais virés: (514) 283-2683.



Emploi et Immigration Canada  
Bud Cullen, Ministre

Employment and Immigration Canada  
Bud Cullen, Minister

# Si vous avez déjà adhéré à un REÉR, vous vous êtes peut-être trompé!

Est-ce que vous vous êtes procuré un REÉR là où vous faites ordinairement vos transactions financières?

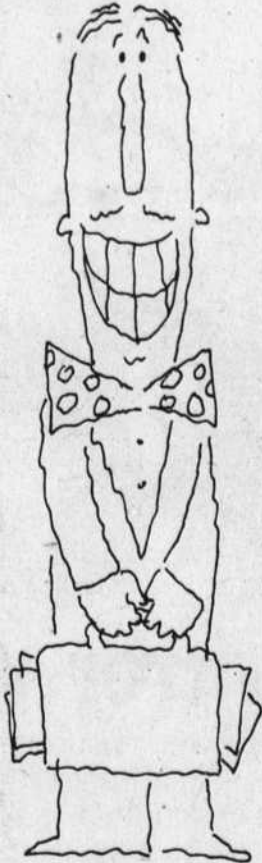


Bien des gens choisissent un REÉR en tenant compte uniquement de certains aspects pratiques. Mais, étant donné que, fort probablement, vous ne déposez de l'argent dans votre REÉR qu'une fois l'an, vous devez prendre la meilleure décision possible puisque c'est toute votre retraite qui en dépend.

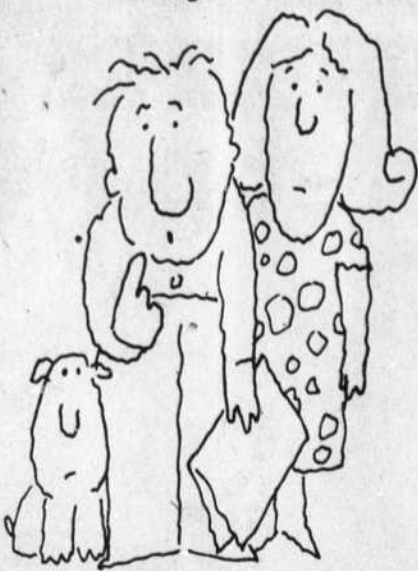
Au Trust Royal, nous offrons 6 REÉR. Par exemple, vous avez le choix entre un taux d'intérêt variable (exactement comme dans un compte d'épargne ordinaire) ou un taux fixe, garanti pour 5 ans. Vous avez également le choix d'investir dans nos fonds sous gestion composés d'obligations, d'hypothèques ou d'actions de sociétés canadiennes. Ou encore, vous pouvez opter pour un REÉR à gestion individuelle. C'est vous qui décidez!

Réalisez-vous que, avec certains REÉR, vos contributions peuvent être réduites à cause d'une commission à payer?

L'argent que vous touchez à votre retraite dépend de ce que vous avez déposé à chaque année dans votre REÉR. Avec une commission à payer, vous avez donc moins d'argent dans votre compte. Vous évitez cela en adhérant à un REÉR du Trust Royal.



Avez-vous, cette année encore, déposé de l'argent dans votre REÉR plutôt que dans celui de votre conjoint?



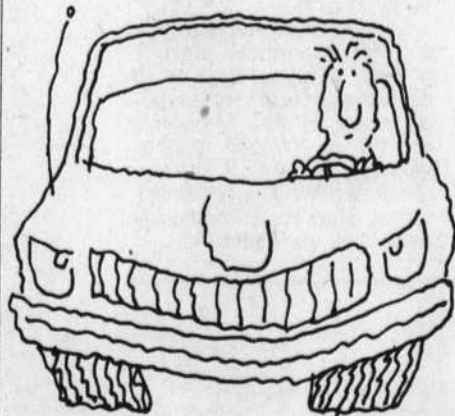
Selon les règlements d'impôt actuels, chacun des deux conjoints a le droit de retirer jusqu'à \$1,000 d'une pension de retraite, sans impôt à payer, après l'âge de 65 ans. De plus, une partie ou même la totalité des contributions auxquelles vous avez droit peuvent être faites au nom de votre conjoint et vous pouvez quand même déduire cette somme de votre revenu imposable. Vous profitez ainsi, dès aujourd'hui, d'une réduction d'impôt et vous pourrez réclamer tous les deux une déduction de \$1,000 lorsque viendra le temps de la retraite.

Avez-vous déposé de l'argent comptant dans votre REÉR tout en empruntant pour un achat important?

Vous auriez plutôt dû emprunter de l'argent pour votre REÉR et garder votre comptant pour effectuer votre achat. Vous auriez ainsi pu déduire les intérêts que vous aurez à payer de votre revenu imposable.

Et surtout, ne vous privez pas de déposer de l'argent dans un REÉR pour l'année fiscale 1978 à cause d'une insuffisance de fonds. Venez discuter avec nous de nos prêts "Réductions d'impôts". La somme que vous économiseriez en impôt pourrait largement dépasser le prix de l'intérêt à payer pour un tel emprunt.

Quelquefois, on gagne à emprunter.



"Faut pas se tromper!"

Si vous n'avez pas encore déposé de l'argent dans votre REÉR, passez voir votre représentant du Trust Royal.

Et même si vous l'avez fait, nous pouvons encore vous aider. La plupart des REÉR sont transférables sans que cela affecte votre contribution annuelle ou encore sans que vous ayez d'impôt à payer. Alors, si vous croyez comme nous que l'un des REÉR du Trust Royal est plus avantageux pour vous que celui que vous avez présentement, nous pouvons vous aider à faire le transfert rapidement.



Vous ne vous trompez pas en vous procurant un exemplaire de notre brochure sur les REÉR à votre succursale du Trust Royal!



## Trust Royal

Avec les REÉR du Trust Royal, on ne se trompe pas.

Bureaux à:  
Montréal,\* Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Saguenay/Lac St-Jean, et Rimouski  
\* 17 bureaux pour mieux vous servir dans la région de Montréal.  
Pour renseignements appelez 876-2525.

# Idi Amin se prépare à livrer son dernier combat

NAIROBI (AFP) — Confronté à une situation dont le contrôle lui échappe de plus en plus, le président ougandais Idi Amin se prépare à livrer son dernier combat. Les forces armées tanzaniennes ont pris le contrôle d'un large secteur du territoire dans le sud-ouest du pays et elles ne semblent pas devoir en être délogées. L'aviation ougandaise, en particulier, a été en grande partie détruite et les pilotes restants refusaient de voler au-dessus des lignes tanzaniennes, craignant les missiles Sam-7 de fabrication soviétique de la DCA tanzanienne. Mais ces troupes ont main-

tenant, estime-t-on à Nairobi, cédé la place aux exilés ougandais qui les ont accompagnés dans leur expédition punitive contre le régime du maréchal Amin et auxquels elles fournissent armement et soutien logistique. Selon des informations parvenues à Nairobi, la ville de Mbarara, capitale de la province méridionale a ainsi été occupée samedi ou dimanche par des exilés. Pour celle de Masaka, capitale de la province du Buganda méridional à 120 kilomètres au sud-ouest de Kampala, tombée samedi après avoir été désertée par des habitants, la situation est moins

claire. La radio ougandaise affirme qu'elle a été prise par des Tanzaniens et des mercenaires, dirigés par « quelques exilés », tandis que des soldats déclarant appartenir au régiment suicide de reconnaissance ont affirmé dans des appels téléphoniques à Nairobi avoir pris le contrôle de la ville après s'être mutinés. L'entrée des troupes tanzaniennes en Ouganda a en effet provoqué des réactions en chaîne, en montrant l'incapacité du régime militaire à se défendre, en particulier en raison de son isolement sur le plan international. Longtemps soutien inconditionnel du ma-

réchal Amin, la Libye notamment semble bien avoir refusé de lui fournir les armes et les munitions qu'il réclamait. Des groupements d'opposants intérieurs ont fait ou fait leur apparition, sans que l'on puisse juger exactement leur force, tandis que l'armée, déjà divisée et agitée depuis plusieurs mois, perdait toute volonté de se battre. Certains soldats ont expliqué cette dégringolade du moral des troupes par les quelque 3000 morts qu'a déjà fait le conflit dans leurs rangs depuis la fin octobre et le fait que le président Amin ne leur a jamais donné les raisons de cette guerre frontalière.

Devant cette double menace intérieure et extérieure, le président Amin semble regrouper les dernières troupes sur lesquelles il peut compter et se préparer à une lutte à outrance dans la région de Kampala et de l'aéroport international d'Entebbe. Situé sur une presqu'île qui s'avance dans le lac Victoria, Entebbe a déjà fait l'objet de deux tentatives d'attaque depuis le lac. La petite ville et l'aéroport sont maintenant très fortement protégés, en particulier, indiquent certaines informations en provenance de Kampala, par 350 Irakiens et Palestiniens arrivés récemment dans le pays. Les mesures de sécurité ont

également été renforcées dans la capitale, où plusieurs bâtiments publics sont protégés par des blindés. Le président Amin, qui aurait échappé dans les quinze derniers jours à deux nouveaux attentats, a, selon certaines informations, mis sa famille à l'abri dans la région de Karamoja, non loin des fron-

tières du Soudan et du Kenya. Il a sans doute estimé qu'elle ne serait pas à l'abri dans sa région d'origine. La province du Nil, où deux de ses anciens lieutenants, le général Mustafa Adrissi et l'ancien ministre Moses Ali, écarts du pouvoir l'année dernière, seraient déjà en train de prépa-

rer « l'après-Amin ».

## L'aviation rhodésienne s'attaque à un camp nationaliste en Angola

SALISBURY (d'après Reuter et AFP) — L'aviation rhodésienne est intervenue hier matin à près de mille kilomètres des frontières de la Rhodésie, frappant pour la première fois un camp nationaliste en territoire angolais. Il s'agit du cinquième raid lancé depuis dix jours par les forces rhodésiennes contre des bases nationalistes abritées par des pays de la ligne de front, après les trois menés en Zambie et celui qui visait un camp de la guérilla au Mozambique. C'est aussi le dix-huitième raid en pays voisin depuis deux ans et demi, et le premier si loin des frontières de l'ancienne colonie britanni-

que. Le communiqué militaire laconique annonçant l'opération se borne à dire qu'elle visait « un camp d'entraînement très important » de l'aile du Front patriotique relevant de M. Joshua Nkomo et que les appareils y ayant participé avaient tous regagné leurs bases. De source informée à Salisbury, on précise que la base prise pour cible est proche de Luso, à trois cents kilomètres de la frontière zambienne, sur le chemin de fer de Benguela. De même source, on déclare que le commandement savait de longue date que ce camp servait à l'entraînement de jeunes Rhodésiens venus du

Botswana et dirigés ensuite sur la Zambie avant d'être envoyés sur le terrain en Rhodésie. Le commandement est persuadé que leur formation est dispensée par des conseillers cubains et est-européens, dit-on à Nusaka. Toutefois, des responsables proches de M. Nkomo disent ne pas connaître l'existence d'une telle base. Huit heures après l'heure supposée du raid, on déclarait pareillement de source angolaise n'en rien savoir, mais à Londres le Foreign Office a exprimé sa préoccupation. Par ailleurs, le co-ministre rhodésien des Affaires étrangères, M. Pieter van der Byl, a

déclaré hier que les pays arbitant ou assistant les guérilleros subiraient les conséquences des « défenses préventives » de la Rhodésie. Dans un communiqué publié hier soir à Salisbury, le ministre, se référant au raid fait hier matin par l'aviation rhodésienne contre un camp d'entraînement de « l'armée révolutionnaire du peuple du Zimbabwe ». « Les attaques rhodésiennes, a ajouté le ministre, n'étaient pas dirigées contre la population civile ou les gouvernements des pays concernés ». Elles visent cependant, a-t-il indiqué, les pays qui aident et soutiennent les activités « criminelles de ces suppôts de l'impérialisme soviétique. » Le ministre, accusant les puissances occidentales de ne pas engager d'actions préventives a estimé que la situation en Iran et en Chine était le présage d'une troisième guerre mondiale. Il a réaffirmé la résolution de son pays à prévenir le développement d'une situation similaire en Rhodésie. « Nous continuerons à frapper les bases terroristes toujours et partout », a-t-il averti.

## Namibie: Waldheim propose un cessez-le-feu pour le 1er mars

NATIONS UNIES (AFP) — Le secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, a formulé hier un certain nombre de propositions, dont la date du 15 mars pour un cessez-le-feu, en vue de permettre aux Nations unies de contrôler des élections en Namibie menant à l'indépendance du territoire cette année. Dans un rapport au Conseil de sécurité, il a pris des initiatives destinées à surmonter les

obstacles qui se dressent encore à la mise en oeuvre du plan occidental pour l'indépendance de la Namibie. Ces obstacles découlent principalement d'exigences unilatérales présentées par la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain, mouvement nationaliste namibien) et l'Afrique du Sud. Ces exigences vont au-delà des dispositions prévues par le plan occidental, approuvé par le Conseil de sécurité en août

1978. Dans son rapport, M. Waldheim écarte les exigences des uns et des autres. Il rejette la proposition de la SWAPO d'établir 5 bases en Namibie. Il repousse la demande sud-africaine de faire contrôler par des casques bleus les bases de la SWAPO dans les pays voisins. Au sujet de ces dernières, il précise qu'il a sollicité l'accord des gouvernements de l'Angola, du Botswana et de la Zambie en vue de la mise en place dans ces trois pays de bureaux du GANUPT (Groupe d'assistance des Nations unies pour la période de transition) qui collaboreront avec les autorités à l'application des dispositions du plan. A propos du retour en Namibie du personnel de la SWAPO en vue de sa participation au processus électoral, M. Waldheim précise que les membres de ce personnel ne devront être en possession d'aucune arme ou matériel militaire, et que, s'ils contrevenaient à ces instructions, ces articles seront placés sous le contrôle de l'ONU. Quant aux réfugiés namibiens se trouvant dans les pays voisins, le secrétaire général annonce, avec l'accord du gouvernement sud-africain, qu'ils rentreront en Namibie par des points d'entrée fixés par le Haut-Commissariat aux réfugiés. Ils pourront s'installer provisoirement dans des centres d'accueil, si tel est leur désir, mais seront libres de se rendre où ils veulent. Le rapport Waldheim prévoit des dispositions précises pour la consignation dans leurs cantonnements des forces sud-africaines et des forces armées de la SWAPO se trouvant déjà en Namibie. Les forces de la SWAPO à l'extérieur seront, elles aussi, consignées dans leurs cantonnements.

## Les socialistes sont en avance en Espagne

MADRID (d'après Reuter et AP) — Le Parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.) a cent ans cette année. Sous la conduite d'un dynamique avocat de trente-six ans, Felipe Gonzales, il pourrait bien célébrer dignement cet anniversaire en remportant jeudi les élections législatives, les premières depuis l'adoption de la nouvelle constitution démocratique, en décembre dernier. Le dernier sondage d'opinion donne au P.S.O.E. une légère avance sur l'Union du Centre démocratique (U.C.D.), parti du président du gouvernement, Adolfo Suarez, qui, pour onze sièges, ne dispose d'ailleurs pas de la majorité absolue (176) au Congrès des députés. Les électeurs vont donc élire jeudi les 350 députés et les 208 sénateurs des Cortes, et pour la première fois depuis plus de 40 ans, en vertu de la nouvelle constitution, les parlementaires vont désigner le premier ministre. En 1976, c'était en effet le roi Juan Carlos qui avait

nommé à la tête du gouvernement M. Suarez, lequel a assuré le démantèlement des institutions franquistes et la démocratisation du régime espagnol. Dans l'Assemblée sortante issue du scrutin de 1977, les premières élections libres depuis la guerre civile, l'UCD détenait 165 sièges, le PSOE 122, le Parti Communiste 20 et le Parti Conservateur de M. Manuel Fraga Iribarne, ancien ministre de Franco, 16. M. Fraga a constitué une nouvelle alliance conservatrice, la Coalition démocratique, avec M. Jose Maria Arellano, ancien ministre des Affaires étrangères, et Alfonso Osorio, ancien membre du gouvernement Suarez. Ils ont fait campagne avec pour slogan: « Si vous vous sentez du centre droit, votez pour nous. » D'après les sondages, les communistes pourraient gagner quelques sièges. Le secrétaire général du P.C.E., M. Santiago Carrillo, a déclaré dimanche à Barcelone qu'aucun parti n'obtiendra la majorité absolue.

## VIVRE EN FRANÇAIS, C'EST TRAVAILLER EN FRANÇAIS

Le 26 août 1977, la Charte de la langue française faisait du français la langue officielle du travail au Québec. Depuis, c'est en français que les employeurs doivent rédiger les communications destinées à leurs employés de même que les offres d'emploi et les avis de concours. Travailler en français, cela implique aussi qu'un employeur ne peut congédier, mettre à pied, rétrograder ou déplacer un employé pour la seule raison qu'il est unilingue français; de plus, si un employeur exige comme condition d'accès à un poste la connaissance d'une autre langue, il devra en prouver la nécessité.

Comme le français est aussi la langue officielle des relations du travail au Québec, les conventions collectives et leurs annexes doivent maintenant être rédigées en français et les associations de salariés doivent communiquer en français avec l'ensemble de leurs membres. Dans le même esprit, l'Office de la langue française s'assurera que toutes les entreprises employant plus de 50 personnes auront obtenu leur certificat permanent de francisation d'ici le 31 décembre 1983. Toutes ces mesures s'imposent car vivre en français, au Québec, doit signifier travailler et réussir en français. Vivre en français, c'est l'affaire de tous les travailleurs québécois.



Gouvernement du Québec  
Office de la langue française

## COMME DES MILLIERS ET DES MILLIERS D'AUTOMOBILISTES QUÉBÉCOIS assurez-vous tout de suite et payez en 1, 2 ou 3 fois



### allez rencontrer Wawanesa

Allez au bureau Wawanesa le plus proche de chez vous. Il y en a 25 dans toute la province... présentez-vous avec votre permis de conduire et votre certificat d'immatriculation 78. Et vous serez assuré sur-le-champ.

Rencontrez un représentant qualifié. Il vous renseignera sur les polices de 6 mois et sur les versements qui peuvent se faire en 1, 2 ou 3 fois\*, ainsi que sur le service automatique de renouvellement de police. Un préavis de 30 jours sera posté avant l'expiration de la police. dans la plupart des cas.

Wawanesa vous offrira encore une assurance-collision qui couvre vos dommages lorsque vous êtes responsable, en plus de l'assurance obligatoire responsabilité civile matérielle. Comme des milliers et des milliers de Québécois qui ont choisi Wawanesa, vous roulez rassuré, confiant de savoir qu'en cas d'accident, vous obtiendrez un règlement équitable et rapide de votre réclamation.

# Wawanesa

A votre service à travers tout le Québec depuis 1935

- |  |  |   |
|--|--|---|
| <p>Baie-Comeau<br/>Chicoutimi<br/>Drummondville<br/>Granby<br/>Hull<br/>Joliette<br/>Montréal<br/>Québec</p> | <p><b>MONTREAL</b><br/>Bureau principal: 8585, boul. Décarie<br/>Téléphone: 342-2211<br/>Ouvert du lundi au vendredi de 8h.30 à 22h. Le samedi de 9h. à 16h.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 10548, Lajeunesse</li> <li>• 5688, Verdun</li> <li>• 3326 est, Ontario</li> <li>• Centre d'achats Boulevard, Pie-IX et Jean-Talon</li> <li>• 1228 est, Mont-Royal</li> <li>• 6313 est, Sherbrooke</li> <li>• 1280, Curé Labelle, Laval</li> <li>• 1402, Chemin Chambly, Longueuil</li> </ul> | <p>Rimouski<br/>Rouyn-Noranda<br/>Sept-Îles<br/>Sherbrooke<br/>St-Jean<br/>St-Jérôme<br/>Ste-Foy<br/>Trois-Rivières<br/>Victoriaville</p> |
|--|--|---|

### AVIS AU PUBLIC

Nouveau conseil créé en vertu de l'article 991 du Code du travail du Québec (Loi 59)

**Nom: Conseil sur le maintien des services de santé et des services sociaux.**  
**Adresse: 255 est, boul. Crémazie (1er étage), Montréal, H2M 1L5**  
**Tél: (514) 873-3584**

*Composition du nouveau conseil:*

Gérard Picard, Président

**MEMBRES**

Dr Harvey Barkun	Paulette Côté
Jean-Yves Légaré	Ginette Lestage
Ginette Rodger	André Serres

Georges Adam, Adm. A.,  
Directeur administratif



Sandjay Gandhi, le fils de l'ancien premier ministre Indira Gandhi, sort d'une cour de justice de New Delhi, en compagnie de sa femme, après avoir été reconnu coupable hier de cinq délits, dont celui de conspiration criminelle. Il pourrait être condamné à sept ans de prison. (Photolaser AP)

## Washington pourrait défendre ses intérêts pétroliers par la force

WASHINGTON (AFP) — Trois membres du cabinet Carter ont évoqué dimanche un éventuel renforcement militaire au Proche-Orient et rappelé que le pétrole figure parmi les intérêts vitaux que les Etats-Unis défendent par tous les moyens.

Le vice-président Walter Mondale, répondant à ceux qui souhaitent que Washington envoie des troupes, écartait une telle mesure dans la conjoncture actuelle mais non pas au cas où les Etats-Unis seraient menacés.

Le secrétaire à la Défense Harold Brown qui revient du Proche-Orient, ainsi que le secrétaire à l'énergie James Schlesinger, parlant tous les deux à la télévision, se prononçaient dans le même sens.

Le chef du Pentagone a bien souligné que le ravitaillement des Etats-Unis en pétrole est sans le moindre doute vital et qu'il faudrait le défendre par tous les moyens.

Il a également indiqué que le renforcement de la défense

au Proche-Orient et dans le Golfe avait été et continuerait à être discuté avec les pays de la région, amis des Etats-Unis bien entendu.

Ces déclarations rappelaient dimanche aux experts le temps où le secrétaire d'Etat Henry Kissinger évoquait la nécessité de garantir les approvisionnements en pétrole. A cette époque, on savait qu'une division parachutée américaine avait été entraînée en Californie à ce qu'on avait appelé la guerre des sables.

Les remarques des collaborateurs de M. Carter ont été faites quelques jours seulement après un discours de politique étrangère singulièrement modéré du président, à Atlanta, Georgie, dans lequel il tentait de se justifier face à ceux qui l'accusaient de faiblesse et d'indécision.

En fait, jusqu'à présent au plus fort de la crise iranienne, la seule velléité américaine a été de faire appareiller un porte-avions d'une base des

Philippines, puis de le faire naviguer quelque part vers les îles de la Sonde sans qu'il pénètre dans l'océan Indien.

Depuis, avec l'assaut donné à l'ambassade américaine à Téhéran et l'enlèvement qui a abouti à la mort d'Adolph Dubbs, ambassadeur américain en Afghanistan, les nationalistes américains ont eu beau jeu de tirer à boulets rouges sur M. Carter, décrit comme un pâle défenseur de l'honneur du pays.

Mais dans les milieux de l'administration, on rejette ces accusations et l'on fait remarquer que la diplomatie des canonniers est révolue.

La possibilité de renforcement de la présence américaine au Proche-Orient et dans le Golfe n'en est pas moins à l'ordre du jour, note-t-on pour les raisons suivantes:

1. Washington entend mettre en garde l'Union Soviétique avec qui ses relations traversent une phase difficile. L'éventualité d'un sommet

Carter-Brejnev, prévu en janvier pour coïncider avec la conclusion de l'accord Salt II, est rejetée maintenant, dans les calculs les plus optimistes, en mai ou juin. Le président admet ouvertement que le Sénat risque de repousser la ratification du traité, ce qui n'encourage sans doute guère Moscou dans la voie de la négociation.

2. L'Arabie séoudite reproche aux Etats-Unis leur passivité dans l'affaire iranienne et se demande si elle peut toujours compter sur Washington. Le mécontentement séoudien a été ouvertement exprimé au moment où une visite officielle à Washington, celle du Premier ministre, le prince héritier Fahd, a été décommandée, officiellement pour raison de santé.

L'Egypte s'est offerte à déplacer ces forces et l'on ignore encore comment et où. Il pourrait s'agir de pays du Golfe ou de l'Arabie séoudite dont les relations avec le Caire sont étroites.

## Le Tchad risque l'éclatement

NDJAMENA, (Reuter) — Deux semaines après le déclenchement des combats entre l'armée du président Félix Malloum et les partisans du premier ministre Hissène Habré, la crise politico-militaire demeure entière au Tchad.

Avec le pourrissement de la situation, on redoute de plus en plus que les affrontements à caractère ethnique et confessionnel n'éclatent à Ndjaména, en même temps qu'une reprise des combats entre forces armées en présence.

Un tract, anonyme, diffusé dimanche dans la capitale tchadienne invite la population Sara — Ethnie du sud à laquelle appartient le président Malloum et qui contrôle l'administration centrale depuis l'indépendance — à fuir vers le sud au plus vite.

Les départs sont maintenant massifs. Sur la route du sud, des milliers de réfugiés fuient souvent à pied, transportant des baluchons de fortune, vers les villes saras de Sahr et Moundou.

De nouveaux affrontements ethniques entre Saras — en majorité chrétiens ou animistes — et musulmans ont éclaté dans la nuit de samedi à dimanche à Moundou. De source militaire, ils ont fait une vingtaine de morts parmi la population musulmane de la ville, minoritaire. Ces affrontements, à l'arme

blanche, font suite à ceux de jeudi dernier dans cette même ville qui avait déjà entraîné la mort d'une cinquantaine de musulmans.

Toujours de source militaire, on indique que les forces du général Malloum continuent leur repli des positions qu'elles occupaient encore dans le centre du pays: autour de la ligne de cessez-le-feu avec le Frolinat à la hauteur des villes de Bol, Moussouro, Abèche, zone à majorité musulmane. Ces forces, aussi en grande partie d'origine sara, se replient en désordre sur le « réduit » sara, à la hauteur du 12ème parallèle.

Ce repli, de même que la fuite des civils Sara de Ndjaména, risque de créer un nouveau partage du Tchad, qui serait ainsi divisé en trois: le grand nord contrôlé par les forces du Frolinat (Front national de libération du Tchad) de M. Goukouni Queddeï et du « Frolinat-Volcan », le centre et Ndjaména, aux mains de M. Habré et de ses hommes, le « sud utile », région la plus prospère économiquement, sous le contrôle du président Malloum et des Saras.

C'est dans ce contexte de conflit militaire et ethnique que se situent les contacts politiques entre toutes les parties en vue de la réunion d'une table ronde à Khartoum les 4 et 5 mars en principe, précisée de source militaire

française. Elle devrait regrouper MM. Goukouni, Acyl Ahmed (prolibyen) pour le Frolinat-Volcan, Hissène Habré pour les forces armées du nord et le président Malloum ou un de ses représentants, indiquée de même source. MM. Malloum et Habré ne se sont pas

rencontrés depuis le début des affrontements il y a maintenant quinze jours.

L'inconnue actuelle de l'équation tchadienne est l'attitude du colonel Abdelkader Wadal Kamouh, chef de la gendarmerie, seule force encore solidement structurée.

**À QUÉBEC**  
Découvrez le charme et les prix de  
**L'HÔTEL CLARENDON**  
En plein coeur du Vieux Québec

**\$23.00** | **\$28.00**

Occupation simple | Occupation double

Taux en vigueur jusqu'au 1er mai 1979

Pas de frais d'appels locaux  
Stationnement: \$2.50/24h,  
privilege d'entrée et sortie

Réservez à nos frais: (418) 692-2480 | **HÔTEL CLARENDON**  
57, rue Ste-Anne,  
Québec, Qué.  
GIR 4S7

## Le REER sans frais

- Notre régime enregistré d'épargne retraite n'entraîne absolument aucuns frais.
- Renseignez-vous sur la possibilité de transférer votre présent REER à notre régime.
- Téléphonnez, écrivez ou passez à l'une de nos 17 succursales, d'un océan à l'autre, pour obtenir notre brochure de 16 pages.

**Crédit Foncier**  
FIDUCIE CRÉDIT FONCIER

Montréal: 612, rue Saint-Jacques (514) 282-1880  
Québec: (418) 681-0277 • Ottawa: (613) 232-5309

**10 <sup>3</sup>/<sub>8</sub> %**

annuellement pour 5 ans

**GARANTI**

Option Épargne à 10%

INSTITUTION INSCRITE RÉGIE DE L'ASSURANCE-DÉPÔTS DU QUÉBEC  
MEMBRE SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DU CANADA

**Le conseiller no 1.**

Revue Commerce rejoint près de 80 000 lecteurs. 80% de ses abonnés occupent des postes de direction et 69% d'entre eux se réfèrent à leur exemplaire mensuel au moins 2 fois. Revue Commerce vous renseigne à fond sur vos affaires.

Abonnez-vous sans tarder à Revue Commerce. Composez le (514) 871-1087 ou remplissez le coupon suivant.

**revue commerce**  
1090, Côte du Beaver Hall  
Montréal, Québec H2E 1T1

Tan \$12.  2 ans \$19.  3 ans \$25.  
 Mode de paiement  
 Chèque inclus   
 Carte Chargeur no: \_\_\_\_\_  
 Signature: \_\_\_\_\_  
 Me facturer

Nom: \_\_\_\_\_  
 Fonction: \_\_\_\_\_  
 Nom de l'entreprise: \_\_\_\_\_  
 Genre d'entreprise: \_\_\_\_\_  
 Adresse: \_\_\_\_\_  
 Ville: \_\_\_\_\_  
 Code postal: \_\_\_\_\_  
 au bureau

**Café à la Livre**

LES AMATEURS DE CAFÉ  
ONT MAINTENANT  
LEUR BOUTIQUE SPÉCIALE  
CHEZ EATON

Une nouvelle expérience tentante cette semaine!  
Une dégustation de café à la dernière-née de nos boutiques qui vous fera découvrir une variété supérieure de cafés tels que: Moka Java, Bourbon brésilien, Colombien arménien excelso, Colombien maragogipe, Java brun, Continental, Espresso italien, Moka français, turc, etc... Faites votre propre mélange! Cette semaine nous vous proposons en offre super-spéciale

Prix courant Eaton, lb 4.89 **3.79**

Notre mélange Eaton, ou Colombien Maragogipe, ou Continental

Achats en personne seulement. Utilisez votre carte-comptable Eaton. Eaton Centre-ville (rez-de-chaussée) seulement. (379)

**Boutique du gourmet**  
Le rendez-vous des fines gueules

**EATON**

# Égypte-Israël: Carter fait pression pour la signature du traité de paix

WASHINGTON (d'après AFP et Reuter) — Le président Jimmy Carter, en invitant le premier ministre israélien Menahem Begin et le premier ministre égyptien Moustapha Khalil, M. Sadate à remettre sa réponse au règlement israélo-égyptien. Le premier ministre israélien a remis sa réponse aujourd'hui, à l'issue d'un Conseil des ministres convoqué à ce sujet, tandis que la réponse égyptienne devait faire l'objet d'entretiens entre le président Sadate et M. Khalil, dès le retour de celui-ci au Caire.

Alors que samedi dernier le rais égyptien laissait entendre à Alexandria qu'il pourrait se rendre à Camp David, quel-

ques heures plus tard, à la suite d'une longue conversation téléphonique avec son premier ministre et chef de la diplomatie égyptienne, M. Moustapha Khalil, M. Sadate indiquait que « si aucun élément nouveau n'intervenait dans le problème du Proche-Orient » justifiant son déplacement personnel aux États-Unis, il poursuivrait cette semaine sa tournée à l'intérieur de l'Égypte.

Selon les observateurs, l'Égypte n'a rien à ajouter aux propositions qui sont les siennes et qui ont été maintes fois réaffirmées, notamment au cours de la « petite conférence » de Camp David réunissant MM. Khalil et Moshe

Dayan et qui s'est terminée dimanche sans résultat apparent.

En Israël, les milieux politiques considèrent généralement que l'absence du président Sadate au prochain « sommet de Camp David » n'encouragerait pas M. Begin à s'y rendre et ceci, pour des raisons à la fois politiques et de prestige.

M. Moshe Dayan s'est rendu, dès son retour hier, auprès du premier ministre pour lui faire son rapport et présenter ses suggestions. Selon le quotidien du soir Maariv, l'invitation adressée par le président Carter à M. Begin aurait pris un caractère si

pressant qu'elle ressemblerait à un « ultimatum », le président américain signifiant que si le premier ministre israélien n'acceptait pas dans les 48 heures son invitation, il risquait de se laver les mains de toute médiation dans les négociations.

Hier soir, les observateurs à Tel-Aviv avaient plutôt tendance à croire que M. Begin accepterait finalement l'invitation américaine, ce qui « ne préjugera nullement des résultats de ce sommet » où l'Égypte sera représentée par le premier ministre Moustapha Khalil.

Si le président Carter a proposé la tenue d'un nouveau « sommet » israélo-américano-égyptien cette semaine à Camp David, c'est parce qu'il est persuadé que la réunion pourra conduire à la conclusion d'un traité de paix, a-t-on déclaré hier de source autorisée à Washington.

« Il est évident que nous pensons parvenir à un traité. Dans le cas contraire, nous n'envisagerions pas un tel sommet », a déclaré un responsable américain, sans autre précision. De source digne de foi, on indique que des progrès ont été enregistrés lors des entretiens qui se sont déroulés à Camp David la semaine dernière, au niveau ministériel. On précise qu'Israël et l'Égypte ont fait preuve d'un certain assouplissement de leurs positions.

De source autorisée, on pense qu'un accord d'ensemble comprenant la question palestinienne, ainsi que la promesse d'aide américaine à Israël et des assurances à propos des futurs approvisionnements en pétrole de l'État hébreu, a été élaboré.

Cependant, le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, a estimé hier qu'Israël « ne pouvait modifier sa position sur l'Organisation de libération de la Palestine (OLP),

en tant que « facteur politique dans la région ».

« Nous devons avant tout penser à notre sécurité et il serait contradictoire de parler de sécurité d'une part, et, accepter, d'autre part, l'idée d'un État palestinien », a-t-il déclaré devant les trente membres de la commission économique du Conseil de l'Europe, en visite en Israël.

Il a noté que « les Arabes avaient exercé leur droit à l'autodétermination dans vingt-deux pays. La création d'un 23ème serait une source de conflits sanglants et permanents avec Israël ».

« La présence d'une minorité arabe dans un État juif, minorité jouissant de tous les droits, serait une solution à la fois possible et plus juste », a-t-il affirmé.

La délégation européenne, présidée par M. Stig Alemlir (Suède) représente quinze pays dont l'Espagne et la Grèce, ces deux pays n'ont pas de relations diplomatiques avec Israël.

D'autre part, soixante-sept pour cent des Israéliens pensent que l'Égypte et Israël parviendront à conclure un traité de paix et trente-trois pour cent sont d'un avis contraire, révèle un sondage réalisé par l'Université hébraïque de Jérusalem et publié hier.

Approximativement 68 pour cent des personnes interrogées estiment qu'Israël est à même de résister à de fortes pressions internationales réclamant un retour aux frontières de 1967, alors que 32 pour cent sont d'un avis contraire.

Une majorité d'Israéliens, 81 pour cent, rejette toute participation éventuelle de l'Organisation de libération de la Palestine, (O.L.P.) aux pourparlers de paix au Proche-Orient, contre 19 pour cent qui se montrent favorables à cette idée.

# Le conflit yéménite se poursuit à la frontière

SANAA (d'après Reuter et AFP) — Les forces sud-yéménites ont détruit plusieurs villes et villages de la région frontalière, faisant de nombreux morts et blessés parmi la population civile, annoncé hier le ministère nord-yéménite des Affaires étrangères.

Les « forces d'agression » ont fait usage de Mig 21, de chars T-55 et 5-62, et de canons de 160 mm, a-t-il précisé dans un communiqué cité par Radio-Sanaa, en soulignant que le Nord-Yémen continuait à faire preuve de modération. Il a par ailleurs lancé un appel à l'opinion arabe et internationale pour qu'elle condamne « l'agression commise par les dirigeants d'Aden ». De son côté, le Front démocratique nationaliste, opposé au gouvernement de Sanaa, a annoncé hier la prise de la ville nord-yéménite de Harib.

Une unité de parachutistes de l'armée nord-yéménite, stationnée à Harib, a rallié les rangs du Front avec tout son équipement et se bat maintenant à ses côtés, a affirmé un porte-parole du Front dont le siège est à Aden.

Depuis trois jours, le Nord et le Sud-yémen se renvoient mutuellement la responsabilité d'incidents de frontière. M. Mah-

moud Riad, secrétaire général de la Ligue arabe, a annoncé dimanche que le Sud-Yémen avait accepté la proposition nord-yéménite de réunion sous l'égide de la ligue pour résoudre le différend opposant les régimes rivaux.

Les combats qui opposent depuis plus de trois jours les forces armées des deux Yémen sont les plus graves depuis septembre 1972 où une guerre de plusieurs jours avait eu lieu aux frontières des deux pays.

Les relations entre les deux Yémen, caractérisées par une tension quasi permanente, avaient été marquées par un accord d'unité conclu le 28 octobre 1972. Mais cette union n'a pu être réalisée en raison des divergences idéologiques entre les deux pays.

Le Nord-Yémen est pro-soudien et le Sud-Yémen s'est rapproché encore davantage du camp soviétique, après le coup de force qui a coûté la vie le 27 juin 1978 au chef de l'État Salem Robaye Ali.

Quatre jours plus tôt, le président de la République nord-yéménite, le lieutenant-colonel Ahmed El Ghachmi était tué par l'explosion d'un attaché-case piégé apporté par un émissaire sud-yéménite.

# Iran: le gouvernement essaie de ne pas s'aliéner la gauche

TEHERAN (d'après AFP, AP et Reuter) — Après une volte-face peut-être trop rapide vers l'Occident et l'Islam modéré, l'ayatollah Khomeiny semble avoir voulu rétablir l'équilibre en recevant amicalement samedi l'ambassadeur soviétique en Iran et en laissant filtrer l'arrivée prochaine du colonel Kadhafi de Libye.

Sur un ton polémique, la presse iranienne se demandait hier si l'avertissement anonyme lancé par l'ayatollah devant M. Vladimir Vinogradov « à toutes les puissances de ne pas intervenir en Iran »

s'adresse à l'URSS, ce que démentent des « milieux diplomatiques » cités par des officiels iraniens.

Une affirmation de M. Bazargan, premier ministre, que le « Toudeh » (parti communiste) et les « Fedayin » (marxistes-léninistes) « ne seront pas les oubliés de la révolution », tend à confirmer la prudence toute neuve des chefs musulmans devant des options extérieures tranchées qui troublent déjà leurs milices armées, les « Moudjahedine » de l'Islam.

Le chef de ces derniers,

Massoud Radjavi, vient d'endosser une partie de la plateforme politique de leurs rivaux laïcs, les Fedayine. Pour Fariborz Atapur, commentateur du Teheran Journal, hier, « la peur d'un régime islamique insuffisamment progressiste pourrait, malgré leur clivage religieux, rapprocher dangereusement les deux mouvements de partisans et priver la direction islamique de son bras séculier ».

Le statut de la future république iranienne (laïque, islamique traditionnelle, de gauche ou de droite) paraît en même temps, à trois semaines du référendum, diviser discrètement la direction religieuse elle-même.

Après la création récente d'un « Parti républicain islamique » apparemment pro-khomeiniste, un « Parti républicain populaire islamique », inspiré par la hiérarchie de Qom (le fief de l'ayatollah modéré Chariat Madari) a été fondé dimanche. Pour sa part, l'ayatollah Taleghani, proche du Front national et chef de la tendance religieuse la plus engagée, a pris du recul et se tait.

Tandis que des tirs nourris, attribués par la presse à des « provocateurs de l'ancienne Savak tirant en l'air ont réveillé la nuit précédente plusieurs quartiers de Téhéran, la reprise économique se confirme. Iran Air a repris hier ses vols vers les États-Unis. Les douanes fonctionnent à nouveau aux frontières (notamment à la frontière turco-iranienne) et la pesse fixe au 5 mars la reprise des premières exportations de brut.

Le pétrole iranien, précisent les journaux en citant des sources « hautement informées », sera commercialisé directement par la Compagnie nationale iranienne des pétroles (NIOC), attribué au plus offrant, et à un prix avoisinant 24 dollars le baril.

Entre-temps les tribunaux islamiques ont renoué avec la tradition de la flagellation publique des personnes reconnues coupables d'avoir enfreint la loi coranique, rapportait la presse de Téhéran dans ses éditions d'hier.

Dimanche, une foule importante s'est rassemblée dans la ville de Zanjan pour regarder un voleur recevoir 25 coups de fouet. La punition avait été ordonnée par l'ayatollah Azedin Hossein, qui avait reconnu l'homme coupable d'avoir pénétré par effraction au domicile d'une veuve.

Toujours selon la presse, dans la ville de Kerman, plus de 5.000 personnes ont assisté à la flagellation de deux jeunes gens qui ont reçu 30 coups chacun pour avoir bu de l'alcool. Dans la ville de Yasooj, deux hommes ont reçu 80 coups chacun pour le même délit.

Par ailleurs, le principal responsable des tortures de la Savak dans la ville d'Isfahan aurait été exécuté dimanche soir à Téhéran, selon le journal Ayendagon.

Il s'agit de Mohammad Hossein Naderi, qui aurait amené à Téhéran pour y être jugé. Son corps aurait été ramené à Isfahan après l'exécution.

Enfin, un accord sur l'octroi de l'autonomie à la minorité kurde d'Iran a été mis au point par une mission gouvernementale envoyée au pays kurde pour examiner les doléances de la population locale, rapportait hier le journal du soir Ete'la'at. Cette information n'est cependant pas confirmée de source officielle.

Selon le journal, qui cite des sources proches du gouvernement central, celui-ci a convenu avec les représentants kurdes qu'à l'avenir tous les responsables civils et militaires envoyés au Kurdistan seront des Kurdes. Les affaires kurdes seront prises en main par les conseils de province.

## Nous deux Inc.

... pour rencontrer cette personne avec qui vous serez vraiment bien.

Dans notre société moderne qui engendre la solitude, les gens évolués trouvent normal de recourir aux agences de rencontres.

Il est toujours difficile de trouver la personne avec qui on est vraiment compatible.


C'est là où **Nous deux** vous est nécessaire.

Agence de rencontres **Nous deux Inc.** 1440, rue Sainte-Catherine ouest, bureau 512 Du lundi au vendredi, de 13h à 21h

**Nous deux**, une agence de rencontres légalement constituée, vous accueillera avec compréhension, chaleur et discrétion, pour vous offrir un service efficace et humain.

Pour un rendez-vous sans aucune obligation de votre part, téléphoner à **861-0485**

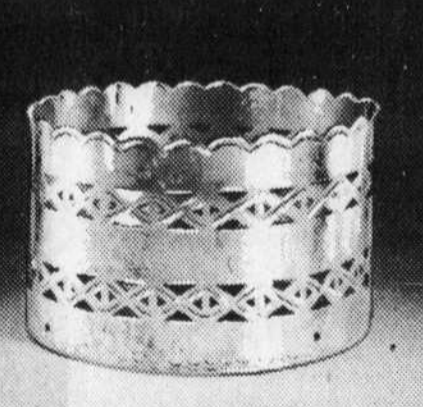




Vous êtes invités à venir admirer

## LA COLLECTION HENRY BIRKS D'ORFÈVRERIE CANADIENNE

La collection Henry Birks d'orfèvrerie ancienne du Canada est une des plus belles en Amérique du Nord probablement la plus complète. Elle illustre l'excellent travail des orfèvres canadiens depuis le début du 18<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours.



Parmi les pièces particulièrement intéressantes que vous pourrez voir, mentionnons la couronne en argent ajourée (ci-dessus) qui fut portée par un chef indien et une aiguière (pichet à vin) fabriquée à Québec par Laurent Amiot, 1764-1838.

En plus de l'orfèvrerie, l'exposition comprend un livre rare, véritable trésor, intitulé "Les Voyages du Sieur Champlain", imprimé à Paris en 1613 et une carte du début du Canada, encadrée avec art, datée de 1685 et intitulée "Partie de la Nouvelle-France".

du **mardi, 27 février** au **mardi, 6 mars**

Carré Phillips seulement

# BIRKS

JOAILLIERS

## Claire, il y a peu de temps, voyait son avenir tout en rose.



Sage comme une image, disaient ses amis. Et Claire se rangeait de tout gré à cette opinion.

Loin d'elle l'idée d'une carrière. La "libération", ce n'était pas son genre.

Pour tout bonheur, elle voulait épouser l'homme qu'elle aimait et élever une petite famille.

Claire aux prises avec un problème d'alcool? Qui l'aurait cru?

C'est le succès de son époux qui déclencha tout. Son travail l'accaparant de plus en plus, il n'avait que très peu de temps pour Claire.


Maintenant, ce sont les enfants. Tout à coup, ce sont de jeunes adultes, pressés de quitter la maison.

Claire se sent désœuvrée, inutile.

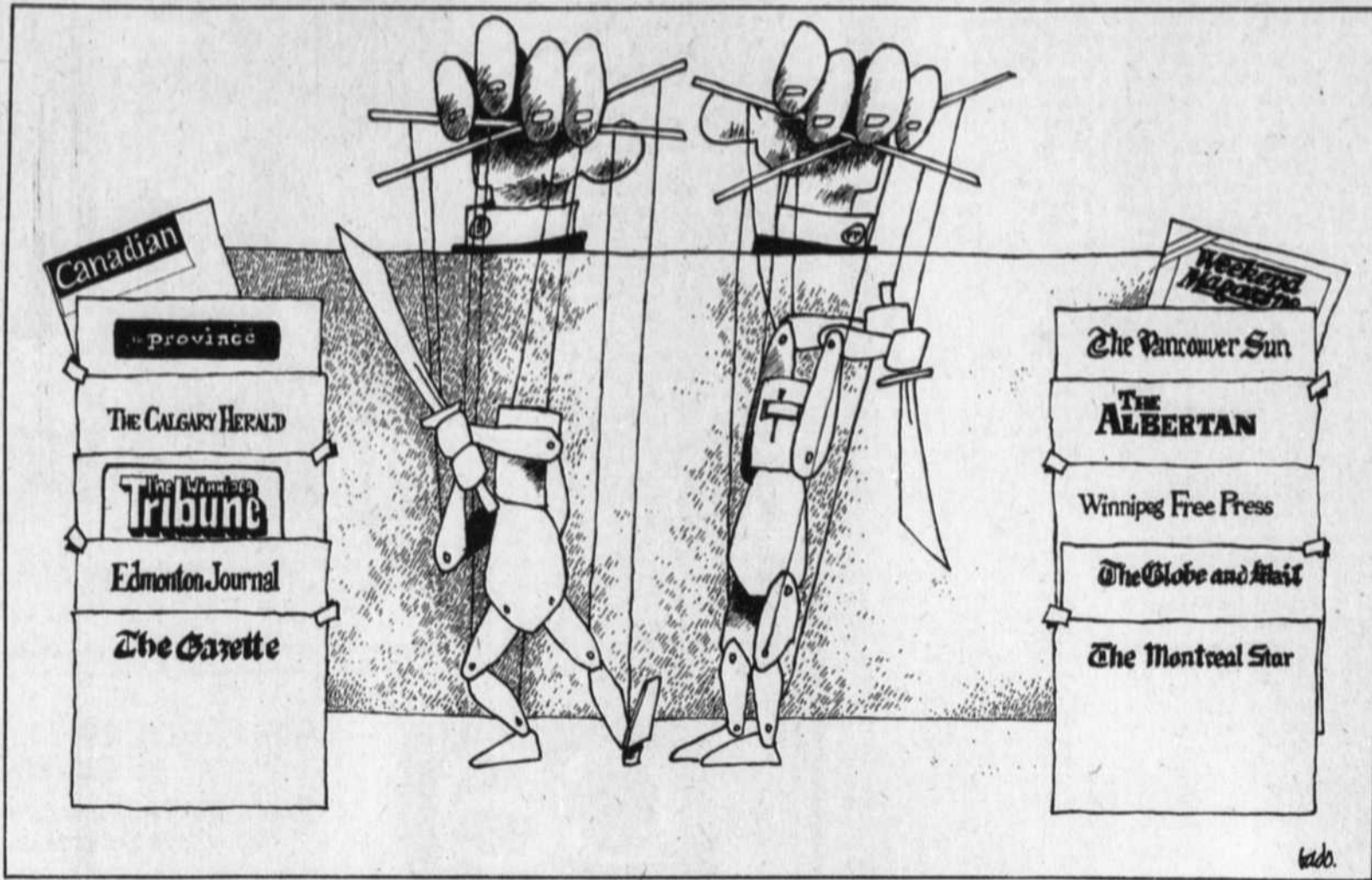
Seule à la maison, elle commence à boire pour passer le temps, espérant peut-être y trouver une consolation.

Mais elle se trompe. Ni bière, ni vin, ni spiritueux ne sauraient soulager l'ennui ou un chagrin quelconque. C'est à un professionnel expérimenté que Claire doit confier son problème si elle veut le dominer.

Le plaisir légitime que procure un bon verre n'est pas en cause quand tout tourne rond. C'est lorsque les choses vont mal que la modération doit prendre une importance encore plus vitale.



## Une guerre d'usure entre Southam et FP Publications



## Les groupes de presse cherchent à créer des monopoles régionaux

par Michel Nadeau

Les deux grandes chaînes de journaux de langue anglaise ont décidé d'ouvrir un nouveau front dans la bataille où s'affrontent Southam Press et FP Publications pour le contrôle de la presse écrite quotidienne dans les plus importants centres du Canada anglais. À Vancouver, Calgary, Winnipeg, Ottawa et maintenant Montréal, les deux géants du quotidien s'accrochent de plus en plus mal de la concurrence.

Tout comme ce fut le cas récemment pour les grands magasins, l'heure des fusions approche. Car partout ailleurs, les journaux prospèrent à l'ombre d'un monopole de la presse écrite quotidienne dans leur région.

Propriétaire de la Gazette et de 13 autres quotidiens entre Montréal et Vancouver, le groupe Southam est sans aucun doute le meilleur spécimen de cette nouvelle race qui est apparue dans le monde de la presse au cours des dernières années. Il s'agit de conglomérats de média. De simples éditeurs de journaux, quelques compagnies ont grandi en se diversifiant par des regroupements de média de toutes sortes. Par exemple, Southam publie des dizaines de revues spécialisées, organise des salons et des foires, possède plusieurs imprimeries, gère les 125 librairies Coles au Canada et aux USA... La firme torontoise est le plus important actionnaire de Selkirk Holding qui contrôle plusieurs stations de radio et de télévision en Alberta, et en

Colombie-Britannique. Ce conglomérat est dirigé d'une main de fer par M. Gordon Fisher, l'homme de confiance de la famille Southam, qui demeure le principal actionnaire de la compagnie. Le chiffre d'affaires passera cette année le cap des 400 millions, le double d'il y a cinq ans.

FP Publications demeure une entreprise de style plus traditionnelle. Son empire se limite à neuf quotidiens, à fort tirage toutefois, et à une participation dans deux grandes imprimeries montréalaises: Montreal Standard et Ronalds-Federated.

Ses ventes atteignent 300 millions par an. Le contrôle de cette firme privée est entre les mains des descendants de quatre familles. Toujours propriétaire de Cable TV dans l'ouest de Montréal, la famille McConnell, longtemps actionnaire unique du Montreal Star, possède le quart des actions environ. Cependant, l'actionnaire le plus actif demeure M. R. Howard Webs-

ter, un financier montréalais qui possède Québecair et l'hôtel Windsor.

Les deux groupes ont vu le jour à la fin du siècle dernier lorsque de vieilles familles de souche britannique décidèrent de regrouper leurs intérêts. Encore aujourd'hui, les Canadiens anglais demeurent au commandes et on trouve très peu de Néo-Canadiens dans les postes-clés.

Jusqu'à tout récemment, les deux groupes maintenaient une coexistence pacifique dans les villes où ils avaient chacun un quotidien. Mais les changements majeurs survenus dans la presse quotidienne ne permettent plus cette aimable concurrence.

Peu d'industries ont connu autant de bouleversements technologiques en si peu de temps. Le terminal remplace de plus en plus les dactylos dans les salles de rédaction; la vieille linotype a fait place à des phototypes qui composent 1,000 lignes à la minute; des rayons lasers achèment

maintenant les photos couleurs; l'ordinateur joue un rôle de plus en plus grand dans la mise en page...

La concurrence des médias électroniques a freiné la croissance des journaux. Encore l'an dernier, la presse quotidienne arrive au dernier rang quant à la croissance des revenus publicitaires. Un maigre 10% par rapport à plus de 30% pour les magazines! Ces derniers permettent de rejoindre des publics-cibles mieux déterminés.

En raison de l'évolution rapide de la clientèle, la mise en marché devient beaucoup plus complexe. La multiplication des journaux de banlieues, les problèmes de distribution et la croissance soutenue des hebdomos ont été des éléments négatifs pour la presse quotidienne. On ne parle plus de lecteurs mais de consommateurs pour ces journaux qui sont des médias entre acheteurs et vendeurs. Le marketing prend une place de plus en plus grande dans la gestion

des quotidiens. La hausse des frais postaux a permis l'addition de nombreux suppléments publicitaires. Toutefois, les propriétaires de quotidiens luttent farouchement contre un projet de loi fédéral qui ajouterait une taxe de vente de 9% sur ces encarts.

Enfin, il y a le grand malaise de la presse mondiale; les lecteurs ont perdu l'appétit. Au Canada, le nombre d'exemplaires vendus n'augmente que de 1% ou 2% par année. En quinze ans, le tirage de la presse quotidienne n'a avancé que d'un million pour se situer à la fin de 1978 à 5.3 millions.

Néanmoins, les quotidiens recueilleront cette année des revenus publicitaires de l'ordre d'un milliard de dollars, soit le tiers environ de l'assiette publicitaire. Il est évident cependant que la concurrence entre les deux grandes chaînes ne permet pas à celles-ci de tirer un profit maximum de ce marché.

L'analyse des bilans et des

feuilles de tirage montre que lorsqu'un journal domine seul un marché régional, il peut assez facilement accroître ses revenus en fonction de la hausse des coûts. Ce mouvement devient beaucoup plus difficile dans une situation de concurrence active.

À Winnipeg, le Free Press, qui a donné son nom à la chaîne FP, avait une large part du marché. Le tirage de ce grand quotidien demeurait autour de 135,000 exemplaires jusqu'à ce jour de 1975 où le rival de la chaîne Southam, The Tribune décidait de lancer une vaste campagne d'annonces classées gratuites. Ce fut le début d'une politique beaucoup plus dynamique de mise en marché. En trois ans seulement, «The Trib» a vu ses ventes quotidiennes passer de 72,000 exemplaires à plus de 104,000 exemplaires. Le Free Press s'est quelque peu ressaisi mais le départ la semaine dernière dans son «publisher» pourrait réduire le rythme de cette offensive.

M. Richard C. Malone a quitté temporairement son poste après que son nom eût été mentionné dans une affaire d'homosexualité avec des mineurs. La hausse de l'espace publicitaire demeure toujours plus marquée dans The Tribune que dans le Free Press.

L'Alberta reste la terre promise du groupe Southam qui possède les deux grands quotidiens de Calgary et d'Edmonton. Ce sont les deux journaux les plus rentables du Canada, dit-on. À Calgary, FP publie The Albertan qu'on a transformé, en février 1977, en tabloïd afin d'offrir un meilleur produit par rapport au Herald of Southam. La performance spectaculaire de l'économie de la région permet aux deux quotidiens de prospérer et de voir leur tirage s'accroître. Le nombre de lignes de publicité vendues augmente beaucoup plus vite dans le Herald que dans The Albertan.

Toutefois, les patrons de l'Alberta ont tenté de répéter l'expérience du Journal de Québec en lançant un quotidien-jumeau à Edmonton. Ce fut un échec complet. L'an dernier, les dirigeants du fameux Toronto Sun tentèrent à leur tour de se faire une place au soleil avec le Edmonton Sun dont le tirage plafonne à 30,000 exemplaires, depuis quelques mois. Le richissime Edmonton Journal continue de progresser. L'erreur du Edmonton Sun fut «d'avoir embauché des gens qui connaissent mieux Edmonton que la façon de gérer un journal», affirmait récemment un des dirigeants du Toronto Sun.

À Ottawa, la tendance à la baisse du rejeton de FP Publications est particulièrement marquée. Le Citizen de Southam a gagné plus de 7,000 lecteurs en trois ans soit le chiffre perdu par «The Journal», qui a connu une grève de 16 mois. Il est évident qu'il n'y a pas, à long terme, une place pour ces deux quotidiens de l'après-midi. Le Droit se maintiendra à 45,000 exemplaires. La brève apparition de Ottawa Today, à la fin de 1977, montre comment il est difficile de percer dans l'univers de la presse quotidienne.

Les deux groupes publient en fin de semaine un supplément rotogravure, l'équivalent de Perspectives en français. Propriété à parts égales de Southam et du Toronto Star, The Canadian est inséré dans neuf quotidiens de Southam, le London Free Press et le diplococus Toronto Star. Weekend Magazine est offert aux lecteurs des journaux FP, à six quotidiens du groupe Thomson et à quelques autres journaux. Tout comme Perspectives, ces médias ont connu une stagnation de leurs revenus publicitaires qui depuis six ans demeurent à \$24 millions. Du côté français, on supprimera le Perspectives-Dimanche. Mais la décision à savoir lequel du Canadian ou de Weekend doit survivre devra être prise car les deux groupes ne pourront plus voir encore longtemps fondre l'espace publicitaire dans ces suppléments.

On pourrait peut être alors trouver un terrain d'entente comme ce fut le cas à Vancouver. Les deux groupes ont chacun 50% des actions de Pacific Press qui imprime The Province, un journal du matin du groupe Southam et le Sun, un quotidien de l'après-midi de FP. Ces deux journaux connaissent un arrêt de travail depuis trois mois. Les grévistes ont lancé avec succès le Vancouver Express qui vend 100,000 exemplaires trois fois par semaine.

Toutefois, l'étude du tirage du Sun montre un plafonnement alors que la Province a gagné 10,000 nouveaux clients en six ans. Pour redresser la situation, FP a dépêché à Vancouver M. Clark Davey, l'homme qui avec M. Richard Doyle, dirigeait le Globe and Mail, depuis de nombreuses années.

Ainsi la Gazette semblait être au début de l'an dernier, le seul maillon vraiment faible de la chaîne Southam alors que du côté du groupe FP, la situation n'était pas très rose pour les journaux en position concurrentielle. (Seuls dans leur marché, le Lethbridge Herald et les deux quotidiens de Victoria font de bonnes affaires.) Même le Globe and Mail cherche présentement sa voie. Alors que le Toronto Star, propriété de la firme Torstar, continue d'afficher le

plus haut tirage au Canada (près de 500,000 durant la semaine et 790,000 le samedi) et que le Toronto Sun avance à un rythme exceptionnelle, le «good grey Globe» n'arrive pas à améliorer ses ventes. Le Report on Business continue de contribuer pour au moins 60% des revenus publicitaires. Le nouveau patron, M. Roy Megarry, un ancien associé du p.-d.-g. de FP, M. George Currie dans la firme Currie, Coopers and Lybrand, a voulu donner un autre style au quotidien de King Street; un supplément pour les spectacles, horaire de télévision, section sportive deux fois la semaine... Mais le tirage n'avance qu'au pas de tortue... Entre 40% et 50% des exemplaires trouvent preneur à l'extérieur de Toronto. Donc il est difficile de trouver des annonceurs locaux qui, ordinairement, comptent pour 52% des revenus publicitaires (contre 19% pour la publicité nationale et 29% pour les annonces classées). La tendance vers la suppression de l'écart tarifaire pour «l'annonce nationale» nuiera également au Globe.

Est-ce que le nouveau style de management du tandem Currie-Megarry réussira à changer une tendance inquiétante au sein du groupe FP? Plusieurs analystes financiers pensent que l'émission d'actions dans le public apportera un stimulant important dans la direction de la compagnie. Il sera plus difficile alors de défendre des politiques dites de «prestige» (le maintien d'un correspondant à Pékin) et l'hésitation à utiliser le matériel produit par les autres maillons de la chaîne.

Du côté de Southam, tout n'est pas rose non plus. Les actions à la Bourse n'ont pas beaucoup monté depuis plusieurs années. Southam se montre sceptique devant la formule du tabloïd. La publicité apporte plus de 66% des revenus des journaux et l'état morose de l'économie canadienne a réduit considérablement le taux de croissance des dépenses dans ce secteur depuis quatre ans. Il est significatif de voir les dirigeants de Southam acheter le réseau de librairie Coles et de s'intéresser de plus en plus à la télévision et au câble.

Dans ce contexte, on comprend pourquoi les quotidiens ne pourront plus se livrer une bataille sans merci, se disputant à prix d'or quelques milliers de lecteurs ravis à leurs concurrents. Un processus de réconciliation pourrait être amorcée pour «rationaliser» le marché. On en peut écarter l'hypothèse d'un rapprochement avec Torstar ou Maclean-Hunter! La grande question alors est de savoir si la liberté et la qualité de l'information seront mieux servis par cet inévitable monopole dans la presse écrite quotidienne?

## Les chaînes au Canada anglais

Il est assez facile de dessiner la carte des quotidiens au Canada anglais en raison de la prédominance de quelques grands groupes. D'abord, entre Montréal et Vancouver, Southam et FP Publications ont des journaux dans la plupart des grandes villes. Les principaux titres de Southam

press sont The Gazette, Montréal; The Citizen, Ottawa; The Spectator, Hamilton; The Winnipeg Tribune; The Edmonton Journal; The Calgary Herald; The Province, Vancouver. En plus de ses quatorze quotidiens, la firme possède plusieurs imprimeries (notamment à Candiac au Québec), des dizaines de

revues spécialisées, une entreprise pour l'organisation de foires et de salons... Elle a acquis l'an dernier le réseau des 125 librairies Coles au Canada et aux États-Unis. Southam est le principal actionnaire de Selkirk Holding, une société qui possède plusieurs stations de radio et de télévision dans l'ouest du Canada.

Pour sa part, la chaîne FP Publications possède neuf maillons dont les principaux sont The Golbe and Mail, The Montreal Star, The Ottawa Journal, The Winnipeg Free Press, The Calgary Albertan, deux quotidiens à Victoria B.C. et The Lethbridge Herald. FP est le principal actionnaire de Ronalds-Federated, la plus grande imprimerie commerciale au Canada.

À l'extérieur des grands centres et du Québec, trois groupes se partagent la moitié des 122 quotidiens publiés présentement au Canada. Dans tous les cas, ces quotidiens sont en position de monopole. Il y a d'abord Sterling Newspaper, propriété du financier Conrad Black de Toronto dont les journaux sont surtout en Colombie-Britannique. Dans les Maritimes et l'Ontario, Lord Thomson of Fleet domine toujours avec cinquante petits quotidiens. Chaque année, le groupe Thomson ajoute quelques journaux à son écurie. Enfin, le financier

John Bassett, qui contrôle une bonne partie du réseau privé CTV, est le propriétaire d'une douzaine de quotidiens dans le cœur de l'Ontario, à travers Inland Publishing.

On remarque deux châteaux forts: le Nouveau-Brunswick demeure le fief de K.C. Irving qui, avec la bénédiction de la Cour suprême, exerce un contrôle total sur les médias d'information privés de langue anglaise dans cette province.

Par ailleurs, la famille Sifton est propriétaire des deux principaux journaux de la Saskatchewan.

La ville de Toronto demeure un cas à part. Le puissant groupe Torstar possède le Toronto Star. Cette entreprise détient des intérêts importants dans le monde de l'édition (les romans Harlequin) et celui du câble dans l'ouest. Par ailleurs, le Toronto Sun, l'équivalent du Journal de Montréal, est devenu le succès de la décennie dans le monde de la Presse au Canada anglais. Ce journal, qui a pris la relève du défunt Telegram, affiche un tirage supérieur à 200,000 exemplaires vendus chaque jour et près de 300,000 le dimanche. Les cadres sont les principaux actionnaires. La réalisation d'un «cloning» à Edmonton n'a pas été jusqu'à maintenant le succès prévu.

**VOTRE CHIFFRE D'AFFAIRES N'ATTEINT PEUT-ÊTRE PAS LES MILLIONS CEPENDANT...**

Grâce au forfait informatique complet, matériel et logiciel, de SNC Computation, vous pouvez maintenant disposer en tout temps des données de gestion dont vous avez besoin. Il s'agit d'un micro-ordinateur programmé par SNC pour répondre à tous vos besoins en matière de traitement des données: — Comptes-clients, facturation, liste de paie. Le tout intégré à votre grand livre général. Il vous procure le traitement confidentiel de vos données, sur place, sans avoir recours à un opérateur spécialisé. Sa technologie avancée est le fruit des quelques 20 années d'expérience de SNC Computation. Combien coûte-t-il? Moins qu'un traitement en temps partagé. Moins que le salaire d'un contrôleur adjoint. Vous voulez en savoir davantage... Appelez SNC Computation dès aujourd'hui et renseignez-vous sur notre forfait, matériel et logiciel, IIS/800.



Pour renseignements, appeler Jean De Petrillo (514) 282-9511  
1, Complexe Desjardins, C.P. 39  
Succursale postale Desjardins  
Montréal, Qué., H5B 1B2  
(514) 282-9511

SNC Computation Ltée

placements en  
**OBLIGATIONS**  
avec rendement  
défiant toute concurrence

1 à 5 ans  
**10 1/4%**

6 à 10 ans  
**10 1/2%**

Les intérêts sont payables semi-annuellement  
**LÉVESQUE, BEAUBIEN INC.**

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec nous

Montréal	879-2222	St-Hyacinthe	774-5354
Ottawa	232-9681	Victoriaville	758-3131
Sherbrooke	569-5583	Joliette	759-0160
Trois-Rivières	379-0000	Rivière du Loup	862-9341
Moncton	855-9926	St-Jean	348-4720
Rouyn-Noranda	762-4347	Valleyfield	371-0368
Québec	529-1771	Granby	372-3177
Chicoutimi	549-8888	Bedford	248-2531
Ste-Adèle	229-4000	Val d'Or	824-3687
Drummondville	477-5024		

# ALORS QUE SE POURSUIT LA BATAILLE AVEC LA GAZETTE

## Le Star peut survivre mais il ne sera plus le même

par Michel Nadeau

Dans la vie d'un journal, il y a des signes qui ne mentent pas. Entre 1973 et la fin de 1977, le tirage de la Gazette glissait de 128,000 à 111,000 exemplaires vendus. L'espace publicitaire tombait de 20 millions à 16 millions de lignes durant la même période.

À la fin du mois de mai dernier, les chiffres de la publicité montraient une nouvelle baisse: 7% en moins, cette fois. La Gazette agonisait! Les pertes annuelles dépassaient le million de dollars pour le groupe Southam.

De son côté, le Montréal Star se maintient à 165,000 exemplaires durant la semaine et plus de 210,000 exemplaires pour son édition du samedi. Si le journal de fin de semaine devenait un peu plus populaire avec les ans, on remarquait que le nombre des habitués du Star du lundi au samedi avait fondu de 15,000 au moins au cours des quinze dernières années.

L'arrêt de travail a complètement changé la tournure prévisible des événements à ce moment-là. En novembre dernier, le nombre de pages moyen de la Gazette atteignait 85 soit presque le double du mois de novembre 1977. Des changements importants furent apportés notamment dans le « Saturday Gazette »: bandes dessinées, revue de la semaine... Il fallait enfoncer le bastion du samedi que contrôlait le Star.

Aujourd'hui, le Star est de retour et entame sa troisième semaine. Mais le gros quotidien de la rue Saint-Jacques traîne de la patte. Les six numéros de la semaine dernière de la Gazette comptaient 552 pages soit 45% de plus que le Star. L'édition du samedi du Star, nommé maintenant « The Saturday Star » s'étendait sur 152 pages, loin derrière la Gazette qui offrait 220

pages de publicité et d'articles.

Depuis, les paris sont ouverts. Qui baissera pavillon le premier? Comment expliquer que ces deux journaux s'engagent dans une telle bataille? Au temps de Duplessis, les éditeurs de la Gazette (M. Bassett) et du Star (M. McConnell) s'entendaient pourtant fort bien. La coexistence pacifique rapportait à tout le monde. Chacun respectait les plates-bandes de l'autre.

Mais la concurrence plus vive dans le marché des médias, l'intégration de ces deux journaux à des chaînes « pancanadiennes » et surtout l'ascension spectaculaire des coûts de production rendent beaucoup plus difficile la survie de quotidiens.

Dans les agences de publicité, on souligne souvent que Montréal, avec une population supérieure ou égale à celle de Winnipeg, Ottawa, Calgary ou Vancouver peut également faire « vivre » deux quotidiens.

À Ottawa, par exemple, The Journal, membre du groupe FP, a traversé une grave période de 16 mois. Le tirage a fléchi de 77,123 exemplaires à 70,663 à la fin du mois de septembre dernier. Durant la même période, le rejeton du groupe Southam, le Citizen passait de 107,863 à 115,175 exemplaires. Avec un revenu per capita supérieur de 24% à la moyenne de la population canadienne, la capitale fédérale peut encore facilement héberger deux quotidiens de l'après-midi, sans compter la présence, le matin dans les kiosques, de la Gazette de Montréal et surtout du Globe and Mail de Toronto. Compte tenu de ses revenus, la communauté anglophone peut encore supporter deux quotidiens, à condition qu'ils s'adaptent à une réalité nouvelle.

Le tirage quotidien combiné des deux journaux anglophones de Montréal était de 275,000 exemplaires au début du conflit de travail au Star, le 13 juin dernier. Ce dernier journal contrôlait 60% du marché. Le défi du Star sera de reprendre la première place.

Une donnée fondamentale du problème se trouve dans les coûts de production. La masse salariale du Star dépasserait \$10 millions soit deux fois celle de la Gazette. Dans ses installations vétustes, le quotidien de la rue Saint-Antoine possède deux fois moins d'employés que le Star qui a un effectif de 950 personnes.

La survie des quotidiens passe par un contrôle sévère des coûts en raison de la compression des dépenses publicitaires. La réussite du Toronto Sun et du Journal de Montréal s'explique en grande partie, par une administration serrée et une limitation au maximum des dépenses.

Au chapitre des revenus, la marge de manoeuvre de la Gazette est supérieure avec un tarif de \$1.50 la ligne par rapport à \$2.00 pour le Star. Évidemment, il n'est pas question de majorer le prix des ventes des quotidiens au kiosque. La presse anglophone de Montréal n'a jamais pu suivre le mouvement du quotidien à 25 cents, lancé par MM. Yves Michaud et Jacques Parizeau alors du Jour.

En raison de la forte concentration géographique du bassin de 300,000 foyers, la distribution ne devrait pas être l'élément décisif. C'est au niveau du marketing et du contenu du journal que devrait se faire la lutte.

Le Star a déjà lancé un concours pour se gagner la fidélité de ses anciens lecteurs. De plus, la direction du journal mène une importante campagne publicitaire dans les

transports en commun et sur les affiches extérieures. « You Can Switch Back Now » dit la réclame. Mais comment ramener la clientèle?

Le contenu rédactionnel du Star semble beaucoup plus léger. On offre à la « une » une orge quotidienne de couleurs. Dans les deux cas, on offre une édition du matin et de l'après-midi. Toutefois, les lecteurs trouvent assez peu de changements d'une édition à l'autre.

Des faits divers passent en manchette. L'édition du matin rappelle l'implantation d'une famille d'immigrants avec en exergue la grande révélation suivante: « His children learn to live in French ». On s'intéresse ainsi davantage aux groupes ethniques qui, en nombre, dépassent nettement les Montréalais d'origine britannique. Une série d'articles sur Israël intéressera la communauté juive (45,000 foyers). On continue ainsi de mettre l'accent sur les services aux lecteurs, utilisant la formule développée au New York Times (« Recipes-Gossip-Plumbing »).

Tandis que la Gazette utilise abondamment les textes des journaux de la chaîne Southam, le Star renferme peu d'articles de ses quotidiens-frères. Les dirigeants de FP se sont toujours flattés de ne pas utiliser à rabais les textes publiés par chacun des journaux de la chaîne Le Star se garde bien d'insérer l'excellent reportage sur Business du Globe and Mail. Pourtant le cahier financier de la Gazette lui vaut plusieurs milliers de lecteurs, notamment parmi les francophones.

On évalue à environ 20% ou 25% la part des lecteurs de langue maternelle française dans les deux quotidiens. Aucun effort n'a été déployé jusqu'à maintenant pour intéresser le public francophone. (Contrairement à certaines stations de télévision comme CFCF qui cherche à capter l'attention des Québécois de langue française). Dans le ton des manchettes et du contenu



La main d'oeuvre représente environ 45% des coûts de fabrication d'un journal. Cette proportion va en diminuant en raison de l'automatisation de certaines opérations. Le dactylo-terminal a fait son entrée au Montreal Star.

(Photo par Jacques Grenier)

## ca

### ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC

Corporation professionnelle d'exercice exclusif  
régie par le Code des professions

680, rue Sherbrooke ouest, Montréal, Québec H3A 2S3  
Téléphone: (514) 288-3256

## Vous avez besoin d'argent pour vos projets d'expansion et d'immobilisation?

### Les prêts à terme BCN à la P.M.E. c'est pour vous.

Plusieurs facteurs, dont le moindre n'est sans doute pas l'inflation, peuvent temporairement priver de moyens plusieurs manufacturiers et fournisseurs de biens et services.

Le cas échéant, les prêts à moyen et à long terme de la Banque Canadienne Nationale conviennent parfaitement aux projets tels que: amélioration, achat, modernisation d'équipement ou de locaux — refinancement d'actifs immobilisés et acquisition d'entreprises.

Les principales caractéristiques des prêts BCN à la petite et moyenne entreprise se situent au niveau de la durée et du mode de remboursement:

- Durée: maximum 15 ans renouvelable annuellement
- Remboursement: versements mensuels égaux (capital et intérêts) ou versements mensuels égaux du capital, plus les intérêts
- Remboursement par anticipation sans pénalité.

Nous pouvons vous prêter jusqu'à \$1 000 000 et plus dans certains cas à un taux d'intérêt concurrentiel.

Rendez-vous donc sans tarder visiter le directeur de succursale BCN qui se fera un plaisir de vous renseigner sur les services BCN à la petite et moyenne entreprise.



**La Banque des gens d'affaires.**

<b>ARTHUR ANDERSEN &amp; CIE</b> Comptables Agréés, 800 Boul. Dorchester ouest, Montréal, H3B 1X9 Bureaux à Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver, Société affiliée - Gagné, Vaillancourt & Associés.	<b>DELOITTE, HASKINS &amp; SELLS</b> Comptables Agréés 1, Place Ville-Marie 861-8512 Montréal, Québec H3B 2W3 Bureaux au Canada et cabinets associés à travers le monde.	<b>MAHEU, NOISEUX &amp; ASSOCIÉS</b> Comptables Agréés 2, Complexe Desjardins, Bureau 2800, C.O. 153 Montréal H3B 1E8, Tél: 261-1555 Société nationale Collins Barrow avec bureaux à Vancouver, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Toronto et Halifax. Affiliation internationale "FOX, JOSLYNE, FIDES"	<b>ROBERT SAINT-DENIS &amp; CIE</b> Comptables Agréés 7000, Avenue du Parc, Suite 301 Montréal H3N 1X1 — 274-2797
<b>AUDET, GOSSELIN, LAPOINTE, MOREAU &amp; ASSOCIÉS</b> Comptables Agréés Romain Audet, L.S.C.C.A. Michel H. Gosselin, M.S.C.C.A. Robert Moreau, M.S.C.C.A. Carol Lapointe, C.A. 50 ouest, Boul. Crémazie, Suite 700 Montréal H2P 2T4 382-3080	<b>DUNWOODY &amp; COMPAGNIE</b> Comptables Agréés 1440, rue Ste-Catherine ouest Suite 810 — 891-9081 Montréal, Québec H3Q 1R8 Bureaux dans les principales villes du Canada et cabinets associés à travers le monde.	<b>MacGILLIVRAY &amp; CIE</b> LLOYD, COUREY, WHALEN & BRUNEAU Comptables Agréés Montréal, Toronto, Hamilton, Brantford, St-Catharines, Port Colborne, Listowel, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver et autres grandes villes à travers le monde. 1155 O., boul. Dorchester Montréal, Qué. - H3B 3T9 (514) 871-8630	<b>RAYMOND, CHADOT, MARTIN, PARÉ &amp; ASSOCIÉS</b> Comptables Agréés 17ième étage La Tour de la Bourse Place Victoria Montréal H4Z 1G9, Québec (514) 878-2691 350 est, boul. Charcot Québec G1K 3H5, Québec (418) 847-3151
<b>BERNIER &amp; BISSON</b> Comptables Agréés Georges Bernier, C.A. Marcel Bisson, C.A. 60, St-Jacques, Suite 601 Montréal — 845-0209	<b>ERNST &amp; ERNST</b> Comptables Agréés Sept.-lies, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Abbotsford, Langley, Vancouver, Victoria et dans les principales villes du monde. 1200, avenue McGill College Suite 1100 Montréal, Québec, H3B 4G7 871-8901	<b>MALLETTE, BENOIT, BOULANGER, RONDEAU &amp; ASSOCIÉS</b> Comptables Agréés 1 Complexe Desjardins Montréal Téléphone 281-1850 Bureaux Québec, St-Jérôme, Montmagny, Ste-Agathe-des-Monts Firme nationale Ward, Mallette & Co. Affiliation internationale Binder, Seidman & Co.	<b>SAMSON, BÉLAIR &amp; ASSOCIÉS</b> Comptables Agréés Montréal, Québec, Rimouski, Sherbrooke, Trois-Rivières, Ottawa, Sept.-lies, Coaticook, Matane Suite 3100, Tour de la Bourse Montréal, Qué. H4Z 1H8 (514) 861-5741
<b>BOUCHARD VIAU DUHAMEL &amp; CIE</b> Comptables Agréés Guy Bouchard, c.a. Paul Viau, c.a. Paul Duhamel, c.a. 59 rue St-Jacques, Mt. 284-1117	<b>GAUVIN, PRENOVOST, DUMAIS &amp; ASSOCIÉS</b> Comptables Agréés Roger Gauvin, C.A. Bernard Dumais, C.A. Roger Pénard, C.A. Claude Boyer, C.A. Gilles Villeneuve, C.A. Jean-Réal Charette, C.A. Michel Duquette, C.A. 561 est, boul. Crémazie Montréal H2M 1L8 — 384-1430	<b>MERCURE, BÉLIVEAU &amp; CIE</b> Comptables Agréés 1420, Tour de la Bourse Place Victoria, Montréal, H4Z 1G1 (514) 879-1094	<b>THORNE, RIDDELL &amp; CIE</b> Comptables Agréés BUREAUX Terre-Neuve, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique, Région des Caraïbes Représentation dans le monde entier 2500-830, Boul. Dorchester O. 886-7351
<b>CLARKSON, GORDON &amp; CIE</b> Comptables Agréés Associés-résidents Montréal - Québec C.C. Bismuth, C.A. T.R. Burpee, C.A. H.M. Caron, C.A. M.G. Chamberland, C.A. M.M. Domanski, C.A. S.R. Gagné, C.A. G. Gingras, C.A. R.E. Lavoie, C.A. M.A. Mackenzie, C.A. J.D. Morrison, C.A. J.J. Peacock, C.A. W.J. Smith, C.A. C.W. Bissegger, C.A. M. Camirand, C.A. L.J. Carrière, C.A. J.P. Desjais, C.A. G. Fréchette, C.A. R. Germain, C.A. J.P. Graveline, C.A. G. Limoges, C.A. R.J. Messier, C.A. R.K. Palmer, C.A. R. Pearl, C.A. G.S. Wells, C.A.	<b>PIERCE GOULD &amp; CIE</b> Comptables Agréés 914, Edifice Sun Life Montréal H3B 2V6 514-866-4375	<b>MESSIER, BOURGEOIS &amp; CIE NADEAU, PAQUET &amp; CIE</b> Comptables Agréés Guy Messier, L.S.C.C.A. Jacques Bourgeois, L.S.C.C.A. Robert Houde, B.A.C.A. Guy Duquet, C.A. Jacques Desmarais, L.S.C.C.A. André Montgrain, L.S.C.C.A. Yvon Marois, C.A. Gilles Blondin, C.A. Réal Manville, C.A. 50, Place Crémazie suite 921 Montréal H2P 2T6 — 384-1020	<b>LUCIEN VIAU &amp; ASSOCIÉS</b> Comptables Agréés Charles A. Gauvreau, C.A. Fernand Rheault, C.A. Yves Charbonneau, C.A. 210 ouest, boul. Crémazie 388-9251
<b>CLOUTIER, LACHANCE FONTAINE, ALLARD CROTEAU &amp; ASSOCIÉS</b> Comptables Agréés MONTRÉAL - LAVAL 1320, Boul. Graham Ville Mont-Royal 341-3880	<b>HAREL, DROUIN &amp; ASSOCIÉS</b> Comptables Agréés 278 ouest, St-Jacques suite 800 Montréal H2Y 1N3 845-9253 Bureaux: Montréal Repentigny Iles de la Madeleine	<b>NORMANDIN, SÉGUIN &amp; ASSOCIÉS</b> Comptables Agréés 225, rue Notre-Dame ouest Montréal, Québec H2Y 1T4 Téléphone (514) 844-4442 Bureaux à Montréal, Ottawa, Hawkesbury, Hull, Gatineau, Grand-Mère, Sherbrooke, Ville Saint-Georges, Lac Etchemin, Bale-Comeau Bureaux affiliés Granby, Sherbrooke, Lac Mégantic, Chicoutimi, Ville de la Baie, Roberval, Saint-Félicien, La Malbaie Siège social 1010 Sherbrooke ouest, Suite 2010 Montréal, Québec - H3A 2R7	<b>VIAU, ROBIN &amp; ASSOCIÉS</b> Comptables Agréés Lucien D. Viau, C.A. Armand H. Viau, C.A. J. Serge Gervais, C.A. Waghu Boulos, C.A. Jacques R. Chadillon, C.A. Jacques Jovai, C.A. Louis Baril, C.A. Ferd A. Chail, C.A. 4926, ave Verdun, Verdun H4G 1N3 55A, Blainville Est, Ste-Thérèse J7E 1L4 789-3871 — 435-4891
<b>COGAN, LANDORI &amp; DUBÉ</b> Comptables Agréés MONTRÉAL-OTTAWA C. Blatt, C.A. J. Dolnik, C.A. S. M. Hopmeyer, C.A. R. Landori-Hoffman, C.A. I. Tobenstein, C.A. J. F. Witkowski, C.A. 3901, rue Jean-Talon ouest suite 214 (514) 731-7881	<b>KENDALL, TRUDEL &amp; CIE</b> Comptables Agréés 866 ouest, rue Sherbrooke Suite 1400 288-0988	<b>PETRIE, RAYMOND &amp; CIE, Proulx, D'Orsonnes &amp; Cie</b> Comptables Agréés 1320 Boul. Graham Suite 100 Mont-Royal, H3P 3C8 Tél: 735-4847	<b>ZITTRER, SIBLIN, STEIN, LEVINE &amp; CIE</b> Comptables Agréés MONTRÉAL - TORONTO Jack E. Zittrier, C.A. Samuel S. Stein, C.A. Marvin B. Gottlieb, C.A. Arnold J. Echenberg, C.A. Morton S. Spector, C.A. Barry A. Tisserand, C.A. Jeffrey L. Payne, C.A. Brahm D. Levine, C.A. Lawrence M. Chandler, C.A. Jack Altman, C.A. Herbert E. Sblin, C.A. Boris G. Levine, C.A. David A. Stein, C.A. Steven A. Yaghi, C.A. Marvin H. Talfer, C.A. Marvin A. Siro, C.A. Norman Datchman, C.A. Alan M. Fogelbaum, C.A. Alan M. Liverman, C.A. Robert H. Zittrier, C.A. 4115 Sherbrooke ouest Westmount, Qué. 893-1112
<b>COURTOIS, FREDETTE CHARETTE &amp; CIE</b> Comptables Agréés Guy Charette, C.A. Hubert Mercier, C.A. Raymond Poirier, C.A. Normand Boivert, C.A. Jean-Paul Béri, C.A. C.A. Raymond Proulx, C.A. 1, Place Ville-Marie Suite 2220 (514) 866-8911 Montréal H3B 3M4	<b>LAVALLÉE, BÉDARD &amp; CIE</b> Comptables Agréés Pierre Bédard, c.a. Michel Champoux, c.a. 19 ouest, Le Royer — Suite 300 Montréal H2Y 1W4 844-1153	<b>PRICE WATERHOUSE &amp; CIE</b> Comptables Agréés 1200 McGill College Montréal, Qué. H3B 2O4 — 879-9050 Montréal, Québec, Halifax, Ottawa, Toronto, Mississauga, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria	

Avec la réimposition de la taxe de vente

# Le meuble risque de frapper un noeud en 1980

par Marie-Agnès Thellier

L'industrie québécoise du meuble a récemment demandé au ministre des Finances du Québec, M. Jacques Parizeau, de maintenir pour trois autres années l'abolition de la taxe de vente sur les meubles.

A l'approche du 1er avril, date prévue pour le retour éventuel de la taxe, et du prochain budget provincial,

les fabricants, les détaillants et les travailleurs du meuble ont soumis à M. Parizeau un dossier de dix pages recommandant que la taxe de 6% ne réapparaisse pas sur les meubles de maison avant avril 1982. Ce mémoire a été présenté par l'association des fabricants de meubles du Québec, appuyée par la Corporation des marchands du

meubles du Québec, l'association des représentants professionnels du meuble du Québec, la Centrale des syndicats démocratiques, la Fédération des travailleurs du Québec et l'Union internationale des rembourreurs.

Depuis la suppression de la taxe de vente le 12 avril dernier, l'industrie du meuble a connu un raffermissement modeste puisque ses ventes ont progressé de 11,7% en 1978 et que les emplois ont progressé de près de 10% entre l'automne 1977 et l'automne 1978.

Or, fabricants et détaillants prédisent en 1979 un progrès modéré dans l'industrie du meuble et ils redoutent surtout le « creux » cyclique prévu pour 1980. « Le cycle traditionnel de l'industrie est de cinq ans et le prochain creux de la vague est prévu pour 1980 », a expliqué le président de l'association des fabricants de meubles, M. Guy Laflamme. « Aussi, nous demandons au gouvernement non seulement de contribuer au raffermissement en 1979-80 mais de ne pas accentuer le problème prévu en 1980 », a-t-il poursuivi.

La valeur des expéditions en meubles de maison québécois a été de \$363,4 millions en 1978, année favorisée par l'abolition de la taxe de vente pendant huit mois et demi, une conjoncture économique intérieure plus stable et une baisse du dollar canadien tandis que le prix de vente n'augmentait que de 5,3%, la majoration la plus faible de l'indice des prix depuis dix ans.

C'est surtout en mai, juin, août et septembre que l'effet de l'abolition de la taxe de vente s'est fait le plus sentir. L'association des fabricants conclut que « l'abolition de la taxe de vente a eu l'effet stimulant visé par le gouvernement ».

L'association a dressé pour le ministre Parizeau un



Les fabricants de meubles québécois, qui sont invités par le MIC à innover dans leurs produits et dans leur mise en marché, réclament une suppression de la taxe de ventes provinciale pendant encore trois ans.

tableau plus nuancé pour 1979. Côté positif, le taux d'inflation de 7%, l'augmentation de 3% du produit national brut (PNB), le rabais de 3% sur la taxe fédérale de vente, le volume des commandes passées lors du salon du meuble de Toronto en janvier, enfin le vieillissement de la population qui gonfle la catégorie des 25-44 ans, grands acheteurs de meubles.

Côté négatif, le ralentissement possible de l'industrie du meuble aux États-Unis, les effets négatifs d'un possible rétablissement de la taxe de vente provinciale et la diminution des mises en chantier de constructions résidentielles.

« L'industrie du meuble cherche à améliorer sa position concurrentielle par des programmes de perfectionnement en gestion financière et commerciale, par un marketing plus agressif et par un ef-

fort de concertation avec le monde syndical et le gouvernement », rappelle le mémoire remis dix-sept mois après le mini-sommet sur l'industrie du meuble.

« L'amélioration de la productivité et des relations de travail font l'objet d'une attention particulière des fabricants et des syndicats de travailleurs », poursuit le mémoire.

On sait que le ministère de l'Industrie et du Commerce a lancé à la mi-janvier un programme appelé Innovation-Meuble destiné à inciter les entreprises à lancer des nouveaux produits, ou à modifier des anciens produits et à transformer pour cela leurs méthodes de fabrication, leurs équipements de production et leurs stratégies de marketing. Se terminant le 31 mars 1982 (donc valable pendant les trois ans où l'in-

dustrie du meuble demande un « statut particulier »), le programme offre des subventions allant de 50 à 75% de certaines dépenses admissibles et l'aide ne peut excéder

\$200,000 pour une même corporation.

« Une attention particulière sera accordée aux projets spécifiques visant l'expansion des marchés extérieurs du Québec », signale le programme Innovation-Meuble.

L'association des fabricants de meubles soutenue par les détaillants, les représentants et les syndicats, estime que le gouvernement y gagnera s'il aide davantage l'industrie du meuble en supprimant la taxe de vente provinciale jusqu'en avril 82. « Nous osons croire que l'effet multiplicateur du revenu des salariés, présents et futurs, compenserait en très grande partie la perte de revenu gouvernemental sous forme de taxe de vente », conclut le rapport. Une grande partie du raisonnement tenu par les chefs d'entreprise se base sur cet effet multiplicateur grâce auquel l'industrie représente plus que ces \$363 millions de chiffre d'affaires.

Citant une compilation de Statistique Canada pour 1971, les industriels estiment que les dépenses globales résultant d'une demande de \$1 million en ameublement sont de l'ordre de \$2,8 millions. Ces effets induits se font sentir dans les secteurs finance, assurances, immeuble, vente au détail, alimentation et boissons.

Le rapport souligne aussi

que l'industrie du meuble est essentielle dans de nombreuses régions québécoises, notamment dans des collectivités de moins de 10,000 habitants où travaillent 5,000 ouvriers du meuble (régions d'Arthabaska, Lotbinière et Papineau).

**Les Trois Milleux**  
Restaurant Français

Ouvert tous les jours à midi  
Fermé lundi

**SUR SEMAINE**  
TABLE D'HÔTE LE MIDI

SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU  
(Transcanadienne sortie 112)

RESERVATIONS: 584-2231

**CHÔMAGE DES NOUVEAUX DIPLOMÉS UN PROBLÈME SOCIAL?**

Le chômage, une réalité vécue par qui? Les causes sont-elles identifiables? Quels sont les principaux responsables? Les solutions... un défi d'aujourd'hui.

**Conférenciers à ce débat public:**  
Marc Cossette Michel Brouillard  
Jean L'Hérault Jacques Dufresne  
Raymond Picard Clément Lemelin  
Hélène Pelletier-Baillargeon  
Louis Roy Pierre Saint-Laurent

Le mercredi 7 mars à 9h00  
Hôtel Reine Elisabeth, Montréal

\$95 la journée \$50 la demi-journée

Une initiative de  
**CARON-LAHAIE, CHARLEBOIS & ASSOCIÉS**  
1440 ouest, rue Ste-Catherine, bureau 420  
Montréal H3G 1R8 téléphone (514) 871-1235

**LE SABAYON**

LE CHOIX DE ZORBA  
JUSQU'À 3 A.M.

MANGEZ, BUVEZ, DANSEZ  
À LA GRECQUE

Célébrez le dîner grec  
agneau tourne-broche

Cuisine grecque et continentale. Mets délicieux:  
Assiette Athénienne,  
Mousaka, Filet Mignon,  
Scampi, Steak au Poivre  
Flambé, Shish Kebab.  
Vous savourerez le café  
Sabayon flambé.

Dîners d'hommes d'affaires  
288-0373 ou 288-3872

Ouvert 11 a.m. à 3 a.m.

666 ouest, rue Sherbrooke  
(coin Université)

**Munich**

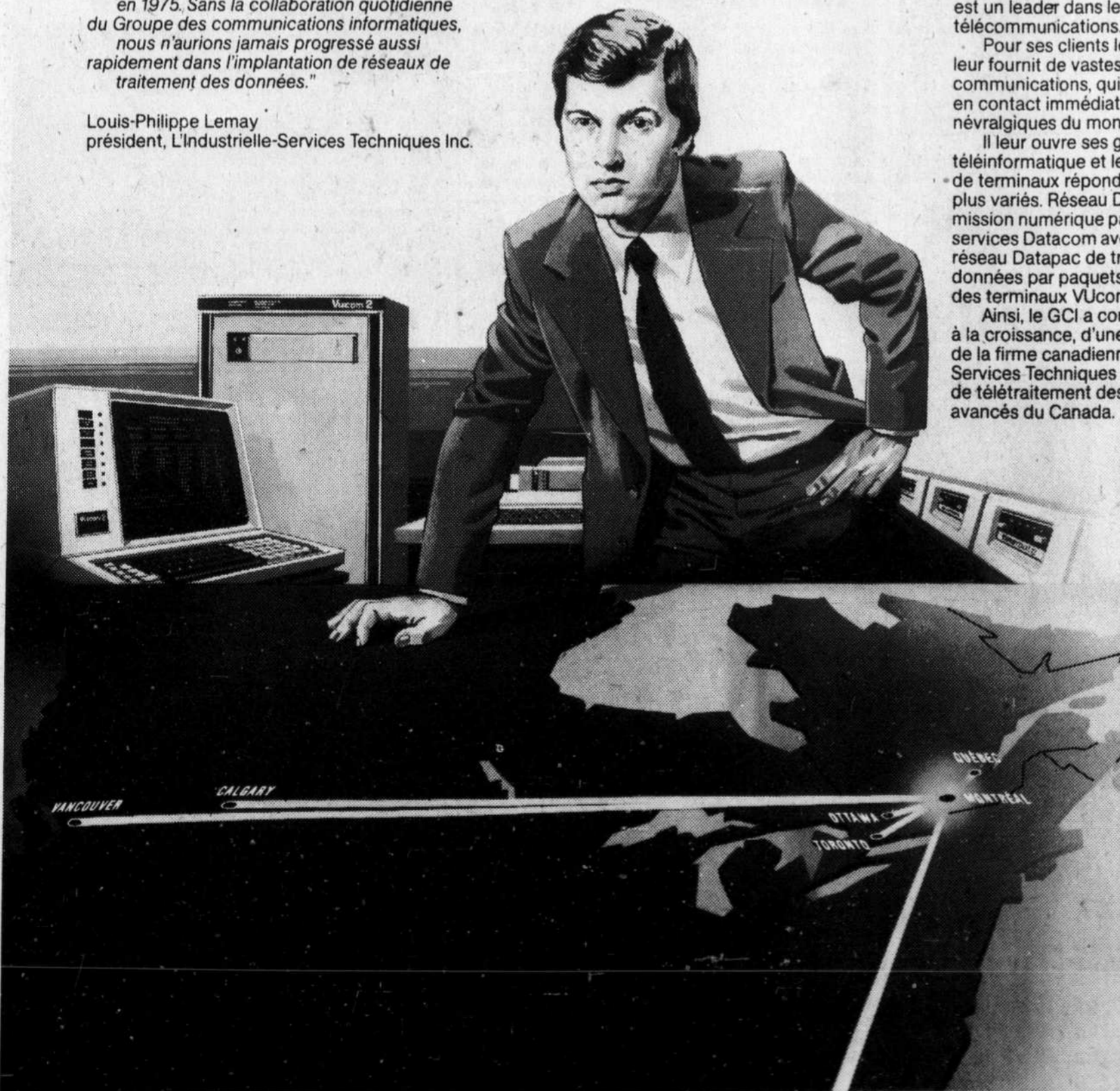
IBERIA vous y mène. Une certaine d'autres destinations vous sont offertes à partir de Madrid. Profitez de votre escale pour vous familiariser avec la culture madrilène, la cuisine, les boutiques, le casino, la vie nocturne. Offrez-vous le service 1ère classe. Découvrez une des grandes capitales de l'Europe. Pour en savoir plus, communiquez avec votre agent de voyage ou avec IBERIA: 861-9531.

**IBERIA**  
LIGNES AÉRIENNES INTERNATIONALES D'ESPAGNE

# Le Groupe des communications informatiques leur a ouvert la porte des ligues majeures

"IST a fait des pas de géant depuis sa naissance en 1975. Sans la collaboration quotidienne du Groupe des communications informatiques, nous n'aurions jamais progressé aussi rapidement dans l'implantation de réseaux de traitement des données."

Louis-Philippe Lemay  
président, L'Industrielle-Services Techniques Inc.



Le Groupe des communications informatiques est un leader dans le monde complexe des télécommunications.

Pour ses clients le GCI conçoit et leur fournit de vastes systèmes de télécommunications, qui servent à les mettre en contact immédiat avec les centres névralgiques du monde.

Il leur ouvre ses grands réseaux de téléinformatique et leur offre une gamme de terminaux répondant aux besoins les plus variés. Réseau Dataroute de transmission numérique par ligne directe, services Datacom avec terminaux à clavier, réseau Datapac de transmission de données par paquets et toute la famille des terminaux VUcom.

Ainsi, le GCI a contribué singulièrement à la croissance, d'une rapidité étonnante, de la firme canadienne L'Industrielle-Services Techniques ou IST, l'un des centres de télétraitement des données les plus avancés du Canada.

Le Groupe des communications informatiques et IST font équipe depuis les débuts de celle-ci en 1975. "A ses clients", explique le président d'IST, M. Louis-Philippe Lemay, "notre firme fournit les services d'ordinateurs, le logiciel, de même que tous les services de diagnostic et d'entretien pertinents, qui permettent à maints commerces, industries et services publics d'avoir accès au télétraitement des données".

IST se raccorde aux systèmes de télécommunications du GCI, qui lui servent en retour, comme aux autres clients, de réseaux de distribution d'un océan à l'autre.

Le GCI met cependant bien plus que réseaux et terminaux à la disposition de ses clients. Il voit de manière continue à l'évolution de leurs besoins. Il suscite leurs progrès. Et surtout, il leur offre des équipes d'experts en planification et en gestion de réseaux et des conseillers professionnels en téléinformatique. Les spécialistes du GCI travaillent en étroite collaboration avec chacun des clients.

Quand le GCI fait équipe avec un client, il lui ouvre des horizons plus larges et lui donne accès à toute une gamme d'applications nouvelles en informatique. Au fait, le GCI ouvre à ses clients la porte des ligues majeures. IST en est un exemple remarquable, parmi bien d'autres. Dans le monde instantané des télécommunications, c'est comme cela.

Donnez-nous un coup de fil. Il suffit d'appeler l'interurbain et de demander le Zénith 33000.

Ensemble nous irons plus loin.

**Le Groupe des communications informatiques**

Bell Canada  
Réseau téléphonique transcanadien

# fiscalité/L'épargne-retraite(2)

par Yves Séguin

Nous poursuivons aujourd'hui l'étude des régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER).  
Nous avons vu, par exemple, que tout contribuable canadien pouvait constituer un REER à condition qu'il n'ait pas atteint l'âge de 71 ans.  
Les contributions versées durant l'année, sans excéder la somme de \$5,500 sont déductibles du revenu net (le revenu gagné moins quelques déductions comme les frais d'emploi, etc.) jusqu'au 60ième jour suivant la fin de l'année. En d'autres mots, cela signifie que les contributions versées au plus tard le 1er mars 1979 seront déductibles du revenu gagné durant l'année d'imposition 1978.  
Un contribuable peut également déduire les contributions versées au REER du

conjoint, à condition toutefois que le montant total des contributions à son propre REER, et à celui de son conjoint n'excède pas \$5,500.  
Il est bien important également de se rappeler que si un retrait des fonds est effectué avant la troisième année de la constitution du REER du conjoint, la déduction des contributions versées par le contribuable au REER de son conjoint sera annulée.  
Rappelez-vous aussi que la seule façon de retirer une partie des fonds, avant terme, sans provoquer l'imposition de tous les fonds de REER, c'est de transférer les fonds non retirés dans un autre REER. Nous vous référons sur ce point à l'article du 20 février.  
La loi autorise un contribuable à gérer son propre REER, ce qu'on appelle un REER autodéterminé.

Cette chronique sur l'impôt est une collaboration spéciale de l'Association québécoise de planification successorale. Elle paraît chaque semaine le mardi. Cette semaine M. Yves Séguin, avocat et fiscaliste chez Normandin, Séguin & Associés, traite de l'épargne-retraite.

Comme pour les autres REER, un fiduciaire doit être nommé pour administrer les fonds. Vous prendrez toutes les décisions mais le fiduciaire (habituellement une compagnie de fiducie) enregistrera le REER et tous les placements à son nom.  
La compagnie de fiducie exige des honoraires pour leurs services, qui peuvent varier entre \$50 et \$200, mais ils sont déductibles.  
Si vous projetez faire beaucoup de transactions, évitez certains contrats qui imposent des frais additionnels selon le nombre de transactions.  
Les placements admissibles pour un REER autodéterminé comprennent les dépôts en banque, aux institutions semblables, les obligations du Canada d'une province, d'une municipalité, ou d'une société d'Etat, les valeurs mobilières d'une compagnie publique ou d'une compagnie de placements, certaines polices d'assurance-vie et quelques autres.

En cas de décès, tous les fonds d'un REER deviennent imposables, à moins que le conjoint soit désigné bénéficiaire; il peut alors choisir de continuer le REER ou de transférer les fonds dans son propre REER.  
Si le conjoint n'est pas désigné ou qu'il est précédé, les enfants seront réputés recevoir les fonds jusqu'à concurrence de la somme de \$5,000 multiplié par l'âge de l'enfant soustrait de 26 ans, ce qui permet à une partie des fonds du REER de passer dans le revenu des enfants, allégeant ainsi le fardeau fiscal lors du décès.  
La constitution d'un REER pour un enfant peut être avantageuse.

Par exemple, si l'enfant a touché un revenu net entre \$1,690 et \$2,530, la déduction est alors de \$840 moins le montant du revenu de l'enfant qui dépasse \$1,690.  
Par exemple, si l'enfant a un revenu net de \$2,000, la déduction est de \$530. (\$2,000 - \$1,690 = \$310; \$840 - \$310 = \$530).  
Si l'enfant investi \$400 dans un REER, ce qui est le maximum autorisé (20% du revenu net) le revenu net sera lors de \$1,600. La déduction disponible pour le parent est donc de \$840.  
Cependant, le retrait des fonds avant que l'enfant atteigne 18 ans pourra occasionner l'imposition de tous les fonds entre les mains du parent.  
Nous ne saurions terminer ces quelques commentaires sans fortement recommander de souscrire à un REER, car il s'agit de l'un des meilleurs instruments pour réaliser une bonne planification.



Résidents de Laval, Ste-Thérèse  
offrez-vous  
**LE DEVOIR**  
chaque matin  
6 jours \$1.50  
Renseignements  
Service du Tirage  
**(514) 844-3361**

**GAGNEZ**  
l'approbation de vos collègues... Faites vos réunions d'affaires à l'Hotel Bromont où l'on trouve à la fois toutes les commodités pour les conférences, une cuisine excellente et l'atmosphère sereine de la campagne. Seulement à 45 minutes de Montréal.  
**HOTEL BROMONT**  
BROMONT, Québec  
(514) 534-2378

**Pizza Patio**  
une filiale de  
**PIZZA DELIGHT CORPORATION**  
La plus grande entreprise du genre au Canada  
"FRANCHISES DISPONIBLES".  
Pizza Patio, comptant au-delà de 200 magasins au Canada prend de l'expansion au Québec.  
Souscriptions maintenant acceptées pour le Québec.  
Nous vous offrons:  
- Une marque qui a fait ses preuves  
- Possibilités d'avenir et bénéfices estimatifs basés sur des résultats d'exploitation réels.  
- Étude et sélection des emplacements  
- Formation complète à notre Centre Pizza Delight  
- Publicité intense lors de l'inauguration d'un nouveau comptoir Pizza Patio.  
- Aide et support continus en vue de favoriser la rentabilité de votre entreprise.  
Investissement approximatif: \$80,000.  
Comptant requis: \$20,000.  
Pour plus de renseignements et une documentation complète:  
Écrire à: M. Jacques Bélanger  
Directeur du développement commercial (Québec)  
6955 Ave. Somersled  
Montréal, Québec H4V 1V6

En effet, quoique les contributions que vous ferez au REER de votre enfant ne seront pas déductibles, elles permettront l'accumulation de fonds dont l'intérêt ne sera pas imposable.  
Sous réserve des dispositions de la loi sur les dons, vous pourriez lui donner l'argent pour qu'il fasse lui-même les contributions, ce qui lui permettra de réclamer la déduction. Comme le revenu de l'enfant sera réduit par cette déduction, la déduction à titre de personne à charge est donc préservée.  
En effet, selon la loi fédérale, la déduction maximale pour un enfant né en 1962 ou

**CARRIÈRES ET PROFESSIONS**  
Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

**commission scolaire Régionale de Tilly**

**CHEF DE LIGNE**  
Une des plus grandes compagnies maritimes de Montréal est à la recherche d'un chef de ligne. Le candidat doit avoir de l'expérience dans trafic et documentation, préférablement dans l'embarquement de l'Amérique sud. La connaissance des deux langues officielles est essentielle.  
Salaire selon qualifications et expérience ainsi qu'une gamme complète d'avantages sociaux.  
Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae confidentiellement à:  
Dossier 3137  
Le Devoir  
C.P. 6033  
Montréal, H3C 3C9

**Poste: DIRECTEUR DES SERVICES ÉDUCATIFS**  
Centre administratif  
**Fonction:**  
L'emploi du directeur des Services éducatifs comporte la responsabilité de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle et évaluation) de l'ensemble des programmes d'enseignement et d'apprentissage et de l'ensemble des programmes et ressources ayant trait aux activités orientées vers la formation de l'étudiant.  
L'exercice de cet emploi comprend l'ensemble des programmes d'enseignement de la Commission, les moyens d'enseignement, la mesure et l'évaluation de l'apprentissage, l'orientation, la psychologie, la pastorale, les services sociaux, les services de santé, les activités socio-culturelles et sportives, les associations étudiantes, l'aide financière.  
**Qualifications minimales requises:**  
1. Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié;  
2. Huit (8) années d'expérience pertinente dont au moins trois (3) dans un emploi de cadre;  
3. Autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le Ministère de l'Éducation.  
**Rémunération:** \$22,790.00 à \$39,564.00  
**CE POSTE EST OUVERT AUX FEMMES ET AUX HOMMES**  
LES PERSONNES INTERESSÉES sont priées de faire parvenir leur demande d'emploi avant le 5 mars 1979, 16H30, AU:  
**SERVICE DU PERSONNEL (concours 78-79-21)**  
945, avenue Wolfe  
Sainte-Foy, Qué.

**INSTITUT DE RECHERCHES CLINIQUES DE MONTRÉAL**  
requiert les services d'un  
**INFORMATICIEN-BIOSTATISTICIEN**  
pour diriger nouveau département  
**Qualités requises:**  
Maîtrise ou doctorat avec expérience d'au moins trois ans dans l'informatique et la biostatistique.  
Envoyer curriculum vitae à:  
Administrateur  
Institut de Recherches Cliniques de Montréal  
110 avenue des Pins ouest  
Montréal H2W 1R7

**Le Star** Suite de la page 14  
Star et une rationalisation de l'imprimerie de la Gazette deviendront nécessaires. On aura alors peut-être recours à la formule de Vancouver. Les deux groupes sont actionnaires, à parts égales, d'une imprimerie qui publie les deux journaux qui ont plusieurs services communs. Chaque groupe est responsable du contenu. Ce genre de « souveraineté-association » journalistique a permis au Sun et à The Province de poursuivre jusqu'à maintenant.  
Des discussions seraient sur le point de démarrer pour une formule un peu similaire en ce qui concerne le supplément rotogravure du type Perspectives. Tout en cherchant un moyen de fusionner The Canadian et Weekend, les dirigeants de FP et de Southam pourront peut-être trouver un compromis honorable pour les deux périodiques. Mais ce genre de solutions n'arrivent que lorsqu'un des deux adversaires sent la partie de plus en plus difficile à soutenir. Ce point n'est pas encore arrivé. Il faut voir les boxeurs se défigurer davantage.  
**Investors**  
DIVIDEND FUND LTD  
DIVIDENDE NO. 4  
Avis est par les présentes donné qu'un dividende de 12¢ par action a été déclaré sur les capitalisations, en circulation, de la Compagnie, payable le 26 février 1979, aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 23 février 1979.  
PAR ORDRE DU CONSEIL  
9 février 1979 B.S. Toni  
Winnipeg, Manitoba Secrétaire

**MÉTALLURGISTE**  
Les Mines Lemoine Limitée sont à la recherche d'un métallurgiste pour leurs opérations minières à Chibougamau, Québec.  
**Les exigences sont:**  
Expérience: 5 ans dans la flottation sélective des métaux de cuivre et de zinc.  
**Fonctions:**  
Faire des essais standards de flottation, participer à des programmes de recherches en récupération des métaux précieux et, superviser le département du laboratoire ayant un personnel de 3 techniciens.  
Le titulaire se rapportera directement au surintendant du moulin.  
La Compagnie offre des salaires compétitifs et un programme de bénéfices marginaux des plus complets.  
Les intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae lequel sera examiné confidentiellement à:  
K.O. Mikulash  
Directeur de la Mine  
C.P. 6600  
Chibougamau, Qué. G8P 2K6  
Tél: (819) 276-4955  
"Groupe Minier Patino"

**AGENT DE PLANIFICATION (SANTÉ)**  
**Poste:**  
Sous l'autorité du directeur de la planification, l'agent de planification fournit des techniques professionnelles relatives aux recherches et aux programmes susceptibles d'assurer l'amélioration et le développement des services de santé dans la région de l'Outaouais.  
**Fonctions:**  
- Effectue les recherches socio-sanitaires pour la région;  
- Analyse et identifie les besoins en services de santé;  
- Élabore les plans et programmes de développement de services de santé;  
- S'occupe de la banque de données socio-sanitaires;  
- Assure l'application d'une méthodologie scientifique aux travaux de planification et de programmation;  
- Agit comme personne-ressource aux commissions de programmation;  
- Participe à des comités;  
- Rédige les rapports requis;  
- Maintient des relations fonctionnelles avec les établissements et organismes concernés;  
**Qualifications:**  
- Diplôme d'études universitaires de trois ans en sciences sociales ou économiques, en sciences de la santé, du développement régional, administratives ou en tout autre domaine pertinent (une expérience exceptionnelle pourra être jugée équivalente).  
- Expérience pertinente de deux ans en planification, recherche ou développement;  
- La familiarité avec le réseau des Affaires sociales québécoises et la connaissance de la région de l'Outaouais seraient des atouts.  
- L'expérience professionnelle antérieure en services de santé aura la priorité de considération.  
**Qualifications personnelles:**  
- Facilité d'expression surtout écrite et orale en français;  
- Sens de la recherche et esprit méthodique;  
- Capacité pour le travail d'analyse et de conceptualisation exigeant de la concentration.  
**Salaire:**  
Entre 14 727.00\$ et 28 292.00\$ selon les qualifications et l'expérience.  
**Lieu de travail:** Hull.  
**Date d'entrée en fonction:**  
Au cours du mois d'avril 1979.  
FAIRE PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE AU PLUS TARD LE MARDI, 13 MARS 1979 À 9h.30 (A.M.) À:  
M. Jean-Bernard Guindon  
Directeur Général  
CSSSO  
4, rue Georges-Bilodeau  
Hull, Qué.  
J8Z 1V2

**CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES**  
**L'ÉTOILE DES PHOTOCOPIEURS "MITA"**  
Le choix des graphistes! La copie est plus claire que l'original et coûte 0.4¢ Une des plus pratiques!  
VENTE-LOCATION • LOCATION  
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.  
7035 av du Parc, Mtl  
270-1141  
Stationnement  
Ouvert samedi de 9h à 12h  
Brevets d'invention MARQUES DE COMMERCE  
**Robic, Robic ET ASSOCIÉS**  
1514, avenue McGregor  
Montréal H3G 1X5 288-2152  
TEL: 845-1486  
**CHARLES LICHA**  
TAILLEUR HOMMES ET DAMES  
SUR MESURES AVEC VOTRE TISSU OU LE NÔTRE  
RÉPARATIONS — RETOUCHES  
400 ouest, boul. de Maisonneuve  
Suite 1009  
Montréal H3A 1L4  
**PLOMBERIE ANDRÉ LAVOIE LTÉE**  
ENTRETIEN - RÉNOVATION  
PLOMBERIE - CHAUFFAGE  
Service d'entretien préventif  
525-2923  
BUR: 1658 LAURIER EST  
MONTRÉAL

**L'épargne-impôt du Trust Général**  
**10 1/4%** garanti  
L'épargne-retraite garantie du Trust Général vous assure ce taux d'intérêt annuel sur vos dépôts de 5 ans (minimum \$500). Les intérêts de vos placements à capital et intérêts garantis sont réinvestis annuellement au taux alors en vigueur pour des dépôts garantis de 5 ans.  
Communiquez avec nous pour connaître les autres types de placements auxquels vous avez accès au Trust Général. Nos conseillers en services financiers et fiduciaires vous aideront à choisir le type de placements qui répond le mieux à vos objectifs.  
Pour prendre rendez-vous demandez le poste 2000. Nous acceptons les frais d'appel.  
**TRUST GENERAL DU CANADA**  
909 ouest, boul. Dorchester, Montréal H6B 9E4; 1, Vincent d'Indy, Outremont H3P 3Z63;  
1550, Brossard, Trois Rivières H8N 2S9; 1001, chemin Saint-Louis, Québec H6H 0K3; 300, Cité du Passage,  
Laval H7V 4K6; 208, boul. Thérèse, Rivière-du-Loup H6J 2K6; 12 av. Saint-Germain, Rimouski  
H7A 4K6; 690, boul. Laurier, Saginaw H9B 1K3; 494, Chemin d'Ébène, Châteauguay H8P 4R9;  
500 ouest, Colford, Alma H6B 3Y6; 120, Principale, Hudson H7J 2E2; 66, Sûreté, Outremont H3P 3Z63.  
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.  
Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

**CARRIÈRE DANS L'INDUSTRIE DE L'ASSURANCE AVEC L'UNIQUE**  
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE  
**LA CARRIÈRE:**  
Desservir une clientèle de professionnels, de cadres et d'hommes d'affaires dans les secteurs de l'assurance-vie et de l'assurance générale.  
**OBJECTIFS:**  
Progresser et se développer avec une équipe jeune et dynamique afin de devenir un professionnel de l'assurance.  
**QUALIFICATIONS:**  
- Détenir un diplôme universitaire ou être sur le point de terminer un baccalauréat spécialisé.  
- Aimer le public, esprit d'initiative et d'indépendance.  
- Désir d'œuvrer avec une équipe dynamique.  
**Communiquiez avec les personnes suivantes:**  
Montréal: Robert Parthenais: 514-382-2854  
Québec: Raoul Gagneur: 418-683-1531  
Sherbrooke: Gervais Morier: 819-565-7771  
Trois-Rivières: Gaëtan Huard: 819-376-4112

**Les notaires PELLETIER, POIRIER, KIMMEL, FILION**  
Me. Denys Pelletier Me. Fernand Poirier  
Me. A. Earl Kimmel Me. Pierre Filion  
Étude  
500, Place d'Armes, suite 2020, Tél: 282-1287  
Mont-Royal, 480 est, Mont-Royal, Suite 12, tél: 288-2700  
Côte St-Luc, 5569 Randall, tél: 484-8941  
**btm**  
COURTIERS D'ASSURANCES  
**BRUNELLE, TRUDEL & MONETTE INC.**  
1395 EST, RUE FLEURY, MONTRÉAL 359, QUÉ., TÉL. 384-7950

L'assurance en vigueur dépasse les \$9 milliards

# La Laurentienne gère \$1.27 milliard

par Marie-Agnès Thellier

Après 40 ans d'existence, La Laurentienne, compagnie mutuelle d'assurance, a un actif de \$191.5 millions et a perçu en 1978, \$39.8 millions de revenus de primes.

En dix ans, Le Groupe La Laurentienne a vu son actif passer de \$51.5 millions à \$1,270 millions. Il est composé de La Laurentienne, compagnie mutuelle d'assurance, de La Prévoyance, compagnie d'assurance et de ses filiales (La Paix, compagnie d'assurances générales du Canada et La Laurentienne, compagnie d'assurances générales), des Voyages La Cité Inc ainsi que du Fonds Laurentien dont l'actif devrait atteindre le milliard d'ici quelques mois. La

Prévoyance et ses filiales ont un actif consolidé de \$110.7 millions.

Le montant d'assurance-vie en vigueur total pour le Groupe La Laurentienne dépasse les \$9 milliards, pour des assurés vivant au Québec, au Canada, en Grande-Bretagne, aux États-Unis et ailleurs.

Les sociétés d'assurance générale (IARD) du groupe ont subi une perte de \$14 millions de primes à cause du nouveau régime d'assurance automobile et elles ont remboursé \$6 millions de primes mais, selon le président Jean-Marie Poitras, « les \$76 millions de primes souscrites permettent un rattrapage de \$8 millions dès la première année ».

Depuis trois ans, les primes

en assurance générale croissent au rythme de 9.7%. L'automobile ne représente plus que 45% du portefeuille (au lieu de 71% il y a trois ans). Pour compenser cette évolution, l'assurance-biens a augmenté de 9.3% pour atteindre \$33.7 millions alors que les assurances responsabilité et garantie progressent respectivement de 3.5% et de 33.9%.

A l'aube d'une année qui s'annonce difficile pour l'assurance générale, La Prévoyance et ses filiales ont en surplus et avoir des actionnaires la somme de \$18 millions.

Quant à l'assurance-vie et rentes, les nouvelles affaires sont élevées à \$533.2 millions, dont \$275.4 millions en assurance individuelle et \$257.7 millions en assurance collec-

tive, représentant au total une augmentation de 57% par rapport à 1977.

Les primes en assurance-vie et rentes individuelles se montent à \$2.8 milliards pour les primes annuelles à \$7.4 millions pour les primes uniques et à \$1.9 million pour les primes en assurance collective. Le volume d'assurance en vigueur atteint \$2.7 milliard dont \$1.6 milliard en assurance individuelle et plus de \$1 million pour la première fois en assurance collective.

Le conseil d'administration de La Laurentienne, compagnie mutuelle d'assurance, vient de porter à 43% la participation aux bénéfices sur les contrats de moins de \$10,000 établis avant 1970 et de 25% sur les contrats de plus de \$10,000.

Récemment, La Laurentienne, compagnie mutuelle d'assurance annonçait la nomination de M. Raymond Garneau, ancien ministre et ancien député libéral, au poste de vice-président développement. M. Garneau a aussi été élu vice-président du conseil du Fonds Laurentien.

Contrairement à celui de 1977, le rapport annuel de 1978 du Groupe La Laurentienne donne peu de renseignements sur le Fonds Laurentien, qu'il possède à 50.1% par l'intermédiaire de La Laurentienne, compagnie mutuelle d'assurance. Après s'être porté acquéreur en février 1977 de l'Impériale, compagnie d'assurance-vie, passant d'un actif de \$24 millions à un actif de \$824 millions, le Fonds Laurentien poursuit sa progression vers le milliard et le marché américain.

# Le groupe Canam Manac reçoit un important contrat d'Ottawa

La compagnie Manac, de Saint-Georges de Beauce, a reçu hier une commande de 592 semi-remorques, un contrat de \$2 millions destiné à la Défense nationale du Canada.

Le contrat a été signé hier à Saint-Georges par le ministre des Approvisionnements et Services du Canada, M. Pierre De Bané. Aux termes du contrat, Manac, une filiale du groupe Canam Manac appartenant à l'industriel beauceron Marcel Dutil, doit commencer l'exécution du contrat d'ici 120 jours et elle doit fabriquer sept unités par jour pour livrer ces 592 semi-remorques dans les trois mois suivants.

Il faudra agrandir les installations de Manac à Saint-Georges de Beauce pour réaliser cette commande importante. En 1978, Manac a réalisé un chiffre d'affaires compris entre \$17 et \$20 millions (c'est une compagnie privée dont les résultats financiers n'ont pas à être publiés annuellement).

Selon le porte-parole de la compagnie, Manac espère en 1979 atteindre un chiffre d'affaires compris entre \$27 et \$30 millions. Il s'agit d'une progression impressionnante

puisqu'en 1975 Manac avait seulement un chiffre d'affaires de \$4 millions.

Manac employait alors 100 personnes, à comparer avec 300 actuellement et la fin 1979 verra peut-être entre 350 et 400 employés. Le contrat octroyé par le gouvernement fédéral correspond à 25 années/homme.

Devenu en quelques années le troisième fabricant de remorques au Canada, Manac offre une gamme très étendue: remorques à billots, remorques à copeaux, remorques télescopiques, porte-conteneurs, remorques fermées, vendues au Canada et aux États-Unis. Manac a conçu pour les forces armées canadiennes des semi-remorques s'accrochant à un camion de type Jeep.

Le groupe Canam-Manac a dépensé en 1978, \$4 millions en immobilisations (dont près d'1 million chez Tréco à Saint-Romuald) et il prévoit de dépenser \$5 millions en 1979, dont Manac recevra d'ici peu une belle part. Manac possède aussi une usine d'assemblage de remorques fermées à Granby mais 80 à 85% de son activité est concentrée à Saint-Georges de Beauce.

# L'augmentation des taux d'intérêt a réduit les bénéfices de la BCN

L'actif de la Banque Canadienne Nationale s'établissait à \$8,289,085,000, comparativement à \$6,961,092,000 un an plus tôt; il s'agit là d'une croissance de \$1,327,994,000 ou 19.1%. Le total des revenus, en avance de \$59,560,749

ou de 38.1% atteint \$216,072,390, comparativement à \$156,511,641 un an plus tôt. Le solde des revenus après provision pour impôt s'établit à \$5,050,357, en retard de \$6,133,419 le 31 janvier 1978.

A la Bourse, l'action de la BCN s'échange toujours à \$16.50 en baisse par rapport au sommet de \$18, atteint en novembre dernier.

Il convient de souligner que les revenus du trimestre ont été affectés par les hausses successives des taux d'intérêt sur les dépôts, hausses qui n'ont pu être compensées totalement par une croissance moindre du volume des prêts et par une diminution de la marge bénéficiaire sur un portefeuille important de prêts hypothécaires. Nous croyons qu'une baisse des taux d'inté-

rêts, prévue pour le second semestre de l'année, nous permettra de connaître une rentabilité accrue au cours de l'exercice.

La Banque a poursuivi son expansion à l'extérieur et à l'intérieur du Canada, en ouvrant un bureau de représentation et une filiale à Hong Kong au début de février et en mettant au point les derniers détails des succursales qui ouvriront sous peu à Kitchener, Moncton et Calgary.

Les revenus des valeurs se sont élevés à \$22,972,972 à comparer à \$14,273,345 en 1978 tandis que les revenus des prêts s'établissent à \$181,037,785, au regard de \$133,106,190. Les autres revenus d'exploitation s'élevaient à \$12,061,633, contre \$9,132,106 l'an dernier.

Le total des dépenses s'élève à \$209,881,033 comparativement à \$145,420,222 l'an passé. Ces dépenses comprennent l'intérêt versé sur les dépôts et débentures, qui s'inscrit à \$152,484,972, au regard de \$97,369,113 l'an dernier.

Le montant des dividendes versés aux actionnaires s'élève à \$3,291,121 par rapport à \$2,511,428 l'an dernier.

corporation de développement du Canada

**CDC**

DIVIDENDE No 14  
ACTIONS PRIVILÉGIÉES  
CATÉGORIE B

Avis est par les présentes donné qu'un dividende trimestriel de \$2.00 l'action sur les actions privilégiées catégorie B, en circulation, a été déclaré, le 15 février 1979, payable le 1<sup>er</sup> avril 1979 aux détenteurs de ces actions privilégiées inscrits à la clôture des affaires le 13 mars 1979.

Pour le Conseil d'administration.

le secrétaire,  
Claude R. Marchand

Vancouver,  
Colombie-Britannique  
le 22 février 1979

**UNE VENTE?  
UN EXPOSÉ?  
UN CONGRÈS?  
AYEZ DE MEILLEURS OUTILS  
POUR COMMUNIQUER VOS IDÉES  
ET POUR SEMER L'ENTHOUSIASME!**

**521-0434**

**Audio Multivision inc.**  
AUDIO-VISUEL

2300 est, Sherbrooke, Montréal

## DEVICES

Voici les taux des devises tel que fournis par la Banque Canadienne Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Afrique du S.	Rand	1.4235
Allemagne O.	Mark	.6462
Antilles ang.	Dollar	.4485
Argentine	Peso	.0112
Australie	Dollar	1.3535
Autriche	Schilling	.0817
Bahamas	Dollar	1.2096
Belgique	Franc	.04095
Bermudes	Dollar	1.2096
Bresil	N. Cruzeiro	.0656
Danemark	Couronne	.2324
Egypte	Livre	3.0862
Espagne	Peseta	.01732
Etats-Unis	Dollar	1.1962
Finlande	Mark	.3019
France	Franc	.2800
Grèce	Drachme	.03313
Haiti	Gourde	.2632
Hollande	Florin	.5986
Hong Kong	Dollar	2.462
Inde	Roupie	.1479
Israël	Livre	.0658
Italie	Lire	.001422
Jamaïque	Dollar	.6987
Japan	Yen	.002943
Mexique	Peso	.0526
Norvège	Couronne	.2349
Nouvelle-Z.	Dollar	1.2662
Pakistan	Roupie	.1244
Philippines	Peso	.1639
Porto-Rico	Dollar	1.1962
Portugal	Escudo	.02526
Royaume-U.	sterling	2.4041
Suède	Couronne	.2744
Suisse	Franc	.7160
Tchécoslovaquie	Couronne	.2392
Turquie	Livre	.0502
U.R.S.S.	Rouble	1.7106
Venezuela	Bolivar	.2793

**Aucune n'est plus faible.**

**Médaille**  
Ultra Douce

25 Cigarettes King Size

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette "goudron" 1 mg nicotine 0.1 mg.

## LES ENTREPRISES J. RENÉ OUMET LTÉE



Réal Coulombe, c.a. L. Yves Fortier, c.r. Keith H. MacDonald

Monsieur J. Robert Oumet, président et directeur général, annonce l'élection de trois nouveaux administrateurs au conseil d'administration de la société Les Entreprises J. René Oumet Ltée: M. Réal Coulombe, M. L. Yves Fortier et M. Keith H. MacDonald.

M. Réal Coulombe est à l'emploi des Entreprises Oumet depuis quatre ans à titre de vice-président, finances, expansion et acquisitions. En plus d'accéder au conseil d'administration, M. Coulombe devient membre du comité exécutif du groupe Oumet-Cordon Bleu dont les Entreprises J. René Oumet Ltée est la société de gestion. Le groupe comprend, entre autres, les sociétés suivantes: Cordon Bleu International Ltée, J. René Oumet Limitée, J. Robert Oumet Limitée et Cordon Bleu Ltée.

Me L. Yves Fortier, associé de l'étude légale Ogilvy, Montgomery, Renault, Clarke, Kirkpatrick, Hamon & Howard, siège également au conseil d'administration de plusieurs compagnies dont Jannock Limitée et la Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers.

M. Keith H. MacDonald, jusqu'à récemment président du conseil de IAC Ltée, est administrateur de plusieurs compagnies dont Uniroyal Inc. et Zeller's Ltée.

Ces nouvelles élections s'inscrivent dans le cadre du programme d'expansion et d'acquisitions poursuivi par le groupe Oumet-Cordon Bleu.

## L'ÉCONOMIE MUTUELLE D'ASSURANCE

— AVIS D'ASSEMBLÉE —

L'assemblée générale annuelle de L'ÉCONOMIE MUTUELLE D'ASSURANCE aura lieu jeudi le 15 mars 1979, à midi (12:00 hres), au siège social de la compagnie au 385 est, rue Sherbrooke à Montréal, aux fins suivantes:

- 1- recevoir le rapport annuel des administrateurs et des comptables vérificateurs;
- 2- élire les administrateurs et fixer globalement leur rémunération;
- 3- nommer les comptables vérificateurs et fixer globalement le montant de leur rémunération pour l'année courante;
- 4- prendre connaissance des nouveaux règlements Nos 31, 32 et 34 tels qu'adoptés le 11 décembre 1978 par le Conseil d'administration, et les ratifier avec ou sans modification, ou les rejeter;
- 5- prendre toute autre décision de la compétence de l'assemblée.

Le texte des règlements ci-dessus peut être consulté par toute personne qui y a droit en vertu de l'article 7, S.R. 1962, ch. 91, durant les heures d'affaires, au siège social.

Montréal, le 26 février, 1979.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Herta C. Gilbert  
Secrétaire



Depuis que M. Tremblay utilise une ligne privée avec Paris (téléphone, facsimilé, transmission de données, 24 heures sur 24), son style de vie s'est amélioré, mais son handicap reste toujours le même. **Teleglobe Canada met le monde à votre portée.**

# Vous avez besoin de personnel ?

## Nous vous mettrons sur la bonne piste.

Vous mettre sur la bonne piste, celle de candidats qualifiés pour combler vos postes vacants, telle est la mission que se sont donnés vos conseillers en main-d'oeuvre.

Nos 440 succursales réparties à travers le Canada, dont 145 au Québec, sont à votre service.

Nous sommes partout, nous sommes dans votre voisinage.

Dans chacun de nos bureaux, des spécialistes du placement sont mis à pied d'oeuvre. Ce sont des experts; l'un d'entre eux connaît votre industrie. Demandez-lui de vous identifier des personnes répondant à vos exigences. L'un d'entre eux s'en occupera personnellement. Il fera le nécessaire pour vous présenter les candidats les plus intéressants.

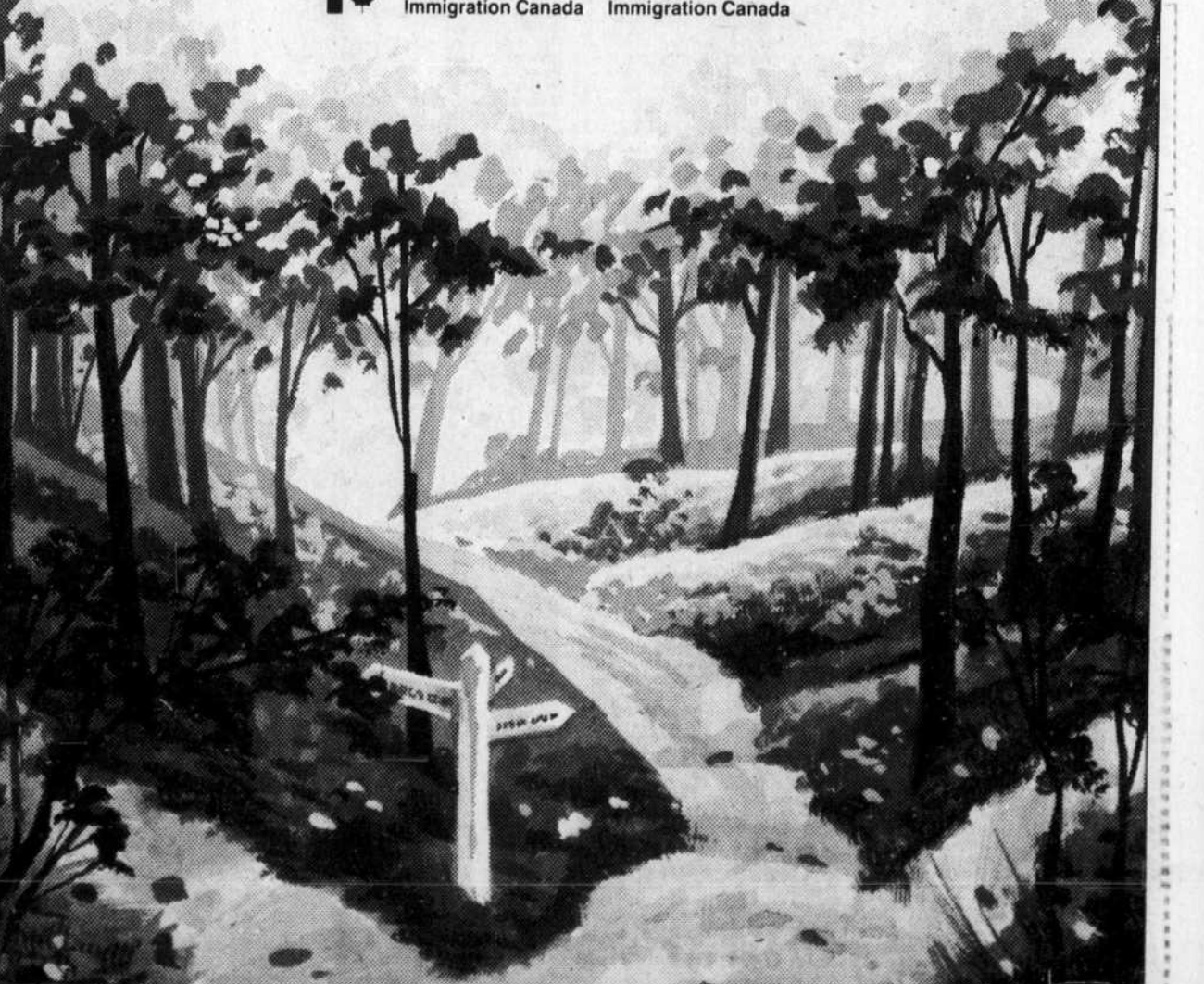
Ils ont un accès direct au Curriculum Vitae de milliers de travailleurs désireux de monayer leur compétence. Leur réseau de télécommunication s'étend à l'échelle de tout le pays.

Rencontrez votre conseiller en main-d'oeuvre. Vous prêter assistance en matière de personnel, c'est sa raison d'être. Le cas échéant, il vous expliquera aussi comment vous prévaloir de nos programmes d'assistance financière.

Prenez la bonne piste, elle vous conduira à votre conseiller en main-d'oeuvre. Vous épargnerez temps, argent et énergie.

**Le Centre d'emploi du Canada.**  
**Votre service d'emploi.**

Emploi et Immigration Canada / Employment and Immigration Canada



MONTRÉAL Trizec en vedette

L'indice composé de la Bourse de Toronto a gagné 0.80 et pointait à 1,393.64 à la clôture. Le secteur de l'immobilier a fait un bon début et atteint un nouveau record haut depuis cinq semaines: 2,684.64. Une fois de plus, Trizec a donné le ton, avec une avance de 1.4 à 820.34.

D'autre part, les pétroles montent de 2.94 à 1,977.29, les industries de 1.62 à 1,118.09 et les financements de 0.40 à 1,207.30. Mais les mines reculent de 0.56 à 1,270.86. Signalons une baisse de près de 24 points dans le groupe des aurifères et, à l'inverse, une hausse voisine de 23 points dans le secteur de la gestion et celui des papeteries.

En gros, 4.15 millions d'actions ont changé de mains. Les pertes s'emparent de peur pour les gains par 210 à 268 et 240 autres titres ont conservé leurs positions de vendredi dernier. Au marché des options, 2,628 contrats ont été négociés.

Parmi les titres industriels traités, Nor-West Developments monte de 1 à 517. Daon Development de 7-8 à 11-4, Bracon de 7-8 à 21-34, Home Oil de 3-4 à 4-8 et MacMillan Bloedel de 1-2 à 23-34.

Sterling Trust recule de 7-8 à 8-1/4, Husky Oil de 1 à 44-1/2, Dominion Bridge de 7-8 à 30, Carma Developers à 3-4 à 11 et Kelsey-Hayes de 1-2 à 24.

Dans le secteur minier, Brenda Mines avance de 3-8 à 8-1/4, Highmont Mining de 30 cents à \$4.50 et New Quebec Raglan Mines de 25 cents à \$2.65. Agnico-Eagle Mines descend de 3-8 à 96-58 et Camflo Mines de 1-4 à 14-4.

Par ailleurs, Superior Oil progresse de 7-8 à 8-1/4, Total Petroleum de 3-4 à 20-5/8 et Conoco de 1-4 à 5-3/8. Sceptre Resources abandonne 3-4 à 8 et Hidrogas Resources 20 cents à \$4.65.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table with columns: Ventes Haut Bas Ferm. Ch. and various stock symbols like A.G.F.M., Abacus, Abibi, etc.

MONTRÉAL Légère hausse

Les cours se sont remis d'une perte subie au milieu de la journée à la Bourse de Montréal hier et à la clôture l'indice composé marquait un gain de 0.28 à 238.08. En tout 60,679 actions ont changé de mains.

Les papeteries ont été le seul secteur qui ait fait preuve de vigueur tout au long de la séance. Abitibi Paper, l'un des titres les plus traités, termine en hausse de 3-8 à \$19 dans un volume de 16,550 échanges.

Les transactions ont été un peu moins nombreuses sur les droits de souscription des actions de la Banque de Nouvelle-Ecosse, qui ont gagné un demi-cent à 34 cents après un échange de 170,352 actions.

Brascan a pris la tête des gagnants, en hausse de 1-8 à \$21.78. Trizec avance de 3-1 à \$20.34. Par contre la Baie d'Hudson recule de 1-8 à \$25-8, la Banque impériale de 1-4 à 28, Walker-Gooderham à 1-8 à 42 et Royal Trustco de 1-8 à 14-8.

Dans la spéculation, Dumont Nêck tombe de deux cents et coté 14 cents après un brassage de 15,000 actions.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table with columns: Ventes Haut Bas Ferm. Ch. and various stock symbols like Abitibi, Algonquin, Alcan, etc.

FONDS MUTUELS

Table with columns: AGF Group, CanSec, CanFund, etc. and various fund names like AgriFund, CanSec, CanFund, etc.

PIR

Ann Baril a été nommée relationniste-conseil au bureau de Montréal de Relations Publiques et Industrielles Limitée.

Madame Baril possède une vaste expérience en communication et assume maintenant des responsabilités dans les domaines des relations avec les médias et de la promotion.

PI R avec ses bureaux à Montréal, Toronto, Vancouver, Ottawa et Halifax est le plus important cabinet-conseil en relations publiques au Canada.

GarMeir 600 55% 9% 5% Gas & Baker 100 57% 57% 57% +1

Alberta Natural Gas: exercice clos le 31 déc. 1978, \$7,271,000, \$6.10 par action; 1977, \$5,787,000, \$4.85.

Budd Autoamort Canada: trimestre clos le 31 déc. 1978, \$3,588,000, \$1 par action; 1977, \$3,818,000, \$1.06.

Canadian General Electric: exercice clos le 31 déc. 1978, \$33,612,000, \$4.11 par action; 1977, \$30,534,000, \$3.72.

Canadian Industries: exercice clos le 31 déc. 1978, \$26,416,000, \$2.28 par action; 1977, \$24,853,000, \$2.52.

Conduits-Amherst: semestre clos le 31 déc. 1978, \$684,438, 52 cents par action; 1977, \$300,894, 23 cents.

Maclean-Hunter: exercice clos le 31 déc. 1978, \$13,129,000, \$1.98 par action; 1977, \$9,724,000, \$1.39.

Placer Development: exercice clos le 31 déc. 1978, \$26,209,000, \$2.17 par action; 1977, \$21,509,000, \$1.78.

Radio IWC: exercice clos le 31 déc. 1978, \$297,743, 37 cents par action; 1977, \$491,205, 68 cents.

Steel Co. of Canada: exercice clos le 31 déc. 1978, \$120,216,000, \$4.40 par action; 1977, \$90,205,000, \$3.38.

Union Carbide Canada: exercice clos le 31 déc. 1978, \$20,089,000, \$1.67 par action; 1977, \$20,500,000, \$1.64.

Union Security Systems: semestre clos le 31 déc. 1978, \$739,000, 39 cents par action; 1977, \$300,000, 19 cents.

Les cours étaient généralement à la baisse et les affaires modérées hier au marché canadien des obligations.

Le court terme a cédé cinq cents. Le moyen et le long termes ainsi que les obligations des provinces ont perdu un huitième de point.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 12 pour cent.

Le dollar canadien

Le dollar des États-Unis a clôturé hier en baisse de 7.5 et cotait \$1.0699 par rapport à la devise canadienne. La livre a monté de 31-50 et valait \$2.400.

A New York, le dollar canadien a gagné 1/2 cent à \$0.8355 et la livre a monté de 3-4 à \$2.4225.

Cours de l'or

Prix d'une once d'or, en devises américaines hier sur les principaux marchés: Londres — \$248.75; Paris — \$248.50; Francfort — \$250.30; Zurich — \$249.875; Hong Kong — \$248.68.

OBIGATIONS

Table with columns: Abitibi My 17, Abitibi My 20, Abitibi Ag 20, etc. and various bond symbols.

MONTRÉAL TRUST

Moins deux points

Une légère baisse des cours s'est produite hier à Wall Street après une séance morose. L'indice des industriels a clôturé à 821.11, en baisse de 2,17, dans un marché peu animé: 29,000,000 de titres ont changé de mains.

Selon les analystes, l'inquiétude découlant des événements du Vietnam, les mauvaises nouvelles sur le front des prix ont continué à peser sur la tendance. Des informations faussant l'état d'un relèvement de 14 pour cent du prix du pétrole vénézuélien ont été, d'autre part, mal accueillies.

Seul le secteur des casinos a attiré les acheteurs après l'octroi à Resorts International d'une licence permanente à Atlantic City. Les actions en baisse l'ont emporté sur celles en hausse par 783 contre 565, mais la plupart ne perdant que des fractions de points.

Les actions du secteur aéronautique et celles des compagnies aériennes ont subi une baisse. Les valeurs des secteurs chimique et électronique, celles des pétroles et des aciers ont été irrégulières. Aux ordinateurs, IBM a gagné 1-3 à 304-1/4.

Parmi les titres canadiens cotés à la Bourse de New York, Dome Mines perd 7-8 à 85-1/4, Campbell Red Lake 5-8 à 32-3/4 et Canadian Pacific 1-8 à 21-1/8. Par contre, Seagram gagne 3-4 à \$29-5/8, McIntyre 1-8 à 2 et Massey Ferguson 1-8 à 10-3/4.

M. Paul Britton Paine, c.r., président du Conseil et président, est heureux d'annoncer la nomination de M. Melvyn A. Dobrin, de Montréal, au Conseil d'administration de la Compagnie Montréal Trust.

M. Dobrin est président du Conseil d'administration et chef de la direction de Steinberg Inc. Il siège également au Conseil d'administration de plusieurs filiales de Steinberg Inc., notamment Ivanhoe Inc., et les Services Aliments Steinberg Limitée.

Membre du Conseil d'administration de la Fondation Y.M.Y.W.H.A., et gouverneur de plusieurs hôpitaux, M. Dobrin joue un rôle de premier plan dans les affaires communautaires.

BÉNÉVOLES

Alberta Natural Gas: exercice clos le 31 déc. 1978, \$7,271,000, \$6.10 par action; 1977, \$5,787,000, \$4.85.

Budd Autoamort Canada: trimestre clos le 31 déc. 1978, \$3,588,000, \$1 par action; 1977, \$3,818,000, \$1.06.

Canadian General Electric: exercice clos le 31 déc. 1978, \$33,612,000, \$4.11 par action; 1977, \$30,534,000, \$3.72.

Canadian Industries: exercice clos le 31 déc. 1978, \$26,416,000, \$2.28 par action; 1977, \$24,853,000, \$2.52.

Conduits-Amherst: semestre clos le 31 déc. 1978, \$684,438, 52 cents par action; 1977, \$300,894, 23 cents.

Maclean-Hunter: exercice clos le 31 déc. 1978, \$13,129,000, \$1.98 par action; 1977, \$9,724,000, \$1.39.

Placer Development: exercice clos le 31 déc. 1978, \$26,209,000, \$2.17 par action; 1977, \$21,509,000, \$1.78.

Radio IWC: exercice clos le 31 déc. 1978, \$297,743, 37 cents par action; 1977, \$491,205, 68 cents.

Steel Co. of Canada: exercice clos le 31 déc. 1978, \$120,216,000, \$4.40 par action; 1977, \$90,205,000, \$3.38.

Union Carbide Canada: exercice clos le 31 déc. 1978, \$20,089,000, \$1.67 par action; 1977, \$20,500,000, \$1.64.

Union Security Systems: semestre clos le 31 déc. 1978, \$739,000, 39 cents par action; 1977, \$300,000, 19 cents.

Bourse américaine

Table with columns: Ventes Haut Bas Ferm. Ch. and various stock symbols like Abitibi, Algonquin, Alcan, etc.

Ce soir à Uniondale

Islanders-Canadien: le match de l'année

Les Islanders de New York livreront ce soir à Uniondale leur plus important match de la saison. Ils affronteront en effet le Canadien de Montréal et une défaite contre le Tricolore mettra fin vraisemblablement à tout espoir de championnat. Les joueurs de Al Arbour accusent un déficit de six points et un revers augmenterait ce recul à huit, même si les Islanders auront toujours un match en réserve. Un tel retard avec moins de 20 parties à jouer ne permet pas de croire que les Islanders pourraient alors rejoindre le Canadien au premier rang du classement de la Ligue nationale. En revanche, une victoire réduirait l'écart à quatre points seulement et la cause serait alors loin d'être entendue, d'autant plus que les deux équipes s'affronteront une dernière fois au Forum le 22 mars prochain.

En deux matchs cette saison, les deux équipes n'ont pu se départager l'une contre l'autre, les Islanders ayant facilement battu le Canadien 3-1 le 17 octobre à Uniondale, tandis que le Tricolore l'emportait en extremis 4-3 au Forum le 10 décembre.

Depuis, les deux formations ont continué d'imposer leur loi, si bien que les Bruins de Boston, finalistes de la Coupe Stanley au cours des deux dernières saisons, ne sont plus dans la course.

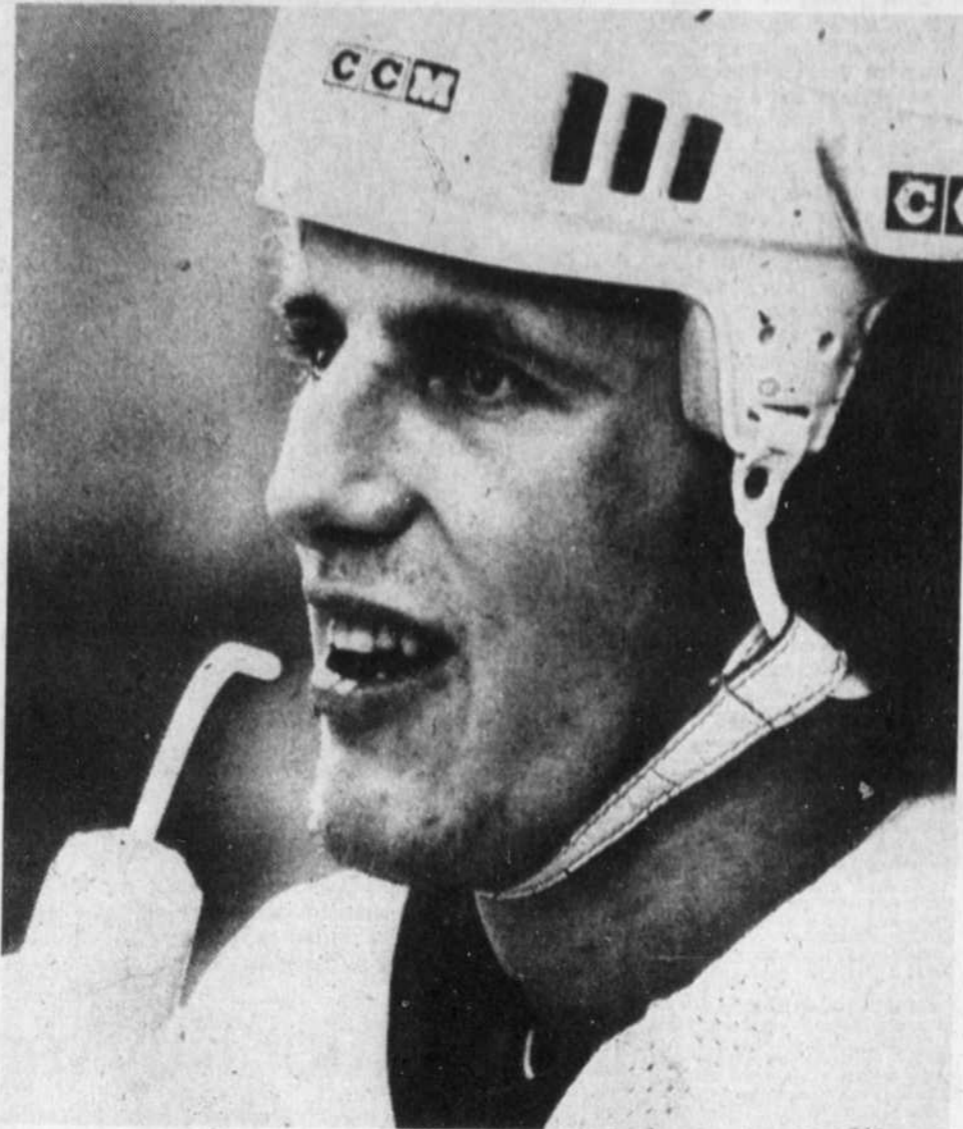
L'offensive du Canadien s'est manifestée dernièrement avec 26 buts en trois parties et l'équipe est enfin au grand complet à l'exception bien sûr du capitaine Yvan Cournoyer qui ne reviendra plus au jeu cette saison. La défensive, en revanche, a connu un relâchement très inquiétant au cours du week-end, ayant encaissé neuf buts contre les Blues de St-Louis et les Capitals de

Washington, deux des équipes les plus faibles du circuit. Cela n'est pas sans inquiéter Scotty Bowman, qui a dû d'ailleurs renvoyer à l'avant Bob Gainey, dont la valeur comme défenseur est loin d'être confirmée. La presse en général et même Bowman ont peut-être surestimé son travail comme arrière. Gainey peut jouer à l'occasion un bon match à la ligne bleue. Ainsi il y a 10 jours à Buffalo, il avait été le meilleur défenseur de la soirée. Mais les joueurs de la LNH réalisent que Gainey n'est pas un véritable défenseur et ils savent maintenant exploiter ses faiblesses. Manifestement, Gainey n'est pas encore la solution au problème créé par la retraite inattendue de Bill Nyrop, qui avait la qualité d'être fiable à défaut d'être spectaculaire. Il n'est donc plus question de parler de « Big Four » dans le camp du Canadien et il est certain que les ténors que sont Serge Savard, Larry Robinson et Guy Lapointe assumeront presque l'entière responsabilité à la ligne bleue. Il est fort probable par ailleurs que Brian Engblom joue un rôle de soutien, de préférence à Gilles Lupien, qui n'a guère été convaincant au cours du week-end. Face aux Islanders, Bowman n'a pas le choix et il devra utiliser ses meilleurs joueurs du moment.

Al Arbour en fera autant et le trio composé de Clark Gillies, Bryan Trottier et Michel Bossy fera sans doute du « temps supplémentaire ». Ces trois joueurs fonctionnent à merveille et Bossy semble pour sa part baigner dans un état de grâce perpétuel. Il a en effet enregistré son 50ème but de la saison samedi contre les Red Wings, de Détroit, haussant son total en carrière à 103 en 132 parties seulement.

Bossy ne peut expliquer la raison de ses succès, se bornant à répéter qu'il s'agit simplement d'un don de Dieu. Mais don de Dieu ou pas,

Bossy et ses coéquipiers devront livrer un très fort match ce soir s'ils entendent demeurer dans la lutte pour le titre. Une défaite les relèguera certainement au deuxième rang, et ils pourront alors dire adieu au championnat et à l'avantage psychologique et territorial qu'il assure.



L'allier droit Michel Bossy des Islanders de New York, le premier joueur à marquer 50 buts cette saison dans la LNH. (Photolaser AP)

Les Expos à Daytona

Ouverture officielle du camp d'entraînement

DAYTONA — Il faisait 48 degrés hier, au camp des Expos, si bien qu'aucun joueur n'a manifesté plus d'entrain qu'il ne le faut dans l'attente que le beau temps sera de retour, aujourd'hui, alors que s'ouvrira officiellement le camp d'entraînement de l'équipe, à Daytona.

Ellis Valentine, Redney Scott et Eddy Gates ont participé aux exercices de réchauffement des Expos que l'instructeur Dick Williams a pris la sage décision d'écourter pour la seconde journée consécutive. Il avait pu, dimanche, après deux belles journées de soleil, samedi et vendredi, au cours desquelles les lanceurs de l'équipe ont subi des tests médicaux sous la direction du nouveau responsable du conditionnement physique, Ed Enos.

Des exercices qui n'ont évidemment pas atténué le climat d'incertitude qui règne chez les lanceurs de l'équipe, trop nombreux (!) au camp, puisque l'instructeur Dick Williams n'a pas caché, ces jours derniers, qu'il commencera la saison avec neuf ou 10 lanceurs, même si 17 lanceurs, dont 12 vétérans, sont actuellement dans la course.

Trois joueurs, Rudy May, (9-10), qui a connu une saison bien ordinaire en 1978, Bill Atkinson, (2-2), qui a été cédé aux mineurs en milieu de saison, et Stan Bashen, (1-5), qui n'a rien fait qui vaille après avoir été blessé, en début de saison, pourrait bien ne pas entreprendre la prochaine année dans l'uniforme de l'équipe, d'autant plus que

l'on chuchote, dans certains milieux, que le jeune David Palmer impressionne particulièrement Williams.

Une confiance en Palmer qui confirme dans une certaine mesure que les Expos effectueront dans un avenir rapproché un échange qui amènera à Montréal un autre releveur, en retour d'un ou des lanceurs débutants dont pourra se dispenser l'équipe en 1979.

A moins qu'il ne s'agisse d'un frappeur gaucher, une autre denrée rare dans l'équipe où seul Warren Cromartie frappe de la gauche parmi les huit « régulars » du club.

Tous seront à l'entraînement aujourd'hui, à l'exception du premier-but Tony Perez qui a fait savoir, hier, qu'il ne pourra participer aux exercices avant vendredi, retenu par ses affaires, à Porto Rico.

Quant à Rodney Scott, le nouvel Expos obtenu des Cubs de Chicago, il y a quelques mois, l'arbitre qui doit régler son différend salarial avec le président et gérant-général John McHale devrait rendre sa décision dans les prochaines 48 heures, n'ayant pu le faire, ayant égaré certains documents!

Scott est l'un des réservistes sur lesquels Williams comptera le plus, puisqu'il remplacera le deuxième-but Dave Cash, dans les dernières manches, en plus d'être utilisé comme coureur et à l'occasion comme frappeur suppléant, rôle qu'il peut très bien remplir ayant présenté une excellente moyenne de .282 avec les Cubs, l'an dernier.

Jane Blalock gagne devant la Canadienne Sandra Post

ST-PETERSBURG, Floride (AP) — Jane Blalock, ignorant le vent qui balayait le parcours, a ramené une dernière carte de 70 et a remporté le tournoi Orange Blossom avec un total record de 205, hier, à St-Petersburg. Blalock, dont le compte final s'établit à 11 sous la normale, est devenue la seconde golfeuse en 26 ans à remporter ce tournoi deux années de suite. Kathy Whitworth avait déjà mérité la victoire en 1968, 1969 et 1970. Blalock a du reste amélioré le record de 207 établi par Amy Alcott en 1975, emportant par l'occasion le premier prix de \$11.250. Sandra Post d'Oakville, Ont., a terminé au deuxième rang à 211, et a mérité une bourse de \$7.500. JoAnne Carner et Pat Bradley ont fini ex-aequo au troisième rang à 213.

sonnels pour refuser ce combat et il a de plus indiqué qu'il était mécontent de la bourse de \$70.000 acceptée par son manager pour ce combat.

CINCINNATI — Claude Saint-Sauveur, ancien joueur des défunts Racers d'Indianapolis, s'est joint aux Stingers de Cincinnati. S'il fait l'affaire, Saint-Sauveur sera intégré à l'alignement de cette équipe. Il avait réussi quatre buts et récolté deux passes avant que l'équipe des Racers ne soit dissoute. Saint-Sauveur avait terminé la saison dernière avec une fiche de 36 buts et 42 aides.

LONDRES — La Fédération internationale de tennis a annoncé que le circuit européen de tennis féminin élargira ses cadres cette année. Il y aura dorénavant 14 tournois européens majeurs, dont cinq en Grande-Bretagne. Avec la presque totale disparition de l'organisation « World Team

Tennis », toutes les vedettes engagées aux Etats-Unis seront disponibles pour participer à ces nouveaux tournois. Déjà, l'Américaine Chris Evert et l'ex-Tchécoslovaque Martina Navratilova se sont engagées dans plusieurs de ces compétitions. Les huit meilleures joueuses de cette série se feront face dans la grande finale qui sera dotée de \$250.000 de prix.

MUNICH, (AFP) — Boris Spassky a pris hier la tête de la rencontre internationale des grands maîtres d'échecs de Munich, à l'issue de la deuxième journée. L'ex-champion du monde — qui joue toujours pour l'URSS bien qu'il réside en France — a battu cette fois le grand maître Islandais Gudmundur Sigurjonsson. La rencontre entre le champion du monde en titre, Anatoli Karpov (URSS) et son compatriote Youri Balachov a été ajournée dans une position favorable à Karpov.

Al Fitzmorris jouera à San Diego

YUMA, Arizona (AP) — Le vétéran lanceur droitier Al Fitzmorris, gagnant de 16 victoires avec les Royals de Kansas City en 1975, poursuivra sa carrière avec les Padres de San Diego. Fitzmorris, un spécialiste de la relève âgé de 33 ans, faisait partie d'un groupe de 40 joueurs qui ont pris part dimanche à la première journée d'entraînement des Padres.

Un agent libre, Fitzmorris a signé un contrat de niveau AAA avec les Padres. Il a joué 10 saisons dans les majeures dont huit avec les Royals. Il a aussi porté les couleurs des Indiens de Cleveland en 1977 et des Angels de la Californie l'an dernier.

Les médecins décideront vendredi si le joueur de troisième-but George Brett des Royals devra subir une intervention chirurgicale au pouce droit. Le Dr Bill Benson, un spécialiste des articulations de la main, a indiqué qu'un éclat d'os s'était logé dans les ligaments du pouce droit de Brett et que cela nuisait passablement à son rendement. Brett s'est blessé la saison dernière et avait été absent durant deux semaines. Il s'est aussi fracturé le même pouce au cours de l'hiver durant un match amical de basketball.

Les Mets de New York ont invité pour une deuxième journée de suite, un vétéran lanceur à participer à leur camp d'entraînement. Il s'agit cette fois de Nelson Briles, 35 ans, qui a conservé une fiche de quatre victoires et autant de revers avec les Orioles de Baltimore la saison dernière. Briles a déjà joué avec les Cards de St-Louis, les Pirates de Pittsburgh, les Royals de Kansas City et les Rangers du Texas. La veille, les Mets avaient invité Wayne Twitchell, ancienement des Expos.

Il semble bien que les A's d'Oakland demeureront dans cette ville pour au moins une autre saison. L'homme d'affaires Edward DeBartolo a en effet retiré sa proposition d'achat, évaluée à \$13 millions. DeBartolo avait l'intention de déménager la concession des A's à la Nouvelle-Orléans s'il avait pu en faire l'acquisition. Il s'est cependant retiré du dossier puisque l'actuel propriétaire Charles O. Finley n'a pu mettre fin au bail qui le lie au Colisée d'Oakland.

Enfin, le président des Indiens de Cleveland, Gabe Paul, a admis qu'il n'était pas parvenu à une entente avec le voltigeur étoile Bobby Bonds. Paul a indiqué qu'il s'attendait à ce que Bonds honore son contrat aux conditions négociées avec les Rangers du Texas avant qu'il ne soit échangé aux Indiens l'automne dernier. Paul a précisé qu'il en était venu à une entente avec l'agent de Bonds, mais que ce dernier s'y était opposé.

Les Alouettes accordent encore un mois de réflexion au quart-arrière Rick Leach

Le quart Rick Leach, de Michigan, n'a toujours pas donné signe de vie aux Alouettes, ce qui porte à croire qu'il n'a pas encore choisi entre le football de la Ligue canadienne et le baseball, puisqu'il s'estime trop petit, malgré ses six pieds, pour jouer dans la Ligue nationale de football.

Leach, qui excelle autant au football qu'au baseball, où il frappe aussi bien une balle qu'il lance un ballon, aurait reçu une offre fabuleuse d'environ \$500.000 du propriétaire Sam Berger, il y a deux semaines, en présence de l'instructeur Joe Scannella qui s'accordera jusqu'à la fin mars avant d'entreprendre des négociations avec d'autres joueurs.

« Quoiqu'il en soit, soyez assurés que les Alouettes auront un excellent quart arrière pour seconder Joe Barnes et Gerry Dattilio lorsque s'ouvrira le camp d'entraînement, a précisé hier le relationniste Roy Deguire.

« Ce qui est moins certain, cependant, c'est de savoir où se tiendra le camp d'entraînement, puisque quelques villes, dont Shebrooke et Victoriaville, sont d'excellentes candidates pour remplacer Saint-Jean.

L'équipe a annoncé il y a quelques semaines que le Collège militaire de Saint-Jean, théâtre des opérations au cours des deux dernières années, n'accueillera pas les

Alouettes, le 26 mai prochain, les autorités du collège préférant plutôt utilisé le terrain comme champ de manœuvre, dès cette année.

« Ce qui ne veut pas dire que le prochain camp des Alouettes aura lieu à Montréal, a précisé Deguire. Les instructeurs exigent un site d'entraînement qui soit loin de l'activité et des divertissements des grandes villes.

D'autre part, Roy Deguire a laissé entendre que l'équipe annoncera probablement la mise sous contrat d'un joueur, peut-être Ray Watrin ou Vernon Perry, au cours de la semaine.

Cette annonce précédera de quelques jours le cinquième banquet annuel des Alouettes au cours duquel l'on fêtera d'une façon particulière le joueur de l'année, en 1978.

Cinq joueurs sont en nomination à ce titre: Gordon Jud-

ges, Randy Rhino, Don Sweet, Glen Weir et Dan Yochum. Randy Rhino, chez les joueurs américains, à la défensive, et Glen Weir, chez les joueurs canadiens, à la défensive, pourraient bien mériter le titre, ayant déjà, contrairement aux trois autres, été choisis les joueurs du mois à deux reprises, en saison régulière.

Le joueur de l'année chez les Alouettes recevra une bourse de \$5.000, don de la Brasserie O'Keefe, à l'Hôtel Bonaventure, le 6 mars.

Fait à souligner, le vainqueur et les finalistes seront fêtés à la même table que les 12 meilleurs joueurs de football amateur de la province, des rangs atome à universitaires.

Johnny Rodgers, en 1974 et 1975, Chuck Zapiec, en 1976, et Glen Weir, en 1977, ont mérité cet honneur au cours des dernières saisons.

Shatto s'entend avec les Argonauts

TORONTO (CP) — Les Argonauts de Toronto et Dick Shatto en sont venus à une entente, hier, en vertu de laquelle le gérant-général dont le contrat ne doit prendre fin

qu'en 1981, quittera son poste avant la prochaine saison.

Bien que les termes de l'entente n'ait pas été dévoilés par la direction de l'équipe qui a embauché, ces jours derniers, un nouvel instructeur, Forest Gregg; Dick Shatto a indiqué hier qu'il était satisfait de l'accord, disant que la direction des Argos « avait été bien correcte à son endroit ».

Shatto demeurera à son poste pendant encore quelques semaines, « le temps de régler certaines affaires et de penser à une nouvelle carrière ».

BARRANQUILLA, Colombie — Le champion mondial des poids super-coq, version WBA, le Colombien Ricardo Cardona, ne veut pas défendre son titre devant le Thaïlandais Vilchit Vongroi le 17 mars prochain à Bangkok. Cardona a invoqué des problèmes per-

Le Québec reste invaincu au curling

Lorraine Bowes de Baie d'Urfé a mené son quatuor à une victoire de 9-3 sur le groupe de Pat Reid de Toronto dans la troisième ronde du championnat canadien de curling féminin, hier à l'aréna de Ville Mont-Royal. Grâce à cette victoire, le Québec a conservé le premier rang en tête du classement avec une fiche de 3-0, ex aequo avec la Nouvelle-Ecosse et Terre-Neuve.

Cette dernière formation, dirigée par Sue Ann Bartlett de Labrador City, a causé une certaine surprise en prenant la mesure de l'Alberta sur la marque de 7-5.

Dans les autres rencontres de troisième ronde, la Colombie Britannique a eu raison de l'Ile-du-Prince-Edouard 8-1, la Nouvelle-Ecosse a défait le Manitoba 7-4 et la Saskatchewan a vaincu le Nouveau-Brunswick 11-2.

La Colombie-Britannique occupe le quatrième rang avec une fiche de 2-0, suivie de l'Alberta (2-1), de la Saskatchewan (1-1), du Manitoba (1-2),

des Territoires du nord-ouest (0-2), de l'Ontario (0-3), de l'Ile-du-Prince-Edouard (0-3) et du Nouveau-Brunswick (0-3).

En soirée, le Québec affrontait l'Alberta.

DIPLÔMÉS\* SANS EXPERIENCE DEMANDÉS



Le programme de formation des aspirants-officiers s'adresse aux jeunes gens qui veulent devenir officier de carrière et mettre à profit leurs aptitudes, et leurs connaissances dans les services opérationnels des Forces Armées Canadiennes.

• Opérations maritimes de surface ou sous-marines

• Pilotage ou navigation aérienne

• Contrôle des armes ou de la circulation aérienne

• Infanterie blindée, artillerie

Informez-vous sur tous les aspects de cette intéressante opportunité en communiquant avec le centre de Recrutement le plus rapproché.

Consultez les pages jaunes sous la rubrique recrutement.

\*Secondaire CEGEP Université

HOCKEY

Table of hockey standings for the National League (Ligue Nationale) including teams like Montreal, Pittsburgh, and Toronto.

Table of hockey standings for the International Association (Association Mondiale) and the Quebec Major League (Ligue Majeure du Québec).

HOCKEY

Table of hockey standings for the International Association (Association Mondiale) and the Quebec Major League (Ligue Majeure du Québec).

Table of hockey standings for the International Association (Association Mondiale) and the Quebec Major League (Ligue Majeure du Québec).

Advertisement for Médailion Ultra Douce cigarettes, featuring a pack of cigarettes and the slogan 'Aucune n'est plus faible.' (None is weaker).

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette: 'goudron' 1 mg, nicotine 0.1 mg.

Les arts plastiques cette semaine

Connaissez-vous l'art postal?

par René Viau
En 1973, plus de 5.000 artistes de tous les coins du monde participèrent au Omaha Flow Systems. Ce projet fut mis sur pied par Ken Friedman, un des fondateurs de l'art postal. Les objets envoyés furent offerts gratuitement aux visiteurs de l'exposition à la condition que chacun de ces visiteurs fournisse en échange un objet de leur cru.

L'art postal est une forme d'art collectif né durant les années 60, qui se fait en dehors des structures conventionnelles de l'art (galeries, collectionneurs, marchands). C'est un art collectif. Des centaines d'artistes peuvent travailler simultanément sur un même projet par l'envoi de leurs créations. Ils utilisent plusieurs techniques agissant ou s'inscrivant dans la totalité de l'art: calligraphies, photos, enregistrements, tampons, rubans magnétoscopiques, diapositives, sculptures, petits objets, cartes postales, aérogrammes, revues... On pourra voir à la galerie Véhicule (61 ouest, Sainte-Catherine) une grande exposition d'art postal démontrant la variété des formes «d'envois» possibles, jusqu'aux plus saugrenus. Plus d'un millier de lettres, cartes postales, collages... de toutes sortes. Et ça continue. A tous les matins, le facteur y apporte sa provision d'oeuvre d'art. Jusqu'au 6 mars.

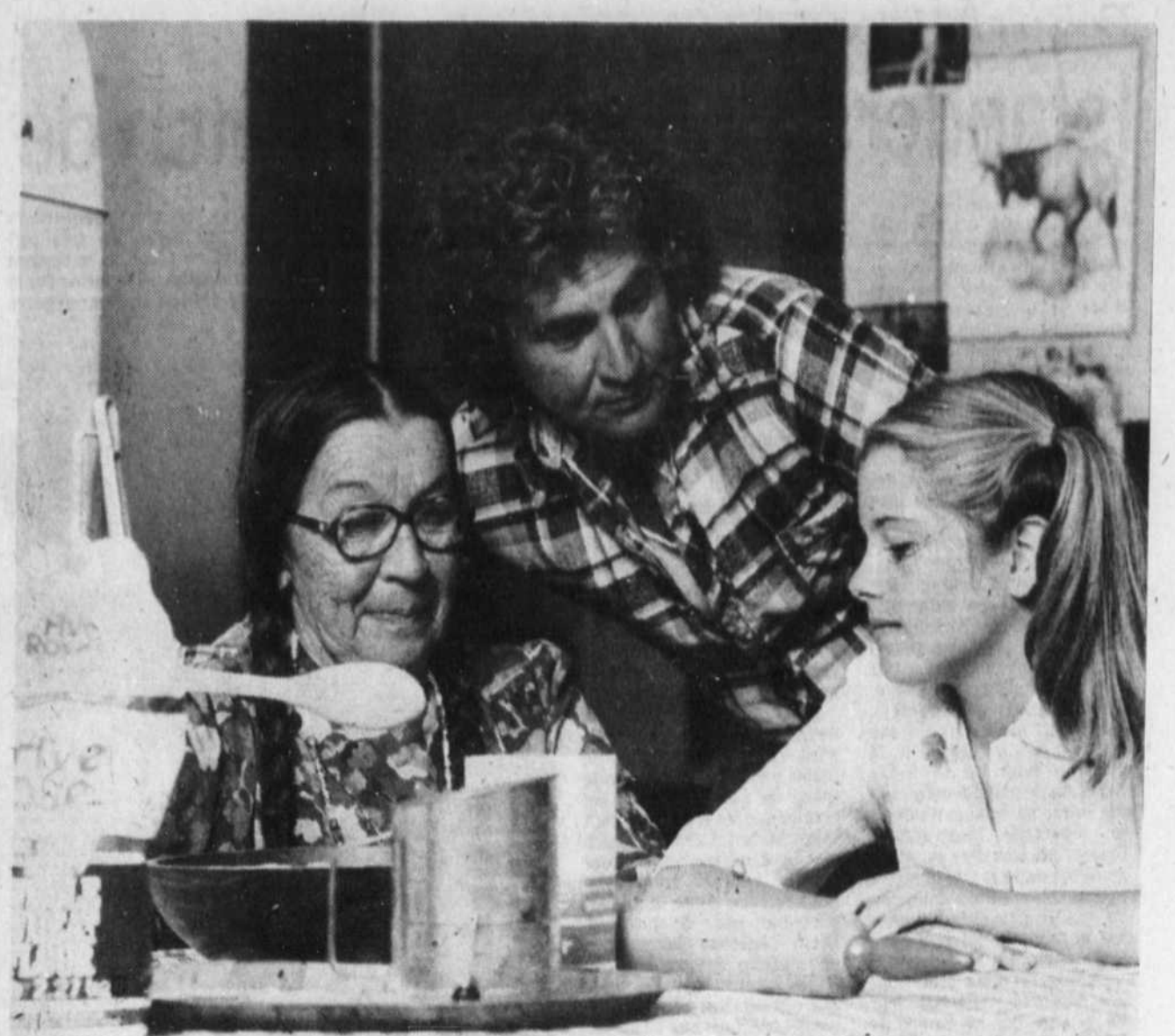
Une nouvelle revue trimestrielle dédiée aux grands problèmes de l'heure en arts visuels voit le jour. Cette revue qui porte le nom de Cahiers sera lancée à la galerie L'Aquatinte (1320 ouest, rue Sherbrooke) mardi le 27 février, à 17 h. Au sommaire des textes de Cantieni, Barbeau, Morin. Le premier numéro de Cahiers est consacré à Benic, Bergeron, Cantieni, Fainaru, Lussier et Tisari. Ces artistes participent à l'exposition Autour de six artistes (jusqu'au 18 mars) au Musée d'art de Joliette, ainsi qu'à une exposition parallèle à celle du Musée de Joliette à la galerie L'Aquatinte.

Une nouvelle galerie Art ZZ sera inaugurée le samedi prochain 3 mars. On y verra des oeuvres de Vaillancourt, Josette Trépanier, Francine Simonin, Jean-François

L'homme. Esther Lapointe, Michele Cournoyer... ainsi que de plusieurs autres artistes. L'adresse: 1447 Bleury. Informations: Jacques Charbonneau, 845-5962.

Dans le cadre des conférences Alcan sur l'architecture, M. Vincent Scully, un éminent historien de l'art américain, prononcera ce soir à 18 h une conférence intitulée: Le Notre et Vauban: esthétique et symbolique de la France classique. M. Vincent Scully est professeur à Yale. Il donne des cours sur l'architecture moderne, l'histoire de l'art, la peinture Renaissance et baroque. A l'Auditorium Frank Dawson Adams de l'Université McGill.

A voir. La galerie Mira Godard présente jusqu'au 10 mars, les paysages abstraits de Gordon Smith. A travers toiles, dessins, gravures et aquelles, cet artiste de Vancouver nous livre ses réflexions sur le paysage, baignant dans une lumière tantôt nordique et brumeuse, parfois claire et méditerranéenne. L'horizontalité est découpée en plans diagonaux. Un souci de géométrie qui s'allie à un certain pittoresque.



Une scène de The Homecoming réalisé par Gilles Carle pour le réseau anglais de Radio-Canada et s'inscrivant comme le troisième film de la série For the Record. Avec Gladys Taylor, August Schellenberg et Lesleh Donaldson. The Homecoming raconte la quête d'une jeune fille à la recherche de ses racines métis. Le film sera présenté dimanche au canal 6 à 21 h.

EN NOMINATION POUR LE PRIX DE L'ACADEMIE DONT MEILLEUR FILM DE L'ANNEE. CREMAZIE 7.15 - 9.30. JEAN-TALON 7.00 - 9.30. BROSSARD 7.15 - 9.15. CARREFOUR 5.00 - 7.15 - 9.30.

TELEVISION

- 2 CBFT
8.55 Ouverture et horaire
9.15 Les 100 tours de Centour
9.20 Passe-partout
10.19 Annuaire de l'Ontario
10.30 Minute Moutoute
10.35 Magazine express: "Action capitale" avec J.P. Ladouceur. "Réflecteur-express". Service Action-Femmes du Conseil du statut de la femme. "La protection de la jeunesse. Avec Maurine Bisseret.
11.00 Les trouillards de Clémence
11.10 Le monde et liberté
11.30 "Le lac Nakuru, en Afrique Occidentale".
12.00 L'Asie
12.05 Les coqueluches
13.15 Téléjournal
13.25 Femme d'aujourd'hui. "Sur la route de la paix". "Ghislaine Paradis, cosmétologue, que devient-elle?".
13.30 Cinéma: "Columba Plein cadre" (Amérique). Publier réalisé par Hy Abernack, avec Peter Falk.
16.00 Bobino
16.10 Les contes orientaux
17.00 L'heure de pointe. Le cinéma avec N. Petrowski
Ce soir
18.00 Nouvelles du sport
18.10 Le monde de Disney
20.00 Grand papa
Téléroman de Janette Bertrand.
20.10 J'ai vu deux sans toi. Téléroman de Guy Fournier.
21.00 Télémag
21.05 L'enfance à vivre. "Le printemps dans nos rues". Inv: Mme. Pierre Gollito, dir. Centre de recherche et de documentation pédagogique, Grenoble, et Gilbert Voyat, psychologue, Suisse.
22.20 Téléjournal
Nouvelles du sport
22.25 Rencontres
Inv: Jacques Pollak, professeur à l'Institut d'études politiques de Bordeaux, membre du Conseil national de l'Eglise réformée de France, historien.
23.50 Propos et confidences: Jan Doat se raconte
24.20 Cinéma: "Deux sur la balanoire" (Américain 1962). Drame réalisé par Robert Wise, avec Robert Mitchum et Shirley MacLaine.
2.25 Le téléjournal

RADIO-QUÉBEC

- 10.00 Le marché aux images
Films documentaires
10.05 Parle-moi
11.25 Surprenants
12.15 Les orléans
13.00 Les 100 tours de Centour
14.15 Passe-partout
14.35 Le marché aux images
15.10 Studio I
16.00 "Talk Show" avec Gilles Gougeon.
16.10 L'Envers du décor: "Rosal Roy"
17.00 Le monde en guerre. "La guerre des civils". La deuxième pierre mondiale 20-45.
18.00 La publicité au Québec. "Le citoyen. L'Etat et le publicitaire".
18.30 Atcham. Dessins animés.
19.00 Les années épiques du cinéma: "Les fous de la science".
19.10 Ciné-mardi: "Danger, planète inconnue" (Britannique 1969). Drame de science-fiction réalisé par Robert Parrish, avec Roy Thinnes, Patrick Wymark.
21.30 Rever en couleur: "Paul Gauguin".

CBMT

- 9.00 A Thought for Today
9.10 CBC 6 Good Morning
9.15 The Friendly Giant
9.20 Québec School Telecasts
10.00 Canadian School Telecasts
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
12.00 CBC 6 Good Afternoon
12.01 Coronation Street
12.30 Search for Tomorrow
12.30 CBC News
13.00 The Bob McLaren Show
14.00 The Edge of Night
14.10 Beyond Reason
15.00 Take 30
16.30 Celebrity Cooks
17.00 The Tonight Show
17.00 Pencil Box
17.30 The Partridge Family
17.30 All in the Family
18.00 The Mary Tyler Moore Show
19.00 Connespresso
19.30 Happy Days
19.30 The René Simard Show
21.00 Three's Company
21.30 The Fifth Estate
22.30 Fortunes: "How to Make a Million".
23.00 The National
23.27 The City Tonight
23.45 Canada Games Report
24.00 The World at War
00.00 Station Closing

CFCF

- 5.30 Sign On
6.30 University of the Air
6.30 Morning Exercises
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 What's Cooking
Cine-quiz: "Le mystère de la chambre froide" (Américain 1964). Drame d'espionnage réalisé par John Newland, avec Robert Vaughn, Santa Berger et David McCallum.
13.30 Services à la communauté
16.00 Le monde de monsieur Tranquille
16.30 Les tam-tam
17.30 Parle, parle, jase, jase
Inv: Genevieve Lapointe et Benoit Tremblay, spectacle de marionnettes: Jeanne Des Forges, chanteuse, M. Maurice Babou, "Les camions blindés", Edith Butler chanteuse, L. Abbe Maurice Comeau, M. et Mme Gilles Turcotte, "Marta's Encounter".
18.30 Le 10 vous informe
19.00 Ma sorcière bien-aimée
20.00 Oscar et Felix
20.10 Le saint
21.00 Tête d'affiche: "Mireille Mathieu".
22.00 Tic tac toc
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Les sports TV
23.30 Le monde de Catherine (52-113)
24.00 La couleur du temps

CINÉMA

- ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (925-4246) - "Ice Castles" 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (925-4246) - "Midnight Express" 19 h 10, 21 h 20.
AVENUE, 1224 Avenue Green Westmount (937-2747) - "Lord of the Rings" 18 h 15, 20 h 45.
BEAVER, 5117 Avenue de Paris (864-1832) - "Marachino cherry" 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30, 20 h 30.
BERLI, 1280 St-Denis (282-2125) - "La fureur du danger" 14 h 45, 16 h 15, 18 h 15, 21 h 45.
BIJOU, 5030 Papineau (526-9131) - "Les hommes à tout faire" 12 h 30, 15 h 45, 18 h 15, 21 h 45.
BONAVENTURE I, Place Bonaventure (861-2725) - "Brink's Job" 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
BONAVENTURE II, "Les broméiades" 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 boul. Taschereau (465-5098) - "L'express de minuit" 19 h 15, 21 h 15.
BROSSARD II, "La fureur du danger" 18 h 00, 21 h 30.
BROSSARD III, "Un couple en fuite" 19 h 45.
BROSSARD IV, "Château de rêves" 18 h 00, 21 h 00.
BROSSARD V, "Les 7 cités d'Atlantis" 19 h 55.
CARREFOUR, 318 ouest, Ste-Catherine (866-8077) - "L'express de minuit" 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30.
CHATELAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) - "Château de rêves" 18 h 00, 21 h 00.
CHATELAIN II, "Les 7 cités d'Atlantis" 12 h 45, 16 h 15, 19 h 15.
CHATELAIN III, "Les broméiades" 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 20.
CHATELAIN IV, 6956, St-Denis (271-1103) - "Rage" 14 h 45, 16 h 15, 18 h 15, 21 h 45.
CHATELAIN V, "Brillante" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
CINÉMA DE PARIS, 806 Ste-Catherine O. (861-2965) - "Halloween" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
CINÉMA 7 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 8 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 9 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 10 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 11 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 12 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 13 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 14 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 15 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 16 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 17 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 18 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 19 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 20 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 21 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 22 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 23 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 24 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 25 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 26 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 27 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 28 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 29 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 30 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 31 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 32 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 33 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 34 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 35 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 36 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 37 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 38 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 39 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 40 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 41 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 42 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 43 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 44 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 45 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 46 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 47 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 48 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 49 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 50 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 51 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 52 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 53 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 54 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 55 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 56 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 57 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 58 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 59 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 60 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 61 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 62 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 63 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 64 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 65 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 66 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 67 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 68 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 69 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 70 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 71 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 72 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 73 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 74 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 75 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 76 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 77 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 78 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 79 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 80 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 81 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 82 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 83 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 84 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 85 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 86 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 87 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 88 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 89 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 90 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 91 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 92 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 93 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 94 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 95 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 96 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 97 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 98 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 99 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.
CINÉMA 100 ART, 3180 est, Belanger (722-0302) - "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30.

Le Quatuor Kuyken à l'U. Concordia

Le Quatuor Kuyken présentera son premier concert à Montréal mercredi à 20 h 30 dans la chapelle de Loyola de l'Université Concordia, 7141 ouest, rue Sherbrooke. Le quatuor présentera un répertoire de musique baroque de la France et de l'Allemagne. Les membres du quatuor Kuyken sont bien connus pour leurs concerts, enregistrements et cours d'interprétation baroque et chacun d'eux enseigne sa spécialité - le violon baroque, la viole de gambe, la flûte traversière, le clavier. Ils ont participé à tous les principaux festivals européens et sont lauréats de l'Association européenne des festivals de musique et, comme membres de l'ancien Ensemble Alarius, trois d'entre eux ont mérité le Grand prix du disque français. Le quatuor a donné des concerts partout en Europe et aux États-Unis et a fait des enregistrements radiophoniques en Belgique, en Hollande, en Allemagne, en Suisse, en Suède, au Danemark et en France. Le Quatuor Kuyken a enregistré les six Concertos brandebourgeois avec Gustav Leonhardt et Frans Bruggen, les concertos de Corelli avec la Petite Bande sous la direction de Sigiswald Kuyken et les Quintettes à cordes de Boccherini, opus 29. Le quatuor a enregistré sur étiquettes Philips, Telefunken et Harmonia Mundi.

14 ANS MELINA MERCOURI ELLEN BURSTYN CRI DE FEMMES DE JULES DASSIN le DAUPHIN 1 SEM.: 7.30 - 9.30 SAM.-DIM.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

UN TRÈS BEAU FILM, UN TRÈS GRAND FILM. SI VOUS AIMEZ LE CINÉMA, ALLEZ TOUT DE SUITE VOIR 'L'ARBRE AUX SABOTS'! L'ARBRE AUX SABOTS à l'unanimité du Jury POUR TOUS ERMANNO OLMI Le PARISIEN 2 1.00, 4.30, 8.00

LES BRONZÉS Les Gentils Organisateurs et les Gentils Membres s'en donnent à coeur joie, à la conquête de 'L'AVENTURE' dans LES BRONZÉS CHAMPLAIN 2 524-1685 VILLARY 388-5577 Bonaventure 2 861-2726

PIERRE DAVID Présente POUR TOUS Eclair au Chocolat un film de JEAN-CLAUDE LORD distribué par LES FILMS MUTUELS PARISIEN: 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40; LAVAL: 7.00, 9.00; GREENFIELD: 7.15, 9.15; VERSAILLES: 7.05, 9.05. Le PARISIEN 1 486 STE CATHERINE O 866-3856 LAVAL 1 CENTRE LAVAL 688-7776 VERSAILLES 1 PL. VERSAILLES 353-7880 GREENFIELD PARK 1 PL. GREENFIELD PARK 671-6129

divsag 1 35 MILTON / 842-6053 divsag 2 35 MILTON / 842-6053

Un film de DINO RISI POUR TOUS ORNELLA MUTI UGO TOGNAZZI "Coeur voir ROBERT ET ROBERT UN DES MEILLEURS 7.15 - LELOUCH, 9.30

"Jonathan Livingston le goéland" RUSSE FRANCOIS et le chemin du soleil JONATHAN 7430 - FRANCIS 9330

UNE EBLOUISSANTE COMEDIE SUR LES SURPRISES DE LA VIE DE FAMILLE! POUR TOUS ANNIE GIRARDOT dans VAS-Y MAMAN un film de NICOLE DE BURON desjardins 1 BASILAIRE 1 288-3141 12:15 - 2:05 - 3:55 5:45 - 7:35 - 9:25

Elisa, mon amour. 14 ANS VF Elisa vida ma GÉRALDINE CHAPLIN, FERNANDO REY un film écrit et réalisé par CARLOS SAURA desjardins 2 BASILAIRE 1 288-3141 12:05 - 2:20 - 4:35 - 6:50 - 9:10

Lily l'insatiable 18 ANS adultes Un film de MARC UBELL 2e sem. Les inspirations érotiques de Martine desjardins 3 BASILAIRE 1 288-3141 continué dès: 12:50

un film de LILIANA CAVANI 7e sem. CHARLOTTE RAMPLING DIRK BOGARDO dans PORTIER DE NUIT desjardins 4 BASILAIRE 1 288-3141 12:20 - 2:35 - 4:50 7:05 - 9:20

SURSCÈNE

- CAFÉ DE LA PLACE, Place des Arts - "L'Amante anglaise" de Marguerite Duras. Tous les jours 19 h 30, 21 h 30. Relâche dimanche.
CENTAUR, 453 St-François-Xavier (288-1229) - "Abece" de David Rudkin. Du mar. au sam. 20 h 00. Dim. 19 h 00. Matinées, mer. 13 h 00, sam. 14 h 00.
CENTRE D'ESSAI CONVENTUM, 1237 Sanguetto (284-9252) - "Bal du Mardi Gras".
CEGEP DU VIEUX MONDE, 255 est, Ontario (861-0657) - Film: "Padre Padrone" de P. et V. Taviani, 20 h 00.
EL CASINO, 316 ouest, Ste-Catherine (866-8228) - Relâche.
L'EVECHE, Hôtel Nelson, 425 Pl. Jacques-Cartier - "Le Théâtre de ma blonde est à bout de souffle" de Victor Lévy. Drame, par le Théâtre de l'Épouvantail. Du mar. au dim. 20 h 00.
LE SOLEIL LEVANT, 286 ouest, Ste-Catherine (861-0607) - Bill Evans, Joe Pass, du 27 fév. au 4 mars. Tous les soirs de 20 h 30 à 3 h 00.
PATRIOTTE, 151 est, Ste-Catherine (522-1131) - Pierre Labelle. Sem. dim. 21 h 00. Sam. 20 h 00, 23 h 00.
PATRIOTTE EN HAUT, - "En attendant Godot" de Victor Lévy. Drame, par le Théâtre de l'Épouvantail. Du mar. au dim. 20 h 00.
PIANO NOBLE, Place des Arts - Carte blanche: George Sand par Yvette Brind-

- AMOR, midi.
SALLE ANDRÉ-MATHIEU, Collège Montmorency, 475 boul. de l'Avenir, Laval (667-1610) - "La Compagnie de danse Estrella". 20 h 00.
SALLE DE CONCERT POLLACK, 555 Ouest, Sherbrooke (392-8244) - Ensemble des instruments de cuivre, dir. Thomas Kenny, 17 h 00, 19 h 00. Oeuvres de Bach, Jacob, Schubert, Wagner.
SALLE WILFRID PELLETIER, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) - L'OSM, dir. Charles Dutoit, soliste: Misha Dichter, pianiste 20 h 30. Programme: J. Joachim, W.A. Mozart, J. Sibelius.
THÉÂTRE ARLEQUIN, 1004 est, Ste-Catherine (288-2943) - "Le temps d'une vie" de Roland Lepage, du 27 fév. au 15 mars 20 h 30. Relâche lundi.
THÉÂTRE D'ALOUJRD'HUI, 1297 Papineau (523-1211) - Relâche.
THÉÂTRE DENISE PELLETIER, 653 est, Ste-Catherine (253-8974) - Salle Denise Pelletier - "La cantatrice chauve" de N. 20 h 30.
THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL DE MONTREAL, 320 est, Notre-Dame (879-1306) - "Incerte" (étude à 3 de Patricia Nolin, Alice Romford et Jean-Pierre Ronfard 21 h 00. Relâche dimanche.
THÉÂTRE MAISONNEUVE, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) - "La Compagnie de théâtre du Centre national des Arts" de Victor Lévy. Drame, par le Théâtre de l'Épouvantail. Du mar. au dim. 20 h 00.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, Ste-Catherine (861-0607) - Relâche.
THÉÂTRE PORT-ROYAL, Place des Arts, 175

Moi un pollueur? JAMAIS! AQTE

LA BOITE À ÉCHOS

L'Office national du film en collaboration avec le service socio-culturel de Laval, invite les Lavallois à mieux connaître les différentes techniques utilisées en cinéma d'animation, lors de deux séances de projections publiques du programme *Image par image*. L'événement aura lieu le dimanche 4 mars à 14 h à la Maison André-Benjamin Papineau, située au 5475 ouest, boulevard St-Martin, à Chomedey. Huit films seront présentés, illustrant les différentes techniques utilisées dans le cinéma d'animation. C'est le vendredi 2 mars à 20 h 30 à la salle Claude-Champagne d'Outremont que l'Ensemble vocal de Radio-Canada se produira de nouveau en public. Divisé en trois parties, ce concert sera d'abord consacré à la polyphonie italienne, ensuite à la semaine sainte et au mystère pascal, enfin à des œuvres canadiennes et étrangères sous le titre *Reflets d'un pays et regards sur le monde*. Ce *Grand Concert* sera le dernier de la saison. Pour assister à la soirée, il suffit de se procurer des billets gratuits à la Maison Radio-Canada. Renseignements: 285-2690.

portera sur la conception, la fabrication et la manipulation des marionnettes tandis qu'un autre traitera de la préparation de décors et de maquillage. Enfin, un atelier abordera la présentation de spectacles de marionnettes fabriquées à partir de matériaux de récupération. Il s'agit d'activités offertes gratuitement, cependant, ceux qui ont plus de 18 ans doivent verser \$10 de frais d'inscription. Renseignements: 872-3031.

Gilbert Bécaud, Monsieur 100.000 voix, sera à la Salle Wilfrid Pelletier de la Place des arts les 2, 3 et 4 mars.

M. Jean-Louis Victor sera l'auteur invité à la Bibliothèque municipale de Saint-Laurent, 1380, De L'Église, le mercredi 28 février à 20 h. Auteur français spécialisé dans les phénomènes paranormaux, M. Jean-Louis Victor a enseigné la philosophie à Montpellier et dirige actuellement la collection *Les grands classiques de la parapsychologie, de l'esotérisme et de la spiritualité*. M. Victor traitera de la réincarnation. L'entrée est libre.

Le Service des Sports et Loisirs de Montréal, grâce à une subvention du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, annonce la tenue de trois ateliers différents concernant les marionnettes. Un premier atelier

C'est au cours du week-end dernier que la Compagnie Jean Duceppe a accueilli au Théâtre Port-Royal de la Place des Arts son millionième spectateur lors de la représentation de *Biedermann et les incendiaires*.

# Un essai de télévision populaire

par Jean Basile

**People talking back**, au canal 8, dimanche à 13 h.

La télévision n'a pas toujours bonne conscience. Pour sa satisfaction elle-même, pour satisfaire l'opinion publique ou la loi, elle se penche parfois vers le bon peuple et lui ouvre tout grand ses bras.

*People Talking Back* est un autre de ces essais de télévision « populaire » où l'on fait appel au grand public pour qu'il puisse enfin se parler à lui-même. Sur des sujets assez généraux pour que tout le monde s'y comprenne, on a donc réuni pour l'occasion des groupes de travail qui, d'un océan à l'autre, discutent ensemble de nos grands problèmes tandis que, de temps en temps, le gros oeil de la caméra vient saisir une brève de toutes les vérités éternelles énoncées à cette occasion.

Puis, on rajoute à ce matériel des lettres et des coups de téléphone. Le tout sous l'emballage connu de « Vous voyez bien que vous êtes dans le coup ». Mais quel coup, cette émission, assez bien faite d'ailleurs et vive d'allure, ne



peut rien faire pour cacher la réalité: la télévision s'est emparé de tout ce qu'elle pouvait et le traite comme elle l'entend, compte tenu des normes moyennes de la morale et du bon sens. À son tour, la propagande, télévision publicitaire ou appareil politique, s'est emparé de la télévision qui, lentement, n'est devenue, à quelques exceptions près, que le résultat de ce superbe « show » que nous nous donnons à nous-mêmes par personnes interposées.

Les responsables de cette émission n'ont guère d'illusion d'ailleurs. « Nous vous donnons une base pour penser (!). À vous de vous réunir et d'en discuter ». Quand tout le monde aura bien discuté, on compilera les consensus et la dernière émission nous dira quoi faire. Entendons que le travail de l'homme de la rue fini, il retournera dans la rue

et les studios, enfin tranquille. En réalité, cette émission nous montre que nous avons vraiment besoin d'une télévision plus ouverte. Comment? C'est la question... qui n'a pas de réponse, peut-être, car après tout nous sommes vingt-trois millions et ce n'est pas facile de se parler, de leur parler.

Quelques mots sur une émission qui passe, au canal 6 également et à 12 h 30, chaque dimanche: *Money magazine*. Bien que non spécialiste en économie, je la regarde parfois distraitement et, souvent, elle m'accroche. Ce dimanche, en particulier, on nous y présentait une excellente analyse de la situation du pétrole dans le monde et, par voie de fait, au pays.

Comme dans l'émission *People Talking Back*, on y relevait la difficulté où nous sommes de nous concevoir Canadiens dans un Canada unifié, chaque province tirant un peu les ficelles de son côté de telle sorte que les richesses, mal réparties, concourent à une division supplémentaire. **Second regard**, au canal 2, dimanche à 17 h.

Le travail continue d'être très bon et on arrive lentement à un équilibre sympathique entre l'information à proprement parler et le reportage de fond. Malgré tout, et si l'on regarde *Man Alive*, ce que je fais, on ressent un peu le besoin d'émissions plus intérieures et axées sur nos grands problèmes moraux. Mais je ne veux pas dire qu'il faut modifier la structure présente de *Second regard*. Je pense, plutôt, que l'on pourrait rajouter quelque part une demi-heure destinée à cet effet.

**Loto-nomie**, aux « Beaux dimanches », dimanche au canal 2 à 20 h 40.

C'est sur un bien mauvais jeu de mots que s'ouvre ce court télé-théâtre de Jean-Pierre Laplante réalisé par André Bousquet. Dommage, car cette peinture de moeurs, un peu hâtive mais sûre et pleine de sensibilité, méritait mieux que ce calembour. Plus qu'une pièce, il s'agit d'ailleurs d'un portrait, celui de Ti-Gilles, bon gars un peu faud, sûr de son coup comme copain et comme mari, toujours pris entre la taverne et

sa famille qu'il aime bien sans trop savoir ce qu'elle est. Mais voilà que sa femme gagne à la Loto-Québec. Libre enfin elle décide de se séparer alors que lui, tout bonnement, croit que l'argent lui appartient.

Le second sujet de la pièce est, bien entendu, celui de la situation des femmes quand elles ont épousé, pour une bonne ou une mauvaise raison, un bon gars qui ne comprend trop rien à féminité moderne. Le sujet n'est plus neuf; il est même un peu écoulé, dramatiquement du moins car, dans la vie, il n'est pas sûr que, des Ti-Gilles, il n'en reste pas. C'est dire que *Loto-nomie* vaut mieux pour la façon dont Jean-Pierre Laplante a réussi à dessiner ces personnages (qui tous ont du relief, même les moindres rôles, comme celui de la belle-mère, il est vrai joué par la toujours merveilleuse Jeanine Sutto) que sous sa valeur proprement dramatique.

Une bonne mention doit aussi être donnée aux deux acteurs principaux. Pierre Labelle est un parfait Ti-Gilles et il vit très bien tous les aspects de son personnage qui résume, somme toute, un Québécois moyen type. Face à lui, Michèle Deslauriers est aussi très bonne quoique sa transformation en femme frustrée en femme libre est un peu brusque. Mais c'est moins de sa faute que la faute de son rôle moins fouillé que celui de son mari.

Voilà donc un bon texte, écrit dans une langue réaliste mais pleine et sensible. Certainement un auteur à suivre.

**Tout rien**, un dessin animé de Frédéric Back, aux « Beaux dimanches », dimanche au canal 2 à 20 h 30.

Le clou de la soirée est, comme de bien entendu, ce dix minutes d'un de nos plus subtils animateurs, Frédéric Back. Sur un thème qui lui est cher, l'innocence de l'homme perdue par sa faute même, il a tracé dans des couleurs suaves et dans des jeux de formes plus inventifs encore une petite histoire de l'humanité où un Dieu débonnaire donne à l'homme tout ce qu'il veut jusqu'à ce qu'il se fasse tuer lui-même par ses créatures trop aimées.

Renouvellant complètement son style et travaillant maintenant dans des couleurs légères, presque irréelles, fondant les formes dans un tout cosmique, *Tout rien* est une magnifique réussite.

**THÉÂTRE**  
**DENISE-PELLETIER**  
4353 STE-CATHERINE EST

**L'ENSEMBLE**  
**CLAUDE**  
**GERVAISE**  
PRÉSENTE

**LE JEU**  
**DE**  
**ST-NICOLAS**

3 ET 4 MARS,  
20h30

BILLETS: \$4.00

RÉSERVATIONS:  
253-8974

## Échos de la capitale

Réalisé entièrement par Lise Bonenfant — de la présentation de son synopsis à l'Institut québécois du Cinéma, jusqu'à la copie finale — *Clara (d'amour et de révolte)*, sera présenté en première le jeudi, 1er mars, au Théâtre de la Cité universitaire. Documentaire de 34 minutes, 16 mm, couleur, *Clara* trace le portrait d'une femme de 69 ans, mère et grand-mère, qui se retrouve seule après 40 ans de mariage: « Ses enfants sont partis faire leur vie et son

mari aussi... ». Prix d'entrée: \$1, \$2, \$1,50.

Toujours au Théâtre de la Cité universitaire le vendredi 2 mars à 21 h 30, la Compagnie de danse Entresix présentera son spectacle, le seul qu'elle donnera à Québec dans le cadre d'une tournée au Québec et au Nouveau Brunswick. Prix d'entrée: \$2, \$3, \$4.

Galerie pluridisciplinaire financée par plus de 150 bénévoles, « *La Chambre blanche* » présente, les 8-9-10 mars à 20 h, « X3 » une série de mini-concerts didactiques. Offert en collaboration avec le groupe musical électro-acoustique GIMEL — dirigé depuis sa fondation en 1974 par Nil Parent, professeur à l'Université Laval — ce mini-festival de musique actuelle se déroulera comme suit: le jeudi 8: musique et technologie, le vendredi 9: écriture et notation, le samedi 10: interprétation. On peut soit s'inscrire à l'ensemble du festival, soit assister qu'à la journée où la problématique démontrée nous intéresse plus particulièrement. Informations: 226 est, rue Christophe Colomb, tél: 529-2715.

Jusqu'au 1er avril, le Musée de Québec présente une exposition organisée par le Musée d'art contemporain soulignant le trentenaire du manifeste du *Refus global*. Cette exposition regroupe des œuvres réalisées de 1946 à 1949 par les signataires du manifeste. Des documents audio-visuels seront à la disposition du public et apporteront un témoignage sur l'époque automatiste. Un programme d'activités vient compléter cet événement: le jeudi 8 mars à 20 h conférence de Mme Fernande Saint-Martin intitulée: « Le message de Borduas ». Le jeudi 22 mars à 19 h, soirée sur la littérature automatiste en plusieurs volets: panel, témoignages, lecture de poésie et atelier d'écriture. Renseignements: Michel Martin, 643-6792.

— Ginette Stanton

Michel Gélinas présente

**jacques michel**

6-7-8-9-10 MARS à 20h30

THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS

Billets: \$4, \$6, \$8, \$10

Renseignements: 842-2112

par Gilles Potvin

Au cinquième et avant-dernier Concert Esso de la saison, dimanche après-midi à la salle Wilfrid-Pelletier, Charles Dutoit et l'Orchestre symphonique de Montréal proposent un programme varié en deux parties distinctes. La première, faisant appel aux cordes seules, était dévolue aux quatre concertos pour vio-

lon d'Antonio Vivaldi connus sous le titre collectif *Les quatre saisons*. La seconde, où se retrouvaient les effectifs complets, affichait deux piliers du répertoire français, le *Prélude à l'après-midi d'un faune* de Debussy et la *Suite no 2* du ballet *Daphnis et Chloé* de Ravel.

Les quatre petits concertos de Vivaldi, chacun évoquant

une saison du calendrier, connaissent ces dernières années, grâce au disque, une vogue qui justifie leur inclusion dans un concert populaire. Charles Dutoit a eu l'excellente idée de faire appel non pas à un mais à quatre solistes, recrutés chez les chefs de pupitre. Nous avons ainsi entendu successivement Calvin Sieb, violon solo, (*Le printemps*); Reynald l'Archevêque, second

violin solo (*L'été*); Eugène Husaruk, premier assistant violon solo (*L'automne*) et Luis Grinhaus, deuxième assistant violon solo (*L'hiver*). À ces solistes s'ajoutaient Walter Joachim, violoncelle et Armas Maiste, clavier, responsables de la réalisation du continuo, dans son alternance avec les tuttis, selon la formule du concerto classique.

La compétence de ces quatre violonistes étant reconnue, il ne saurait être question ici de tenter d'évaluer leurs mérites respectifs. Qu'il suffise de dire que tous les quatre ont été à la hauteur de la tâche, cherchant à uniformiser le style et la sonorité, ce qui donnait souvent l'illusion d'avoir affaire à un seul et même soliste. Charles Dutoit, de son côté, veillait aussi à donner aux quatre concertos un style uniforme.

Les pages célèbres de Debussy et de Ravel ont reçu par ailleurs des exécutions solides, exemplaires même sous la conduite du chef. Il y avait un peu de raideur peut-être au début du poème debussyste mais la flûte de Timothy Hutchins a bientôt su imposer à l'orchestre sa souplesse. Les mérites de la nouvelle flûte solo de l'OSM devaient aussi être éminemment valorisés dans le deuxième mouvement de *Daphnis et Chloé*. Charles Dutoit a présenté un « Lever du jour » grandiose, aux crescendos enveloppants et bien amenés. Il a également su donner à la « Danse générale » tout son rythme obsédant pour en arriver à l'explosion finale sans bouclade inutile.

## Quatre solistes à la hauteur de la tâche au 5ème concert Esso

par Gilles Potvin

Un total de 36 représentations de l'opéra-bouffe *Le Barbier de Séville* de Rossini seront présentées en France du 4 mars au 3 avril, dans le cadre des échanges des Jeunesses Musicales du Canada avec les JMF.

Cette production des JMC réunit des chanteurs québécois sous la direction musicale de Charles Dumas qui sera au piano. La distribution comprend Danielle Demers, mezzo-soprano (Rosine), Gilles Latour, baryton (Figaro), Jean Verreault, ténor (Almaviva), Jean-Clément Bergeron, basse (Bartholo) et Yves Saint-Amant, basse (Basilio) ainsi que le comédien René-Daniel Dubois dans des rôles de soutien.

L'œuvre sera chantée en français dans une mise en scène de Roland Laroche avec costumes de François Barbeau et décors de Wendell Dennis. La tournée débutera le 4 mars au Centre culturel canadien de Paris après quoi la troupe se rendra en Bretagne, au sud-ouest et au sud de la France ainsi qu'en Normandie. Cette tournée, la première du genre par des jeunes

chanteurs québécois, a été rendue possible grâce à une subvention du ministère des Affaires extérieures du Canada.

D'autre part, Hélène Benoit, flûtiste de 25 ans, de Montréal, a remporté, dimanche soir, le premier prix du concours de flûte de l'Orchestre symphonique de Québec, méritant ainsi une bourse de \$800.

La deuxième place est allée à Marc Fournel, 22 ans, de Montréal également, tandis que Joséé Blakburn, 19 ans,

de Chicoutimi, et André Papillon, 18 ans, de Hull, suivaient aux troisième et quatrième rangs.

Ces trois autres lauréats ont reçu des prix de \$600, \$300 et \$100.

Vingt concurrents ont participé à ce deuxième concours organisé par l'OSQ. Premier prix du Conservatoire de Montréal, Hélène Benoit travaille présentement avec Julius Baker, à New York, et fait partie cette année de l'Orchestre des jeunes de Québec.

Dès vendredi

84 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal

**tnm**

du 2 mars au 1er avril 1979

# La Nuit des tribades

de Per Olov Enquist

adaptation: Jan Ivarsson et Jacques Robnard

mise en scène: **Olivier Reichenbach**

décors et éclairages: Michel Demers

costumes: François Barbeau

musique: Jean Sauvageau

avec

**Sophie Clément, Gilles Renaud, Michèle Magny, René Gagnon et Carl Béchard**

Réervations: 861 0563

Billets demi-prix, une demi-heure avant le spectacle, pour les 25 ans et moins et les 60 ans et plus.

GUY LATRAVERSE PRÉSENTE

# Jean Lapointe

"la grande séance"

du 13 au 20 Mars

20h.30

Théâtre St-Denis

Berri 1594, rue St Denis

Renseignements: 849-4211

Billets en vente: Magasins Simpsons, Théâtre St Denis, 12h à 21h

## ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL

Charles Dutoit directeur artistique

SAISON 1978-1979

**27, 28 février**

**DICHTER MOZART**

Grands Concerts

Ce concert est commandité par IBM Canada Limitée.

Charles Dutoit, chef d'orchestre

Misha Dichter, pianiste

JOACHIM: Contrastes

MOZART: Concerto no 23

SIBELIUS: Symphonie no 2

Misha Dichter

**6, 7 mars**

**ROBERTA KNIE MANFRED JUNG**

Grands Concerts

Ce concert est commandité par Gaz Métropolitain Inc.

Charles Dutoit, chef d'orchestre

Roberta Knie, soprano

Manfred Jung, ténor

MERCURE: Lignes et points

HAYDN: Symphonie no 92, "Oxford"

WAGNER: Siegfried, finale de l'acte III

Roberta Knie

Grands Concerts, Concerts Gala, Concerts du Maurier: Salle Wilfrid-Pelletier, mardi et mercredi: 20 h 30. BILLETS: \$3, \$5 à \$9,75. Si disponibles à 19 heures, 100 billets à \$2,50. Concerts Esso: Salle Wilfrid-Pelletier, dimanche 14 h 30. BILLETS: \$4, \$5. Participer aux nîners symphoniques du Château Champlain. Pr: curez-vous "VARIATIONS", le magazine programme de l'OSM, dans les kiosques et aux concerts de l'OSM à la Place des Arts.

William Schwenck and Arthur Who? ou "Shades of G & S"

Une nouvelle comédie musicale de Alan Laiting & John Wood.

Les paroles et la musique sont pour la plupart de William S. Gilbert & Arthur Sullivan

Une comédie musicale à succès!

Un pot-pourri de chants et danses inspirés par le génie de Gilbert & Sullivan.

**28 FÉVRIER, 2 et 4 MARS** à 20h00

**3 MARS** à 14h00 \$4,6,8,10

THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS

Billets: \$4, \$6, \$8, \$10

Renseignements: 842-2112

# LES LENDEMAINS DU PUEBLA

par Clément Trudel

L'évêque d'Acre, au Brésil, Mgr Grechi Moacyr, s'était montré « presque indifférent », au début, quand on lui contait l'expulsion de « seringueiros » (préposés à la collecte du latex) mais à constater tant d'abus et d'arbitraire, il a finalement assumé les risques prévisibles, se rangeant du côté des faibles. Mgr G. Moacyr était l'un des 42 évêques brésiliens présents à la conférence de Puebla. Son diocèse, aux confins de la Bolivie et du Pérou, fait partie de la grande région amazonienne.

A titre de chargé des affaires indigènes et des problèmes de la terre, au sein de la Commission épiscopale de pastorale du Brésil, Mgr Moacyr est souvent appelé à commenter, à l'étranger ou dans d'autres régions du Brésil, une situation où il tente, a-t-il confié lors d'un récent passage à Montréal, de ne pas s'immiscer dans les affaires purement politiques.

Acre a déjà eu comme gouverneur Francisco Wanderley Dantas que certains milieux ont accusé d'avoir bradé quantité de terres à des amis de Sao Paulo.

De Puebla et des résultats escomptés d'une mise à jour de l'orientation des évêques latino-américains, Mgr Moacyr dira qu'en se fondant sur la réalité, sur le vécu, il faudra mener « une lutte pour la justice, pour la libération intégrale de l'homme », tout en confirmant l'option choisie à Medellin (en 1968) pour les pauvres et les marginaux.

Il n'y avait pas unanimité, à Puebla, parmi la délégation brésilienne mais l'évêque d'Acre dit qu'avant de s'y rendre, il craignait une certaine manipulation et que, dans son coin de pays, on sera sans nul doute déçu que rien n'ait été dit du mi-

nistère sacerdotal et de la possibilité d'en confier l'exercice, notamment, à des hommes mariés.

La population d'Acre provient en grande partie de l'Etat du Ceará, dans le Nord-Est brésilien; elle peut subsister grâce à des rivières poissonneuses mais l'inflation et la spéculation est telle à Rio Branco, capitale de l'Etat, que la vie s'y révèle fort difficile pour les simples travailleurs dont les conditions de vie pourraient sommairement se comparer à celle des plus humbles de Recife.

La construction des routes a donné lieu à des spoliations de terres, à des tractations souvent douteuses entre firmes étrangères et politiciens et fonctionnaires locaux. On peut d'ailleurs retrouver le schéma classique de pénétration des spéculateurs étrangers dans une brochure distribuée dans une autre partie du Brésil (Maranhao) par une commission de « pastorale » confrontée avec un envahissement du même ordre: *Le paysan et la terre* (Sao Luis, mai 1978).

Devant ces faits, déclare Mgr Moacyr, la presse brésilienne a été courageuse. Elle a exposé des faits, mis en branle des enquêtes, dénoncé. « Je crois que ma présence ici peut permettre à nos frères du Canada et des Etats-Unis à prendre conscience des engrenages d'un système; que ce qui se passe au Brésil est attribuable à des entreprises étrangères, de la République Fédérale d'Allemagne spécialement, et leur comportement n'aide pas à alimenter le peuple du Brésil ».

Disant oeuvrer pour un monde plus juste, Mgr Moacyr fait à haute voix ce rêve: qu'au nord de l'Amérique, où la situation est apparemment très différente de ce que vivent les Brésiliens, je me félicite d'un changement

d'attitude des chrétiens qui veulent aider leurs frères; que tous participent entre égaux, se sentent responsables tout autant de la situation existante (inégalité et domination) que de la transformation à venir ». C'est ainsi qu'il souhaite confirmer la solidarité, non la dépendance, au service d'aspirations communes.

Dans l'ensemble de la région amazonienne, l'Eglise catholique doit présentement compter sur un clergé à 97% non brésilien, ce qui ne va pas sans danger pour une Eglise où la religiosité populaire, le culte des saints et l'attachement aux processions forment les traits dominants.

L'évêque brésilien précise sa conception d'une évangélisation « incarnée » où l'Eglise joue le rôle de ferment, est présente dans la masse pour produire ses effets. Ce qui le mène à démasquer une certaine « arrogance » de technocrates qui « n'écoutent pas la voix du peuple » lorsqu'il s'agit de développer les régions. Cette arrogance, dit-il, n'a pas disparu, elle s'est cependant modifiée au fil des années.

Depuis l'année 1964 — où João Goulart fut déposé par les forces armées — « la conscientisation a cru, l'insatisfaction aussi », déclare Mgr Moacyr, il souligne qu'en théorie, tous les Brésiliens exiliés peuvent rentrer dans leur pays mais qu'à moins cinq compatriotes rencontrés au Mexique lui ont dit, en janvier, que c'était « aussi difficile qu'avant ».

Vers 1964, l'Eglise brésilienne était très vive au pouvoir; elle a depuis vécu la répression, ce qui a aidé énormément la hiérarchie catholique à sentir que le peuple se ralliait autour d'elle et la considérait dans les moments difficiles comme « seule voie qui restait ».

# Le sport est déjà « métrique » à 80%

OTTAWA (PC) — Quand Bob Mellor a accepté la responsabilité de convertir les sports canadiens au système métrique, il a été enchanté de découvrir qu'une partie du travail avait déjà été fait.

« A ma grande surprise, après avoir examiné 44 organisations nationales, j'ai réalisé que le sport au Canada était déjà à 80 pour cent converti au système métrique », dit-il.

L'ancien journaliste, maintenant conseiller en sports à la Commission métrique, fait remarquer que 29 sports étaient complètement convertis, principalement à cause de leur affiliation avec les organismes sportifs internationaux. Parmi ces sports, il y a la natation, l'athlétisme, l'haltérophilie et le patinage de vitesse.

Dans un grand nombre d'autres sports, la conversion au système métrique signifie qu'il faut changer les manuels de règlements qui sont actuellement en système impérial. Parmi ces sports, il y a le soft-

ball et la crosse, qui doivent être convertis au système métrique en 1980.

Dans la plupart des cas, il faudra tout simplement effectuer des changements mineurs dans les dimensions. Là où les problèmes de conversion surgissent, c'est dans les sports comme les courses de chevaux et le football.

Etant donné que le football pose un problème particulier, M. Mellor emploie toute son énergie à convaincre les associations de football au Canada d'essayer de s'adapter au système métrique.

La Ligue canadienne de football a soulevé des objections, et le commissaire Jake Gaudaur a dit qu'il craint que le système métrique ne détruise la nature unique du football canadien.

M. Mellor a confié à deux hommes, MM. Greg Fulton, de la LCF, et Al Lenard, de l'Université Queen's la conception de modèles à peu près identiques, mais en mesures

métriques, d'un champ de football. Les deux hommes travaillent indépendamment l'un de l'autre.

Actuellement, le champ de football canadien a 110 verges de long, 65 verges de large et ses zones de défense mesurent 25 verges. Le champ métrique a 100 mètres de long, 60

mètres de large, et ses zones de garde ont 20 mètres. La ligne de 50 mètres remplace celle de 55 verges.

Les différences sont minimes. M. Mellor a organisé des matches expérimentaux de football dans diverses associations canadiennes. Mais pourquoi faire tant d'histoire au

sujet de la conversion? « Nous sommes en train d'élever une génération d'enfants avec le système métrique, de dire M. Mellor. Ils vont être aussi mêlés avec le système impérial que nous le sommes avec le système métrique. »

Comme preuve de cet avancé, M. Mellor raconte comment son fils de 16 ans, lisant un bulletin météorologique dans le journal du matin, se plaignait de ce qu'on y donnait les températures en Fahrenheit et en Celsius. « J'ai remarqué bien qu'ils cessent de faire ça. Ces mesures Fahrenheit me mêlent. »

## Premier bilan à Rio

RIO DE JANEIRO (AFP)

Quatre-vingt-six personnes sont mortes pendant les 48 premières heures du carnaval de Rio de Janeiro, qui a commencé samedi, selon un bilan non officiel publié dans cette ville.

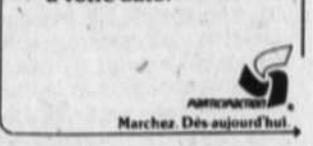
Selon le bureau de presse de la police militaire brésilienne, le carnaval a été par surcroît le théâtre de mille cas d'agressions, d'échanges de coups de feu, d'accidents de la circulation, et d'un grand nombre

d'attaques contre des commissariats de police.

Les agressions et tentatives d'agressions se succèdent à chaque instant. La majorité d'entre elles sont le fait de groupes de fêtards en folie, selon la police.

En dépit de toute cette violence, le carnaval continue à dérouler ses immenses cortèges dans les rues. Des bals publics, organisés par la municipalité, s'y déroulent jusqu'au matin.

Donnez des vacances à votre auto.



## Avis égaux Avis publics Appels d'offres

**Le notaire soussigné exerçant en la ville de Montréal, au 255, rue Saint-Denis, téléphone 301.181, 941-9421, dont les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi entre 9:00 AM et 17:00 PM, vous avise par les présentes qu'il a été nommé gardien provisoire des greffes et des dossiers de Me Marcel Côté et de Me Adolphe Côté pour une période de trois (3) mois à compter du 3 janvier 1979, suivant ordonnance émanant du Président de la Chambre des Notaires du Québec et signés le trois janvier et le huit février mil neuf cent soixante dix-neuf.**  
Pier-H. Archambault  
Notaire

**AVIS JUDICIAIRE**  
AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTS DONNÉ, EN VERTU DE L'ARTICLE 26 DE LA LOI DES POUVOIRS SPÉCIAUX DES CORPORATIONS (S.R.Q. 1964, c. 275), que la garantie créée par l'acte de fidéjussion entre Forged Steel Valve Corporation (nouvelle filiale sociale — FS Valve Corporation) et Compagnie Montréal Trust sa qualité de fidéjussionnaire, passé le 22 décembre 1977 devant Me Louise Langelier, notaire, et enregistré le 23 décembre 1977 à la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 283970, est devenue exécutoire.  
Montréal, le 23 février 1979  
Compagnie Montréal Trust  
fidéjussionnaire

**AVIS JUDICIAIRE**  
La présente est pour aviser que, en vertu d'un acte enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division des Transports de MONTRÉAL, sous le no. 2949860, la Banque de Montréal (ci-après appelée « la Banque ») a rétrocedé et transféré de nouveau à POLLACK FABRIC (1978) INC. (ci-après appelé « le client ») 279 rue Sherbrooke ouest, Montréal, Québec, Imprimateurs et Grossistes de Tissus à la vente, tout droit, titre et intérêt de la Banque à partir du 1er jour de février, 1979, en vertu d'un transport général de créances fait par le client en faveur de la Banque en date du 22ème jour de juin, 1978 et enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de MONTRÉAL sous le no. 2869169. Fait ce 13ème jour de février, 1979.  
LA BANQUE DE MONTRÉAL  
Directeur

**CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL**

**COUR SUPÉRIEURE**  
NO. 500-05-002394-797  
G.M.A.C.

**VS DEMANDERESSE**  
YOLANDA BAVOTA CASCIELLA  
DEFENDRESSE  
AVIS EST DONNÉ PAR LA PRÉSENTE À Yolanda Bavota Casciella, défenderesse de lieux inconnus, de comparaître dans un délai de (30) jours à compter de la publication de cet avis, au greffe de la Cour Supérieure au palais de justice au no 10 de rue Saint-Jacques, Montréal.  
Une copie du bref de saisie avec jugement, affidavit, déclaration et avis selon art. 119-a-cpc, procès verbal de saisie a été laissé au greffe à son intention.  
Montréal, le 24 février 1979  
Ronald Chassé, procureur de la Cour Supérieure  
Desjardins, Ducharme, Desjardins & ass.  
635 ouest Dorchester  
Suite 1200 Montréal.  
878-9411

**CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL**

**COUR SUPÉRIEURE**  
NO. 500-05-001619-798  
LES IMMEUBLES NIAGARA DU CANADA LIMITEE, corps politique dément incorporé ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 600 boulevard Dorchester ouest, suite 1000, à Montréal, Québec.  
Demanderesse

**COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC**  
TRANSFERT — RÈGLEMENT 2 (1976) article 2.5.1

**PRENEZ AVIS** que la corporation LAVAL EXPRESS INC., détentrice du permis portant le NO. 1110 V des dossiers de la Commission des Transports du Québec, informe la Commission et soumet à son approbation le changement des actionnaires suivants: Guy Vary 90 actions, André Monette 209 actions, Juliette Monette 1 action.  
Afin qu'à l'avenir les actionnaires de la corporation soient et deviennent: Jean-Guy Cotnoir Henri-Louis Girard Gilbert Cotnoir Jean-Guy Cotnoir Transport Limitée, (Yolanda Bavota Casciella, défenderesse de lieux inconnus, Alice Cotnoir et Gilbert Cotnoir).  
Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les cinq (5) jours qui suivent la troisième parution de cet avis.  
1ère parution: 28 février 1979  
2ème parution: 27 février 1979  
3ème parution: 28 février 1979  
GAETAN CHAMPAGNE  
AVOCAT  
400, Route 329 Nord Ste-Agathe-des-Monts J8C 2Z8

**AVIS DE TRANSFERT — ARTICLE 36.2 DE LA LOI DES TRANSPORTS**  
RÈGLEMENT 2 (1976) DES REGLES DE PRATIQUÉ ET DE REGIE INTERNE DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

**PRENEZ AVIS** que Direct Leasing Limited, 2100 rue Drummond, Montréal, Québec, détentrice des permis no. 1199-DY et 929-DV, demande à la Commission des Transports du Québec l'autorisation de transférer ces permis à CITICORP, LEASING CANADA LIMITED, suite à une amalgamation survenue le 28 avril 1978, en vertu des dispositions de la loi des compagnies de la province d'Ontario, entre les compagnies suivantes: — Citicorp Leasing Canada Limited — Direct Leasing Limited — The Medi-Dent Service Limited — North America Business Equipment Limited La tenue des permis de Direct Leasing Limited se lisent comme suit:  
1) permis no. 1199-DY: « location de véhicules de plaisir (automobiles et station-wagons) à long terme (un an et plus) »  
2) permis no. 929-DV: « location de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs et remorques) à long terme (un an et plus) »  
Si la requête ci-haut mentionnée est accordée, la requérante-cessionnaire demande à la Commission des Transports du Québec de bien vouloir changer l'adresse suivante: 2100 rue Drummond, Montréal 107, Qué. pour copier au: 1155 avenue rue Sherbrooke à Montréal.  
Toute personne désirant porter opposition au présent avis peut le faire dans les cinq jours suivant la troisième parution de cet avis.  
1ère publication: mardi 27 février 1979  
2ème publication: mercredi 28 février 1979  
3ème publication: jeudi 1er mars 1979  
MARTINEAU WALKER ALLISON BEAULIEU  
MACKELL & CLERMONT  
3400 Tour de la Bourse, Place Victoria, Montréal, Québec H4Z 1E9

**AVIS JUDICIAIRE**  
AVIS EST PAR LES PRÉSENTS DONNÉ, EN VERTU DE L'ARTICLE 26 DE LA LOI DES POUVOIRS SPÉCIAUX DES CORPORATIONS (S.R.Q. 1964, c. 275), que la garantie créée par l'acte de fidéjussion entre FS Valve Corporation (nouvelle filiale sociale — FS Valve Corporation) et Compagnie Montréal Trust sa qualité de fidéjussionnaire, passé le 22 décembre 1977 devant Me Louise Langelier, notaire, et enregistré le 23 décembre 1977 à la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 283970, est devenue exécutoire.  
Montréal, le 23 février 1979  
Compagnie Montréal Trust  
fidéjussionnaire

**AVIS JUDICIAIRE**  
AVIS EST DONNÉ QUE Roger Hamel, 81, Place des Tremblays, Sacré-Coeur, P.Q., détentrice du permis no. M503656-002, région 6, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de Laurent Gaudin, Tourville, CH l'Islet, P.Q. région no-3, conformément aux dispositions de l'article 2.5.1 du règlement 2.  
Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.  
1ère parution: 27 février 1979  
2ème parution: 28 février 1979  
3ème parution: 1er mars 1979

**AVIS LÉGAL**  
Le présent avis est donné que M. Alain A. Blier, Tourville, CH l'Islet, P.Q., détentrice du permis Q-501561, région no-3, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de Laurent Gaudin, Tourville, CH l'Islet, P.Q. région no-3, conformément aux dispositions de l'article 2.5.1 du règlement 2.  
Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.  
1ère parution: 27 février 1979  
2ème parution: 28 février 1979  
3ème parution: 1er mars 1979

**AVIS LÉGAL**  
Le présent avis est donné que M. Alain A. Blier, Tourville, CH l'Islet, P.Q., détentrice du permis Q-501561, région no-3, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de Laurent Gaudin, Tourville, CH l'Islet, P.Q. région no-3, conformément aux dispositions de l'article 2.5.1 du règlement 2.  
Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.  
1ère parution: 27 février 1979  
2ème parution: 28 février 1979  
3ème parution: 1er mars 1979

**AVIS LÉGAL**  
Le présent avis est donné que M. Alain A. Blier, Tourville, CH l'Islet, P.Q., détentrice du permis Q-501561, région no-3, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de Laurent Gaudin, Tourville, CH l'Islet, P.Q. région no-3, conformément aux dispositions de l'article 2.5.1 du règlement 2.  
Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.  
1ère parution: 27 février 1979  
2ème parution: 28 février 1979  
3ème parution: 1er mars 1979

**AVIS LÉGAL**  
Le présent avis est donné que M. Alain A. Blier, Tourville, CH l'Islet, P.Q., détentrice du permis Q-501561, région no-3, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de Laurent Gaudin, Tourville, CH l'Islet, P.Q. région no-3, conformément aux dispositions de l'article 2.5.1 du règlement 2.  
Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.  
1ère parution: 27 février 1979  
2ème parution: 28 février 1979  
3ème parution: 1er mars 1979

**AVIS LÉGAL**  
Le présent avis est donné que M. Alain A. Blier, Tourville, CH l'Islet, P.Q., détentrice du permis Q-501561, région no-3, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de Laurent Gaudin, Tourville, CH l'Islet, P.Q. région no-3, conformément aux dispositions de l'article 2.5.1 du règlement 2.  
Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.  
1ère parution: 27 février 1979  
2ème parution: 28 février 1979  
3ème parution: 1er mars 1979

**AVIS LÉGAL**  
Le présent avis est donné que M. Alain A. Blier, Tourville, CH l'Islet, P.Q., détentrice du permis Q-501561, région no-3, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de Laurent Gaudin, Tourville, CH l'Islet, P.Q. région no-3, conformément aux dispositions de l'article 2.5.1 du règlement 2.  
Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.  
1ère parution: 27 février 1979  
2ème parution: 28 février 1979  
3ème parution: 1er mars 1979

**AVIS LÉGAL**  
Le présent avis est donné que M. Alain A. Blier, Tourville, CH l'Islet, P.Q., détentrice du permis Q-501561, région no-3, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de Laurent Gaudin, Tourville, CH l'Islet, P.Q. région no-3, conformément aux dispositions de l'article 2.5.1 du règlement 2.  
Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.  
1ère parution: 27 février 1979  
2ème parution: 28 février 1979  
3ème parution: 1er mars 1979

**AVIS LÉGAL**  
Le présent avis est donné que M. Alain A. Blier, Tourville, CH l'Islet, P.Q., détentrice du permis Q-501561, région no-3, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de Laurent Gaudin, Tourville, CH l'Islet, P.Q. région no-3, conformément aux dispositions de l'article 2.5.1 du règlement 2.  
Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.  
1ère parution: 27 février 1979  
2ème parution: 28 février 1979  
3ème parution: 1er mars 1979

**AVIS LÉGAL**  
Le présent avis est donné que M. Alain A. Blier, Tourville, CH l'Islet, P.Q., détentrice du permis Q-501561, région no-3, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de Laurent Gaudin, Tourville, CH l'Islet, P.Q. région no-3, conformément aux dispositions de l'article 2.5.1 du règlement 2.  
Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.  
1ère parution: 27 février 1979  
2ème parution: 28 février 1979  
3ème parution: 1er mars 1979

**AVIS LÉGAL**  
Le présent avis est donné que M. Alain A. Blier, Tourville, CH l'Islet, P.Q., détentrice du permis Q-501561, région no-3, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de Laurent Gaudin, Tourville, CH l'Islet, P.Q. région no-3, conformément aux dispositions de l'article 2.5.1 du règlement 2.  
Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.  
1ère parution: 27 février 1979  
2ème parution: 28 février 1979  
3ème parution: 1er mars 1979

**AVIS LÉGAL**  
Le présent avis est donné que M. Alain A. Blier, Tourville, CH l'Islet, P.Q., détentrice du permis Q-501561, région no-3, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de Laurent Gaudin, Tourville, CH l'Islet, P.Q. région no-3, conformément aux dispositions de l'article 2.5.1 du règlement 2.  
Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.  
1ère parution: 27 février 1979  
2ème parution: 28 février 1979  
3ème parution: 1er mars 1979

**AVIS LÉGAL**  
Le présent avis est donné que M. Alain A. Blier, Tourville, CH l'Islet, P.Q., détentrice du permis Q-501561, région no-3, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de Laurent Gaudin, Tourville, CH l'Islet, P.Q. région no-3, conformément aux dispositions de l'article 2.5.1 du règlement 2.  
Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.  
1ère parution: 27 février 1979  
2ème parution: 28 février 1979  
3ème parution: 1er mars 1979

**AVIS LÉGAL**  
Le présent avis est donné que M. Alain A. Blier, Tourville, CH l'Islet, P.Q., détentrice du permis Q-501561, région no-3, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de Laurent Gaudin, Tourville, CH l'Islet, P.Q. région no-3, conformément aux dispositions de l'article 2.5.1 du règlement 2.  
Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.  
1ère parution: 27 février 1979  
2ème parution: 28 février 1979  
3ème parution: 1er mars 1979

**AVIS LÉGAL**  
Le présent avis est donné que M. Alain A. Blier, Tourville, CH l'Islet, P.Q., détentrice du permis Q-501561, région no-3, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de Laurent Gaudin, Tourville, CH l'Islet, P.Q. région no-3, conformément aux dispositions de l'article 2.5.1 du règlement 2.  
Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.  
1ère parution: 27 février 1979  
2ème parution: 28 février 1979  
3ème parution: 1er mars 1979

**AVIS LÉGAL**  
Le présent avis est donné que M. Alain A. Blier, Tourville, CH l'Islet, P.Q., détentrice du permis Q-501561, région no-3, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de Laurent Gaudin, Tourville, CH l'Islet, P.Q. région no-3, conformément aux dispositions de l'article 2.5.1 du règlement 2.  
Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.  
1ère parution: 27 février 1979  
2ème parution: 28 février 1979  
3ème parution: 1er mars 1979

**AVIS LÉGAL**  
Le présent avis est donné que M. Alain A. Blier, Tourville, CH l'Islet, P.Q., détentrice du permis Q-501561, région no-3, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de Laurent Gaudin, Tourville, CH l'Islet, P.Q. région no-3, conformément aux dispositions de l'article 2.5.1 du règlement 2.  
Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.  
1ère parution: 27 février 1979  
2ème parution: 28 février 1979  
3ème parution: 1er mars 1979

**AVIS LÉGAL**  
Le présent avis est donné que M. Alain A. Blier, Tourville, CH l'Islet, P.Q., détentrice du permis Q-501561, région no-3, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de Laurent Gaudin, Tourville, CH l'Islet, P.Q. région no-3, conformément aux dispositions de l'article 2.5.1 du règlement 2.  
Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.  
1ère parution: 27 février 1979  
2ème parution: 28 février 1979  
3ème parution: 1er mars 1979

**AVIS JUDICIAIRE**  
AVIS EST PAR LES PRÉSENTS DONNÉ, EN VERTU DE L'ARTICLE 26 DE LA LOI DES POUVOIRS SPÉCIAUX DES CORPORATIONS (S.R.Q. 1964, c. 275), que la garantie créée par l'acte de fidéjussion entre FS Valve Corporation (nouvelle filiale sociale — FS Valve Corporation) et Compagnie Montréal Trust sa qualité de fidéjussionnaire, passé le 22 décembre 1977 devant Me Louise Langelier, notaire, et enregistré le 23 décembre 1977 à la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 283970, est devenue exécutoire.  
Montréal, le 23 février 1979  
Compagnie Montréal Trust  
fidéjussionnaire

**AVIS JUDICIAIRE**  
AVIS EST DONNÉ QUE Roger Hamel, 81, Place des Tremblays, Sacré-Coeur, P.Q., détentrice du permis no. M503656-002, région 6, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de Laurent Gaudin, Tourville, CH l'Islet, P.Q. région no-3, conformément aux dispositions de l'article 2.5.1 du règlement 2.  
Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.  
1ère parution: 27 février 1979  
2ème parution: 28 février 1979  
3ème parution: 1er mars 1979

**AVIS LÉGAL**  
Le présent avis est donné que M. Alain A. Blier, Tourville, CH l'Islet, P.Q., détentrice du permis Q-501561, région no-3, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de Laurent Gaudin, Tourville, CH l'Islet, P.Q. région no-3, conformément aux dispositions de l'article 2.5.1 du règlement 2.  
Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.  
1ère parution: 27 février 1979  
2ème parution: 28 février 1979  
3ème parution: 1er mars 1979

**AVIS LÉGAL**  
Le présent avis est donné que M. Alain A. Blier, Tourville, CH l'Islet, P.Q., détentrice du permis Q-501561, région no-3, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de Laurent Gaudin, Tourville, CH l'Islet, P.Q. région no-3, conformément aux dispositions de l'article 2.5.1 du règlement 2.  
Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.  
1ère parution: 27 février 1979  
2ème parution: 28 février 1979  
3ème parution: 1er mars 1979

**AVIS LÉGAL**  
Le présent avis est donné que M. Alain A. Blier, Tourville, CH l'Islet, P.Q., détentrice du permis Q-501561, région no-3, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de Laurent Gaudin, Tourville, CH l'Islet, P.Q. région no-3, conformément aux dispositions de l'article 2.5.1 du règlement 2.  
Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.  
1ère parution: 27 février 1979  
2ème parution: 28 février 1979  
3ème parution: 1er mars 1979

**AVIS LÉGAL**  
Le présent avis est donné que M. Alain A. Blier, Tourville, CH l'Islet, P.Q., détentrice du permis Q-501561, région no-3, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de Laurent Gaudin, Tourville, CH l'Islet, P.Q. région no-3, conformément aux dispositions de l'article 2.5.1 du règlement 2.  
Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.  
1ère parution: 27 février 1979  
2ème parution: 28 février 1979  
3ème parution: 1er mars 1979

**AVIS LÉGAL**  
Le présent avis est donné que M. Alain A. Blier, Tourville, CH l'Islet, P.Q., détentrice du permis Q-501561, région no-3, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de Laurent Gaudin, Tourville, CH l'Islet, P.Q. région no-3, conformément aux dispositions de l'article 2.5.1 du règlement 2.  
Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.  
1ère parution: 27 février 1979  
2ème parution: 28 février

# «Dites-le avec des fleurs»

**AALSMEER, Pays-Bas (Reuter)** — Pendant que la vie internationale, sous un ciel assombri, se préoccupe essentiellement du choc des armes et des bouleversements politiques, il est un moyen de communication pacifique entre les humains qui n'a jamais été plus répandu qu'aujourd'hui: c'est le message des fleurs.

Pour s'en convaincre, il suffit de se rendre à Aalsmeer, en Hollande, où se trouve le plus grand marché floral du monde. Le commerce des fleurs n'y a jamais été plus prospère, et il ne cesse de se développer. On vend tous les jours six millions de fleurs coupées, et de plantes en pots. Le secrétaire du marché aux fleurs d'Aalsmeer, M. Ton Van Renssen, parle d'une expansion spectaculaire. Nulle part plus qu'en Hollande on ne se rend compte de la popularité mondiale du message que l'on peut transmettre par un envoi de fleurs.

Celles-ci sont un des premiers produits d'exportation des Pays-Bas. Les quatre-vingt-cinq millions de florins de florins en 1978 viennent des exportations, principalement vers l'Allemagne fédérale, mais aussi dans pratiquement tous les pays de la planète.

M. Van Renssen dit que même la récession économique n'a pas eu d'effets sur la

vente des fleurs. Il semble que personne ne veuille faire d'économies sur l'aspect romantique de la vie. À certaines périodes de l'année, notamment la Saint-Valentin, la fête des Mères et Pâques, on vend en l'espace d'une semaine à Aalsmeer pour plus de 26 millions de florins de fleurs.

Les ventes, qui continuent d'augmenter d'environ 10 pour cent par an, ont triplé depuis 1972. Une nouvelle halle est en cours d'aménagement, qui s'ajoutera aux cinq qui fonctionnent déjà sur un espace de 42 hectares. La presque totalité de la production commerciale des fleurs aux Pays-Bas est vendue aux enchères dans treize centres répartis dans tout le pays. La Hollande est elle-même le premier producteur floral dans le monde.

La vente des fleurs commence très tôt le matin. Elle offre l'occasion d'un éblouissant spectacle que l'œil ne parvient pas à embrasser dans sa totalité.

La vente se déroule selon des usages très précis. Les commissaires priseurs sont assis devant de grosses horloges électroniques où apparaissent la description des produits et les enchères. Les fleurs arrivent sur une petite voie ferrée et défilent devant les acheteurs. Ceux-ci, en face d'un pupitre, comme dans un amphithéâtre d'université, n'ont qu'à appuyer sur un bouton.

Dans la vente aux enchères néerlandaise, les prix descendent au lieu de monter. L'acheteur est celui qui, le premier, a appuyé sur le bouton. Les ordonneurs font tout le reste, et les fleurs sont prêtes à partir un quart d'heure après avoir été achetées. Plus de 3,700 horticulteurs sont membres du marché d'Aalsmeer.

Personne ne sait combien il y a exactement de variétés de fleurs. On dit, par exemple, qu'il y a 70 sortes de roses et une trentaine de sortes d'oeillets et de tulipes. Même au plus fort de l'un des hivers les plus rigoureux que la Hollande ait connus depuis longtemps, la variété reste très grande.

Environ 10 pour cent des fleurs vendues à Aalsmeer sont importées. On y voit des orchidées d'Extrême-Orient, des glaïeuls d'Israël, des mimosas de France et d'Espagne, ainsi que des plantes de Côte-d'Ivoire, du Brésil, d'Afrique du Sud et d'Amérique centrale.

Le marché aux fleurs d'Aalsmeer fonctionne depuis 1912. L'excellente tradition horticole des Néerlandais se transmet de génération en génération.

Aalsmeer peut également se flatter d'avoir le plus extraordinaire défilé floral du monde, qui a lieu le premier samedi de septembre. Plusieurs cen-

taines de chariots de fleurs font une procession immense tout sept heures pour arriver jusqu'au centre d'Amsterdam.

L'an dernier, deux milliards de fleurs sont passées par le marché d'Aalsmeer qui emploie un personnel de 750 membres. Les ventes ont lieu surtout vers l'Europe, mais aussi dans plus d'une centaine de pays dans le monde entier.

Les exportations à destination des autres pays européens

voyagent dans des camions réfrigérés. Les autres sont transportées par avion et partent de l'aéroport de Schiphol.

Les fleurs peuvent être cueillies dans l'après-midi, vendues aux enchères le lendemain matin et se retrouver chez le fleuriste moins de 24 heures après, à Rome, à Paris, en Suisse, en Autriche, en Allemagne et en Grande-Bretagne. Les ventes s'étendent beaucoup vers le Moyen-Orient, les pays arabes étant de plus en plus intéressés par les plantes en pots.

Incontestablement, le langage des fleurs est international.

# Carter populaire mais...

**NEW YORK (AFP)** — Les Américains estiment que le président Jimmy Carter est l'homme politique dans lequel ils peuvent avoir le plus confiance, mais 56 pour cent d'entre eux pensent qu'il ne mérite pas d'être réélu au terme de son premier mandat, indique un sondage effectué auprès de ses lecteurs par l'hebdomadaire People.

Paradoxalement, le sénateur Ted Kennedy n'est que le deuxième homme politique auquel les Américains accordent leur confiance, mais 38 pour cent d'entre eux aimeraient le voir devenir leur prochain président. Le groupe d'âge qui semble être le plus attaché au frère du président, John Kennedy est celui des 18 à 24 ans.

À la question posée aux lecteurs masculins: «Voudriez-vous épouser Jackie Onassis?» une majorité répond par la négative, trahissant le déclin de celle qui dominait les sondages des années 60. Les commentaires sont parfois acerbes, tel celui-ci: «Elle ne sera heureuse que lorsqu'elle aura épousé Fort Knox» (le dépôt d'or de la Banque des États-Unis).

Les lectrices de People, de leur côté, semblent être plus magnanimes en estimant que Mme Onassis a eu trop de problèmes auxquels on a donné trop de publicité.

L'hebdomadaire demandait

ensuite à ses lecteurs de nommer le plus bel homme et la plus belle femme des États-Unis. Pour les hommes, l'acteur Robert Redford arrive en tête, toutes tranches d'âges confondues, suivi de très près par Burt Reynolds. Pour les femmes c'est l'actrice de télévision Jacklyn Smith qui l'emporte devant Fanny Fawcett.

Mais les plus de 55 ans donnent la palme de la beauté à Liz Taylor.

Enfin parmi les acteurs, le favori des Américains est Paul Newman, talonné par Robert Redford et Clint Eastwood. Chez les femmes la chanteuse-comédienne Barbra Streisand est la mieux classée, suivie de Diana Ross et Faye Dunaway.

**Nouveaux démêlés pour Jean Coutu**

D'ici jusqu'au 24 avril au plus tôt, on ne verra plus les annonces des Pharm-Économistes Jean Coutu à la télévision.

C'est ce moratoire que l'entrepreneur a offert mercredi en attendant la reprise d'instance d'une requête pour l'émission d'une injonction interlocutoire qui doit être débattue à cette date.

L'Ordre des pharmaciens du Québec, qui réclame cette mesure, reproche à Jean Coutu d'avoir enfreint certains règlements de la Corporation concernant la publicité. Plus précisément, les Pharm-Économistes auraient négligé de limiter leur publicité aux seules cartes d'affaires comme c'est la règle dans toutes les corporations professionnelles comme le Barreau et l'Ordre des médecins.

Coutu aurait aussi enfreint l'article 4.04 de sa Corporation qui interdit aux pharmaciens d'annoncer d'autres produits que ceux de la pharmacie à moins qu'ils renonceraient à s'afficher comme pharmaciens. L'Ordre des pharmaciens estime que Coutu aurait «mêlé» les deux notions de professionnel et de commerçant.

Les Pharm-Économistes Jean Coutu n'en sont pas à leurs premiers démêlés avec la justice. En novembre 1975, Coutu avait réussi dans une contestation, en Cour supérieure, à faire déclarer invalide le règlement invoqué par l'Ordre des pharmaciens. La Cour d'appel avait toutefois renversé ce jugement, en 1977. Quant à la Cour suprême, elle a refusé d'entendre les parties, en 1978.

# Soyouz s'est bien arrimé à Saliout

**MOSCOU (D'après Reuter et AFP)** — Les deux cosmonautes soviétiques de «Soyouz-32» ont amarré hier à 13 h 30 GMT leur vaisseau spatial à la station orbitale «Saliout-6».

Après avoir vérifié l'étanchéité du tunnel de communication entre les deux engins, le lieutenant-colonel Vladimir Lyakhov, qui effectuait à 37 ans son premier vol dans l'espace et son mécanicien Valery Ryoumine, de deux ans son aîné, ont pénétré dans la station orbitale, a indiqué l'agence Tass.

Vérifier les équipements de la station mise sur orbite il y a 16 mois sera une de leurs tâches principales.

Aucune indication n'a été donnée sur la durée de leur séjour mais de l'avis des spécialistes occidentaux, elle pourrait être très longue. Il n'est pas impossible même qu'ils tentent de battre le record de séjour dans l'espace de 138 jours, établi l'année dernière par leurs compatriotes Vladimir Kouvalionok et ander Ivan Tchenkov.

gences Tass.

**ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES**  
**286-1201**

\* Chaque parution coûte \$3.00, maximum 25 mots  
\* Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun  
\* Minimum: 2 parutions

Nous acceptons  
  
Par téléphone

**ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR**

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.  
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.  
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.  
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.  
S.V.P. téléphoner à 286-1201

Nous acceptons  
  
Par téléphone

**ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES**  
**286-1201**

\* Chaque parution coûte \$6.50 le pouce  
\* Il n'y a pas de frais pour les illustrations

**AMEUBLEMENTS À VENDRE**

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'au moins 207 \$, etc. Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 790 Atwater 935-6716 et 10.192 St-Michel, 387-2841. J.N.O.

**BUREAUX À LOUER**

**BUREAUX À SOUS-LOUER**

2,400 pi. ca. situé au Centre-Ville, 1550 boulevard de Maisonneuve Ouest, au-dessus du Métro Guy... au 8e étage, bureaux spacieux, grand standing, face à la rue. Pour information appelez M. Claude Régamey à 937-9131 2-3-79

**BUREAUX À LOUER**

**OFFRES D'EMPLOIS**

D'OUTRE-MER, emploi potentiel. Plusieurs pays, plusieurs occupations. Inklus: construction, vente, ingénierie, clerical, administration opérateur à machine, social. Doit être bilingue. Foreign Opportunities, Cornwall, Ontario. Pour rendez-vous seulement. 1-613-938-1323. 1-3-79

**PROPRIÉTÉS À VENDRE**

**Trust Royal SERVICES IMMOBILIERS**

**REPENTIGNY**, luxueuse propriété de 9 pièces, située dans secteur recherché. Bâtie avec matériaux de haute qualité, elle offre tout ce dont on peut rêver ou presque même un bureau professionnel attenant. Faut voir. M.L.S. Marcelle Beauchamp 354-0360, 354-2353.

**PROPRIÉTÉS À VENDRE**

**ST-LAMBERT**: Cottage de 6 pièces, foyer, salle à manger. Décor chaleureux, secteur de choix. Très belle occasion à saisir. Pour détails: BROSSARD: Luxueux cottage, secteur "M". Idéal pour recevoir. Luminosité remarquable. 11 pièces. Une visite s'impose. Pour détails: EXCLUSIF MME HUGUETTE L. Godin 672-6450, soir & weekend 672-1839 28-2-79

**PROPRIÉTÉS À VENDRE**

**ST-BRUNO**: Fantastiquement impeccable, \$34,500. bungalow surélevé sans entretien, cour clôturée, 3 chambres, salle familiale en pin noble, près de tout. Transfert, une aubaine à ne pas manquer. Appelez moi, Rose St-Cyr Slough, 653-2496, 653-6807. Montréal Trust, courtier 28-2-79

**ANTIQUITÉS**

Achetez antiquités de toutes sortes — (argent comptant) — bibelots — bronzes — tableaux — petits meubles — gravures par Louis Icart — bijoux — cuivres — lampes — tapis — etc. Claude Morrier — 661-4363. J.N.O.

**AVIS**

**RECHERCHE** dans Montréal une fille et son père qui ont assisté à une conférence de l'Institut National de la Santé à Washington D.C. et à l'exposition de Corcoran à la galerie d'ART CAFE... au début de l'été 1977. La jeune fille était petite, cheveux foncés, teint pâle, yeux bleus et étudiait la littérature française. Si vous croyez connaître cette fille écrivez à C.P. 117, Brossard, Québec, J4Z 3J1, Dossier C-246. 3-3-79

**ENTRETIENS-RÉPARATIONS**

DECAPAGE de boiseries, portes et fenêtres, dans les maisons anciennes. Refinitions expertes. Travail professionnel très rapide. Prix raisonnables. Aides réparations et finitions de meubles anciens ou modernes. 284-0856 12-3-79

**PROPRIÉTÉS À VENDRE**

**RENTONVILLE**, propriété de prestige sur le bord de l'eau, avec piscine intérieure. Comptant minimum \$100,000. M.L.S. Hugette Guérette 354-0360, 376-6715.

**PROPRIÉTÉS À VENDRE**

**BROSSARD**: Luxueux cottage, secteur "M". Idéal pour recevoir. Luminosité remarquable. 11 pièces. Une visite s'impose. Pour détails: EXCLUSIF MME HUGUETTE L. Godin 672-6450, soir & weekend 672-1839 28-2-79

**SERVICES DIVERS**

SERVICE traduction rédaction. Journaliste et traducteur avec 10 ans d'expérience outre-mer (dont 4 dans l'enseignement au niveau secondaire et universitaire), offre service de traduction, anglais-français, français-anglais. Textes commerciaux ou littéraires, travail prompt et soigné. 271-1713. 5-3-79

**MEUBLES QUÉBÉCOIS EN PIN**: armoires, buffets 2 corps, ensemble de chaises, tables, commodes, lit d'enfant, huches, coffres, armoire, chaises berçantes, encoignure lit de cuivre 36 pouces, divers. 659-2651. 5-3-79

**CHALET À LOUER**

**STE-AGATHE**, vacances-repos. Luxueux bungalows, meublés Thibault. Cheminée pierre, toit cathédrale. Semaine, fin semaine/ski. Dépliants sur demande, aussi location été. 256-6825. 819-326-5836. J.N.O.

**PROPRIÉTÉS À VENDRE**

**ABAISSMENT** 10% tère, 2ème hypothèque, jolies de vente, rapidement, jour ou soir, tél.: 729-4338. J.N.O.

**PROPRIÉTÉS À VENDRE**

**REPENTIGNY**, luxueuse propriété de 9 pièces, située dans secteur recherché. Bâtie avec matériaux de haute qualité, elle offre tout ce dont on peut rêver ou presque même un bureau professionnel attenant. Faut voir. M.L.S. Marcelle Beauchamp 354-0360, 354-2353.

**SERVICES DIVERS**

DACTYLOGRAPHIERS textes de tous genres, travaux effectués sur IBM électrique II, prix à discuter, communiquez avec Louise Lalime 849-3261 ou 522-1274. 1-3-79

**SERVICES DIVERS**

TRADUCTION, français/anglais de première qualité. Par étudiant au niveau de la maîtrise en traduction à l'Université de Montréal. Taxes abordables. 739-5654. 27-2-79

**APPARTEMENTS À LOUER**

**BERNARD ET CHAMPAGNEUR**, 5 pièces, chauffé, eau chaude fournie, dans un édifice de 15 logements au 3ième. \$275 par mois. Libre. 279-3752. 28-2-79

**CHAMBRES À LOUER**

**AVENUE Esplanade 4407**, face au Mont-Royal, grandes chambres, très propre, 844-5077. 28-2-79

**PROPRIÉTÉS À VENDRE**

**BORD DE L'EAU, ÎLE PERROT**. Résidence de luxe, construite 74, 7 chambres à coucher, 62,000 p.c. terrain longéant Lac St-Louis. \$199,000. Renseignements supplémentaires, téléphonez Francine Delaney 697-3391-695-4884. Montréal Trust, courtiers. 1-3-79

**PROPRIÉTÉS À VENDRE**

**REPENTIGNY**, luxueuse propriété de 9 pièces, située dans secteur recherché. Bâtie avec matériaux de haute qualité, elle offre tout ce dont on peut rêver ou presque même un bureau professionnel attenant. Faut voir. M.L.S. Marcelle Beauchamp 354-0360, 354-2353.

**SERVICES DIVERS**

DACTYLOGRAPHIERS textes de tous genres, travaux effectués sur IBM électrique II, prix à discuter, communiquez avec Louise Lalime 849-3261 ou 522-1274. 1-3-79

**SERVICES DIVERS**

TRADUCTION, français/anglais de première qualité. Par étudiant au niveau de la maîtrise en traduction à l'Université de Montréal. Taxes abordables. 739-5654. 27-2-79

**COUR LE ROYER — VIEUX MONTREAL**, appartement 4½, foyer, 3 portes fenêtre, mur en brique, haut plafond avec poutres. Tapis mur à mur. Réfrigérateur, cuisinière et lave-vaisselle neufs. Climatiseur. Chauffage à l'électricité. Thermostat individuel. Enterphone et 6 prises de téléphone: 4 prises de cablovision. Loyer \$600 par mois, taxes comprises. Possibilité de bail de 5 ou 10 ans, option d'achat. Occupation immédiate. R. Lefebvre, 284-6531 de 9 hrs à 17 hrs, sur semaine. 28-2-79

**CONDOMINIUMS**

**Le Square Longueuil - Le Square 560 St-Laurent** (angle Château) Superbes appartements de 3½ à 7½ pièces, offerts à prix avantageux. ÉLÉGANCE - CONFORT - DISTINCTION - PISCINE - TOUTES COMMODITÉS. Heures de visite sur semaine de 13h à 19h. Samedi et Dimanche de 13h à 18h. Pour informations: Les Immeubles Horizon Inc. Tél.: 670-8170 - 932-7561 28-2-79

**BUREAUX MODERNES**

(Au milieu du quartier des affaires, à Ottawa)

Environ 13,000 pieds carrés. Toutes commodités. Taux très concurrentiels. Disponibles immédiatement. Téléphonez Ramesh Bhatia (613) 996-2321 poste 140. 28-2-78

**PROPRIÉTÉS À VENDRE**

**REPENTIGNY**, luxueuse propriété de 9 pièces, située dans secteur recherché. Bâtie avec matériaux de haute qualité, elle offre tout ce dont on peut rêver ou presque même un bureau professionnel attenant. Faut voir. M.L.S. Marcelle Beauchamp 354-0360, 354-2353.

**SOCIÉTÉ-LOISIRS**

**NOTRE SERVICE DE RENCONTRES DE DISTINCTION**

vous permettra de nouer le genre de relations que vous souhaitez. Depuis 1966, RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE a mis sur pied, avec un succès sans précédent, un programme unique à l'intention de tous les âges. Obtenez plus de renseignements sur ce service confidentiel. Appelez 282-0058 ou / 933-3673 ou retournez ce coupon à RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE

**SOCIÉTÉ-LOISIRS**

**NOTRE SERVICE DE RENCONTRES DE DISTINCTION**

vous permettra de nouer le genre de relations que vous souhaitez. Depuis 1966, RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE a mis sur pied, avec un succès sans précédent, un programme unique à l'intention de tous les âges. Obtenez plus de renseignements sur ce service confidentiel. Appelez 282-0058 ou / 933-3673 ou retournez ce coupon à RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE

**ARTICLES À VENDRE**

**À QUI LA CHANCE !!!**

Véritable aubaine, récupérateur à brin de scie, (ripper), avec l'équipement complet. Après 6 hrs. 689-0398 28-2-79

**LOGEMENTS À LOUER**

**C.D.N.**, proximité Université de Montréal, haut duplex, 7½ pièces, garage, occupation 1er mai, \$475. mois, 731-8973. 2-3-79

**PROPRIÉTÉS À VENDRE**

**OUTREMENT** — Près Université. Très jolies coteaux — 10 pièces — 5 chambres à coucher — Foyer naturel — Salle de Jeux — Garage — Grand Jardin \$97,500. M.L.S. THÉRÈSE LABOSSIERE 735-2761 276-2176 Le Permanent Courtier 28-2-79

**PROPRIÉTÉS À VENDRE**

**REPENTIGNY**, luxueuse propriété de 9 pièces, située dans secteur recherché. Bâtie avec matériaux de haute qualité, elle offre tout ce dont on peut rêver ou presque même un bureau professionnel attenant. Faut voir. M.L.S. Marcelle Beauchamp 354-0360, 354-2353.

**SOCIÉTÉ-LOISIRS**

**NOTRE SERVICE DE RENCONTRES DE DISTINCTION**

vous permettra de nouer le genre de relations que vous souhaitez. Depuis 1966, RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE a mis sur pied, avec un succès sans précédent, un programme unique à l'intention de tous les âges. Obtenez plus de renseignements sur ce service confidentiel. Appelez 282-0058 ou / 933-3673 ou retournez ce coupon à RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE

**SOCIÉTÉ-LOISIRS**

**NOTRE SERVICE DE RENCONTRES DE DISTINCTION**

vous permettra de nouer le genre de relations que vous souhaitez. Depuis 1966, RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE a mis sur pied, avec un succès sans précédent, un programme unique à l'intention de tous les âges. Obtenez plus de renseignements sur ce service confidentiel. Appelez 282-0058 ou / 933-3673 ou retournez ce coupon à RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE

**AUTOS À VENDRE**

**FIAT SUPER BRAVA**, 1979, 500 miles, AM-FM cassette-stéréo, très bon état. Particulier. 487-4143. 1-3-79

**OFFRES D'EMPLOIS**

**SECRETÉNAIRE-JURIDIQUE**

Responsable dynamique, expérience minimum 2 ans en droit civil. S.V.P. APPELÉZ 934-0785 5-3-79

**OFFRES D'EMPLOIS**

**SECRETÉNAIRE**

Les éditions Brault et Bouthillier, 700 rue Beaumont à Montréal

**Secrétaire demandé (e):**

- Sténo-dactylo;
- Bilingue de préférence;
- Minimum: 2 ans d'expérience.

Téléphonez à: M. Bernard Scotte, Directeur des éditions, 273-9186 28-2-79

**PROPRIÉTÉS À VENDRE**

**REPENTIGNY**, luxueuse propriété de 9 pièces, située dans secteur recherché. Bâtie avec matériaux de haute qualité, elle offre tout ce dont on peut rêver ou presque même un bureau professionnel attenant. Faut voir. M.L.S. Marcelle Beauchamp 354-0360, 354-2353.

**SOCIÉTÉ-LOISIRS**

**NOTRE SERVICE DE RENCONTRES DE DISTINCTION**

vous permettra de nouer le genre de relations que vous souhaitez. Depuis 1966, RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE a mis sur pied, avec un succès sans précédent, un programme unique à l'intention de tous les âges. Obtenez plus de renseignements sur ce service confidentiel. Appelez 282-0058 ou / 933-3673 ou retournez ce coupon à RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE

**SOCIÉTÉ-LOISIRS**

**NOTRE SERVICE DE RENCONTRES DE DISTINCTION**

vous permettra de nouer le genre de relations que vous souhaitez. Depuis 1966, RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE a mis sur pied, avec un succès sans précédent, un programme unique à l'intention de tous les âges. Obtenez plus de renseignements sur ce service confidentiel. Appelez 282-0058 ou / 933-3673 ou retournez ce coupon à RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE

**LES MOIS CROISÉS**

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

Horizontalement

- 1—Action d'expatrier.
- 2—Unité monétaire roumaine — Attention.
- 3—Se tromper. — Réduire en miettes en froissant entre ses doigts.
- 4—Ingénieur français qui réalisa la première voiture automobile à vapeur. — Se rendre.
- 5—Empereur de Russie. — Poisson.
- 6—Domage. — Épave ou débris flottants.
- 7—Petite somme. — Action ou manière de regarder.
- 8—Fait périr par asphyxie dans un liquide quelconque. — Marque l'alternative. — Greffe.
- 9—Parasite de la peau du boeuf.
- 10—Pluie. — Langue, faconde. — Cuivre.
- 11—Mesure chinoise. — De l'irlande.
- 12—Faisais l'effort et le bruit que cause la toux. — Terre entourée d'eau.

Verticalement

- 1—Unité d'énergie utilisée en physique nucléaire.
- 2—Rongeur. — Gros serpent. — Fille d'Inachos.
- 3—Lieu où l'on souffre.
- 4—Inscrivables sur les rôles des armées.

Solution d'hier

OPTIMISTE EN FRAGILE CECI FOIN ÉPLUCHE RURAL TA HO AVERER IDOLE NE ESCORCE AU DRU OBI BALI EOSINOPHILIE NID TEILLER USINE RAIE R L'EAUZE TUBE MERLE ZIE RR

# SIMPSONS ACHÈTE OR, ARGENT PIÈCES DE MONNAIE ET TIMBRES

du 27 février au 3 mars et **pale argent comptant immédiatement**

**Pour cinq jours seulement.** Du mardi 27 février au samedi 3 mars, Simpsons tiendra encore une fois un marché de pièces de monnaie et de timbres, au SIXIÈME étage du magasin Simpsons CENTRE-VILLE SEULEMENT. Nous sommes intéressés à acheter vos pièces d'or ou d'argent, vos collections de pièces et/ou timbres, billets, morceaux d'or et vieux bijoux; si vous désirez faire évaluer (sans obligation de votre part) ou vendre vos collections et vieux articles pour de l'argent **COMPTANT**, venez consulter un de nos professionnels durant les 5 prochains jours. Venez tôt pour un meilleur service.

Nous ne pouvons donner de renseignements au téléphone quant à la valeur d'articles proposés.  
**Veillez ne PAS nettoyer vos pièces.**

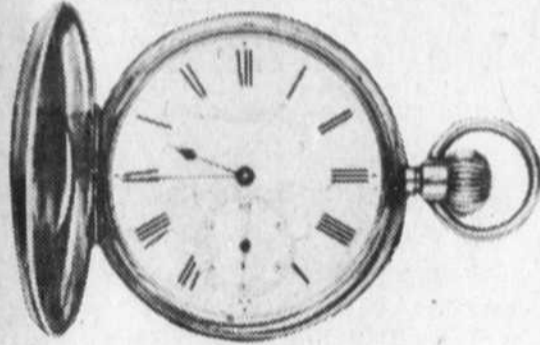
**Lieu:** Magasin Simpsons, centre-ville, au sixième.  
Section temporaire des timbres et pièces de monnaie.

**Heures:** Mardi 27 février de 9h du matin à 5h du soir  
Mercredi 28 février de 9h du matin à 5h du soir  
Jeudi 1er mars de 9h du matin à 7h30 du soir  
Vendredi 2 mars de 9h du matin à 7h30 du soir  
Samedi 3 mars de 9h du matin à 4h30 de l'après-midi

Veillez noter: les prix indiqués sont nos prix d'achat seulement. Nous ne vendons pas les articles énumérés ci-dessous.

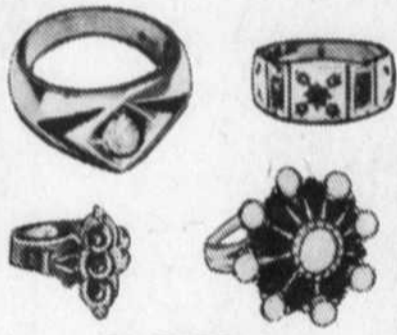
## MORCEAUX D'OR, D'ARGENT ET VIEUX BIJOUX

Simpsons achète morceaux d'or, d'argent, vieux bijoux et nous payons argent **COMPTANT IMMÉDIATEMENT**. C'est le moment de vendre vos vieux articles en or et en argent sterling: bagues, chaînes, boucles d'oreilles, couverts, services à thé, plateaux et ens. de coiffeuse en argent sterling, prothèses dentaires en or, médaillons, lingots et plaques en or et en argent.



### MONTRES DE POCHE

Nous achetons toutes les montres de poche en or, en argent, plaqué or ou plaqué argent, sans couvercle, modèles de chasseur, à répétition, émaillés et montres-broche. Nous achetons aussi toutes les montres-bracelets en or.



### BAGUES

Nous achetons bagues de tous genres en or, argent et platine, serties ou non de pierres. Nous sommes surtout intéressés à acheter des pierres précieuses sans monture.



### CHAÎNES

Nous achetons les chaînes en or ou en argent: chaînes de montres, gourmettes et colliers.



### ARGENT STERLING

Nous achetons toute pièce en argent sterling: couverts, services à thé, ens. de coiffeuse, bijoux, tasses etc. Nous achetons aussi les articles en plaqué argent (mais non les couverts) et offrons des prix très réduits.

C'est le moment de vendre vos vieux articles en or ou en argent. Nous payons argent comptant immédiatement.

## TIMBRES CANADIENS ET ÉTRANGERS

Nous achetons les timbres et payons comptant



# 61 Nous payons \$195 # 158 Nous payons \$120 # 159 Nous payons \$150



# 262 Nous payons \$50 # 273 Nous payons \$25 # 302 Nous payons \$40



# 411 Nous payons \$10

# 321 Nous payons \$8

Veillez prendre note: Nous offrons les prix mentionnés ci-dessus pour des timbres bien centrés, non oblitérés et avec charnières partielles. Nous ne pouvons énumérer tous les timbres canadiens que nous achetons et les prix que nous offrons. NOUS ACHETONS TOUS LES TIMBRES DE COLLECTION canadiens, du Commonwealth et étrangers oblitérés ou non, qu'ils soient uniques ou fassent partie d'une collection (si d'après nous, ils ont une certaine valeur). Nous offrons des prix équitables et **PAYONS COMPTANT**. Nous payons plus cher pour des timbres de valeur.

## PIÈCES EN ARGENT DU CANADA

10¢	1966 et années précédentes	nous payons .40
	1967	nous payons .25
	1968 (argent)	nous payons .20
25¢	1966 et années précédentes	nous payons 1.00
	1967	nous payons .62
	1968 (argent)	nous payons .50
50¢	1967 et années précédentes	nous payons 2.00

## DES ÉTATS-UNIS

10¢	1964 et années précédentes	nous payons .40
25¢	1964 et années précédentes	nous payons 1.00
50¢	1964 et années précédentes	nous payons 2.00

A cause des fluctuations du marché de l'or et de l'argent, nous nous réservons le droit de changer les prix selon les irrégularités du marché quotidien.

## PIÈCES DE MONNAIE AMÉRICAINES

Nous achetons les pièces américaines. Liste partielle des pièces que nous achetons et les prix que nous payons comptant

1838-1891	2.50
1892-1916	.40 et plus
1917-1964	.40 et plus
<b>Pièces de cinq cents</b>	
1866-1882	\$4
1883-1912	.20 et plus
1913-1938	.10 et plus
1939	2.50
1942-1945 P.D.S	.15
1950	4.50
<b>Pièces de demi-dix cents</b>	
avant 1829	\$75
1829-1837	\$8
1838-1873	3.50
<b>Pièces de dollar en argent</b>	
1795-1803	\$150
1840-1870	\$40
<b>Pièces de dollar de commerce</b>	
\$30	
Toutes les autres pièces américaines de dollar en argent	
1878-1935	4.00 et plus
<b>Pièces de 50 cents</b>	
1803-1806	\$25
1807-1836	10.50
1837-1891	\$5
1892-1915	2.00 et plus
1916-1964	2.00 et plus
<b>Pièces de vingt-cinq cents</b>	
avant 1815	\$45
1815-1828	\$25
1831-1838	\$20
1839-1891	\$4
1892-1930	\$1 et plus
1932-1964	\$1 et plus
<b>Pièces de vingt cents</b>	
1875, 1876	\$23
<b>Pièces de dix cents</b>	
1814-1828	\$75
1829-1837	9.50
<b>Pièces de un cent</b>	
1797-1814	8.50
1816-1857	2.50
<b>Pièce d'un cent avec tête d'indien</b>	
1857, 1858 aigle	4.50
1869, 1870	\$10
1871, 1872	\$12
1877	\$85
Toutes les autres années	
	.20 et plus
<b>Pièces d'un cent effigie de Lincoln</b>	
1909s VDB	\$95
1909s, 1931s	\$15
1911s, 1924d	\$4
1914d	\$30
1922	47.50
<b>Pièces d'un demi-cent</b>	
avant 1800	\$40
1800-1857	9.50

## PAPIER-MONNAIE



Nous achetons tous les billets canadiens de 1937 qui n'ont jamais été mis en circulation et ceux d'avant 1837 pourvu qu'ils soient en bonne condition. Nous achetons aussi les billets émis par toutes les banques à charte canadiennes. Nous achetons les billets américains d'avant 1928, qu'ils aient été émis par le gouvernement ou une banque.

**N'oubliez pas... nous achetons aussi:**

- Tout billet étranger
- Toute pièce étrangère
- Toute pièce en or du monde entier
- Tout billet américain de collection
- Tout billet canadien de collection
- Toute pièce en or et en argent de Terre-Neuve
- Pour 5 jours seulement, au sixième, chez Simpsons, en ville.

Et nous payons argent comptant IMMÉDIATEMENT

## PIÈCES DE MONNAIE CANADIENNES

Liste partielle des pièces de monnaie canadiennes que nous désirons acheter, et les prix que nous payons COMPTANT.

1903	1.70	Nous achetons les pièces de monnaie de collection de Terre-Neuve.	
1903 H	.90		
1904	1.70		
1905	1.45		
1906	\$1		
1907	.90		
1908, 1909	\$1		
1910	.70		
1911	\$3		
1912-1914	.40		
<b>Grosse pièce d'un sou</b>			
1858	\$9	Pièces d'un dollar en argent	
1859-1904	.40 et plus		
1905	.75		
1906	.40		
1907, 1908	.60		
1909, 1910	.16		
1911-1920	.10		
1912-1933	.40		
1934	.55		
1935	.75		
<b>Petit sou canadien</b>			
1920-1921	.04	Pièces de vingt-cinq cents	
1922	\$5		
1923	\$2		
1924	\$6		
1925	\$1		
1926	.30		
1927	.30		
1928-1929 & 1932-1936	.03		
1930	.70		
1931	.45		
<b>Nickel</b>			
1922-1924	.07	Dollar en éprouve numismatique offerte dans étui	
1925	\$14		
1926 rapproché	1.25		
1926 éloigné	\$35		
1927-1936	.07		
1942 Tombac	.12		
1943 Tombac	.07		
1948	.15		
<b>Pièces de cinq sous en argent</b>			
1838-1901	.60 et plus		Ens. de deux pièces de dollars éprouves numismatiques dans étui
1902-1906	.60		
1907	.45		
1908	1.20		
1909	.60		
1910	.35		
1911	.60		
1912-1914	.45		
1915	1.20		
1916-1920	.45		
1921	\$600		
<b>Pièces de dix cents</b>			
1858-1898	1.45 et plus	Ens. de pièces émises par l'hôtel de la monnaie royal canadien	
1899	1.10		
1900-1901	.80		
1902	1.10		
1902 H	.80		
1904-1967	2.00		
<b>Pièces de cinq cents</b>			
1870-1901	\$7 et plus		
1902	4.10		
1903 H	5.30		
1904, 1905	\$30		
1906, 1907	3.50		
1908	4.70		
1909, 1910	3.50		
1911	7.50		
1912, 1913	2.30		
1914	\$12		
1916	2.30		
1917-1919	2.00		
1920	2.00		
1921	\$3,000		
1929	2.00		
1931	4.50		
1932	27.50		
1934, 1936	6.50		
1937-1946	2.00		
1947 FE	\$25		
1948	\$35		
1949-1967	2.00		

C'est l'occasion de vendre puisque nous voulons acheter

## PIÈCES EN OR



Souverain britannique en or

**Pièces britanniques en or**  
5 livres.....\$500  
2 livres.....\$300  
Souverain.....\$70  
1/4 Souverain.....\$50

<b>Pièces canadiennes en or</b>	<b>Pièces européennes en or</b>
\$5 1912.....\$110	20 francs ou 20 marks.....\$60
1913.....\$110	Format souverain.....\$60
1914.....\$250	Format 1/2 souverain.....\$30
\$10 1912.....\$250	
1913.....\$250	<b>Pièces américaines en or</b>
1914.....\$250	\$1.....\$125
\$20 1967 avec étui.....\$140	\$2 1/2.....\$90
\$100 éprouve 1976.....\$130	\$3.....\$275
\$100 éprouve 1977.....\$235	\$5.....\$90
\$100 éprouve 1978.....\$160	\$10.....\$135
\$2 Terre-Neuve.....\$110	\$20.....\$275

Nous achetons aussi toutes les autres PIÈCES EN OR du monde entier et les payons UN PRIX ÉQUITABLE ARGENT COMPTANT.



MAGASIN  
CENTRE-VILLE

# SIMPSONS ACHÈTE OR, ARGENT, PIÈCES DE MONNAIE ET TIMBRES